3 1761 05306910 0

LA FRANÇAISE RACONTÉE PAR ELLE-MÊME

MÉMOIRES DE LA FEMME

Publiés sous la Direction de F. CASTANIÉ

Madame de Pompadour

d'après le Journal de sa Femme de Chambre

PRÉFACE DE **Marcelle TINAYRE**

Librairie Illustrée, Jules TALLANDIER, Éditeur, Paris

75, Rue Dareau, Paris (14e)

MADAME DE POMPADOUR

Copyright by Tallandier 1910.

Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.

JEANNE-ANTOINETTE POISSON

FEMME DE LE NORMANT D'ÉTIOLES, MARQUISE DE POMPADOUR

Née le 29 décembre 1721, à Paris, morte le 15 avril 1764, à Versailles.

LA FRANÇAISE RACONTÉE PAR ELLE-MÊME

LES MÉMOIRES DE LA FEMME

Publiés sous la Direction de F. CASTANIÉ

MADAME DE POMPADOUR

D'après le Journal de sa Femme de chambre

PRÉFACE DE

MARCELLE TINAYRE

PARIS

LIBRAIRIE ILLUSTRÉE, JULES TALLANDIER, ÉDITEUR

75, RUE DAREAU, 75 (XIVe)

Tous droits réservés.

PRÉFACE

Depuis les reines mérovingiennes, Clotilde et Radegonde — qui se tiennent au seuil de notre histoire comme des statues gothiques sous le porche d'une cathédrale — bien des figures féminines, portant le sceptre ou l'épée, le livre ou la quenouille, surgissent dans l'ombre et la lumière du passé.

En aucun pays, les femmes ne participèrent plus activement à la vie morale et politique. Elles enseignèrent aux hommes les arts délicats de la civilisation, les finesses du sentiment et du langage, la fermeté dans les revers, l'élégance dans l'amour et devant la mort.

On peut dire que dans les cours, dans les salons, et même sur les champs de bataille, les Françaises ont aidé les Français à créer la France. Supprimez leur action dans les sociétés défuntes : tout change,

et le cours des événements, et celui des idées, et le génie même de la race.

Les femmes d'aujourd'hui connaissent mal l'œuvre des femmes d'autrefois. Elles ont cependant la curiosité très vive des meubles familiers, des pastels pâlissants, des robes fanées, de tout le triste et joli bric-à-brac des aïeules... Elles prêtent à ces objets une puissance évocatrice, et croient ouïr des aveux d'outre-tombe dans le crissement d'un taffetas ou la voix fêlée d'un clavecin. Et que serait-ce si les mortes parlaient vraiment, si le hasard révélait des lettres, un agenda, un cahier de notes intimes, cachés dans le tiroir à secret d'un bureau ancien?

Découverte émouvante, mais si rare, si improbable!... Vous ne la ferez jamais, Mesdames. Qu'importe! d'autres l'ont faite pour vous; d'autres ont découvert les lettres, les agendas griffonnés au jour le jour, les notes prises sur le coin de la cheminée, entre deux visites, sur le bout de la coiffeuse, avant le bal; et aussi les souvenirs lentement égrenés pendant les loisirs de la vieillesse et de la retraite.

Dans ces papiers jaunis se révèlent des âmes toutes vraies et toutes nues, diverses comme leur condition et leur destin — et avec les âmes, les aven-

tures, les mœurs, des décors d'un monde anéanti. Tantôt l'héroïne elle-même se raconte; tantôt, c'est une amie, une « soubrette confidente », une spectatrice désintéressée et philosophe qui dit simplement ce qu'elle a vu, et ce qu'elle a su. La femme de cape et d'épée, l'artiste, la comédienne, la bourgeoise, l'Egérie de l'homme d'État, la favorite du prince, jusqu'à la Reine — les voilà toutes, celles qui menèrent les magistrats et les généraux, les poètes et les rois, qui firent les modes et les révolutions.

Leurs souvenirs ne sentent pas la poussière des bibliothèques et des archives. Ils sont capricieux et minutieux comme des broderies. C'est de l'histoire pourtant, tissée au petit point, par des doigts légers de brodeuses. Les savants n'ont pas dédaigné ces « ouvrages de femme ». Dans la trame parfois brillante, parfois unie et grise, ils ont distingué les fils d'or qui, précieusement recueillis, enrichissent la tapisserie somptueuse de l'histoire nationale.

Que de portraits, d'anecdotes, de jugements spirituels et profonds, on a extraits de ces griffonnages !

Les textes mêmes, les originaux qu'on ne savait où découvrir, composent désormais un ensemble.

Réunis et classés avec un soin délicat, ils forment les Mémoires de la Femme *qu'on pourrait appeler aussi bien :* la Française racontée par elle-même, *selon les ingénieuses expressions de M. F. Castanié, qui dirige cette publication si remarquable.*

Mme de Pompadour était morte depuis bien des années, quand M. Senac de Meilhan, faisant visite au « frérot » de la Marquise, le gros Marigny, trouva celui-ci devant la cheminée où il brûlait de vieux papiers.

« Ceci, dit Marigny en montrant un assez gros cahier, c'est un journal d'une femme de chambre de ma sœur qui était fort estimable ; mais après tout, il n'y a que du rabâchage : au feu ! »

M. de Meilhan écrivait des romans médiocres, mais il était homme d'esprit. Il demanda grâce pour le cahier de la femme de chambre — à cause des anecdotes. M. de Marigny se prit à rire :

« Ne trouvez-vous pas, dit-il, que je suis ici comme le curé et le barbier de Don Quichotte qui brûlent les romans de chevalerie?... Eh bien, je vous donne le cahier. »

Ainsi furent sauvés les mémoires de la femme de chambre, qui était une certaine Mme du Hausset,

veuve d'un pauvre gentilhomme normand, et qui n'avait rien, Dieu merci, d'une dame de lettres! — car une dame de lettres, à sa place, eût peut-être fait un roman, ou un récit romanesque, tandis que la bonne du Hausset, fort peu imaginative, se contenta d'être sincère, dans un écrit sans ordre, sans plan, sans dates, sans méthode et presque sans style — agréable à lire, pourtant, et qui rend le son clair de la vie.

« *Le Roi et moi, disait Mme de Pompadour à sa caméristé, nous comptons si fort sur vous que nous vous regardons comme un chat, comme un chien, et nous allons notre train pour causer.* »

Et Mme du Hausset ajoute :

« *Il y avait un petit endroit près de la chambre de Madame, qui a été changé depuis, où elle savait que je me tenais, quand j'étais seule, et d'où l'on entendait tout ce qui se disait pour peu qu'on élevât la voix. Mais lorsque le Roi avait à lui parler particulièrement ou à quelque ministre, il passait avec elle dans un cabinet à côté de la chambre, et elle aussi pour ses affaires secrètes avec les ministres ou autres personnages importants tels que le lieutenant de police, l'intendant des postes, etc.*

« *Toutes ces circonstances m'ont mise à portée de savoir beaucoup de choses,* et un grand nombre

que la probité ne me permet ni d'écrire ni de raconter. »

On voit que Mme du Hausset, malgré son emploi subalterne et les étranges devoirs qui lui incombaient parfois, ne manquait point de délicatesse. Elle était certainement très honnête femme, au sens moderne du mot, et désintéressée, quoique complaisante. Elle subissait, comme tant de personnes de son temps, le prestige de la majesté royale, et elle admettait fort bien que la morale des princes fût différente de la morale du commun, ou plutôt que les princes fussent au-dessus de toute morale.

Elle aimait le Roi pour sa bonne grâce et la Marquise pour sa beauté, son charme, sa langueur, ses misères secrètes, sa faiblesse de femme qui supprimait les distances.

Mme du Hausset était entrée au service de la favorite vers 1750. Mme de Pompadour habitait encore l'appartement « d'en haut » sous le toit du Palais, au rang des statues, du côté de la Chapelle — nid d'amoureux à la hauteur des nids du parc. Trois petites chambres, trois fenêtres, un horizon de collines bleuissantes, un moutonnement de verdures somptueuses, et, déroulé comme un Aubusson aux nobles dessins, le plus beau parterre de Le Nôtre.

Nid d'amoureux ?... Certes, le Roi est très épris. Époux d'une femme du Nord froide et frileuse, qui gèle sous un amas de couvertures, avec une dizaine de petits chiens pour édredon, qui subit les tendresses conjugales par devoir — devoir d'État — et s'épuise à enfanter des princes et des princesses, — surtout des princesses — Louis XV a violemment désiré la jolie dame d'Étiolles ; mais cette blondeur, cette blancheur, ces yeux clairs, ces lèvres fines, un peu serrées, cette joliesse dans la beauté, cette fragilité dans la joliesse annoncent un tempérament lymphatique, un organisme anémié qui s'usera avant l'âge par l'abus des veilles, les fatigues de la Cour, les angoisses d'une vie pareille, dit la Marquise, avec une irrévérence un peu triste, « à celle du chrétien qui est un combat perpétuel »... Bref, malgré les drogues dont elle use et abuse, la statuette ne s'anime guère et le Roi, déçu, peut-être humilié dans sa vanité d'homme très beau, trouve que sa maîtresse ressemble étrangement à sa femme — à part l'esprit et la beauté — et qu'il a quitté le Pôle nord pour le Pôle sud...

Ce tempérament de glace et surtout la mauvaise santé de la Marquise — qui inspira l'abominable quatrain de Maurepas — amènent, vers 1751, *un*

changement complet dans la vie intime du couple. Mme de Pompadour abandonne l'appartement d' « en haut » pour celui du rez-de-chaussée qu'on retire aux princes du sang. Elle demeure la maîtresse en titre, la sultane officielle. En réalité, elle n'est plus que l'amie... et la surintendante des menues amours.

Rôle infâme, disent ses ennemis..., et même ses biographes. Mais la Cour est un si étrange pays ! le Roi est un homme si particulier! La Marquise l'aime à sa manière et dit « n'en vouloir qu'à son cœur »... Pour le distraire, et pour le garder, elle fera la part du feu, permettra les amourettes anonymes, les petites amies de basse naissance, logées dans le modeste, plus que modeste pavillon du Parc-aux-Cerfs, dont l'imagination populaire, plus tard, fera un palais de féerie, un sérail de despote asiatique.

Ces passantes — qui souvent deviennent mères — ne sont pas dangereuses. Le Roi, plus scrupuleux que Louis XIV, ne légitime pas ses bâtards. Il ne veut même pas connaître le fils — beau comme lui — qu'il a eu de la belle Romans aux cheveux noirs. Mais, à la Cour, des ambitieuses s'agitent qui feignent d'être des amoureuses... Grand péril pour la Marquise, et grand chagrin! Mais les ri-

vales « versent en chemin » pour avoir voulu aller trop vite.

La Marquise demeure invaincue, sinon invincible. Intelligente, courageuse, avec une volonté souple et forte, elle a compris qu'au prestige sensuel évanoui devait succéder un prestige plus rare et plus durable, et que ce n'était pas une sinécure que d'être l'Amie du Roi. Elle se fait initier aux affaires. Les ministres la voient assidûment : on lui apporte toutes les idées, tous les plans, tous les projets. Et la voilà, armée des secrets d'État, de la science des hommes et de la Cour, de l'expérience déjà longue qu'elle a du caractère de Louis XV, la voilà muée en femme politique. Elle lutte avec respect contre la famille royale, avec hauteur contre les courtisans, avec succès contre les Jésuites, avec patience contre le Parlement. Bientôt, elle inaugurera un nouveau système d'amitiés et d'alliances ; elle poussera Louis XV à abandonner la politique de Richelieu. Contre le Roi détesté, le soudard misogyne qui se lève au nord de l'Allemagne, se formera une ligue de femmes : l'Impératrice-Reine, l'Impératrice de Russie, la Reine de Pologne et... la Marquise de Pompadour. Femme, elle trouve un concours sur tous les trônes où domine

une femme, et la Suède, l'Espagne, Naples partagent sa haine contre Frédéric II.

La guerre, heureuse d'abord, finit mal. Les Parisiens plus frondeurs que patriotes illuminent quand Soubise est battu et se désolent quand le Roi-philosophe est battu à son tour. Voltaire célèbre en vers — en mauvais vers — nos défaites. Il est l'adversaire déclaré de la favorite royale qui ne lui a pas pardonné certaine dédicace trop adroite et un peu perfide.

Le Roi, sceptique et ennuyé, n'a plus confiance dans ses généraux, depuis qu'il a perdu le maréchal de Saxe ; il sait que ses ministres se détestent et se contrecarrent, que le clergé et le Parlement sont hostiles.

Dans l' « appartement du bas », il se confie et se détend, lui, le muet, le mystérieux. Pour l'amuser, la Marquise a des moyens plus délicats, plus nobles que les petits soupers ou les galanteries du Parc-aux-Cerfs. Elle est devenue la protectrice des Arts. Elle se fait peindre par Boucher et par La Tour ; elle grave à l'eau-forte, collectionne des médailles et des pierres fines, construit des châteaux ; elle se fait musicienne, actrice, danseuse. Son nom restera toujours attaché à un style, à des nuances, ou plutôt

à des accords de nuances, aux gracieux mariages des bleus tendres, des roses pâles, des verts légers. Curieuse de nouveautés, elle attire chez son médecin Quesnay les Économistes dont il est le chef. Elle voudrait attirer les philosophes, pensionner Rousseau, qui refuse. C'est elle qui introduit au Château l'Encyclopédie interdite, qui essaie d'y intéresser le Roi...

Petite bourgeoise, parvenue de génie, premier ministre en falbalas, son esprit solide et lucide mène son corps fragile ; elle inaugure le premier règne de la Femme qui n'est pas seulement, qui n'est pas même la Dame, — la Femme partie de bas, arrivée au sommet par la seule puissance de la grâce et de l'habileté... Et puis, le 15 *avril* 1764, *la duchesse de Praslin voit, d'une fenêtre de Versailles, deux hommes emporter sur une civière un corps « couvert d'un drap si succinct que la forme de la tête, des seins, des jambes et du ventre se prononçait parfaitement ». C'était le cadavre de Mme de Pompadour qu'on ramenait à son hôtel, l'usage ne permettant point qu'un mort séjournât au Château.*

Et le jour des obsèques, sous la pluie battante, le Roi, seul avec Champlost, son valet de chambre,

dans le cabinet intime, fait ouvrir la porte-fenêtre et se met au balcon, tête nue. Il suit des yeux le cortège qui s'éloigne, puis rentre, tout en pleurs et dit : « Voilà les seuls devoirs que j'aie pu lui rendre. »

Les mémoires de Mme du Hausset s'arrêtent bien avant ces scènes, dénouement lugubre d'une vie qui paraissait brillante et qui eut tant de maux cachés, d'amertumes, de détresses morales. « Combat perpétuel », a dit la Marquise. Certes, l'apparence seule fut de joie et de volupté.

Mais le caprice des rois et le bonheur des femmes n'habitent pas les mêmes maisons.

MADAME DE POMPADOUR

CHAPITRE PREMIER

La petite cachette.
Le Roi viole le secret de la poste.
Le confident viole le secret du Roi.
Les « demoiselles » et l'argot de Sa Majesté.
Le songe du docteur.

Une de mes amies de couvent, qui s'est mariée avantageusement à Paris et qui jouit de la réputation de femme d'esprit, m'a souvent priée d'écrire ce que je savais journellement. Et, pour lui faire plaisir, j'avais fait de petites notes, en trois ou quatre lignes chacune, pour me rappeler un jour les faits intéressants, comme *Le Roi assassiné, Départ ordonné par le Roi à Madame, M. de Machault ingrat*, etc. Je promettais toujours à mon amie de mettre tout cela en récit.

Elle me parla des *Souvenirs* de Mme de Caylus, qui cependant n'étaient pas encore imprimés, et me pressa tant de

faire un pareil ouvrage que, profitant de quelques moments de loisir, j'ai écrit ceci, que je compte lui donner pour y mettre de l'ordre et du style.

J'ai été longtemps auprès de Mme de Pompadour ; ma naissance me faisait traiter avec un peu de distinction par elle et par des personnes considérables qui me prirent en affection. J'étais devenue en peu de temps l'amie du Dr Quesnay, qui venait souvent passer deux ou trois heures avec moi. Il recevait chez lui des personnes de tous les partis, mais en petit nombre, et qui toutes avaient une grande confiance en lui. On y parlait très hardiment de tout ; et, ce qui fait leur éloge et le sien, jamais on n'a rien répété

Mme la comtesse D*** venait me voir aussi ; c'était une personne vive et franche, et aimée de Madame. La famille de Baschi me faisait sa cour. (Mme de Baschi était la sœur de M. Le Normant d'Étioles, mari de la Marquise.) M. de Marigny avait reçu quelques services de moi, dans les querelles assez fréquentes du frère et de la sœur ; et il avait pris de l'amitié pour moi. Le Roi avait l'habitude de me voir ; un accident, que je rapporterai, l'avait rendu familier avec moi. Il ne se gênait point pour parler, quand j'entrais dans la chambre de Madame. Pendant les maladies de Madame, je ne quittais presque pas sa chambre ; je passais les nuits auprès d'elle.

Quelquefois, mais rarement, j'ai voyagé dans sa voiture avec le Dr Quesnay à qui elle ne disait pas quatre paroles, quoique ce fût un homme d'un grand esprit. Madame, quand j'étais seule avec elle, me parlait de plusieurs choses qui l'affectaient ; elle me disait :

« *Le Roi et moi comptons si fort sur vous, que nous vous*

regardons comme un chat, un chien, et nous allons notre train pour causer. »

Il y avait un petit endroit, près de la chambre de Madame, qui a été depuis changé, où elle savait que je me tenais, quand j'étais seule ; de là j'entendais ce qui se disait, pour peu qu'on élevât la voix. Mais lorsque le Roi avait à lui parler particulièrement, ou à quelque ministre, il passait avec elle dans un cabinet à côté de la chambre ; et elle aussi, pour ses affaires secrètes avec les ministres ou autres personnages importants, tels que le lieutenant de police, l'intendant des postes, etc. Toutes ces circonstances m'ont mise à portée de savoir beaucoup de choses, et un grand nombre aussi que la probité ne me permet ni d'écrire, ni de raconter.

J'ai écrit, la plupart du temps, sans ordre de date, et un fait en précède d'autres qui l'ont précédé.

Madame a eu de l'amitié pour trois ministres : le premier, M. de Machault, à qui elle avait l'obligation d'avoir fait régler son traitement et payer ses dettes. Elle lui fit donner les sceaux, et il resta le premier dans son affection jusqu'à l'assassinat du Roi.

Beaucoup de gens ont prétendu qu'on ne devait pas imputer à mauvaise intention sa conduite en cette occasion; qu'il avait cru devoir obéir au Roi, sans rien mettre du sien, et que ses manières froides le faisaient souvent soupçonner d'une indifférence qui n'était pas dans son cœur. Madame le vit sous l'aspect d'un ami infidèle ; il faudrait entendre les deux. Peut-être, sans l'abbé de Bernis, M. de Machault serait-il resté.

Le second ministre que Madame affectionna, fut l'abbé

de Bernis ; elle s'en dégoûta bien vite, lorsque l'abbé parut avoir perdu la tête.

Il en donna une preuve assez singulière, la surveille de son renvoi. Il avait prié plusieurs personnes considérables à un nombreux festin, qui devait avoir lieu le même jour qu'il reçut sa lettre d'exil, et il avait mis dans les billets d'invitation : *M. le comte de Lusace en sera.* C'était le frère de Mme la Dauphine, et cette phrase fut avec raison trouvée impertinente. Le Roi dit fort bien à cette occasion : *Lambert et Molière en seront.*

Elle ne parla presque jamais du cardinal depuis son départ de la Cour. Il était ridicule, mais il était bonhomme. Mme Infante, fille aînée de Louis XV, était morte peu de temps auparavant, et, par parenthèse, réunissant tant de maladies putrides et malignes que ceux qui l'ensevelirent et des capucins qu'on fit venir pour la porter ne pouvaient soutenir l'infection. Ses papiers n'avaient pas paru plus purs aux yeux du Roi. Il vit que l'abbé de Bernis était en intrigue avec elle — (il était son amant, disait-on) — et qu'on l'avait joué pour le chapeau de cardinal, qu'elle lui avait fait accorder en abusant de son nom.

Le Roi avait été si indigné qu'il pensa lui refuser la barette, et il la lui remit comme on jette un os à un chien.

M. l'abbé de Bernis avait toujours eu l'air d'un protégé chez Madame. Elle l'avait vu dans la misère, exactement; il n'en fut pas de même de M. de Choiseul ; sa naissance, son ton, ses manières le faisaient considérer, et il avait su gagner les bonnes grâces de Madame bien plus que tout autre. Elle le regardait comme un des plus grands seigneurs de la Cour, le plus grand ministre, et l'homme le plus aimable

Cliché Grandon.

LOUISE-ÉLISABETH DE FRANCE, MADAME INFANTE

Fille aînée de Louis XV, née en 1727, mariée en 1739, à don Philippe, Infant de Parme, veuve en 1750.

M. de Choiseul avait une sœur et une femme qu'il avait introduites chez Madame, et qui l'entretenaient dans ces bons sentiments pour lui. Elle ne vit plus que par ses yeux, depuis que ce ministre fut en place ; il savait amuser Madame, et il avait des manières très aimables pour les femmes.

Il y avait deux personnes, le lieutenant de police et l'intendant des postes, qui avaient grande part à la confiance de Madame ; mais ce dernier était devenu moins nécessaire, parce que le Roi avait fait communiquer à M. de Choiseul le secret de la poste, c'est-à-dire l'extrait des lettres qu'on ouvrait ; ce que n'avait pas eu M. d'Argenson, malgré toute sa faveur. J'ai entendu dire que M. de Choiseul en abusait, et racontait à ses amis les histoires plaisantes, les intrigues amoureuses que contenaient souvent les lettres qu'on décachetait.

La méthode, à ce que j'ai entendu dire, était fort simple. Six ou sept commis de l'hôtel des postes triaient les lettres qu'il leur était prescrit de décacheter, et prenaient l'empreinte du cachet avec une boule de mercure ; ensuite, on mettait la lettre, du côté du cachet, sur un gobelet d'eau chaude qui faisait fondre la cire sans rien gâter ; on l'ouvrait, on en faisait l'extrait, et ensuite on la recachetait au moyen de l'empreinte. Voilà comment j'ai entendu raconter la chose.

L'intendant des postes apportait les extraits au Roi, le dimanche. On le voyait entrer et passer comme les ministres, pour ce redoutable travail. Le Dr Quesnay, plusieurs fois devant moi, s'est mis en fureur, sur cet *infâme* ministère, comme il l'appelait, et à tel point que l'écume lui venait à la bouche.

« Je ne dînerais pas plus volontiers avec l'intendant des postes qu'avec le bourreau », disait le docteur.

Il faut convenir que, dans l'appartement de la maîtresse du Roi, il est étonnant d'entendre de pareils propos ; et cela a duré vingt ans, sans qu'on en ait parlé.

« C'était la probité qui parlait avec vivacité, disait M. de Marigny, et non l'humeur ou la malveillance qui s'exhalait. »

M. le duc de Gontaut était beau-frère et ami de M. de Choiseul, et il ne quittait pas Madame. La sœur de M. de Choiseul, Mme de Gramont, et sa femme étaient également assidues auprès d'elle. Qu'on juge d'après cela de l'ascendant de M. de Choiseul que personne n'aurait osé attaquer.

Cependant le hasard me fit découvrir une correspondance secrète du Roi avec un particulier des plus obscurs. Cet homme, qui avait un emploi de cinq à six mille livres aux fermes générales, était parent d'une demoiselle du *Parc-aux-Cerfs*, qui l'avait recommandé au Roi. Il s'était lié aussi avec le comte de Broglie dans qui le Roi se confiait. Mais, las de voir que sa correspondance ne lui valait point d'avancement, il prit le parti de m'écrire et de me demander un rendez-vous, auquel je consentis, après en avoir instruit Madame.

Cet homme dit avec un ton de franchise, après beaucoup de préambules, de politesses et de flatteries pour moi :

« Pouvez-vous me donner votre parole et celle de Mme de Pompadour qu'il ne sera point parlé au Roi, par elle, de ce que je vais vous dire?

— Je crois pouvoir vous assurer, lui dis-je, qu'en demandant cette condition à Madame, si cela n'est pas contraire au service du Roi, elle la tiendra. »

Il me donna sa parole que cela n'aurait aucun inconvénient, et alors je l'écoutai. Il me montra divers mémoires contre M. de Choiseul, qu'il consentit à me remettre, et il me révéla plusieurs circonstances relatives aux secrètes fonctions du comte de Broglie, mais qui portaient plutôt à conjecturer qu'à être assuré du rôle qu'il jouait auprès du Roi.

« Je demande, dit-il, que Mme la Marquise me fasse donner une place de receveur général des finances; je l'instruirai de ce que je manderai au Roi ; j'écrirai d'après ses instructions et lui remettrai les réponses. »

Respectant ce qui venait du Roi, je ne me chargeai que des mémoires. Madame m'ayant donné sa parole, suivant les conventions que j'avais faites, je lui révélai le tout. Elle remit les mémoires à M. de Choiseul qui les trouva bien malicieusement et bien habilement écrits.

Madame et M. le duc de Choiseul conférèrent longtemps ensemble sur ce qu'il fallait répondre à la personne ; et voici ce que je fus chargée de dire : « Qu'une place de receveur général était, pour le moment, trop considérable « et ferait trop sensation ; qu'il fallait se borner à une place « de quinze à vingt mille livres de produit ; qu'on ne prétendait point pénétrer dans les secrets du Roi et que sa « correspondance ne devait être communiquée à personne ; « qu'il n'en était pas de même des mémoires qui pouvaient « lui être remis, et qu'on lui saurait gré d'en faire part, « pour mettre à portée de parer des coups portés dans les « ténèbres, et dirigés par la haine et l'imposture. »

La réponse était honnête et courageuse, relativement au Roi, mais était propre à déjouer le comte de Broglie, en

faisant connaître à M. de Choiseul ses attaques et les armes dont il se servait. C'était le comte qui remettait à Sa Majesté des mémoires sur la guerre et sur la marine, tandis qu'Elle se réservait les affaires étrangères, qu'Elle traitait directement, disait-on.

M. de Choiseul fit recommander au contrôleur général, sans paraître, l'homme qui m'avait parlé. Il eut l'emploi convenu, en espéra un plus considérable, et me confia la correspondance du Roi, dont je lui dis que je ne parlerais pas à Madame, d'après ses intentions. Il envoya plusieurs mémoires à M. de Choiseul, adressés contre lui au Roi ; et cette communication le mit à portée de les réfuter victorieusement.

Le Roi se plaisait à avoir de petites correspondances particulières que Madame très souvent ignorait ; mais elle savait qu'il en avait, car il passait une partie de sa matinée à écrire à sa famille, au roi d'Espagne, quelquefois au cardinal de Tencin, à l'abbé de Broglie, et aussi à des gens obscurs.

« C'est avec des personnes comme cela, me dit-elle un jour, que le Roi sans doute apprend des termes dont je suis toute surprise. Par exemple, il m'a dit hier, en voyant passer un homme qui avait un vieil habit : « *Il a là un habit bien examiné.* »

« Il m'a dit, une autre fois, pour dire qu'une chose était vraisemblable : « *Il y a gros.* » C'est un dicton du peuple, à ce que l'on m'a dit, qui est comme : *Il y a gros à parier.* »

Je pris la liberté de dire à Madame :

« Mais ne seraient-ce pas plutôt des demoiselles qui lui apprennent ces belles choses? »

Elle me dit en riant :

« Vous avez raison, *il y a gros.* »

Le Roi, au reste, se servait de ces expressions avec intention, et en riant.

Le Roi savait assez d'anecdotes, et il se trouvait assez de gens pour lui en dire de mortifiantes pour l'amour-propre d'autrui. Un jour, à Choisy-le-Roi, il entra dans une pièce où l'on travaillait à un meuble brodé, pour voir où l'on en était. Ayant regardé à une fenêtre, il vit, au bout d'une grande allée, deux hommes en habit de Choisy (c'était le costume imposé par le Roi aux courtisans invités à ce château : justaucorps gris pour les hommes, robe de chambre noire pour les dames) :

« Qui sont ces deux seigneurs? »

Madame prit la lorgnette et dit :

« C'est le duc d'Aumont et ***.

— Ah ! fit le Roi, le grand-père du duc d'Aumont serait bien étonné, s'il pouvait voir son petit-fils bras dessus, bras dessous avec le petit-fils de son valet de chambre L***, en habit qu'on peut dire *à brevet.* »

Là-dessus, il raconta une grande histoire à Madame, qui prouvait la vérité de ce qu'il disait.

Le Roi sortit ensuite pour aller à la figuerie avec Madame et bientôt après entra Quesnay, suivi de M. de Marigny, frère de la Marquise. Je parlai avec mépris de quelqu'un qui aimait beaucoup l'argent. Le docteur, s'étant mis à rire, dit :

« J'ai fait un drôle de rêve, cette nuit. J'étais dans le pays des anciens Germains ; ma maison était vaste, et j'avais des tas de blé, des bestiaux, des chevaux en grand nombre,

et de grands tonneaux pleins de cervoise. Mais je souffrais d'un rhumatisme, et ne savais comment faire pour aller à cinquante lieues de là, à une fontaine dont l'eau me guérirait.

« Il me fallait passer chez un peuple étranger. Un enchanteur parut et me dit : « Je suis touché de ton embarras : « tiens, voilà un petit paquet de poudre de *prelinpinpin*. « Tous ceux à qui tu en donneras te logeront, te nourriront, « et te feront toutes sortes de politesses. »

« Je pris la poudre et le remerciai bien.

— Ah ! comme j'aimerais la poudre de *prelinpinpin*, dis-je au docteur. J'en voudrais avoir plein mon armoire !

— Eh bien ! dit le docteur, cette poudre, c'est l'argent que vous méprisez. Dites-moi, de tous ceux qui viennent ici, quel est celui qui fait le plus d'effet?

— Je n'en sais rien, lui dis-je.

— Eh bien ! c'est M. de Montmartel, qui vient quatre ou cinq fois l'an...

« Pourquoi est-il si considéré?

« Parce qu'il a des coffres pleins de poudre de *prelinpinpin* ! »

Il tira quelques louis de sa poche :

« Tout ce qui existe est renfermé dans ces petites pièces, qui peuvent vous conduire commodément au bout du monde. Tous les hommes obéissent à ceux qui ont cette poudre et s'empressent de les servir. C'est mépriser le bonheur, la liberté, les jouissances de tout genre, que mépriser l'argent ! »

Un cordon bleu passa sous les fenêtres, et je dis :

« Ce seigneur est bien plus content de son cordon que de mille et mille de vos pièces.

— Quand je demande au Roi une pension, reprit Quesnay, c'est comme si je disais : Donnez-moi un moyen d'avoir un meilleur dîner, d'avoir un habit bien chaud, une voiture pour me garantir de la pluie et me transporter sans fatigue.

« Mais celui qui lui demande ce beau ruban, s'il osait dire ce qu'il pense, dirait : J'ai de la vanité, et je voudrais bien, quand je passe, voir le peuple me regarder d'un œil bêtement admirateur, se ranger devant moi. Je voudrais bien, quand j'entre dans une chambre, produire un effet et fixer l'attention de gens qui se moqueront peut-être de moi, à mon départ. Je voudrais bien être appelé *Monseigneur* par la multitude...

« Tout cela n'est-il pas du vent? Ce ruban ne lui servira de rien, dans presque tous les pays ; il ne lui donne aucune puissance. Mais mes pièces me donnent partout les moyens de secourir les malheureux. Vive la toute-puissance de la poudre de *prelinpinpin* ! »

A ces derniers mots, on entendit rire aux éclats dans la pièce d'à côté, qui n'était séparée que par une portière.

La porte étant ouverte, le Roi entra avec Madame et M. de Gontaut. Il dit :

« Vive la poudre de *prelinpinpin* ! Docteur, pourriez-vous m'en procurer? »

Le Roi était entré et il lui avait pris fantaisie d'écouter ce que l'on disait. Madame fit de grandes amitiés au docteur, et le Roi, riant et parlant avec éloge de la poudre, sortit. Je m'en allai et le docteur aussi. Je me mis à écrire aussitôt cette conversation.

On me dit depuis que M. Quesnay était fort instruit de certaines choses qui ont rapport aux finances, et qu'il était un grand économiste ; mais je ne sais trop ce que c'est. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait beaucoup d'esprit ; il était fort gai et fort plaisant, et très habile médecin.

FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRE, CARDINAL DE BERNIS
(1715-1794)
Ministre des Affaires étrangères.

CHAPITRE II

L'évêque et la nourrice libertine.
La Marquise en chemise, la soubrette en jupon
et le Roi en pantoufles.
Les agaceries de la duchesse d'Orléans, au Palais-Royal.
La colère du Roi.

On fut longtemps occupé à la Cour de la maladie du petit duc de Bourgogne, dont on vantait beaucoup l'esprit. On cherchait la cause de cette maladie, et la méchanceté alla jusqu'à faire soupçonner sa nourrice, qui était fort bien établie à Versailles, de lui avoir communiqué une vilaine maladie.

Le Roi montrait à Madame les informations qu'il avait fait prendre, dans sa province, sur sa conduite. Un sot évêque s'avisa de dire qu'elle avait été fort libertine, dans sa jeunesse. La pauvre nourrice en fut instruite et demanda qu'on le fît s'expliquer.

L'évêque répondit qu'elle avait été plusieurs fois au bal dans sa ville, et qu'elle avait la gorge découverte. C'était, pour ce pauvre homme, le comble du libertinage ! Le Roi, qui avait été d'abord inquiet, ne put s'empêcher de dire : « *Quelle bête* ! »

Le duc, après avoir longtemps donné de l'inquiétude à la Cour, mourut. Rien ne fait plus d'effet, chez les princes, que

leurs égaux mourants. Tout le monde en est occupé ; mais aussi, dès qu'ils sont morts, personne n'en parle plus.

Le Roi parlait souvent de la mort, et aussi d'enterrements et de cimetières. Personne n'était né plus mélancolique.

Madame m'a dit, un jour, qu'il éprouvait une sensation pénible, lorsqu'il était forcé à rire et qu'il l'avait souvent priée de finir une histoire plaisante. Il souriait, et voilà tout.

En général, le Roi avait les idées les plus tristes sur la plupart des événements. Quand il arrivait un nouveau ministre, il disait :

« *Il a étalé sa marchandise comme un autre, et promet les plus belles choses du monde, dont rien n'aura lieu. Il ne connaît pas ce pays-ci, il verra...* »

Quand on lui parlait de projets pour renforcer la marine, il disait :

« *Voilà vingt fois que j'entends parler de ça. Jamais la France n'aura de marine, je crois.* »

C'est M. de Marigny qui m'a dit cela.

Je n'ai jamais vu Madame si joyeuse qu'à la prise de Mahon. Le Roi en était bien aise ; mais il ne pouvait *croire* au mérite de ses courtisans. Il regardait leurs succès comme l'effet du hasard. Il n'y eut, à ce qu'on m'a dit, que le maréchal de Saxe qui lui inspira une grande estime. Mais il ne l'avait guère vu dans ses Cabinets, ni figurer comme courtisan. M. d'Argenson chercha querelle à M. de Richelieu après sa victoire, pour son retour à Paris, afin de l'empêcher de venir jouir de son triomphe. Il voulut rejeter la chose sur Madame, qui en était enthousiasmée, et qui ne l'appelait que le *Minorquin.*

Le chevalier de Montaigu était menin de Monseigneur le Dauphin et fort aimé de lui, à cause de sa grande dévotion. Il tomba malade et on lui fit une opération qu'on appelle l'*empyème*, et qui consiste à faire une ouverture entre les côtes pour en faire sortir le pus. Elle fut faite, en apparence, assez heureusement ; mais le malade empirait et ne pouvait respirer. On ne concevait pas ce qui pouvait occasionner cet accident et retarder sa guérison. Il mourut presque entre les bras de Monseigneur le Dauphin, qui allait tous les jours chez lui.

La singularité de cette maladie détermina à l'ouvrir, et on trouva, dans sa poitrine, une partie de la seringue de plomb avec laquelle, suivant l'usage, on injectait des décoctions dans la partie qui avait été en suppuration. Le chirurgien ne s'était point vanté de sa négligence et le malade en fut la victime. Cet événement fit parler longtemps le Roi, qui l'a peut-être raconté trente fois, suivant sa coutume.

Mais ce qui fit encore parler davantage du chevalier de Montaigu, c'est une cassette trouvée auprès de son lit, et qui contenait des haires, des cilices et des martinets teints de sang. On parla beaucoup, un jour, à souper chez Madame, de cette dernière circonstance ; et il n'y avait personne parmi les convives qui fût tenté d'imiter le chevalier.

Huit ou dix jours après, on adressa au Roi, à Madame, aux Baschi et au duc d'Ayen, le conte que voici. Personne ne comprenait d'abord à quoi il pouvait se rapporter. Ce fut le duc d'Ayen qui, le premier, dit :

« Nous sommes bien bêtes ! c'est en moquerie des austérités du chevalier de Montaigu. »

Cela parut évident, et d'autant plus qu'on en adressa des

copies à Monseigneur le Dauphin, à Mme la Dauphine, à l'abbé de Saint-Cyr et au duc de Lavauguyon.

Ce dernier passait pour un faux dévot, et on avait ajouté :

« *Vous ne seriez pas assez dupe, mon cher duc, pour être fakir ; mais convenez que vous seriez avec plaisir un des bons moines qui mènent une si joyeuse vie.* »

On soupçonna le duc de Richelieu d'avoir fait faire le conte par quelqu'un de ses complaisants. Le Roi en fut fort scandalisé et donna ordre au lieutenant de police d'en rechercher l'auteur ; mais il n'y put parvenir, ou on ne voulut pas le divulguer.

Conte japonais.

A trois lieues de la capitale du Japon, il y a un temple célèbre par le concours des personnes de tout état, et de l'un et l'autre sexe, qui s'y rendent en foule pour adorer une idole qui passe pour faire des miracles. Des religieux, au nombre de trois cents, et qui font preuve d'une noblesse ancienne et illustre, desservent ce temple et présentent les offrandes qu'on y apporte, de toutes les provinces de l'empire, à l'idole.

Ils habitent dans un superbe et vaste bâtiment qui tient au temple, et qui est environné de jardins où l'art a été joint à la nature, pour en faire un séjour enchanté. J'obtins la permission de voir le temple et de me promener dans les jardins.

Un religieux d'un âge avancé, mais encore plein de vigueur et de vivacité, m'accompagna. Nous en vîmes plusieurs autres de tout âge qui s'y promenaient. Mais ce qui me surprit, ce fut d'en voir un grand nombre se livrer à des exercices agréables et folâtres avec des jeunes filles élégamment vêtues, écouter leurs chansons, ou chanter avec elles.

ABEL-FRANÇOIS POISSON, *frère de Madame de Pompadour.*

MARQUIS DE MARIGNY

Directeur général des Bâtiments du Roi

Le religieux qui m'accompagnait répondit avec bonté aux questions que je lui fis sur son ordre. Voici exactement ce qu'il m'a dit, à plusieurs reprises, et à mesure que je lui faisais des questions :

« Le dieu Faraki, que nous adorons, est ainsi nommé d'un mot qui veut dire *fabricateur*. C'est lui qui a fait tout ce que nous voyons, la terre, les astres, le soleil, etc. Il a donné à l'homme des sens qui sont autant de sources de plaisir, et nous croyons que la seule manière de reconnaître ses bienfaits est d'en user.

« Une telle opinion vous paraîtra sans doute bien plus conforme à la raison que celle de ces fakirs de l'Inde, qui passent leur vie à contrarier la nature, et qui se dévouent aux plus tristes privations et à des souffrances cruelles. Dès que le soleil paraît, nous nous rendons sur cette montagne que vous voyez, au bas de laquelle coule une rivière de l'eau la plus limpide, et qui fait différents circuits dans cette prairie émaillée des plus belles fleurs. Nous y cueillons les fleurs les plus odorantes, que nous allons porter sur l'autel, avec divers fruits que nous tenons de la bonté de Faraki.

« Ensuite, nous chantons ses louanges, et nous exécutons diverses danses qui expriment notre reconnaissance et toutes les jouissances que nous devons à ce dieu bienfaisant.

« La première de toutes est celle que procure l'amour, et nous exprimons notre ardeur à profiter de cet inestimable bienfait de Faraki. Sortis du temple, nous allons dans divers bosquets, où nous prenons un léger repas.

« Ensuite chacun s'occupe d'un travail qui n'a rien de pénible : les uns brodent, d'autres s'appliquent à la peinture, d'autres cultivent des fleurs ou des arbres fruitiers,

d'autres font de petits ouvrages au tour; et les produits de ces occupations sont vendus au peuple, qui les achète avec empressement. C'est un de nos revenus, et assez considérable.

« Notre matinée est ainsi consacrée à l'adoration du dieu et à l'exercice du sens de la vue, qui commence avec les premiers rayons du soleil. Le dîner est fait pour satisfaire le goût, et nous y joignons la jouissance de l'odorat. Les mets les plus savoureux nous sont servis dans des appartements jonchés de fleurs. La table en est ornée, et les meilleurs vins nous sont présentés dans des coupes de cristal.

« Quand nous avons glorifié le dieu par l'usage agréable du palais et de l'odorat, nous allons goûter, dans des bosquets d'orangers, de myrtes et de roses, un agréable sommeil qui dure deux heures. Pleins d'une nouvelle vigueur et de gaîté, nous retournons à nos occupations, afin d'entremêler le travail au plaisir, dont la continuité émousserait les sens. Après ce travail, nous retournons au temple remercier le dieu et lui offrir de l'encens.

« De là, nous allons dans la plus agréable partie du jardin, où se trouvent trois cents jeunes filles, qui forment des danses vives avec les plus jeunes de nos religieux, et les autres exécutent des danses graves, qui n'exigent ni force, ni agilité, et dont les pas ne font que répondre, par la cadence, aux sons des instruments. On cause, on rit avec ces aimables compagnes, vêtues d'une gaze légère, et dont les cheveux sont ornés de fleurs, et l'on s'empresse de leur offrir des sorbets exquis et différemment préparés.

« L'heure du souper étant arrivée, on se rend dans des appartements brillant de l'éclat de mille bougies préparées

avec l'ambre. Autour de trois immenses galeries où l'on soupe sont distribués des musiciens, dont les différents instruments portent la joie dans l'esprit et inspirent les plus douces émotions.

« Les jeunes filles sont assises à table avec nous, et, vers la fin du repas, elles chantent des chansons qui sont des hymnes en l'honneur du dieu qui nous a accordé ces sens qui répandent tant de charmes sur la vie, et qui contiennent la promesse d'en user avec une ardeur toujours nouvelle.

« Le repas fini, on recommence les danses, et, lorsque l'heure du repos est arrivée, on tire une espèce de loterie, où chacun est sûr d'un lot, qui est une jeune fille avec laquelle il passe la nuit. On les partage ainsi au hasard, afin d'éviter la jalousie et de prévenir les attachements exclusifs.

« C'est ainsi que finit la journée, pour faire place à une nuit de délices, qu'on sanctifie en goûtant le plus doux des plaisirs, que Faraki a si sagement attaché à la reproduction des êtres. Nous admirons en cela la sagesse et la bonté de Faraki, qui, ayant voulu assurer la population de l'univers, a donné aux deux sexes un attrait invincible l'un pour l'autre, qui les rapproche sans cesse.

« La fécondité est le but qu'il s'est proposé, et il enivre de délices ceux qui concourent à ses vues. Que dirait-on du favori d'un roi à qui il aurait donné une belle maison, des terres superbes, et qui se plairait à dégrader la maison, à la laisser tomber en ruines, et qui abandonnerait la culture des terres, qui, entre ses mains, deviendraient stériles et couvertes de ronces? Telle est la conduite des fakirs de l'Inde qui se condamnent aux plus tristes privations, aux plus cruelles souffrances ! N'est-ce pas insulter Faraki et lui dire : « Je

méprise vos bienfaits » ? N'est-ce pas le méconnaître et dire : « Vous êtes méchant et cruel, et je sais que je ne puis vous plaire qu'en vous offrant le spectacle de mes maux ? » On dit, ajouta-t-il, que vous avez dans vos contrées des fakirs non moins fous et non moins cruels pour eux-mêmes. »

Je pensai avec raison qu'il voulait parler des pères de la Trappe. Le récit du religieux me donna beaucoup à réfléchir, et j'admirais comment la raison pervertie fait enfanter d'étranges systèmes.

. . . . . .

M. le duc de la Vallière était un grand seigneur, fort riche. Il dit un jour au souper du Roi :

« Sa Majesté me fait la grâce de me traiter avec bonté ; je serais inconsolable d'être dans sa disgrâce. Mais si cela m'arrivait, je m'occuperais, pour me distraire, du soin de très belles terres que j'ai dans telle et telle province. »

Et là-dessus, il fit la description de deux ou trois châteaux superbes. Un mois peut-être après, au sujet de la disgrâce d'un ministre, il dit devant le Roi :

« J'espère que Votre Majesté me conservera ses bontés ; mais si j'avais le malheur de les perdre, je serais plus à plaindre qu'un autre, car je n'aurais pas d'asile où reposer ma tête. »

Tous ceux qui avaient entendu la description des beaux châteaux, se regardaient en riant. Et le Roi dit à Madame, qui était à table à côté de lui :

« *On a bien raison de dire qu'il faut qu'un menteur ait bonne mémoire.* »

Un événement qui me fit trembler, ainsi que Madame, me procura la familiarité du Roi. Au beau milieu de la nuit,

FRANÇOIS QUESNAY

(1694-1774)

Médecin de la Marquise de Pompadour, Chef de l'École des Physiocrates

Madame entra dans ma chambre, tout près de la sienne, en chemise, et se désespérant :

« Venez, me dit-elle, le Roi se meurt ! »

On peut juger de mon effroi. Je mis un jupon et je trouvai le Roi, dans son lit, haletant. Comment faire? C'était une indigestion. Nous lui jetâmes de l'eau ; il revint. Je lui fis avaler des gouttes d'Hoffman et il me dit :

« Ne faisons pas de bruit; allez seulement chez Quesnay, lui dire que c'est votre maîtresse qui se trouve mal ; et dites à ses gens de ne pas parler. »

Quesnay était logé tout à côté; il vint aussitôt et fut fort étonné de voir le Roi ainsi. Il lui tâta le pouls et dit :

« La crise est finie ; mais si le Roi avait soixante ans, cela aurait pu être sérieux. »

Il alla chercher chez lui quelque drogue ; il revint bientôt après, et se mit à inonder le Roi d'eau de senteur... J'ai oublié le remède que lui fit prendre le docteur Quesnay ; mais l'effet en fut merveilleux : il me sembla que c'était des *gouttes du général la Motte.*

Je réveillai une fille de garde-robe, pour faire du thé comme pour moi. Le Roi en prit trois tasses, mit sa robe de chambre, ses bas, et gagna son appartement, appuyé sur le docteur.

Quel spectacle que de nous voir tous les trois à moitié nus !

Madame passa le plus tôt possible une robe, ainsi que moi, et le Roi se changea dans ses rideaux, fermés très décemment. Il causa sur sa courte maladie et témoigna beaucoup de sensibilité pour les soins qu'on lui avait rendus. Plus d'une heure après, j'éprouvais encore la plus grande terreur, en songeant que le Roi pouvait mourir au milieu de nous.

Heureusement il revint tout de suite à lui, et personne ne s'aperçut, dans le domestique, de ce qui était arrivé. Je dis seulement à la fille de garde-robe de tout remettre en état, et elle crut que Madame avait été malade. Le lendemain, le Roi remit secrètement à Quesnay un petit billet pour Madame, où il disait :

« *Ma chère amie doit avoir eu grand'peur ; mais qu'elle se tranquillise ; je me porte bien, et le docteur vous le certifiera.* »

Le Roi, depuis ce moment, s'habitua à moi ; et, touché de l'attachement que je lui avais témoigné, il me faisait souvent des mines gracieuses, à sa manière, et de petits présents. Et toujours, au jour de l'an, il me donnait pour vingt louis environ de porcelaine. Il me voyait dans l'appartement, disait-il à Madame, comme on y voit un tableau ou une statue muette, et ne se gênait pas pour moi.

Combien de fois nous avons dit, Madame et moi :

« Mais, s'il fût mort, quel embarras ! Quel scandale ! »

Nous nous étions, au reste, mises en règle, à tout événement, en avertissant Quesnay :

« Car, dit Madame, il n'est pas seulement mon médecin, il est encore premier médecin ordinaire du Roi. C'est la seconde place de la Faculté. »

Il eut mille écus de pension, pour ses soins et son silence, et la promesse d'une place pour son fils. Le Roi me donna un acquit-patent, sur le trésor royal, de quatre mille francs, et Madame eut une très belle pendule et son portrait dans une tabatière.

Louis XV était fort triste naturellement ; il aimait toutes les choses qui rappelaient l'idée de la mort, en la craignant cependant beaucoup. En voici un exemple.

Madame se rendant à Crécy, un écuyer du Roi fit signe à son cocher d'arrêter et lui dit que la voiture de Sa Majesté était cassée, et que, sachant qu'elle n'était pas loin, il l'envoyait prier de l'attendre. Il arriva bientôt après et se mit dans la voiture de Madame, où étaient, je crois, Mme de Château-Renaud et Mme de Mirepoix.

Les seigneurs qui suivaient s'arrangèrent dans d'autres voitures. J'étais derrière, dans une chaise à deux, avec Gourbillon, valet de chambre de Madame. Nous fûmes étonnés quand, peu de temps après, le Roi fit arrêter la voiture ; celles qui suivaient s'arrêtèrent aussi. Louis XV appela un écuyer et lui dit :

« Vous voyez bien cette petite hauteur ; il y a des croix, et c'est certainement un cimetière... Allez-y, et voyez s'il y a quelque fosse nouvellement faite. »

L'écuyer galopa et s'y rendit. Ensuite, il revint dire au Roi :

« Il y en a trois, toutes fraîchement faites. »

Madame, à ce qu'elle m'a dit, détourna la tête avec horreur à ce récit ; la petite maréchale de Mirepoix dit gaîment :

« *En vérité, c'est à faire venir l'eau à la bouche.* »

Madame, le soir, en se déshabillant, nous en parla :

« Quel singulier plaisir, dit-elle, que de s'occuper de choses dont on devrait éloigner l'idée ; surtout quand on mène une vie aussi heureuse ! Mais Sa Majesté est comme cela ; Elle aime à parler de la mort, et Elle a dit, il y a quelques jours, à M. de Fontanieu, à qui il a pris, au lever du Roi, un saignement de nez :

« Prenez-y garde ! A votre âge, c'est un avant-coureur d'apoplexie. »

« Le pauvre homme est retourné chez lui tout effrayé et fort malade. »

Jamais je n'ai vu le Roi si troublé que lors de la maladie de Monseigneur le Dauphin (août 1752).

Les médecins étaient sans cesse chez Madame, où le Roi les interrogeait. Il y en avait un de Paris, fort original, appelé Pousse, qui lui dit une fois :

« Vous êtes un bon papa ; cela me fait plaisir. Mais vous savez que nous sommes tous vos enfants, et nous partageons votre chagrin. Au reste, ayez bon courage ; votre fils vous sera rendu. »

C'était un homme éclairé, franc, mais sans usages.

Mme la Dauphine passait les jours et les nuits au chevet de son mari, attaqué de la petite vérole. Pousse, qui ne connaissait pas la Cour, prit la princesse pour une mercenaire.

« Parbleu ! dit-il, voilà la meilleure garde que j'aie vue ! Comment vous appelle-t-on, ma bonne ? »

Jamais, peut-être, on n'a mieux fait l'éloge de la tendresse conjugale !...

Pendant la maladie de Monseigneur le Dauphin, tout le monde regardait M. le duc d'Orléans, qui était bien embarrassé de sa contenance. Il serait devenu l'héritier de la couronne, la Reine étant hors d'âge d'avoir des enfants.

Mme de *** me dit, un jour que je lui témoignais ma surprise de la grande douleur du Roi :

« Il serait au désespoir d'avoir, pour successeur désigné, un prince du sang. Il ne les aime pas ; il les regarde si loin de lui, qu'il en serait humilié

Effectivement, quand son fils fut rétabli, il dit :

« Le roi d'Espagne aurait eu beau jeu. »

En cela, l'on prétend qu'il avait raison et que c'était justice ; mais, que si le duc d'Orléans avait eu un parti, il aurait pu prétendre à la couronne.

C'est pour effacer cette idée qu'il donna à Saint-Cloud une fête superbe, quand le Dauphin fut rétabli. Madame dit à Mme de Brancas, en parlant de cette fête :

« Il veut faire oublier les châteaux en Espagne qu'il a faits ; mais, en Espagne, ils en faisaient de plus solides.

Le peuple ne témoigna pas tant de joie du rétablissement du Dauphin. Il le regardait comme un dévot qui ne faisait que chanter des psaumes, et il aimait le duc d'Orléans, qui vivait au milieu de la capitale, et qu'on appelait le *roi de Paris*.

C'était une injustice que ces sentiments ; et le Dauphin n'avait chanté des psaumes que pour imiter la voix d'un chantre de la Chapelle. Le peuple ne tarda pas à revenir de cette erreur et rendit justice à sa vertu.

Le duc d'Orléans était le plus assidu courtisan de Madame ; pour la duchesse, sa femme, elle la détestait. Il peut se faire qu'on lui prêtât des mots auxquels la duchesse d'Orléans n'avait jamais songé ; souvent, elle en disait qui étaient sanglants. Le Roi l'aurait exilée, s'il avait suivi ce que lui dictait son ressentiment. Mais il craignait l'éclat, et elle n'en serait devenue que plus insolente.

Le duc d'Orléans était, dans ce temps, d'une jalousie extrême envers le comte de Melfort. Le lieutenant de police ayant dit à Louis XV qu'il avait de fortes raisons de croire que le duc était déterminé à tout pour se défaire de cet amoureux, et qu'il croyait devoir le prévenir, pour être sur ses gardes, le Roi dit :

« Il n'oserait. Mais il y a quelque chose de mieux : qu'il la fasse surprendre, et il me trouvera disposé à faire enfermer sa maudite femme. Mais, quand il se sera défait de cet amant, il y en aura demain un autre ; et même, en ce moment, elle en a d'autres, tels que le chevalier Colbert et le comte de l'Aigle. »

Cependant Madame me dit que ces deux derniers n'étaient point avérés.

Il arriva en ce temps une aventure dont le lieutenant de police rendit compte au Roi. La duchesse d'Orléans s'était amusée un jour à agacer au Palais-Royal, à huit heures du soir, un jeune Hollandais qu'elle avait trouvé joli. Le jeune homme voulut aller vite en besogne, la prenant pour une fille, et elle en fut très choquée. Elle appela un suisse et se fit connaître. On arrêta l'étranger qui s'excusa, en disant qu'elle l'avait attaqué de propos très libres. Il fut relâché et le duc d'Orléans fit une sévère réprimande à sa femme.

Le Roi dit un jour à Madame devant moi (car il ne se gênait pas pour parler d'elle, tant il la haïssait) :

« Sa mère la connaissait bien ; car, avant son mariage, elle ne permettait pas qu'elle dît autre chose que *oui* et *non*.

« Savez-vous la plaisanterie qu'elle a faite sur la nomination de Moras (nommé ministre de la marine, le 14 février 1757) ? Elle lui a envoyé faire son compliment, et deux minutes après, elle a rappelé celui qu'elle envoyait, en disant, devant tout le monde : « *Avant de lui parler, demandez au suisse s'il est encore en place.* »

Madame n'était pas haineuse, et malgré les propos de Mme la duchesse d'Orléans, elle cherchait à excuser ses torts en conduite, et disait :

« Le plus grand nombre des femmes ont des amants ; et elle n'a pas tous ceux qu'on lui prête. Mais ses manières libres et ses discours, qui n'ont point de mesure, la décrient dans toute la France. »

CHAPITRE III

Le chocolat à triple vanille et le potage au céleri.
Aphrodisiaques et cantharides.
Louis XV sur le canapé. — Les petits chats.
Le collier d'émeraudes, prix de vertu.

Ma camarade est venue tout enchantée, il y a quelques jours, dans ma chambre, à la ville. Elle avait été chez M. de Chennevières, premier commis de la guerre, qui est en grande correspondance avec Voltaire, qu'elle regarde comme un dieu. Par parenthèse, elle fut indignée, ces jours-ci, en entendant un marchand d'estampes qui criait :

« *Voilà Voltaire, ce fameux Prussien !... Le voyez-vous avec son gros bonnet de peau d'ours, pour n'avoir pas froid !... A six sols, le fameux Prussien !* »

Je reviens à mon histoire. M. de Chennevières lui avait montré des lettres de Voltaire, et M. de Montmartel avait lu une épître *A sa bibliothèque*; elle est intitulée : *Les Charmes de l'étude*, et a obtenu le prix à l'Académie française.

M. Quesnay entra pour un petit moment ; elle lui répéta tout cela ; et, comme il n'avait pas l'air d'y prendre beaucoup de part, elle lui demanda s'il n'admirait pas les grands poètes.

« Comme de grands joueurs de bilboquets », répondit-il, avec ce ton qui rend plaisant tout ce qu'il dit. « J'ai cepen-

ÉTIENNE-FRANÇOIS DE CHOISEUL, DUC DE CHOISEUL-AMBOISE (1719-1785)
Lieutenant-général, ambassadeur à Rome, puis à Vienne (1759), ministre des Affaires étrangères (1758), de la Guerre (1761), de la Marine (1766).

dant fait des vers, ajouta-t-il, et je vais vous en dire. C'est sur un M. Rodot, intendant de la marine, qui se plaisait à dire du mal de la médecine et des médecins. Je fis ces vers pour venger Esculape et Hippocrate :

Antoine se médicina
En décriant la médecine,
Et de ses propres mains mina
Les fondements de sa machine.
Très rarement il opina
Sans humeur bizarre ou chagrine,
Et l'esprit qui le domina
Était affiché sur sa mine.

« Qu'en dites-vous ? » dit le docteur.

Ma camarade les trouva très jolis, et le docteur me les donna de sa main, en me priant de ne pas en laisser prendre des copies.

Madame plaisantait ma camarade sur son bel esprit ; mais elle avait de la confiance en elle quelquefois. Sachant qu'elle écrivait souvent, Madame lui disait :

« Vous faites quelque roman qui paraîtra un jour, ou bien *Le siècle de Louis XV*. Je me recommande à vous. »

Je n'ai point à me plaindre d'elle. Il m'importe peu qu'elle parle mieux que moi, de vers et de prose.

Elle ne m'a pas dit son véritable nom ; mais, un jour, je lui fis cette malice :

« Quelqu'un, lui dis-je, soutenait hier que la famille de Mme de Mar******** était plus considérée que celle de beaucoup de gentilshommes. Elle tient, dit-on, le premier rang à Cadix ; elle a des alliances très honorables. Et cependant elle

n'a pas cru s'avilir en servant chez Madame. Vous verrez, un jour, ses enfants ou ses neveux fermiers généraux, et donner leurs filles à des ducs. »

J'avais remarqué que Madame, depuis plusieurs jours, se faisait servir du chocolat à triple vanille et ambré à son déjeuner ; qu'elle mangeait des truffes et des potages au céleri. La trouvant fort échauffée, je lui fis, un jour, des représentations sur son régime, qu'elle eut l'air de ne pas écouter.

Alors je crus devoir en appeler à son amie la duchesse de Brancas, dame d'honneur de Mme la Dauphine :

« Je m'en suis aperçue, me dit-elle, et je vais lui en parler devant vous. »

Effectivement, après sa toilette, Mme de Brancas lui fit part de ses craintes pour sa santé :

« Je viens de m'en entretenir avec elle (en me montrant), dit la duchesse, et elle est de mon avis. »

Madame témoigna un peu d'humeur, et puis se mit à fondre en larmes. J'allai aussitôt faire fermer la porte, et revins écouter.

« Ma chère amie, dit Madame à Mme de Brancas, je suis troublée de la crainte de perdre le cœur du Roi, en cessant de lui plaire. Les hommes mettent, comme vous pouvez le savoir, beaucoup de prix à certaines choses, et j'ai le malheur d'être d'un tempérament très froid. J'ai imaginé de prendre un régime un peu échauffant, pour réparer ce défaut.... Et, depuis deux jours, cet élixir, ajouta-t-elle, me fait assez de bien ou, du moins, j'ai cru m'en apercevoir. »

La duchesse de Brancas saisit le flacon d'élixir qui était sur la toilette et après l'avoir senti :

« Fi ! » dit-elle, et elle le jeta dans la cheminée.

Madame la gronda et dit :

« Je n'aime pas à être traitée comme une enfant. »

Elle pleura encore et dit :

« Vous ne savez pas ce qui m'est arrivé, il y a huit jours ?... Le Roi, sous prétexte qu'il faisait chaud, s'est mis sur mon canapé et y a passé la moitié de la nuit. Il se dégoûtera de moi et en prendra une autre.

— Vous ne l'éviterez pas, répondit Mme de Brancas, en suivant votre régime, et ce régime vous tuera. Rendez au Roi votre société précieuse de plus en plus par votre douceur ; ne le repoussez pas dans d'autres moments, et laissez faire le temps. Les chaînes de l'habitude vous l'attacheront pour toujours. »

Ces dames s'embrassèrent. Madame recommanda le secret à la duchesse de Brancas et le régime fut abandonné.

Peu de temps après, elle me dit :

« Le Maître est plus content de moi ; et c'est depuis que j'ai parlé à Quesnay, sans lui tout dire. Il m'a dit que pour avoir ce que je désire, il fallait avoir soin de se bien porter, tâcher de bien digérer, et faire de l'exercice pour y parvenir. Je crois que le docteur a raison ; je me sens tout autre... J'adore cet homme-là (le Roi) ; je voudrais lui être agréable... Mais, hélas ! quelquefois il me trouve une macreuse... Je sacrifierais ma vie pour lui plaire. »

Un jour, le Roi entra tout échauffé. Je me retirai ; mais j'écoutai dans mon poste :

« Qu'avez-vous ? lui dit Madame.

— Ces grandes robes (le Parlement) et le clergé, répondit-il, sont aux couteaux tirés ; ils me désolent par leurs

querelles. Mais je déteste bien plus les grandes robes. Mon clergé, au fond, m'est attaché et fidèle ; les autres voudraient me mettre en tutelle.

— La fermeté, dit Madame, peut seule les réduire.

— Robert de Saint-Vincent est un boute-feu que je voudrais pouvoir exiler ; mais ce serait un train terrible !... D'un autre côté, l'archevêque est une tête de fer qui cherche querelle. Heureusement qu'il y en a quelques-uns dans le Parlement sur qui je peux compter, et qui font semblant d'être bien méchants, mais qui savent se radoucir à propos. Il m'en coûte quelques abbayes, quelques pensions secrètes. Il y a un certain V*** qui me sert assez bien, tout en paraissant un enragé.

— J'en sais des nouvelles, Sire, dit Madame. Il m'a écrit hier, prétendant avoir avec moi une parenté ; et il m'a demandé un rendez-vous.

— Eh bien, voyez-le et laissez-le venir. Ce sera un prétexte pour lui accorder quelque chose, s'il se conduit bien. »

M. de Gontaut entra et, voyant qu'on parlait sérieusement, ne dit rien.

Le Roi se promenait, agité ; puis, tout d'un coup, il dit :

« Le Régent a eu bien tort de leur rendre le droit de faire des remontrances !... Ils finiront par perdre l'État.

— Ah ! Sire, dit M. de Gontaut, il est bien fort pour que de petits robins puissent l'ébranler.

— Vous ne savez pas ce qu'ils font et ce qu'ils peuvent, dit le Roi ; c'est une assemblée de républicains... En voilà au reste assez ; les choses, comme elles sont, dureront autant que moi. Causez-en un peu, dimanche, Madame, avec M. Berryer. »

PAULINE DE CHOISEUL-STAINVILLE, DUCHESSE DE GRAMMONT

Née à Lunéville en 1750, morte sur l'échafaud, à Paris, le 17 avril 1794

Mme d'Amblimont et Mme d'Esparbès entrèrent.

« Ah ! voilà mes petits chats, dit Madame. Tout ce qui nous occupe est du grec pour elles. Mais leur gaîté me rend le calme et me permet de reprendre ensuite les choses sérieuses. Vous avez la chasse, Sire, qui vous distrait, et elles m'en tiennent lieu. »

Le Roi se mit alors à parler de la chasse de la journée et de Lansmatte, son écuyer, homme d'une brusquerie originale et piquante. Il fallait laisser parler le Roi sur ces sujets, et quelquefois entendre trois ou quatre fois la même histoire, suivant qu'il arrivait d'autres personnes. Jamais Madame ne témoignait d'ennui. Elle l'engageait même quelquefois à recommencer.

Un jour, je dis à Madame :

« Il me semble que Madame a un redoublement d'amitié pour Mme la comtesse d'Amblimont.

— Il est bien fondé, me dit-elle. C'est une personne unique peut-être par sa fidélité à ses amis et par son honnêteté... Écoute, et n'en parle pas à qui que ce soit : il y a quatre jours que, passant pour aller à table, le Roi s'est approché d'elle, en faisant semblant de la chatouiller ; et il lui a voulu remettre une petite lettre.

« D'Amblimont, faisant la folle, a mis aussitôt les mains derrière son dos... et le Roi a été obligé de ramasser le billet, qui était tombé à terre. Gontaut a vu seul tout cela, et, après souper, s'étant approché de la petite comtesse, lui a dit : « Vous êtes une bonne amie.

— J'ai fait ce que je devais, » a-t-elle répondu ; et, à ces mots, elle a mis son doigt sur sa bouche pour lui recommander le silence.

« Le duc m'a fait part sur-le-champ de ce trait d'amitié de la petite héroïne, qui ne m'en a pas parlé. »

J'admirai la vertu de la petite comtesse d'Amblimont et Madame me dit :

« Elle est étourdie, *hurlubrelu*, mais elle a plus d'esprit et d'âme que les prudes et les dévotes. D'Esparbès n'en ferait pas autant ; peut-être elle irait au-devant... Le Maître a paru déconcerté, mais il lui fait toujours des agaceries.

— Madame sans doute, lui dis-je, reconnaîtra une action aussi belle.

« N'en doutez pas, dit-elle, mais je ne veux pas qu'elle croie que j'en suis instruite. »

Le Roi, soit par une suite de son goût, soit par la suggestion de Madame, entra, un matin, à Choisy, chez Mme d'Amblimont et lui passa lui-même au cou un collier d'émeraudes et de diamants de soixante mille livres. Cela vint bien longtemps après ce que j'ai raconté.

... Il y avait une grande ottomane dans une petite pièce, auprès de la chambre de Madame, où je me tenais souvent. Un soir, vers minuit, il entra une chauve-souris dans l'appartement où tout le monde était. Aussitôt le Roi dit :

« Où est le général Crillon ? (Il était sorti pour le moment.) C'est le général contre les chauves-souris ! »

Cela donna lieu à répéter : *Où étais-tu, Crillon* !

Et aussitôt, il entra, et on lui dit que l'ennemi était là. Il se mit en veste, l'épée à la main, et poursuivit la chauve-souris, qui entra dans le cabinet où j'étais profondément endormie. Je m'éveillai en sursaut, au bruit ; et je vis le Roi près de moi, et toute sa société. Je sautai vite au bas de l'ottomane, et ce fut l'amusement de toute la soirée.

M. de Crillon était un très brave homme, très aimable; mais il avait le tort de se livrer à faire des facéties, qui partaient plutôt de sa gaîté naturelle que de bassesse de caractère. Il n'en était pas de même d'un très grand seigneur, chevalier de la Toison d'Or, que Madame aperçut un jour donnant et serrant la main à Gourbillon, son valet de chambre.

Comme c'était l'homme de la Cour le plus vain, Madame ne put s'empêcher de le dire au Roi; et, comme il n'avait ni charge ni emploi à la Cour, Sa Majesté, depuis ce moment, ne le nommait presque jamais pour souper dans ses petits Cabinets.

...J'avais une parente à Saint-Cyr, qui se maria. Elle était au désespoir d'avoir une de ses parentes femme de chambre de Madame, et souvent elle me faisait des scènes très mortifiantes pour moi. Madame le sut par Colin, son intendant, ancien procureur au Châtelet, qu'elle avait mis à la tête de ses affaires et qu'elle fit décorer de la croix de Saint-Louis, par une charge dans l'Ordre.

Elle en parla au Roi :

« Je ne m'étonne pas, dit-il, voilà comme sont les bégueules de Saint-Cyr. Mme de Maintenon s'est bien trompée, avec d'excellentes intentions. Ces filles sont élevées de manière qu'il faudrait de toutes en faire des dames du palais; sans quoi, elles sont malheureuses et impertinentes. »

Quelque temps après, cette parente se trouva chez moi, avec Colin, qui la connaissait, sans en être connu. Il se mit à dire :

« Savez-vous que le prince de Chimay a fait une scène au chevalier d'Hénin, de ce qu'il est écuyer de Mme la marquise de Pompadour? »

Ma parente, à ces mots, ouvrit de grands yeux :

« N'a-t-il pas raison? dit-elle.

— Je n'entre pas là-dedans, répliqua Colin ; mais voici ce qu'il a dit : « Si vous n'étiez qu'un simple gentilhomme, et « pauvre, je ne blâmerais pas cela ; et il s'en trouvera cinq « cents pour disputer la place, comme des demoiselles « pour être auprès de votre maîtresse. Mais songez que vos « parents sont princes de l'Empire et que vous portez leur « nom. »

— Quoi ! Monsieur, s'écria ma parente, l'écuyer de Mme la Marquise est d'une maison de princes?

— De la maison de Chimay, et ils prennent le nom d'Alsace, témoin le cardinal de ce nom. »

Colin sortit enchanté de ce qu'il avait raconté.

« Je ne reviens pas, me dit ma parente, de ce que je viens d'entendre.

— Cela est cependant bien vrai, ma cousine. Vous pouvez voir le chevalier d'Hénin porter le mantelet de Madame sur le bras, suivre à pied sa chaise pour lui mettre le mantelet sur les épaules, en sortant de sa chaise, et ensuite attendre dans l'antichambre sa sortie, s'il n'y a pas d'autre pièce. »

Depuis ce temps ma cousine me laissa tranquille ; elle eut même recours à moi pour faire donner une compagnie de cavalerie à son mari, qui eut bien de la peine à venir me remercier. Sa femme voulait qu'il remerciât Madame ; mais la crainte que la Marquise ne lui dît que c'était à la considération de sa cousine la femme de chambre qu'il commandait une cinquantaine de chevaux l'en empêcha.

C'était, au reste, une chose bien surprenante qu'un homme

MARC-PIERRE DE VOYER DE PAULMY, COMTE D'ARGENSON

(1696-1764)

Musée de la Guerre (1745-1757)

de la maison de Chimay fût au service de quelque dame que ce fût ; et le commandeur d'Alsace revint de Malte exprès pour le faire sortir de chez Madame. Il lui fit assigner cent louis de pension par sa famille et Madame lui fit accorder une compagnie de cavalerie.

Le chevalier d'Hénin avait été page du maréchal de Luxembourg, et l'on ne conçoit pas qu'il ait ainsi placé un homme qui était véritablement son parent, parce que toutes les grandes maisons se tiennent. — M. de Machault, garde des sceaux, avait dans le même temps un écuyer chevalier de Saint-Louis et gentilhomme, le chevalier de Puibusc, qui portait son portefeuille et marchait à côté de sa chaise.

CHAPITRE IV

Un parrain pour douze francs.
Les couches de l'ingénue, le baptême de Cythère.
La mère-abbesse du Parc-aux-Cerfs.
La tontine des bâtards royaux.
Le seigneur polonais, le cordon bleu du Roi.

Soit ambition, soit tendresse, Madame avait pour sa fille Alexandrine, née de son mariage avec M. Le Normant d'Étioles, une affection qui paraissait venir du plus profond de son cœur. Elle était élevée en princesse, et on ne l'appelait, comme les personnes de cette élévation, que par son nom de baptême.

Les plus grands de la Cour songeaient à cette alliance. Mais Madame avait un projet qui était peut-être fort sensé. Le Roi avait eu de Mme de Vintimille un fils qui lui ressemblait, et de figure, et de gestes, et de manières. Il s'appelait le comte du Luc. Madame le fit venir à Bellevue ; et ce fut Colin, son intendant, qui fut chargé de trouver quelque moyen pour engager son gouverneur à l'y conduire. Ils goûtèrent chez le suisse ; et Madame, se promenant, eut l'air de le trouver par hasard.

Elle demanda le nom de l'enfant et admira sa beauté.

Sa fille arriva au même instant, et Madame les conduisit dans une figuerie, où elle savait que le Roi devait venir. Il s'y rendit, et demanda quel était le nom de cet enfant. On le lu

dit, et le Roi, en l'entendant, eut l'air embarrassé. Et Madame dit, le montrant ainsi que sa fille :

« Ce serait un beau couple. »

Le Roi s'amusa avec la demoiselle, sans avoir l'air de faire attention au garçon, qui, mangeant des figues et de la brioche qu'on avait apportées de chez le suisse, eut des attitudes et fit des gestes si semblables à ceux du Roi, que Madame en resta dans une surprise extrême.

« Ah ! dit-elle, Sire, voyez...

— Hé quoi? dit-il.

— Rien, dit Madame, si ce n'est qu'on croit voir son père.

— Je ne savais pas, dit en souriant le Roi, que vous connaissiez le comte du Luc si particulièrement.

— Vous devriez l'embrasser, dit-elle, car il est fort joli.

— Je commencerai donc par la demoiselle, » dit le Roi.

Et il les embrassa très froidement et avec un air contraint.

J'étais présente, ayant joint la gouvernante de Mademoiselle.

Je dis, le soir, à Madame, que le Maître n'avait pas paru fort vif dans ses embrassements.

« Il est comme cela, dit-elle ; mais n'est-ce pas que ces deux enfants ont l'air faits l'un pour l'autre? Si c'était Louis XIV, il ferait du jeune enfant un duc du Maine. Je n'en demande pas tant : une charge et un brevet de duc pour son fils, c'est bien peu... Et c'est à cause que c'est son fils, que je le préfère, ma bonne, à tous les petits ducs de la Cour. Mes petits-enfants participeraient en ressemblance au grand-père et à la grand'mère, et ce mélange, que j'ai l'espoir de voir, ferait mon bonheur un jour. » Les larmes lui vinrent aux yeux en disant ces paroles.

Hélas ! hélas !... Six mois s'écoulèrent, et sa fille chérie, l'espoir de ses vieux jours, l'objet de ses vœux les plus grands, mourut presque subitement !

Madame en fut inconsolable, et je dois cette justice à M. de Marigny, son frère, qu'il en eut la plus vive douleur. La demoiselle était belle comme un ange, appelée à la plus haute fortune, et j'ai toujours pensé qu'il avait le projet d'épouser sa nièce. Un brevet de duc lui aurait donné le rang, et cela, joint à sa charge et aux richesses de la mère, en aurait fait un grand seigneur. L'âge n'était pas assez distant pour faire un grand obstacle.

On ne manqua pas de dire que la jeune personne avait été empoisonnée ; mais les morts imprévues de personnes qui fixent l'attention publique font toujours naître ces bruits. Le Roi marqua de la sensibilité, mais plus au chagrin de Madame, qu'à la perte elle-même, quoiqu'il eût bien des fois caressé cette enfant et l'eût comblée de présents.

Je dois encore à la justice de dire que M. de Marigny, héritier de toute la fortune de Madame depuis cette mort, était désolé toutes les fois qu'elle était malade. Madame commença, bientôt après, à faire des projets pour l'établissement de son frère. Il fut question des demoiselles de la plus haute naissance, et peut-être l'eût-on fait duc. Mais il avait une manière de penser qui l'éloignait du mariage et de l'ambition.

Dix fois il aurait pu être ministre, et n'y pensa jamais.

« C'est un homme, me disait un jour Quesnay, bien peu connu. Personne ne parle de son esprit et de ses connaissances, ni de ce qu'il fait pour les arts. Aucun, depuis Colbert, n'a fait autant dans sa place. Il est d'ailleurs fort

honnête homme ; mais on ne veut le voir que comme frère de la favorite. Et, parce qu'il est gros, on le croit lourd et épais d'esprit. »

Ce qu'il disait était très vrai. M. de Marigny avait voyagé avec d'habiles artistes en Italie, et avait acquis du goût et beaucoup plus d'instruction que n'en avait eu aucun de ses prédécesseurs. Quant à son air épais, il ne l'avait que depuis quelque temps qu'il était trop engraissé ; et sa figure, auparavant, était charmante.

Il avait été aussi beau que sa sœur était belle. Il ne faisait sa cour à personne, n'avait aucune vanité, et il se bornait à des sociétés où il était à son aise. Il devint un peu plus répandu, lorsque le Roi l'eut fait monter dans ses carrosses, croyant qu'il était alors de son devoir de se montrer parmi les courtisans.

Madame me fit appeler un jour et entrer dans son cabinet où était le Roi, qui se promenait d'un air sérieux.

« Il faut, me dit-elle, que vous alliez passer quelques jours à l'avenue de Saint-Cloud, dans une maison où je vous ferai conduire. Vous trouverez là une jeune personne prête à accoucher. »

Le Roi ne disait rien.

« Vous serez la maîtresse de la maison, et présiderez, comme une déesse de la Fable, à l'accouchement. On a besoin de vous pour que tout se passe suivant la volonté du Roi, et secrètement. Vous assisterez au baptême et indiquerez les noms du père et de la mère. »

Le Roi se mit à rire et dit :

« Le père est un très honnête homme. »

Madame ajouta :

« Aimé de tout le monde, et adoré de tous ceux qui le connaissent. »

Madame s'avança vers une petite armoire et en tira une petite boîte qu'elle ouvrit. Elle en sortit une aigrette de diamants, en disant au Roi :

« Je n'ai pas voulu, et pour cause, qu'elle fût plus belle.

— Elle l'est encore trop. »

Et il embrassa Madame, en disant :

« Que vous êtes bonne ! »

Elle pleura d'attendrissement, et, mettant la main sur le cœur du Roi :

« C'est là, dit-elle, que j'en veux ! »

Les larmes vinrent aussi aux yeux du Roi, et je me mis aussi à pleurer, sans trop savoir pourquoi. Ensuite, il me dit :

« Guimard vous verra tous les jours pour vous aider et vous conseiller. Et, *au grand moment,* vous le ferez avertir de se rendre auprès de vous. Mais nous ne parlons pas du parrain et de la marraine. Vous les annoncerez comme devant arriver, et, un moment après, vous aurez l'air de recevoir une lettre qui vous apprendra qu'ils ne peuvent venir. Alors vous ferez semblant d'être embarrassée, et Guimard dira : « Il n'y a qu'à prendre les premiers venus. » Et vous prendrez la servante de la maison, et un pauvre ou un porteur de chaises. Vous ne leur donnerez que douze livres pour ne pas attirer l'attention.

— Un louis, ajouta Madame, pour ne pas faire d'effet dans l'autre sens.

— C'est vous qui êtes cause de mon économie, dans certaines circonstances, dit le Roi. Vous souvenez-vous du

fiacre? Je voulais lui donner un louis et le duc d'Ayen me dit : « Vous nous ferez reconnaître. » Et je lui fis donner un écu de six francs. »

Il allait raconter l'histoire ; Madame lui fit signe de se taire, et il eut bien de la peine. Elle m'a dit depuis que le Roi, dans le temps des fêtes pour le mariage de Monseigneur le Dauphin, avait été la voir à Paris en fiacre, chez sa mère. Le cocher ne voulait pas avancer, et le Roi lui voulait donner un louis :

« La police en sera instruite demain, dit le duc d'Ayen, et les espions feront des recherches qui nous feront peut-être connaître. »

« Guimard, reprit le Roi, vous dira les noms du père et de la mère. Il assistera à la cérémonie qui doit être le soir, et donnera les dragées. Il est bien juste que vous ayez les vôtres. »

Et il tira cinquante louis qu'il me remit de cette mine gracieuse qu'il savait prendre dans l'occasion, et que n'avait personne autre que lui dans son royaume. Je lui baisai la main en pleurant.

« Vous aurez soin de l'accouchée, n'est-ce pas? C'est une très bonne enfant, qui n'a pas inventé la poudre, et je m'en fie à vous pour la discrétion. Mon chancelier vous dira le reste, » dit-il en se tournant vers Madame. Et il sortit.

« Eh bien ! comment trouvez-vous mon rôle? dit-elle.

— D'une femme supérieure et d'une excellente amie, lui dis-je.

— C'est à son cœur que j'en veux, me dit-elle, et toutes ces petites filles, qui n'ont point d'éducation, ne me l'enlèveront pas. Je ne serais pas aussi tranquille, si je voyais

quelque jolie femme de la Cour et de la Ville tenter sa con quête. »

Je demandai à Madame si la jeune personne savait que c'était le Roi qui était le père.

« Je ne le crois pas, me dit-elle. Mais comme il a paru aimer celle-ci, on a craint qu'on ne se soit trop empressé de le lui apprendre. Sans cela, on dit à elle et autres, dit-elle, en levant les épaules, que c'est un seigneur polonais, parent de la Reine, et qui a un appartement au Château. Cela a été imaginé à cause du cordon bleu que le Roi n'a pas souvent le temps de quitter, parce qu'il faudrait changer d'habit ; et, aussi, pour donner une raison de ce qu'il a un logement au Château, si près du Roi. »

C'étaient deux petites chambres du côté de la Chapelle, où le Roi se rendait de son appartement, sans être vu que d'une sentinelle qui avait ses ordres, et qui ne savait pas qui passait par cet endroit.

Le Roi allait souvent au Parc-aux-Cerfs, ou recevait ces demoiselles à l'appartement dont j'ai parlé.

Je m'arrête ici pour faire mention d'une singulière aventure, qui n'est sue que de six ou sept personnes, maîtres ou valets. Dans le temps de l'assassinat de Louis XV, une jeune fille, qu'il avait vue plusieurs fois et à qui il avait marqué plus de tendresse qu'à une autre, se désespérait de cet affreux événement. La mère-abbesse, car on peut appeler ainsi celle qui avait l'intendance du Parc-aux-Cerfs, s'aperçut de la douleur extraordinaire qu'elle témoignait, et fit si bien qu'elle lui fit avouer qu'elle savait que le seigneur polonais était le Roi de France.

Elle avoua même qu'elle avait fouillé dans ses poches et

JEAN-FRÉDÉRIC PHÉLIPPEAUX, COMTE DE MAUREPAS

(1701-1781)

Secrétaire d'État (1715), ministre de la Maison du Roi (1718), ministre de la Marine (1723), exilé (1749), président du Conseil (1774), à l'avènement de Louis XVI

M. & P.

qu'elle en avait tiré deux lettres, dont l'une du roi d'Espagne et l'autre de l'abbé de Broglie. C'est ce que l'on a su depuis, car ni elle ni l'abbesse ne savaient les noms

La jeune fille fut grondée et on appela M. Lebel, premier valet de chambre, qui ordonnait de tout, et qui prit les lettres et les porta à Sa Majesté. Le Roi fut fort embarrassé pour renvoyer une personne si bien instruite.

Celle dont je parle, s'étant aperçue que le Roi venait voir sa camarade secrètement, tandis qu'elle était délaissée, guetta l'arrivée de Louis XV, et, au moment où il entrait, précédé de l'abbesse, qui devait se retirer, elle se précipita furieuse dans la chambre où était sa rivale.

Elle se jeta aussitôt aux genoux de Sa Majesté :

« Oui, vous êtes le Roi, criait-elle, de tout le royaume! Mais ce ne serait rien pour moi, si vous ne l'étiez pas de mon cœur. Ne m'abandonnez pas, mon cher Sire ! J'ai pensé devenir folle, quand on a manqué vous tuer. »

L'abbesse criait :

« Mais vous l'êtes encore ! »

Le Roi l'embrassa, et cela parut la calmer. On parvint à la faire sortir, et, quelques jours après, on conduisit cette malheureuse dans une pension de folles, où elle fut traitée comme telle pendant quelques jours. Mais elle savait bien qu'elle ne l'était pas, et que le Roi avait été bien véritablement son amant. Ce lamentable accident m'a été raconté par l'abbesse, lorsque j'ai eu quelque relation avec elle, lors de l'accouchement dont il est question ; mais je n'en ai jamais eu ni avant, ni depuis.

Je reviens donc à mon histoire. Madame me dit :

« Tenez compagnie à l'accouchée, pour empêcher qu'au-

cun étranger ne lui parle, pas même les gens de la maison. Vous direz toujours que c'est un seigneur polonais fort riche, et qui se cache à cause de la Reine, sa parente, qui est fort dévote. Vous trouverez, dans la maison, une nourrice à qui l'enfant sera remis. Et tout le reste regarde Guimard. Vous irez à l'église comme témoin. Et il faudra faire les choses comme le ferait un bon bourgeois. On croit que la demoiselle accouchera dans cinq ou six jours. Vous dînerez avec elle, et vous ne la quitterez pas jusqu'au moment où elle sera en état de retourner au Parc-aux-Cerfs ; ce qui, je suppose, sera dans une quinzaine de jours, sans qu'elle coure aucun risque. »

Je me rendis le soir même, à l'avenue de Saint-Cloud, où je trouvai l'abbesse et Guimard, garçon du château, mais sans son habit bleu. Il y avait, de plus, une garde, une nourrice, deux vieux domestiques, et une fille moitié servante, moitié femme de chambre. La jeune fille était de la plus jolie figure, mise fort élégamment, mais sans rien de trop marquant. Je soupai avec elle et avec l'abbesse, qui s'appelait Mme Bertrand.

J'avais remis l'aigrette de Madame avant le souper, ce qui avait causé la plus grande joie à la demoiselle ; et elle fut fort gaie. Mme Bertrand avait été femme de charge chez M. Lebel, premier valet de chambre du Roi, qui l'appelait Dominique, et elle était son confidentissime. La demoiselle causa avec nous après le souper, et me parut fort naïve.

Le lendemain, j'eus une conversation avec elle et elle me dit :

« Comment se porte Monsieur le comte? »

C'était le Roi qu'elle appelait ainsi.

« Il sera bien fâché de n'être pas auprès de moi, me dit-elle, mais il a été obligé de faire un assez long voyage. »

Je fus de son avis.

« C'est un bien bel homme, me dit-elle, et il m'aime de tout son cœur. Il m'a promis des rentes, mais je l'aime sans intérêt; et, s'il voulait, je le suivrais dans sa Pologne. »

Elle me parla ensuite de ses parents et de M. Lebel, qu'elle connaissait sous le nom de Durand.

« Ma mère, me dit-elle, était une grosse épicière-droguiste, et mon père n'était pas un homme de rien, ajouta-t-elle; il était des Six-Corps, et c'est, comme tout le monde sait, ce qu'il y a de mieux; enfin il avait pensé deux fois être échevin. »

Sa mère avait, après la mort de son père, essuyé des banqueroutes; mais *Monsieur le comte* était venu à son secours et lui avait donné un contrat de quinze cents livres de rente et six mille francs d'argent comptant.

Six jours après, elle accoucha. On lui dit, suivant mes instructions, que c'était une fille, quoique ce fût un garçon, et bientôt après on devait lui dire que son enfant était mort, pour qu'il ne restât aucune trace de son existence pendant un certain temps ; ensuite on le remettrait à la mère. Le Roi donnait dix à douze mille livres de rente à chacun de ses enfants. Ils héritaient les uns des autres, à mesure qu'il en mourait, et il y en avait déjà sept ou huit de morts.

Je revins trouver Madame, à qui j'avais écrit tous les jours par Guimard. Le lendemain, le Roi me fit dire d'entrer; il ne me dit pas une parole sur ce que j'avais fait, mais me remit une tabatière d'or, fort grande, où étaient deux rouleaux de vingt-cinq louis chaque. Je lui fis ma révérence

et m'en allai. Madame me fit beaucoup de questions sur la demoiselle ; elle riait beaucoup de ses naïvetés et de tout ce qu'elle m'avait dit du seigneur polonais :

« Il est dégoûté de la princesse, et je crois qu'il partira dans deux mois pour toujours pour sa Pologne.

— Et la demoiselle? dis-je à Madame.

— On la mariera, me dit-elle, en province, avec une dot de quarante mille écus, au plus, et quelques diamants. »

Cette petite aventure, qui me mettait dans la confidence du Roi, loin de me procurer plus de marques de bonté de sa part, sembla le refroidir pour moi, parce qu'il était honteux que je fusse instruite de ses amours obscures. Il était aussi embarrassé des services que lui rendait Madame.

Outre ses petites maîtresses du Parc-aux-Cerfs, le Roi avait quelquefois des aventures avec des dames de Paris ou de la Cour, qui lui écrivaient. Il y eut une Mme de M.... elle, qui avait un mari jeune et aimable et deux cent mille livres de rente, et qui voulut absolument être sa maîtresse. Elle parvint à le voir et Louis XV, qui savait sa fortune, était persuadé qu'elle était sincèrement amoureuse folle de lui. On ne sait pas ce qui serait arrivé, si elle ne fût morte. Madame en était fort embarrassée et se trouva, par sa mort, délivrée de ses craintes.

Une circonstance me valut un redoublement d'amitié de Madame. Un homme riche, qui était dans les sous-fermes, me vint trouver, un jour, en grand secret, et me dit qu'il avait quelque chose à communiquer à Mme la Marquise de très important ; mais qu'il serait fort embarrassé de s'en expliquer avec elle ; qu'il préférait m'en instruire. Je l'assurai de ma discrétion.

LE NORMANT DE TOURNEHEIM, [illegible]

Directeur général des Bâtiments du Roi.

[illegible] M. de P.

« Je n'en doute pas, me dit-il, et c'est ce qui m'a fait m'adresser à vous. »

Ensuite il m'apprit, ce que je savais, qu'il avait une très belle femme, dont il était passionnément amoureux. L'ayant aperçue, un jour, baisant un petit portefeuille, il avait cherché à s'en emparer, s'imaginant bien qu'il y avait quelque mystère. Il l'avait donc guettée, et, un jour qu'elle était sortie précipitamment pour aller chez sa sœur, qui venait d'accoucher dans un appartement au-dessus du sien, il avait eu le temps de trouver le secret du portefeuille. Après l'avoir ouvert, il avait été bien étonné d'y trouver un portrait de Sa Majesté, et dans l'autre partie du portefeuille une lettre très tendre de sa main. Il en avait pris copie, ainsi que d'une lettre commencée d'elle, par laquelle sa femme demandait au Roi instamment de lui procurer le plaisir de le voir. Cet homme ajoutait qu'elle en avait trouvé le moyen, qui était de se rendre à Versailles, où elle irait masquée à un bal de la Ville, et que le Roi pouvait venir masqué.

J'assurai M. de *** que je me chargeais de faire part de cette affaire à Madame, qui serait reconnaissante de sa confidence. Il s'empressa d'ajouter :

« Dites à Mme la Marquise que ma femme a beaucoup d'esprit et qu'elle est très intrigante ! Je l'adore, et je serais au désespoir qu'elle me fût enlevée. »

Je ne perdis pas un instant à instruire Madame et à lui remettre la lettre, et je la prévins du rendez-vous demandé. Elle parut fort sérieuse et pensive. J'ai su depuis qu'elle avait consulté M. Berryer, lieutenant de police, qui trouva un moyen bien simple, mais très habilement conçu, pour écarter la dame.

Il demanda à parler au Roi le soir même ; c'était un dimanche, jour où le lieutenant de police venait à Versailles. Il lui dit qu'il croyait devoir le prévenir qu'il y avait une dame qui le compromettait dans Paris ; qu'on lui avait remis copie d'une lettre qu'on supposait écrite par Sa Majesté. Il remit cette copie au Roi, qui la lut en rougissant, et la déchira en fureur. M. Berryer ajouta que l'on répandait que cette dame devait avoir une entrevue avec lui au bal de Versailles ; et, dans le moment même, le hasard fit qu'on remit au Roi la lettre de la dame qui contenait cette demande.

M. Berryer en jugea ainsi, parce que Louis XV parut surpris en la lisant, et dit :

« Il faut avouer que M. le lieutenant de police est bien instruit.

— Je crois, ajouta Berryer, devoir dire à Votre Majesté que cette dame passe pour fort intrigante.

— Je crois, fit le Roi, que ce n'est pas sans raison. »

Cette aventure fut ainsi coupée dans sa racine, sans que Madame parût y avoir part. Le Roi ne redoutait rien tant que les bavardages ; et il crut que sa lettre courait tout Paris. M. Berryer fit épier la dame, qui n'alla point à Versailles. Madame me fit part de ce qui s'était passé ; le mari fut fait fermier général deux ou trois ans après. La Marquise me fit donner six mille francs sur sa place, à condition que je ne la quitterais jamais.

CHAPITRE V

Va-tout et brelan de rois.
La marquise de Coislin a manqué son coup.
Le Roi a bu trop de champagne.
Çà... et les écrouelles.
L'abbé de Bernis tire les lapins du Roi.

Madame éprouvait beaucoup de tribulations au milieu de toutes ses grandeurs. On lui écrivait souvent des lettres anonymes, où on la menaçait de l'assassiner ou de l'empoisonner. Et ce qui l'affectait le plus, c'était la crainte d'être supplantée par une rivale.

Je ne l'ai jamais vue dans un plus grand chagrin qu'un soir, au retour du salon de Marly. Elle jeta, en rentrant, avec dépit, son manteau, son manchon, et se déshabilla avec une vivacité extrême. Ensuite, renvoyant ses autres femmes, elle me dit à leur sortie :

« Je ne crois pas qu'il y ait rien de si insolent que cette Mme de Coislin... Je me suis trouvée, ce soir, au jeu à une table de brelan avec elle... Vous ne pouvez vous imaginer tout ce que j'ai souffert. Les hommes et les femmes semblaient se relayer pour nous examiner... Mme de Coislin a dit, deux ou trois fois, en me regardant : « *Va tout,* » de la manière la plus insultante. Et j'ai cru me trouver mal, quand elle a dit d'un ton triomphant : « J'ai *brelan de rois* ! » Je voudrais que vous eussiez vu sa révérence, en me quittant !...

— Et le Roi, lui dis-je, lui a-t-il fait ses belles mines?

— Vous ne le connaissez pas, la bonne !... S'il devait la mettre, ce soir, dans mon appartement, il la traiterait froidement devant le monde et me traiterait avec la plus grande amitié. Telle a été son éducation ; car il est bon par lui-même et ouvert. »

Les alarmes de Madame durèrent quelques mois, et elle me dit un jour :

« Cette superbe marquise a manqué son coup. Elle a effrayé le Roi par ses grands airs, et n'a cessé de lui demander de l'argent... Et vous savez que Sa Majesté signerait, sans y songer, pour un million, mais qu'Elle donnerait avec peine cent louis sur son petit trésor. Lebel, qui m'aime mieux qu'une nouvelle à ma place, soit par hasard ou par projet, a fait venir au Parc-aux-Cerfs une petite sultane charmante, qui a refroidi un peu le Roi pour l'altière *Vasthi*, en l'occupant vivement... On a donné à *** des diamants, cent mille francs et un domaine. Jannel, l'intendant des postes, m'a rendu, dans cette circonstance, de grands services en montrant au Maître les extraits de la poste sur le bruit que faisait la faveur de Mme de Coislin.

« Le Roi a été frappé d'une lettre d'un vieux conseiller au Parlement, du parti qui lui est dévoué, qui mande à un de ses amis :

« Il est juste que Sa Majesté ait une amie, une confi-
« dente, comme nous tant que nous sommes, quand cela
« nous convient. Mais il est à désirer qu'Elle garde celle
« qu'Elle a ; elle est douce et ne fait de mal à personne,
« et sa fortune est faite. Celle dont on parle aura toute la
« superbe que peut donner une grande naissance. Il faudra

LA MARQUISE DE POMPADOUR
(Peint par [illegible])

« lui donner un million par an, parce qu'elle est, à ce qu'on « dit, très dépensière ; et faire ducs, gouverneurs de pro- « vince, maréchaux, ses parents qui finiront par environner « le Roi et faire trembler ses ministres. »

Madame avait l'extrait de cette lettre que lui avait remis M. Jannel, qui avait toute la confiance de Louis XV. L'intendant des postes n'avait pas manqué d'examiner attentivement la mine que le Maître avait faite en lisant cette lettre, et il vit qu'il avait senti la vérité des raisonnements du vieux conseiller au Parlement, qui n'était point frondeur.

Madame me dit, quelque temps après :

« La fière marquise s'est conduite comme Mlle Deschamps, la courtisane à la mode... Et elle est *éconduite.* »

Elle avait eu auparavant d'autres alarmes. Une parente de son intime amie, Mme d'Estrades, qui avait épousé le comte de Choiseul-Beaupré, avait fait à Louis XV des avances très marquées. Il n'en fallait pas tant pour un homme qui se croyait le plus beau du royaume, avec raison, et qui était roi. Il était bien persuadé que toutes les femmes céderaient au moindre désir qu'il daignerait manifester. Il trouvait donc tout simple qu'on l'aimât.

M. de Stainville, qui fut depuis le duc de Choiseul, contribua à empêcher le succès de cette intrigue. Bientôt après la comtesse de Choiseul-Beaupré, à qui ses parents faisaient garder les arrêts à Marly dans son appartement, s'étant échappée par une garde-robe, pour un rendez-vous, fut surprise avec un jeune homme dans un corridor de Marly. Ce fut l'ambassadeur d'Espagne qui, sortant de chez lui avec des flambeaux, fut témoin de ce rendez-vous.

Mme d'Estrades, parente de M. Le Normant d'Etioles, et complaisante de Mme de Pompadour, qui l'avait attirée à la Cour, était vendue secrètement au comte d'Argenson, le ministre, qui payait libéralement son ingratitude et sa perfidie. Elle ne fit pas semblant d'avoir eu connaissance de cette intrigue et continua à vivre avec Madame, qu'elle trahissait, comme si elle l'avait aimée tendrement. Elle était l'espionne de M. d'Argenson dans les Cabinets du Roi et chez Madame. Quand elle ne pouvait rien découvrir, elle inventait, pour se faire valoir auprès de son amant.

Cette Mme d'Estrades n'avait eu d'existence que par les bontés de la Marquise ; et, toute laide qu'elle était, elle avait tenté de lui enlever son royal amant. Un jour qu'il s'était un peu grisé à Choisy, la seule fois, je crois, que cela lui était arrivé, il monta dans une grande et jolie barque, où Madame ne put l'accompagner, étant malade d'une indigestion. Mme d'Estrades guettait cette occasion.

Elle entra dans la barque; et, au retour, comme il faisait nuit, elle suivit le Roi dans un cabinet secret et fit plus que des avances au Roi, qu'on croyait dormant sur un lit de repos. Elle raconta, le soir, à Madame, qu'elle était entrée dans ce cabinet pour ses affaires. Sa Majesté, ajoutait-elle, l'y avait suivie et avait voulu la violer. Elle pouvait dire tout ce qu'elle voulait, car le Roi ne savait ni ce qu'il avait dit, ni ce qu'il avait fait.

Je finirai cet article par la courte histoire d'une demoiselle :

J'avais été, un jour, à la Comédie de la ville, à Compiègne. Madame, tout en me faisant des questions sur la pièce, me demanda s'il y avait beaucoup de monde,... et si je n'avais

pas vu une belle demoiselle. Je lui répondis qu'effectivement, dans la loge près de la mienne, il y avait une jeune personne qui était entourée de tous les jeunes gens de la Cour.

Elle sourit et me dit :

«C'est Mlle Dorothée. Elle a été, ce soir, au souper de Sa Majesté (au grand couvert, le public était admis à voir souper la famille royale). Elle ira demain à la chasse.

« Vous êtes étonnée de me voir si bien instruite, et j'en sais plus encore. Elle a été amenée ici par un Gascon, qu'on appelle Du Barré ou Du Barry, qui est le plus mauvais sujet qu'il y ait en France. Il fonde ses espérances sur les charmes de Mlle Dorothée, auxquels il ne croit pas que le Maître puisse résister... Elle est effectivement très belle. On me l'a fait voir dans mon petit jardin, où on l'avait menée sous prétexte de se promener...

« C'est la fille d'un porteur d'eau de Strasbourg ; et son cher amant, pour début, demande d'être ministre à Cologne.

— Est-ce que Madame aurait été inquiète d'une créature comme celle-là?

— Tout est possible, dit-elle. Mais je crois que le Roi n'oserait donner un tel scandale. Heureusement que Lebel, pour l'acquit de sa conscience, a dit au Roi que l'amant de la belle Dorothée était rongé d'un vilain mal.

«Il a même ajouté: « Votre Majesté ne guérit pas de cela comme des écrouelles. » Il n'en a pas fallu davantage pour écarter la demoiselle.

— Je vous plains bien, Madame, lui dis-je une fois, tandis que tout le monde vous envie.

— Ah! me répondit-elle; ma vie est comme celle du chrétien, un combat perpétuel. Il n'en était pas ainsi des per

sonnes qui avaient su gagner les bonnes grâces de Louis XIV. Mlle de La Vallière s'est laissé tromper par Mme de Montespan; mais c'est sa faute, ou, pour mieux dire, le produit de sa bonté. Elle était sans soupçon dans les premiers temps, parce qu'elle ne pouvait croire son amie perfide.

« Mme de Montespan a été ébranlée par Mlle de Fontanges et supplantée par Mme de Maintenon. Mais sa hauteur, ses caprices, avaient aliéné le Roi.

« Elle n'avait pas, au reste, des rivales comme les miennes; mais aussi leur bassesse fait ma sûreté, et je n'ai en général à craindre que des infidélités et la difficulté de trouver des occasions pour savoir les rendre passagères.

« Le Roi aime le changement ; mais, aussi, il est retenu par l'habitude. Il craint les éclats et déteste les intrigantes. La petite maréchale (Mme de Mirepoix), me disait l'autre jour :

« C'est votre escalier que le Roi aime ; il est habitué à le « monter et à le descendre. Mais s'il trouvait une femme à « qui il parlerait de sa chasse et de ses affaires, cela lui serait « égal au bout de trois jours. »

. . . . . .

J'écris au hasard, sans ordre ni date, comme je me souviens. Je vais vous parler de M. l'abbé de Bernis, que j'aimais beaucoup, parce qu'il était bon et qu'il me traitait avec amitié.

Un jour, Madame finissait de s'habiller et M. le comte de Noailles demanda à lui parler en particulier. Je sortis. M. le comte avait en entrant l'air très affairé, et j'entendis la conversation, n'y ayant que la portière entre nous.

« Il vient de se passer, Madame, lui dit-il, quelque chose dont je ne puis me dispenser de rendre compte au Roi ; mais

dont j'ai cru devoir vous prévenir, parce que cela regarde un de vos amis, que j'aime et que je considère infiniment.

« M. l'abbé de Bernis a eu envie de chasser ce matin. Il est sorti avec quatre ou cinq de ses gens portant des fusils. Et il est allé chasser dans le petit Parc, endroit où Monseigneur le Dauphin n'irait pas sans demander la permission au Roi.

« Les gardes, surpris d'entendre tirer, sont accourus. Ils ont été bien étonnés de voir M. de Bernis. Ils lui ont très respectueusement demandé sa permission, et, étonnés de voir qu'il n'en avait pas, ils l'ont prié de cesser, en disant que s'ils faisaient leur devoir, ils devraient l'arrêter ; mais qu'ils allaient m'en rendre compte aussitôt, comme étant capitaine des chasses de Versailles. Ils ont ajouté que le Roi devait avoir entendu les coups de fusil, et qu'ils le priaient de se retirer.

« M. l'abbé s'est excusé sur son ignorance et a assuré que je le lui avais permis.

« M. le comte, ont-ils dit, n'a pu le permettre que pour des endroits bien plus éloignés et dans le grand Parc. »

M. le comte de Noailles s'est beaucoup fait valoir sur son empressement à prévenir Madame. Elle lui a dit de lui laisser le soin d'en rendre compte au Maître, et l'a prié de n'en pas parler.

M. de Marigny, qui n'aime pas l'abbé de Bernis, me vint voir, le soir, et j'eus l'air d'apprendre de lui cette histoire.

« Il faut, disait-il, qu'il ait perdu la tête pour chasser sous les fenêtres du Roi.

Et il s'étendit beaucoup sur les airs qu'il se donnait.

La Marquise arrangea cela de son mieux. Mais Louis XV

fut très choqué. Vingt fois, depuis la disgrâce de M. l'abbé de Bernis, se trouvant dans ce canton de chasse, il a dit :

« Ce sont ici les plaisirs de M. l'abbé. »

Le Roi ne l'a jamais goûté, et Madame m'a dit, après sa disgrâce, une nuit que je la gardais malade, qu'elle avait vu, au bout de huit jours de son ministère, qu'il n'était pas propre à sa place.

« Si cet évêque cafard, ajoutait-elle, en parlant de M. Boyer, évêque de Mirepoix, n'eût empêché Sa Majesté de lui donner une pension de deux mille écus qu'il m'avait promise, jamais il n'aurait été ambassadeur. Je lui aurais fait par les suites donner une vingtaine de mille livres de rente, peut-être la place de maître de la Chapelle. Il aurait été plus heureux et je n'aurais pas à le regretter. »

Je pris la liberté de lui dire que je ne le croyais pas, et qu'il avait de bons restes qu'on ne lui ôterait pas ; que son exil finirait, qu'alors il se trouverait cardinal avec deux cent mille livres de rente.

Elle me dit :

« Cela est vrai. Mais je songe au chagrin qu'il a eu, à l'ambition qui le ronge. Enfin, je songe à moi qui aurais joui de sa société, et vieilli avec un ancien et aimable ami, s'il n'eût pas été ministre. »

Louis XV le renvoya avec colère et fut tenté de ne pas lui donner le chapeau (de cardinal).

M. Quesnay me dit, quelques mois après, qu'il avait voulu se faire premier ministre. Il avait fait un mémoire pour représenter que, dans les temps difficiles, il fallait qu'il y eût, pour le bien des affaires, un point central (c'est son mot), où tout aboutît. Madame ne voulait pas se charger du mé-

moire ; il insista, malgré qu'elle lui eût dit : « Vous vous perdez. »

Louis XV jeta les yeux dessus, répéta :

« *Point central*, c'est-à-dire qu'il veut être premier ministre. »

Madame l'excusa et lui dit que cela pouvait regarder le maréchal de Belle-Isle.

« Ne va-t-il pas être cardinal? dit le Roi. En voilà une belle finesse ! Il sait bien que par sa dignité, il forcera les ministres à s'assembler chez lui, et M. l'abbé sera le *point central*. Quand il y a un cardinal au Conseil, il finit par être le chef.

« Louis XIV n'a jamais voulu, pour cette raison, y faire entrer le cardinal de Janson qu'il estimait beaucoup. M. le cardinal de Fleury m'a dit la même chose. Il avait eu quelque envie d'avoir pour successeur le cardinal de Tencin ; mais sa sœur était si intrigante que le cardinal de Fleury me conseilla de n'en rien faire et je me conduisis de manière à lui ôter tout espoir et à désabuser les autres. M. d'Argenson m'a pénétré, et a fini par lui ôter toute considération. »

Voilà ce que Sa Majesté avait dit, à ce que me confia mon ami Quesnay, qui était, par parenthèse, un grand génie, à ce que tout le monde dit, et un homme fort gai.

Il aimait à causer avec moi de la campagne. J'y avais été élevée, et il me faisait parler des herbages de Normandie et du Poitou, de la richesse des fermiers et de la manière de cultiver. C'était le meilleur homme du monde, et qui était éloigné de la plus petite intrigue. Il était bien plus occupé, à la Cour, de la manière de cultiver la terre que de tout ce qui s'y passait. L'homme qu'il estimait le plus était M. de la Ri-

vière, conseiller au Parlement, qui a été intendant de la Martinique. Il le regardait comme l'homme du plus grand génie et croyait que c'était le seul homme propre à administrer les finances.

Mme la comtesse d'Estrades, qui devait tout ce qu'elle était à Madame, n'était occupée qu'à lui faire des tracasseries, dont elle était assez habile pour dérober les preuves. Mais elle ne pouvait empêcher qu'on ne la soupçonnât. Sa liaison intime avec M. d'Argenson donnait de l'ombrage à Madame, qui, depuis quelque temps, était plus réservée avec elle. Mais elle fit une chose qui irrita Madame et Sa Majesté, avec juste raison.

Le Roi, qui écrivait beaucoup, écrivit à la Marquise une assez longue lettre où il lui parlait d'une assemblée de chambres au Parlement ; il y avait joint une lettre de M. Berryer, le lieutenant de police. Madame était malade ; elle mit ces lettres sur une petite table près de son lit. M. de Gontaut entra et parla de fadaises, comme à son ordinaire.

Mme la comtesse d'Amblimont vint aussi et resta très peu de temps. Comme j'allais reprendre une lecture qui avait été interrompue, Mme d'Estrades entra et se mit auprès du lit de la Marquise, à qui elle parla quelque temps. Ensuite elle sortit. Madame, m'ayant fait appeler, me demanda l'heure qu'il était, et me dit :

« Le Roi va bientôt venir, faites fermer ma porte. »

Je rentrai. Madame me dit de lui donner la lettre du Roi, qui était sur sa table, avec quelques papiers. Je les lui remis et lui dis qu'il n'y avait rien autre chose. Elle fut fort inquiète, en ne trouvant pas la lettre de Sa Majesté. Elle fit le compte des personnes qui étaient entrées.

LOUIS XV, ROI DE FRANCE
(1710-1774)

« Ce n'est point, dit-elle, la petite comtesse, ni Gontaut, qui ont pris la lettre du Roi... Ce ne peut être que la comtesse d'Estrades... Oh ! cela est trop fort ! »

Le Roi vint, il se mit en colère, à ce que me dit la Marquise ; et il exila, deux jours après, Mme d'Estrades qui, certainement, avait pris la lettre, parce que l'écriture lui avait sans doute inspiré de la curiosité. Cet événement fit beaucoup de peine à M. d'Argenson, qui était attaché à la comtesse d'Estrades par amour pour l'intrigue, à ce que disait Madame.

Cela redoubla la haine de ce ministre contre elle, et Madame lui attribua d'avoir favorisé la publication d'un libelle où elle était représentée comme une vieille maîtresse réduite au vilain rôle de fournir de nouveaux objets à son amant. On la désignait comme surintendante du Parc-aux-Cerfs, qu'on disait coûter des millions.

Madame a cherché à couvrir quelques faiblesses du Roi, et n'a jamais connu aucune des sultanes de ce sérail. Il n'y en avait, au reste, que deux en général, et très souvent une. Lorsqu'elles se mariaient, on leur donnait des bijoux et une centaine de mille francs. Quelquefois le Parc-aux-Cerfs était vacant cinq ou six mois de suite.

... J'étais surprise de voir, depuis quelque temps, Mme la duchesse de Luynes, dame d'honneur de la Reine, venir en secret chez Madame. Ensuite, elle y vint sans se cacher. Et, un soir, Madame, s'étant mise au lit, m'appela et me dit :

« Ma chère bonne, vous allez être bien contente : la Reine me donne une place de dame du palais... Demain, je lui serai présentée... Il faut me faire bien belle.

J'ai su que le Roi n'était pas aussi aise qu'elle ; il craignait le scandale et qu'on ne crût qu'il avait forcé la Reine à cette

nomination. Mais il n'en était rien. On représenta à cette princesse que c'était de sa part un acte héroïque d'oublier le passé ; que tout scandale serait effacé, quand on verrait la marquise de Pompadour tenir à la Cour par une place honorable ; et que ce serait la meilleure preuve qu'il n'y avait plus que de l'amitié entre le Roi et sa favorite.

La Reine la reçut très bien.

Les dévots se flattèrent d'être protégés par Madame et, pendant quelque temps, chantèrent ses louanges. Plusieurs amis du Dauphin venaient en particulier voir Madame, excepté le chevalier Du Muy ; quelques-uns obtinrent des grades. Louis XV avait pour eux le plus grand mépris ; il ne leur accordait rien qu'en rechignant. Un jour, il dit d'un homme de grand nom qui voulait être capitaine des Gardes :

« C'est un espion double, qui serait payé des deux côtés. »

Ce moment est celui où j'ai vu Madame le plus satisfaite. Les dévotes venaient chez elle sans scrupule et ne s'oubliaient pas dans l'occasion. Mme de Luynes avait donné l'exemple. Le docteur Quesnay riait de ce changement de décoration ; il s'égayait aux dépens des dévotes.

« Cependant, lui disais-je, elles sont conséquentes et peuvent être de bonne foi.

— Oui, disait-il, mais il ne faut pas qu'elles demandent rien. »

CHAPITRE VI

A la toilette de la Marquise.
L'orage gronde sur la tête de Mme de Pompadour.
Ses dents claquaient !
Le loup qui fait rêver le mouton.
Et le coq chanta !

J'étais, un soir, chez le Dr Quesnay pendant que la Marquise était à la comédie. Le marquis de Mirabeau y vint. La conversation fut quelque temps ennuyante pour moi ; il n'y était question que du *produit net*. Enfin on parla d'autres choses.

Mirabeau dit :

« J'ai trouvé mauvais visage au Roi ; il vieillit.

— Tant pis, mille fois tant pis, dit Quesnay. Ce serait la plus grande perte pour la France, s'il venait à mourir. »

Et il leva les yeux au ciel, en soupirant profondément.

« Je ne doute pas que vous n'aimiez le Roi, et avec juste raison, dit Mirabeau, et je l'aime aussi. Mais je ne vous ai jamais vu aussi passionné.

— Ah ! dit Quesnay, je songe à ce qui s'ensuivrait !

— Eh bien ! Le Dauphin est vertueux...

— Oui, et plein de bonnes intentions, et il a de l'esprit. Mais les cagats auront un empire absolu sur un prince qui les regarde comme des oracles. Les jésuites gouverneront

l'État, comme sur la fin de Louis XIV. Et vous verrez le fanatique évêque de Verdun premier ministre, et Lavauguyon tout-puissant sous quelque autre titre. Les Parlements n'auront alors qu'à se bien tenir ; ils ne seront pas mieux traités que mes amis les philosophes !

— Mais ils vont trop loin aussi ! Pourquoi attaquer ouvertement la religion ?

— J'en conviens, reprit le docteur ; mais comment n'être pas indigné du fanatisme des autres, ne pas se ressouvenir du sang qui a coulé pendant deux cents ans ?

— Il ne faut donc pas les irriter de nouveau et ne pas amener en France le temps de Marie en Angleterre.

— Mais ce qui est fait est fait. Je les exhorte souvent à se modérer : je voudrais qu'ils suivissent l'exemple de notre ami Duclos.

— Vous avez raison, répondit Mirabeau. Il me disait, il y a quelques jours : « Ces philosophes en feront tant qu'ils « me forceront à aller à vêpres et à la grand'messe... » Mais enfin le Dauphin est vertueux, instruit, et il a de l'esprit.

— Ce sont les premiers temps de son règne que je crains, dit Quesnay, où les imprudences de nos amis lui seront présentées avec la plus grande force, où les jansénistes et les molinistes feront cause commune et seront appuyés fortement de la Dauphine...

« J'avais cru que M. Du Muy était modéré, qu'il tempérait la fougue des autres. Mais je lui ai entendu dire que Voltaire méritait les derniers supplices !... Soyez persuadé, Monsieur, que les temps de Jean Hus, de Jérôme de Prague reviendront... Mais j'espère que je serai mort !

JEAN-BAPTISTE MACHAULT, SEIGNEUR D'ARNOUVILLE

Né en 1701, mort dans la prison de Modelonnettes en 1794

Conseiller au Parlement (1725), contrôleur général des Finances (1758), garde des Sceaux (1750), ministre de la Marine (1754).

« J'approuve bien Voltaire de sa chasse aux Pompignan ; le marquis bourgeois, sans le ridicule dont il l'a inondé, aurait été précepteur des Enfants de France ; et, joint à son frère Georges, ils auraient tant fait qu'on aurait élevé des bûchers.

— Ce qui devrait vous rassurer sur le Dauphin, dit Mirabeau, c'est que, malgré la dévotion de Pompignan, il le tourne en ridicule. Il y a quelque temps que, l'ayant rencontré, et trouvant qu'il avait l'air bouffi d'orgueil, il dit à quelqu'un (au président Hénault), qui me l'a redit : « *Et l'ami Pompignan pense être quelque chose !* »

Je mis par écrit cette conversation, en rentrant chez moi.

Une autre fois, je trouvai Quesnay au désespoir.

« Mirabeau, me dit-il, est à Vincennes pour son ouvrage sur l'impôt. Ce sont les fermiers généraux qui l'ont dénoncé et qui l'ont fait arrêter. Sa femme doit aller aujourd'hui se jeter aux pieds de Mme de Pompadour. »

Quelques moments après, j'entrai chez Madame, pour sa toilette. Le docteur y vint. Madame lui dit :

« Vous devez être affligé de la disgrâce de votre ami Mirabeau, et j'en suis fâchée aussi, car j'aime son frère. »

Quesnay répondit :

« Madame, je suis bien loin de lui croire de mauvaises intentions. Il aime le Roi et le peuple.

— Oui, dit-elle ; son *Ami des hommes* lui a fait beaucoup d'honneur. »

En ce moment entra le lieutenant de police, et Madame lui dit :

« Avez-vous lu le livre de M. de Mirabeau ?

— Oui, Madame ; mais ce n'est pas moi qui l'ai dénoncé.

— Qu'en pensez-vous? lui demanda Madame.

— Je crois qu'il aurait pu dire une grande partie de ce qu'il a dit en termes plus ménagés. Il y a, entre autres, deux phrases au commencement : « *Votre Majesté a vingt millions* « *d'hommes plus ou moins. Elle ne peut en obtenir des ser-* « *vices qu'à prix d'argent. Et il n'y a point d'argent pour* « *payer leurs services.* »

— Quoi ! Il y a cela, docteur? dit Madame.

— Cela est vrai, ce sont les premières lignes. Je conviens qu'elles sont imprudentes. Mais, en lisant l'ouvrage, on voit qu'il se plaint de ce que le patriotisme s'éteint dans les cœurs, et qu'il voudrait le ranimer. »

Le Roi entra. Nous sortîmes. Et j'écrivis sur la table de Quesnay, chez lui, ce que je venais d'entendre.

Je revins ensuite pour continuer la toilette. Madame me dit :

« Le Roi est fort en colère contre Mirabeau ; mais j'ai tâché de l'adoucir, et le lieutenant de police a fait de même.

« Cela va redoubler les craintes de Quesnay. Savez-vous ce qu'il m'a dit un jour?

« Le Roi lui parlant chez moi, et le docteur ayant l'air tout troublé, après que le Maître fut sorti, je lui dis :

« Vous avez l'air embarrassé devant le Roi, et cependant il est si bon !

— Madame, m'a-t-il répondu, je suis sorti à quarante ans de mon village ; j'ai bien peu d'expérience du monde, auquel je m'habitue difficilement. Lorsque je suis dans une chambre avec Sa Majesté, je me dis : Voilà un homme qui peut me faire couper la tête ; et cette idée me trouble.

— Mais la justice et la bonté du Roi ne devraient-elles pas vous rassurer?

— Cela est bon pour le raisonnement, me dit-il ; mais le sentiment est plus prompt ; il m'inspire de la crainte avant que je me sois dit tout ce qui est propre à l'écarter. »

J'écrivis cela pour ne pas l'oublier et me fis redire les mots.

Une lettre anonyme fut adressée à Louis XV et à la marquise de Pompadour. Et, comme l'auteur n'avait pas envie qu'elle manquât son but, il en avait envoyé une copie au lieutenant de police, cachetée, avec cette adresse : *Pour le Roi* ; une avec ces mots : *A Madame de Pompadour* ; et une autre à M. de Marigny.

Cette lettre affecta beaucoup Madame et Sa Majesté, et plus encore, je crois, M. de Choiseul, qui en avait reçu une semblable. Je me suis mise aux genoux de M. de Marigny pour me la laisser copier, afin de la montrer au docteur. La voici :

« Sire, c'est un serviteur zélé qui écrit à Votre Majesté.
« La vérité est toujours amère, surtout pour les Rois. Habi-
« tués à la flatterie, ils ne voient les objets que revêtus de
« couleurs propres à leur plaire. J'ai beaucoup réfléchi et
« lu, et voici ce que mes méditations me portent à exposer
« à Votre Majesté.

« On l'a accoutumée à être invisible, et on lui a inspiré
« une timidité qui l'empêche de parler : ainsi toute com-
« munication directe est interrompue entre le Maître et ses
« sujets. Renfermé dans l'intérieur du palais, vous devenez,
« de jour en jour, plus semblable aux empereurs d'Orient.

« Mais voyez, Sire, leur sort !...

« J'ai des troupes ! dira Votre Majesté.

« C'est aussi leur appui. Mais quand on le fonde sur elles, « quand on n'est en quelque sorte que le Roi des soldats, ils « sentent leur force et en abusent.

« Vos finances sont dans le plus grand désordre. Et la plu- « part des États ont péri par cette cause. L'esprit patrio- « tique soutenait les anciens États et unissait toutes les « classes pour le salut d'un pays. L'argent en tient lieu dans « ce temps : il est devenu le moteur universel. Et vous en « manquez. L'esprit de la finance infecte toutes les parties « et domine à la Cour ; tout devient alors vénal et tous les « rangs se confondent.

« Vos ministres sont sans génie et sans capacité, depuis le « renvoi de MM. d'Argenson et de Machault. Vous seul, en « quelque sorte, ne pouvez pas juger de leur incapacité, « parce qu'ils vous apportent le travail de commis habiles, « qu'ils s'attribuent. On administre au jour le jour, mais il « n'y a point d'esprit de gouvernement.

« Les changements qu'on a faits dans la partie militaire « dégoûtent les troupes, font retirer d'excellents officiers. « Un feu séditieux s'allume dans le sein des Parlements; « vous prenez le parti de les corrompre, et le remède est pire « que le mal. C'est introduire le vice dans le sanctuaire de la « justice et gangrener les parties nobles de l'État. Un Parle- « ment corrompu aurait-il bravé la fureur de la Ligue pour « conserver la couronne au légitime souverain?

« Oubliant les maximes de Louis XIV, qui savait quel « était le danger de confier le ministère à de grands sei- « gneurs, vous y avez élevé M. de Choiseul. Mais c'est peu... « Vous lui avez donné trois ministères : ce qui est un plus « grand fardeau que la place de premier ministre, parce que

LA BELLE JARDINIÈRE

Portrait de Madame de Pontalbier

(Peint par Van Loo)

« celui-ci ne fait que surveiller, et que les secrétaires d'État « sont chargés de tous les détails.

« Le public a pénétré ce ministre resplendissant. Ce n'est « qu'un petit-maître sans talents et sans instruction, qui a « un peu de phosphore dans l'esprit.

« Il est une chose encore bien digne de remarque, Sire, « c'est la guerre ouverte qu'on fait à la religion. Il ne peut « plus y avoir de nouvelles sectes, parce que la croyance est « en général trop ébranlée pour qu'on s'occupe de quelque « différence de sentiments sur quelques-uns de ses articles. « Mais les Encyclopédistes, sous prétexte d'éclairer les « hommes, sapent les fondements de la religion. Tous les « genres de liberté se tiennent : les philosophes et les protes- « tants tendent au républicanisme, ainsi que les jansénistes. « Les philosophes attaquent le tronc de l'arbre ; les autres « quelques branches. Mais leurs efforts, sans être concertés, « l'abattront un jour.

« Joignez-leur les Economistes qui ont pour objet la « liberté politique, comme les autres celle du culte, et le « gouvernement peut se trouver, dans vingt ou trente ans, « miné dans toutes ses parties et crouler avec fracas.

« Si Votre Majesté, frappée de ce tableau trop vrai, me « demande le remède, je dirai qu'il faut ramener le gouver- « nement à ses principes, et se presser avant tout de remé- « dier à l'état des finances, parce que les embarras dans les- « quels se trouve un État endetté entraînent de nouveaux « impôts qui, après avoir foulé le peuple, l'indisposent et le « portent au soulèvement.

« Je dirai qu'il serait nécessaire que Votre Majesté se ren- « dît plus populaire ; qu'elle manifestât son contentement

« des services, ou son mécontentement des fautes et des pré-
« varications et de l'oubli de ses devoirs. Qu'on sache enfin
« que les récompenses et les punitions, les choix et les des-
« titutions émanent d'Elle. Alors on lui saura gré des grâces
« et on craindra d'encourir ses reproches. Alors on aura un
« sentiment personnel pour Elle, au lieu qu'on rapporte
« tout le bien et le mal à ses ministres.

« C'est une preuve de la confiance naturelle des peuples
« pour le Roi que cette exclamation : *Ah! si le Roi savait!*
« Ils aiment à croire qu'il remédierait à tout s'il était ins-
« truit. Mais, d'un autre côté, quelle idée se font-ils des Rois,
« faits pour être instruits de tout, pour surveiller tout ce qui
« se passe, qui cependant ignorent ce qu'il leur importe le
« plus de savoir, s'ils veulent remplir leurs fonctions? *Rex*,
« roi, *regere*, régir, conduire : ces mots indiquent quels sont
« leurs devoirs.

« Que dirait-on d'un père qui se déchargerait du soin de
« ses enfants, comme d'un fardeau? Un temps viendra, Sire,
« où les peuples s'éclaireront..... Et ce temps, peut-être,
« approche... Reprenez les rênes de votre État ; tenez-les
« d'une main ferme. Et faites qu'on ne dise pas de vous :
« *Feminas et scorta volvit animo, et hoc principatus præmia*
« *putat* : Il ne songe qu'à des femmes, des sociétés de liber-
« tins, et il croit que c'est là ce que la royauté offre de plus
« précieux.

« Je continuerai, Sire, si je vois que mes avis sincères aient
« produit quelque changement..... J'entrerai dans de plus
« grands détails ; sinon, je me tairai. »

Je viens de parler d'une lettre anonyme au Roi ; on ne peut se figurer combien elles étaient fréquentes. On s'em-

pressait, ou de dire des vérités dures, ou des mensonges alarmants, enfin de nuire à d'autres personnes. En voici un exemple concernant Voltaire, très grand courtisan de Madame, quand il était en France.

Voici la lettre qu'on écrivit à son sujet, et qui est bien postérieure à la première :

« Madame,

« M. de Voltaire vient de vous dédier sa tragédie de *Tan-*
« *crède* : ce devrait être un hommage inspiré par le respect
« et la reconnaissance. Mais c'est une insulte ; et vous en
« jugerez comme le public, si vous la lisez avec attention.
« Vous verrez que ce grand écrivain sent apparemment que
« l'objet de ses louanges n'en est pas digne, et qu'il cherche à
« s'en excuser aux yeux du public.

« Voici ses termes : « J'ai vu, dès votre enfance, les grâces
« et les talents se développer. J'ai reçu de vous dans tous les
« temps des témoignages d'une bonté toujours égale. *Si*
« *quelque censeur pouvait désapprouver l'hommage que je vous*
« *rends, ce ne pourrait être qu'un cœur né ingrat.* Je vous dois
« beaucoup, Madame, et je dois le dire. »

« Que signifient au fond ces phrases, si ce n'est que Vol-
« taire sent qu'on doit trouver extraordinaire qu'il dédie
« son ouvrage à une femme que le public juge peu esti-
« mable, mais que le sentiment de la reconnaissance doit
« lui servir d'excuse? Pourquoi supposer que cet hommage
« trouvera des censeurs, tandis que l'on voit paraître chaque
« jour des épîtres dédicatoires adressées à des caillettes sans
« nom, ni état, ou à des femmes d'une conduite répréhen-
« sible, sans qu'on y fasse attention? »

M. de Marigny et Colin, intendant de Madame, ainsi que

Quesnay, trouvèrent que l'auteur anonyme était très méchant, qu'il blessait Madame et qu'il voulait nuire à Voltaire ; mais qu'au fond il avait raison.

Voltaire fut, dès ce moment, perdu dans l'esprit de Madame et dans celui du Roi, et il n'a certainement jamais pu en deviner la cause. Louis XV, qui admirait tout ce qui avait rapport au siècle de Louis XIV, se rappelant que les Boileau, les Racine, avaient été accueillis par lui et qu'on leur attribuait une partie de l'éclat de ce règne, était flatté qu'il y eût, sous le sien, un Voltaire. Mais il le craignait, et ne l'estimait pas.

Il ne put s'empêcher de dire :

« Au reste, je l'ai aussi bien traité que Louis XIV a traité Racine et Boileau. Je lui ai donné, comme Louis XIV à Racine, une charge de gentilhomme ordinaire et des pensions. Ce n'est pas ma faute s'il a fait des sottises, et s'il a la prétention d'être chambellan, d'avoir une croix et de souper avec un roi !

« Ce n'est pas la mode en France ; et comme il y a un peu plus de beaux esprits et de plus grands seigneurs qu'en Prusse, il me faudrait une bien grande table pour les réunir tous ! »

Et puis il compta sur ses doigts :

« Maupertuis, Fontenelle, La Mothe, Voltaire, Piron, Destouches, Montesquieu, le cardinal de Polignac.

— Votre Majesté oublie, lui dit-on, d'Alembert et Clairaut.

— Et Crébillon, dit-il, et La Chaussée.

— Et Crébillon le fils, dit quelqu'un ; il doit être plus aimable que son père ; et il y a encore l'abbé Prévost, l'abbé d'Olivet.

— Eh bien ! dit le Roi, depuis vingt-cinq ans, tout cela aurait dîné ou soupé avec moi. »

Madame me raconta cette conversation, que j'écrivis le soir. M. de Marigny m'en parla aussi, et me dit :

« La fantaisie de Voltaire a toujours été d'être ambassadeur, et il a fait ce qu'il a pu pour qu'on le crût chargé d'affaires politiques, quand il a été pour la première fois en Prusse. »

Le peuple apprit l'assassinat du Roi avec des transports de fureur et avec le plus grand désespoir : on l'entendait, de l'appartement de Madame, crier sous les fenêtres. Il y avait des attroupements ; Madame craignait le sort de Mme de Châteauroux, la favorite que Louis XV avait renvoyée et les courtisans si durement chassée, lors de la maladie du Roi à Metz.

Ses amis venaient à chaque instant lui donner des nouvelles. Son appartement était, au reste, comme une église où tout le monde croyait avoir le droit d'entrer. On venait voir la mine qu'elle faisait, sous prétexte d'intérêt. Et Madame ne faisait que pleurer et s'évanouir. Le Dr Quesnay ne la quittait pas, ni moi non plus.

M. de Saint-Florentin, ministre de la Maison du Roi, vint la voir plusieurs fois, et le contrôleur général, ainsi que M. Rouillé. Mais M. de Machault n'y vint point. Mme de Brancas était très souvent chez nous. M. l'abbé de Bernis n'en sortait que pour aller chez le Roi ; il avait les larmes aux yeux en regardant Madame.

Le Dr Quesnay voyait Louis XV cinq ou six fois par jour.

« Il n'y a rien à craindre, disait-il à Madame ; si c'était tout autre, il pourrait aller au bal. »

Mon fils, le lendemain, alla, comme la veille, voir ce qui se passait au Château, et il vint nous dire que le garde des sceaux, M. de Machault, était chez Sa Majesté. Je l'envoyai attendre ce qu'il ferait à la sortie.

Il revint, tout courant, au bout d'une demi-heure, me dire que le garde des sceaux était retourné chez lui, suivi d'une foule de peuple. Madame, à qui je le dis, s'écria, en fondant en larmes :

« *Et c'est là un ami !* »

M. l'abbé de Bernis lui dit qu'il ne fallait pas se presser de le juger dans un moment comme celui-ci. Je retournai dans le salon, une heure après, lorsque le garde des sceaux entra. Je le vis passer avec sa mine froide et sévère. Il me dit :

« *Comment se porte madame de Pompadour ?...* »

Je lui répondis :

« Hélas ! Comme vous pouvez l'imaginer. »

Et il entra dans le cabinet de Madame.

Tout le monde sortit ; il y resta une demi-heure. M. l'abbé revint. Et Madame sonna ; j'entrai chez elle, où il me suivit. Elle était en larmes :

« Il faut que je m'en aille, dit-elle, mon cher abbé ! »

Je lui fis prendre de l'eau de fleur d'orange dans un gobelet d'argent, *parce que ses dents claquaient.* Ensuite elle me dit d'appeler son écuyer. Il entra et elle lui donna assez tranquillement ses ordres, pour faire tout préparer à son hôtel à Paris, et dire à tous ses gens d'être prêts à partir et à ses cochers de ne pas s'écarter.

Elle s'enferma ensuite pour conférer avec l'abbé de Bernis, qui sortit pour se rendre au Conseil. Sa porte fut ensuite

fermée, excepté pour les dames de son intime société, M. de Soubise, M. de Gontaut, les ministres et quelques autres. Plusieurs dames venaient s'entretenir chez moi et se désespéraient ; elles comparaient la conduite de M. de Machault, le garde des sceaux, avec celle de M. de Richelieu à Metz, qui avait tenu bon jusqu'au bout pour empêcher la cabale de chasser Mme de Châteauroux. Madame leur en avait fait des détails qui faisaient l'éloge du duc, et qui étaient autant de satires de la conduite du garde des sceaux.

« Il croit ou feint de croire, disait-elle, que les prêtres exigeront mon renvoi avec scandale. Mais Quesnay et tous les médecins disent qu'il n'y a pas le plus petit danger. »

Madame m'ayant fait appeler, je vis entrer chez elle Mme la maréchale de Mirepoix, qui, dès la porte, s'écria :

« Qu'est-ce donc, Madame, que toutes ces malles? Vos gens disent que vous partez.

— Hélas ! ma chère amie, le Maître le veut, à ce que m'a dit M. de Machault.

— Et son avis à lui, quel est-il? dit la maréchale.

— Que je parte sans différer. »

Pendant ce temps je déshabillais seule Madame, qui avait voulu être plus à son aise sur une chaise longue :

« Il veut être le maître, dit la maréchale, votre garde des sceaux. Il vous trahit... Qui quitte la partie, la perd. »

Je sortis. M. de Soubise entra, M. l'abbé de Bernis ensuite, et M. de Marigny. Celui-ci, qui avait beaucoup de bontés pour moi, vint dans ma chambre une heure après ; j'étais seule :

« Elle reste, dit-il, mais *motus* !... On fera semblant qu'elle s'en va, pour ne pas animer ses ennemis. C'est la petite

maréchale qui l'a décidée ; mais son garde (elle appelait ainsi M. de Machault) le paiera ! »

Quesnay entra, et, avec son air de singe, ayant entendu ce qu'on disait, il récita une fable d'un renard qui, étant à manger avec d'autres animaux, persuada à l'un que ses ennemis le cherchaient, pour hériter de sa part en son absence.

Je ne revis Madame que bien tard, au moment de son coucher. Elle était plus calme.

Les choses allèrent de mieux en mieux chaque jour, et le Machault, infidèle ami, fut renvoyé. Le Roi revint à son ordinaire chez Madame.

J'appris de M. de Marigny que M. l'abbé de Bernis avait été un jour chez M. d'Argenson, pour l'engager à vivre amicalement avec la Marquise, et qu'il en avait été reçu très froidement :

« Il est fier, me dit-il, du renvoi annoncé de Machault, qui laisse le champ vide à celui qui a le plus d'expérience et d'esprit. Je crains que cela n'entraîne un combat à mort. »

Le lendemain, Madame ayant demandé sa chaise, je fus curieuse de savoir où elle allait, parce qu'elle sortait peu, si ce n'était pour aller à l'église, ou chez des ministres. On me dit qu'elle était allée chez M. d'Argenson.

Elle rentra une heure au plus après ; elle avait l'air de fort mauvaise humeur. Ensuite elle s'appuya devant la cheminée, les yeux fixés sur le chambranle. M. de Bernis entra. J'attendais qu'elle ôtât son manteau et ses gants, ayant les mains dans son manchon. M. l'abbé resta quelques minutes à la regarder. Puis, il dit :

« Vous avez l'air d'un mouton qui rêve. »

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS, DUC D'ORLÉANS
(1725-1785)
Petit-fils du Régent et père de Philippe-Égalité.

Elle sortit de sa rêverie, jeta son manchon sur un fauteuil, et dit :

« C'est un loup qui fait rêver le mouton. »

Je sortis ; le Maître entra peu après, et j'entendis que Madame sanglotait. M. l'abbé de Bernis entra chez moi et me dit d'apporter vite des gouttes d'Hoffman. Le Roi arrangea lui-même la potion avec du sucre et la lui présenta de l'air le plus gracieux. Elle finit par sourire et baisa les mains du Roi.

Je sortis ; et, le surlendemain, j'appris de grand matin l'exil de M. d'Argenson. C'était bien sa faute, et c'est le plus grand acte de crédit que Madame ait fait. Louis XV aimait beaucoup M. d'Argenson, et la guerre sur terre et sur mer exigeait que l'on ne renvoyât pas ces deux ministres. C'est ce que tout le monde disait dans le moment.

Le comte d'Argenson et M. de Machault furent renvoyés le 1er février 1757.

Bien des gens parlent de la lettre du comte d'Argenson à Mme d'Estrades..... La voici suivant la version la plus exacte :

« *L'Indécis est enfin décidé. Le garde des sceaux est ren-*
« *voyé. Vous allez revenir, ma chère comtesse, et nous serons*
« *les maîtres du tripot.* »

Ce qu'il y a de plus secret, c'est qu'on prétend que c'est Darboulin, que Madame appelle *Boubou*, qui a donné de l'argent, le jour même du renvoi du garde des sceaux, au courrier de confiance du comte, et que celui-ci lui a remis cette lettre. Cela est-il bien vrai ? Je n'en jurerais pas, mais on dit que cela est dans le style du comte. Et d'ailleurs, qui aurait aussitôt inventé cette lettre ? Ce qu'il y a de sûr, c'est que le Roi a paru trop en colère pour n'avoir pas

d'autre sujet de mécontentement, que le refus de se réconcilier avec la Marquise.

Personne n'ose marquer de l'attachement pour le ministre disgracié. J'ai demandé à ces dames ce qu'elles savaient et à mes amis ; ils ne savent rien. Je conçois pourquoi Madame ne leur fait pas en ce moment ses confidences ; mais, avec le temps, elle sera moins réservée. Tout cela m'inquiète peu, parce qu'elle se porte bien et paraît contente.

Une chose qui fait honneur à Louis XV, c'est ce qu'il a dit à un seigneur que Madame n'a pas nommé. Celui-ci se frottait les mains d'un air joyeux en disant :

« *Je viens de voir partir les bagages de M. d'Argenson.* »

Ce seigneur était un courtisan assidu du ministre renvoyé. Le Maître, l'entendant, s'approcha de Madame en levant les épaules, et dit :

« *Et le coq chanta !* »

C'est ce qui est, je crois, dans l'Evangile, quand Pierre renia Notre Seigneur.

J'avoue que cela m'a fait grand plaisir de la part du Roi, et montre bien qu'il n'est pas la dupe de ceux qui l'entourent, et qu'il hait la trahison, car c'en est une.

(Voir, aux Appendices, divers récits du renvoi des ministres d'après le Journal du duc de Luynes, les Mémoires de Bernis et les Souvenirs du marquis de Valfons.)

CHAPITRE VII

Le petit frère récalcitrant au mariage.
Le ministre et la sorcière.
Le portrait du Roi blesse la Marquise.
La jarretière de brillants.
Les noyaux de cerises et la petite maréchale.

Madame me fit appeler hier à sept heures pour lui lire quelque chose : ces dames étaient à Paris, et M. de Gontaut malade.

« Le Roi, me dit-elle, restera ce soir longtemps au Conseil ; c'est encore pour les affaires du Parlement. »

M'ayant fait cesser la lecture, je voulus sortir ; elle me dit :

« Restez. »

Elle se leva, on lui apporta une lettre, et elle répondit avec un air d'impatience et de mauvaise humeur.

Enfin, au bout de quelque temps, elle s'ouvrit, ce qui ne lui arrivait que lorsqu'elle était fort chagrine ; et, comme aucun de ses confidents n'était là, elle me dit :

« C'est de Monsieur mon frère, qui n'aurait pas osé me dire cela ; il me l'écrit. J'avais arrangé pour lui un mariage avec la fille d'un homme titré ; il paraissait s'y prêter, et je m'étais engagée.

« Aujourd'hui, il me mande qu'il a pris des informations ;

que le père et la mère sont d'une hauteur insupportable ; que la fille est fort mal élevée, et qu'il sait, à n'en pas douter, qu'ayant eu quelque connaissance du mariage dont il est question, elle s'était exprimée avec le dernier mépris ; qu'il en est sûr, et qu'on m'a encore moins ménagée que lui ; enfin, qu'il me prie de rompre le mariage.

« Mais il m'a laissée aller trop avant, et voilà des ennemis irréconciliables qu'il me fait. Ce sont quelques-uns de ses complaisants qui lui ont mis cela dans la tête, parce qu'ils ne voudraient pas qu'il changeât de vie, et que la plupart ne seraient pas admis chez sa femme. »

Je tâchai de l'adoucir, et je trouvai, sans le dire, que son frère avait raison. Elle persista à dire que c'étaient des mensonges, et traita, le dimanche suivant, son frère très froidement. Il ne me dit rien alors, et il m'aurait fort embarrassée. Madame raccommoda tout, en facilitant par des grâces le mariage de la demoiselle avec un homme de la Cour. La conduite qu'elle tint, deux mois après son mariage, fit dire à la Marquise que son frère avait eu bien raison.

. . . . . .

Je vis Mme du Chiron, mon amie, et elle me dit :

« Pourquoi Madame la marquise est-elle si opposée aux jésuites ? Je vous assure qu'elle a tort, et toute puissante qu'elle est, elle peut s'en trouver mal. »

Je lui répondis que je n'en savais rien.

« Cela est très certain, reprit-elle, et elle ne sent pas qu'un mot de plus ou de moins peut décider de son sort.

— Comment l'entendez-vous, lui dis-je?

— Eh bien ! Je vais m'ouvrir, répondit-elle. Vous savez ce qui est arrivé à l'assassinat du Roi ; on a voulu la faire

LA SULTANE

Portrait [illegible] de Pompadour.

[illegible] de Marigny

[illegible]

sortir aussitôt du Château. Les jésuites n'ont en vue que le salut de leurs pénitents, mais ils sont hommes ; et la haine, sans qu'ils le sachent, peut agir dans leur cœur, et leur inspirer une rigueur plus grande que les circonstances ne l'exigent absolument. Une disposition favorable peut au contraire engager le confesseur à de grands ménagements, et le plus court intervalle suffit pour sauver une favorite, surtout quand il peut se trouver quelque prétexte honnête pour son séjour à la Cour. »

Je convins de tout ce qu'elle disait, mais je lui dis que je n'oserais toucher cette corde. J'y fis réflexion ensuite, et je vis par là combien les jésuites étaient intrigants, ce que je savais déjà. Je crus néanmoins, malgré ce que j'avais répondu, devoir en faire part à Madame sans aucune réflexion, mais pour l'acquit de ma conscience :

« Votre amie Mme du Chiron, me dit-elle, est affiliée, à ce que je vois, aux jésuites, et ne vous parle pas d'elle-même. Elle est détachée par quelque révérend, et je saurai par lequel. »

On mit des espions, à ce que je suppose, à ses trousses, et on sut que c'était un père de Sacy, à ce que je crois, et surtout un père Frey, qui gouvernaient ladite dame.

« Quel dommage, me dit Madame, que l'abbé Chauvelin ne puisse savoir cela ! »

C'était l'ennemi le plus redoutable des révérends pères. Mme du Chiron m'a toujours regardée comme janséniste, pour n'avoir pas voulu épouser, comme elle, les intérêts des révérends pères.

.... Madame n'est occupée que de l'abbé de Bernis qu'elle croyait devoir suffire à tout : elle en parle sans cesse. A

propos de cet abbé, il faut que je dise quelque chose de singulier qui ferait croire aux sorciers. Un an ou quinze mois avant la disgrâce qui lui fit perdre la place de ministre des affaires étrangères (13 décembre 1758), Madame étant à Fontainebleau, elle se mit devant un petit secrétaire pour écrire ; il y avait au-dessus un portrait du Roi.

En fermant le secrétaire, après avoir écrit, le portrait tomba et frappa assez fortement la tête de la Marquise. Les personnes qui en furent témoins s'alarmèrent, et on envoya chercher M. Quesnay. Il se fit expliquer la chose et ordonna des calmants et une saignée. Comme elle venait d'être faite, entra Mme de Brancas, qui vit du trouble et du mouvement, et Madame sur une chaise longue. Elle demanda ce que c'était, et on le lui dit.

Après avoir témoigné à Madame ses regrets et l'avoir rassurée, elle lui dit :

« Je demande en grâce à Madame et au Roi (qui venait d'entrer) d'envoyer aussitôt un courrier à M. l'abbé de Bernis, et que Madame la marquise veuille bien lui écrire une lettre dans laquelle, sans autre détail, elle lui demandera de lui marquer ce que lui a dit sa sorcière, et qu'il ne craigne pas de l'inquiéter. »

La chose fut faite, et ensuite Mme de Brancas dit que la Bontemps lui avait prédit dans du marc de café, où elle voyait tout, que la tête de sa meilleure amie était menacée, mais qu'il n'en arriverait rien de fâcheux.

Le lendemain, l'abbé écrivit que Mme Bontemps lui avait dit aussi :

« Vous étiez presque noir en venant au monde. »

Et cela était vrai, ajoutait-il ; on avait attribué cette

couleur, qui avait duré quelque temps, à un tableau qui était devant le lit de sa mère, qui représentait Cléopâtre mourant de la piqûre d'un aspic qu'un Maure vient de lui apporter dans des fleurs.

« Vous avez bien de l'argent avec vous, lui avait-elle dit encore; mais il ne vous appartient pas. »

Effectivement il avait deux cents louis pour remettre au duc de la Vallière. Enfin, il marquait que, regardant dans la tasse, elle avait dit :

« Je vois une de vos amies, la meilleure, une grande dame, menacée d'un accident. »

Qu'il devait avouer, malgré sa philosophie, qu'il avait pâli ; qu'elle s'en était aperçue, avait regardé de nouveau et avait dit :

« Sa tête sera un peu menacée ; mais il n'y paraîtra pas une demi-heure après. »

Il n'y avait pas moyen de douter du fait ; il parut fort étonnant à Louis XV, qui fit prendre des informations sur la sorcière, mais que Madame empêcha d'être poursuivie.

Il venait souvent chez Madame un homme qui était bien aussi étonnant qu'une sorcière. C'est le comte de Saint-Germain, qui voulait faire croire qu'il vivait depuis plusieurs siècles. Un jour Madame lui dit devant moi, à la toilette :

« Comment était François Ier? C'est un roi que j'aurais aimé.

— Aussi était-il très aimable, dit Saint-Germain; » et il dépeignit ensuite sa figure et toute sa personne, comme l'on fait d'un homme qu'on a bien considéré.

« C'est dommage, continua-t-il, qu'il fût trop ardent.

Je lui aurais donné un bien bon conseil, qui l'aurait garanti de tous ses malheurs... Mais il ne l'aurait pas suivi, car il semble qu'il y ait une fatalité pour les princes, qui ferment les oreilles, c'est-à-dire celles de leur esprit, aux meilleurs avis, surtout dans les moments critiques.

— Et le connétable, dit Madame, qu'en dites-vous?

— Je ne puis en dire trop de bien et trop de mal, répondit-il.

— La cour de François Ier était-elle fort belle?

— Très belle, mais celle de ses petits-fils la surpassait infiniment ; et du temps de Marie Stuart et de Marguerite de Valois, c'était un pays d'enchantement, le temple des plaisirs ; ceux de l'esprit s'y mêlaient. Les deux reines étaient savantes, faisaient des vers, et c'était un plaisir de les entendre. »

Madame lui dit en riant :

« Il semble que vous ayez vu tout cela?

— J'ai beaucoup de mémoire, dit-il, et j'ai beaucoup lu l'histoire de France. Quelquefois je m'amuse non pas à *faire croire*, mais à *laisser croire* que j'ai vécu dans les plus anciens temps.

— Mais enfin vous ne dites pas votre âge, et vous vous donnez pour fort vieux. La comtesse de Gergy qui était, il y a cinquante ans, je crois, ambassadrice à Venise, dit vous y avoir connu tel que vous êtes aujourd'hui.

— Il est vrai, Madame, que j'ai connu, il y a longtemps, la comtesse de Gergy.

— Mais, suivant ce qu'elle dit, vous auriez plus de cent ans à présent?

— Cela n'est pas impossible, dit-il en riant ; mais je con-

viens qu'il est encore plus possible que cette dame, que je respecte, radote.

— Vous lui avez donné, dit-elle, un élixir surprenant par ses effets ; elle prétend qu'elle a longtemps paru n'avoir que vingt-quatre ans. Pourquoi n'en donneriez-vous pas au Roi?

— Ah ! Madame, dit-il avec une sorte d'effroi, que je m'avise de donner au Roi une drogue inconnue, mais il faudrait que je fusse fou ! »

Je rentrai chez moi pour écrire cette conversation.

Quelques jours après, il fut question, entre le Roi, Madame, quelques seigneurs et le comte de Saint-Germain, du secret qu'il avait de faire disparaître les taches des diamants.

Le Roi se fit apporter un diamant médiocre en grosseur, qui avait une tache. On le fit peser, et le Roi dit au comte :

« Il est estimé six mille livres, mais il en vaudrait dix sans la tache. Voulez-vous vous charger de me faire gagner quatre mille francs? »

Il l'examina bien, et di

« Cela est possible, et dans un mois je le rapporterai à Votre Majesté. »

Le comte, un mois après, rapporta au Roi le diamant sans tache ; il était enveloppé dans une toile d'amiante, qu'il ôta. Le Roi le fit peser, et, à quelque chose près, il était aussi pesant. Louis XV l'envoya à son joaillier, sans lui rien dire, par M. de Gontaut, qui rapporta neuf mille six cents livres ; mais il le fit redemander pour le garder par curiosité.

Il ne revenait pas de sa surprise ; il disait que M. de

Saint-Germain devait être riche à millions, surtout s'il avait le secret de faire avec de petits diamants de gros diamants. Il ne dit ni oui, ni non ; mais il assura très positivement qu'il savait faire grossir les perles et leur donner la plus belle eau.

Le Roi le traitait avec considération, ainsi que Madame. C'est elle qui m'a raconté ce que je viens de dire. M. Quesnay m'a dit, au sujet des perles :

« C'est une maladie des huîtres, et il est possible d'en savoir le principe. Ainsi M. de Saint-Germain peut grossir les perles; mais il n'en est pas moins un charlatan, puisqu'il a un élixir de longue vie, et qu'il donne à entendre qu'il a plusieurs siècles. Le Maître, au reste, en est entêté ; il en parle quelquefois comme étant d'une illustre naissance. »

Je l'ai vu plusieurs fois, il paraissait avoir cinquante ans. Il n'était ni gras, ni maigre, avait l'air fin, spirituel, était mis très simplement, mais avec goût ; il portait aux doigts de très beaux diamants, ainsi qu'à sa tabatière et à sa montre.

Il vint, un jour où la Cour était en magnificence, chez Madame, avec des boucles de souliers et de jarretières de diamants fins si belles que Madame dit qu'elle ne croyait pas que le Roi en eût d'aussi belles. Il passa dans l'antichambre pour les défaire et les apporter pour les voir de plus près ; et, en comparant les pierres à d'autres, M. de Gontaut, qui était là, dit qu'elles valaient au moins deux cent mille francs. Il avait, ce même jour, une tabatière d'un prix infini et des boutons de manches de rubis qui étaient étincelants. On ne savait pas d'où cet homme était si riche, si extraordinaire. Le Roi ne souffrait pas qu'on en parlât

avec mépris et raillerie. On l'a dit bâtard d'un roi de Portugal.

... Je sus par M. de Marigny que les parents de la bonne petite maréchale de Mirepoix lui avaient fait une grande querelle sur la bassesse prétendue de sa conduite avec la Marquise. On disait qu'elle recevait dans ses belles petites mains les noyaux de cerises que Madame mangeait quelquefois en voiture, et qu'elle se mettait sur le devant de la voiture, Madame étant seule dans le fond.

La vérité est, qu'en allant à Crécy par une chaleur affreuse, chacune de ces dames avait voulu être seule sur un côté de la voiture, et cela pour avoir moins chaud. Et, pour ce qui est des cerises, des villageoises en ayant apporté à ces dames, elles en mangèrent pour se rafraîchir pendant qu'on changeait de chevaux ; la maréchale étendit son mouchoir, et lança ensuite par la portière les noyaux que toutes deux y avaient jetés. Les gens, qui relayaient en même temps, avaient arrangé cela à leur manière.

... J'avais un très joli appartement à l'hôtel de Mme de Pompadour, à Versailles, où j'allais presque toujours à couvert, par une galerie secrète qui reliait l'hôtel de la Marquise au Château. J'avais reçu deux ou trois personnes de Paris, qui m'avaient dit des nouvelles. Madame m'ayant fait appeler, je me rendis auprès d'elle, et la trouvai avec M. de Gontaut. Je ne pus m'empêcher de lui dire en entrant :

« Madame doit être fort contente de la belle action de M. le marquis de ****. »

Madame dit d'un ton sec :

« Taisez-vous, et écoutez ce que j'ai à vous dire. »

Rentrée dans ma petite chambre, je reçus la visite de

Mme la comtesse d'Amblimont, à qui je racontai la mauvaise réception qui venait de m'être faite.

« Je vois ce que c'est, me dit-elle, et cela n'a aucun rapport à vous ; je vais vous expliquer la chose. Le marquis de **** l'a racontée à tout Paris.

« Il y a quelques jours, se rendant à pied et seul chez lui pendant la nuit, il entendit, affirme-t-il, des cris dans une rue sombre et voûtée à moitié, qu'on appelle rue Férou ; il mit aussitôt l'épée à la main, entra dans la rue et, à la lueur de la lanterne, vit une femme très belle et bien mise, à qui l'on faisait violence.

« Il s'approcha et la femme lui dit :

— Soyez mon libérateur !

« Aussitôt, assure-t-il, il fondit sur les deux assassins ; deux d'entre eux, l'épée à la main, se battirent contre lui, tandis qu'un autre tenait la femme, dont il s'efforçait de fermer la bouche.

« Il en blessa un au bras; et, comme ils entendirent que des gens passaient au bout de la rue, ils s'enfuirent.

« Le marquis de **** s'approcha, paraît-il, de la dame, qui lui dit que ce n'étaient pas des voleurs, mais de grands scélérats, dont l'un était amoureux fou d'elle. Elle se confondit en témoignages de reconnaissance, se fit conduire jusqu'à un fiacre et le pria de ne pas la suivre.

« Elle refusa de lui dire son nom, lui fit accepter une petite bague comme signe de souvenir, mais lui promit de le revoir et de lui tout dire, s'il voulait lui donner son adresse. Et, dans l'effusion de sa reconnaissance, elle l'aurait, achève-t-il, embrassé à plusieurs reprises...

« Voilà qui est très beau, continua Mme d'Amblimont,

mais écoutez le reste. Le marquis de **** s'est présenté le lendemain partout, avec un taffetas noir près du poignet, où il dit avoir reçu une estafilade. Il a raconté son histoire à tout le monde, et chacun a fait des commentaires.

« Il a été au dîner de M. le Dauphin, qui lui a parlé de sa bravoure et de la belle inconnue, et lui a dit en avoir fait compliment à M. le duc de C****, son très proche parent.

« J'oubliais de vous dire que, le soir même, il était entré chez Mme d'Estillac, vieille joueuse, où on ne se couche qu'à quatre heures du matin ; qu'il avait surpris tout le monde par le désordre de sa mine et de son vêtement, sa bourse de cheveux étant tombée, ayant un pan de son habit percé et sa main droite en sang. On s'empressa d'y mettre une compresse, et de lui faire prendre du vin de Rota.

« Voici la suite. Il y a quatre jours, M. le duc de C*** soupait chez Sa Majesté et se trouvait placé auprès de M. de Saint-Florentin. Il lui parla de l'aventure de son parent et lui demanda s'il avait fait quelques recherches sur la dame. M. de Saint-Florentin lui répondit sèchement :

— Non.

« Le duc lui fit encore quelques questions et finit par remarquer qu'il avait les yeux baissés sur son assiette, qu'il répondait d'un air embarrassé, et seulement par monosyllabes. Il lui en demanda la raison. Et M. de Saint-Florentin lui dit qu'il souffrait de le voir ainsi dans l'erreur.

— Comment, demanda M. de C****, pouvez-vous savoir que je suis dans l'erreur?

— Rien n'est plus aisé à vous prouver, répondit M. de Saint-Florentin. Vous sentez bien que j'ai ordonné, aussitôt que j'ai été instruit du combat de M. le marquis de ****, de

faire des recherches ; et il s'est trouvé que la nuit où s'est passé, à l'entendre, cet événement, il y avait dans cette petite rue une escouade du guet en embuscade, pour attendre un filou qui devait sortir d'un tripot. Eh bien, elle y est restée jusqu'à près de quatre heures du matin, et n'a pas entendu le moindre bruit. »

« Le duc est devenu furieux en écoutant ce récit, dont M. de Saint-Florentin avait dû rendre compte au Roi. Il fera dire, ou l'a déjà fait dire, à son parent de se rendre chez lui.

« Vous voyez d'après cela, ma chère bonne, si vous deviez être bien reçue, lorsque vous êtes venue, la gueule enfarinée, faire votre compliment à Madame la marquise !

« Cette aventure, me dit-elle en outre, a donné lieu à Sa Majesté de raconter qu'il y a quinze ans environ, M. le comte d'E******, étant ce qu'on appelle *enfant d'honneur* auprès de M. le Dauphin, et âgé de quatorze ans environ, rentra un soir, sa bourse arrachée, ses manchettes déchirées, chez M. le Dauphin, et raconta qu'étant allé se promener à la pièce d'eau des Suisses un peu tard, il avait été attaqué par deux voleurs et qu'il n'avait rien voulu leur donner.

« A l'entendre, il s'était mis en défense l'épée à la main; l'un des voleurs avait aussi une épée, et l'autre un gros bâton, dont il avait reçu plusieurs coups. Mais il avait blessé au bras l'un de ses adversaires, et, comme on avait entendu du bruit dans le même moment, ils s'étaient enfuis.

« Malheureusement pour le comte, on sut qu'il y avait eu du monde dans l'endroit, à l'heure dont il parlait, et qu'on n'avait rien entendu. On excusa le comte à cause de son âge, M. le Dauphin lui ayant fait avouer la vérité; et on regarda cela comme une envie d'enfant de faire parler de soi. »

Louis XV n'aimait pas le roi de Prusse, qu'il savait faire des plaisanteries sur la vie qu'il menait et sur sa maîtresse. Il n'aurait tenu qu'à ce prince, à ce que j'ai entendu dire, que le roi de France eût été son plus ferme allié et son ami, autant que les souverains peuvent l'être entre eux. Mais les railleries de Frédéric l'avaient ulcéré et furent cause du traité de Versailles.

Il entra, un jour, chez Madame, avec un papier à la main, et lui dit :

« Le roi de Prusse est certainement un grand homme, il aime les gens à talents, et, comme Louis XIV, il veut faire retentir l'Europe de ses bienfaits envers les savants des pays étrangers.

« Voici, dit-il, une lettre de lui, adressée à Milord Maréchal, pour lui ordonner de faire part à un homme supérieur de mon royaume, d'une pension qu'il lui accorde. »

Puis il jeta les yeux sur la lettre et lut ces mots :

« Vous saurez qu'il y a à Paris un homme du plus grand mérite, qui ne jouit pas des avantages d'une fortune proportionnée à ses talents et à son caractère. Je pourrais servir d'yeux à l'aveugle déesse et réparer au moins quelques-uns de ses torts. Je vous prie d'offrir par cette considération.... Je me flatte qu'il acceptera cette pension en faveur du plaisir que j'aurai d'avoir obligé un homme qui joint la beauté du caractère aux talents les plus *sublimes* de l'esprit. »

Le Roi s'arrêta. Dans ce moment arrivèrent MM. de Gontaut et d'Ayen auxquels il recommença la lettre. Et il ajouta :

« Elle m'a été remise par le ministre des affaires étrangères, à qui l'a confiée Milord Maréchal, pour que je permette

au génie *sublime* d'accepter ce bienfait... A combien croyez-vous que monte ce bienfait? »

Les uns dirent : six, huit, dix mille livres.

« Vous n'y êtes pas, dit le Roi, à douze cents livres !

— Pour des talents sublimes, dit le duc d'Ayen, ce n'est pas beaucoup. Mais les beaux esprits feront retentir cette lettre dans toute l'Europe, et le roi de Prusse aura le plaisir de faire du bruit à peu de frais. »

Le chevalier de Courten, officier suisse et homme d'esprit, qui avait été en Prusse, entra, et entendant raconter cette histoire, il dit :

« J'ai vu bien mieux. En passant par je ne sais quel village, en Prusse, je descendis à la poste, en attendant des chevaux.

« Le maître de la poste, qui était un ancien capitaine prussien, me montra plusieurs lettres de la main de Frédéric, adressées à son oncle, homme de naissance, qu'il traitait de « son ami », lui promettant d'avoir soin de ses neveux. Et ce qu'il avait accordé à l'aîné, cruellement blessé, était cette place de maître de poste qu'il occupait. »

M. de Marigny raconta cette histoire chez Quesnay ; il ajouta que l'homme de génie était d'Alembert et que le Roi lui avait permis d'accepter la pension. Sa sœur avait, dit-il, insinué au Roi de donner le double à d'Alembert et de lui défendre d'accepter la pension ; mais il n'avait pas voulu parce qu'il regardait d'Alembert comme un impie. M. de Marigny prit une copie de la lettre et me la confia.

Un certain seigneur eut l'air, pendant un temps, de faire les yeux doux à Madame Adélaïde, qui ne s'en apercevait pas. Mais comme il y a des Argus à la Cour, on ne manqua pas d'en

faire un rapport au Roi, qui crut s'en être aperçu. J'ai su qu'il entra, un jour, en colère chez Madame, et qu'il lui dit :

« Croiriez-vous qu'il y a, dans ma Cour, un homme assez insolent pour oser lever les yeux sur mes filles ? »

Jamais Madame ne l'avait vu si en colère. On fit donner l'avis à ce grand seigneur de feindre d'avoir besoin d'aller dans ses terres ; il y resta deux mois.

Madame m'a dit, longtemps après, qu'elle pensait qu'il n'y avait point de supplices auxquels le Roi n'eût condamné un homme qui aurait séduit une de ses filles. Mme Adélaïde, à l'époque dont il s'agit, était charmante et joignait à la plus aimable figure une grâce infinie et beaucoup de talents.

..... Un courrier ayant apporté une lettre à Madame, elle fondit en larmes : c'était la nouvelle de Rosbach, que lui mandait M. de Soubise, avec des détails. J'entendis la Marquise dire au maréchal de Belle-Isle, en s'essuyant les yeux :

« M. de Soubise est inconsolable. Il ne cherche point à s'excuser ; il ne voit que le désastre qui l'accable.

— Cependant, dit M. de Belle-Isle, M. de Soubise aurait beaucoup de choses à dire en sa faveur, et je l'ai dit à Sa Majesté.

— Il est bien à vous, monsieur le maréchal, de ne pas laisser accabler un malheureux. Le public est déchaîné contre lui ; que lui a-t-il fait?

— Il n'y a pas, dit M. de Belle-Isle, un plus honnête honnête homme et plus obligeant. Je ne fais que mon devoir en rendant justice à la vérité et à un homme pour qui j'ai la plus profonde estime. Le Roi vous expliquera, Madame, que M. de Soubise a été forcé de donner la bataille par le prince de Saxe-Hildburghausen (qui partageait le commandement

avec lui et qui trahissait la France), dont les troupes ont fui les premières et entraîné les nôtres. »

Madame aurait embrassé le vieux maréchal, si elle l'eût osé, tant elle était contente.

M. de Soubise ayant gagné la bataille de Lutzelberg, en octobre 1758, fut fait maréchal de France. Madame était enchantée du succès de son ami. Mais, soit qu'il ne fût pas important, soit ressentiment de la part du public, personne n'en parlait, si ce n'est les amis de Madame.

On lui cacha cette défaveur. Un matin, à sa toilette, elle dit à Colin, son intendant :

« N'êtes-vous pas bien aise de la victoire de M. de Soubise? Qu'en dit-on dans le public? Il a bien pris sa revanche ! »

Colin, embarrassé, ne savait que répondre. Enfin elle le pressa, et il dit qu'il avait été malade et n'avait vu personne depuis huit jours....

M. de Marigny entra un jour chez moi de mauvaise humeur ; je lui en demandai le sujet.

« Je viens, dit-il, de faire des représentations à ma sœur pour qu'elle ne place pas à la marine M. Le Normant de Mézy

« C'est amasser, lui ai-je dit, des charbons de plus sur votre tête ; une favorite ne doit point multiplier contre elle les points d'attaque. »

Le docteur entra ; il le lui répéta.

« Vous valez, dit le docteur à M. de Marigny, votre pesant d'or pour le sens et la capacité dans votre place et pour votre modération ; mais on ne vous rendra point justice... Votre avis est excellent : il n'y aura pas un vaisseau de pris, sans que Madame en soit responsable aux yeux du public, et

vous êtes bien sage de ne pas songer au ministère pour vous-même. »

Me trouvant à Paris, j'allai dîner chez le Dr Quesnay, qui s'y était rendu aussi. Il avait assez de monde, contre son ordinaire, et, entre autres, un jeune maître des requêtes d'une belle figure, qui portait un nom de terre dont je ne me rappelle plus, mais qui était fils du prévôt des marchands, Turgot.

On parla beaucoup administration, ce qui d'abord ne m'amusa pas. Ensuite, il fut question de l'amour des Français pour leur Roi. M. Turgot prit la parole et dit :

« Cet amour n'est point aveugle ; c'est un sentiment profond et un souvenir confus de grands bienfaits. La nation, et je dirai plus, l'Europe et l'humanité doivent à un roi de France, Philippe le Long, la liberté : il a établi les communes et donné à une multitude immense d'hommes une existence civile.

« Je sais qu'on peut dire avec raison qu'il a servi son intérêt en les affranchissant ; qu'ils lui ont payé des redevances, et qu'enfin il a voulu par là affaiblir la puissance des grands et de la noblesse. Mais qu'en résulte-t-il? Que cette opération est à la fois utile, politique et humaine. »

Des rois en général, on passa à Louis XV, et le même M. Turgot dit que son règne serait à jamais célèbre par l'avancement des sciences, le progrès des lumières et de la philosophie.

Il ajouta qu'il manquait à Louis XV ce que Louis XIV avait de trop : une grande opinion de lui-même ; qu'il était instruit, que personne ne connaissait mieux que lui la topographie de la France; qu'au Conseil son avis était toujours le

plus juste ; qu'il était fâcheux qu'il n'eût pas plus de confiance en lui-même, ou ne plaçât pas sa confiance dans un premier ministre approuvé de la nation.

Tout le monde fut de son avis. Je priai M. Quesnay d'écrire ce qu'avait dit le jeune Turgot, et je le montrai à Madame. Elle fit à ce sujet l'éloge de ce maître des requêtes et en ayant parlé au Roi, il dit :

« C'est une bonne race ! »

MARIE JOSEPHE DE SAXE, DAUPHINE (1731-1767)
Mère de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X.

CHAPITRE VIII

Fi ! la vilaine !
Le fouet de poste du duc de Deux-Ponts.
L'archevêque de Paris et le duc de Richelieu.
Le poète licencieux et le soldat de la milice.
Danseuse entretenue par Monseigneur de Beaumont.

A Versailles, un jour que j'avais été me promener, je vis, en revenant au Château, beaucoup de gens aller et venir, se parler en particulier. Il était aisé de juger qu'il venait de se passer quelque chose d'extraordinaire. Je demandai à quelqu'un de ma connaissance ce que c'était.

« Hélas ! me dit-il, les larmes aux yeux, des assassins, qui ont formé le projet de tuer le Roi, ont blessé en plusieurs endroits un garde du corps qui les a entendus dans un corridor obscur.

« On l'a porté à l'infirmerie ; et, comme il a désigné la couleur de l'habit de ces deux hommes, on les cherche partout, et on a arrêté des gens qui sont vêtus de cette couleur. »

Je vis Madame avec M. de Gontaut et je m'empressai d'entrer. Elle trouva sa porte assiégée d'une multitude de gens et fut effrayée. Mais en entrant elle trouva chez elle M. le comte de Noailles.

« Qu'est-ce donc, dit-elle, Monsieur le comte? »

Il lui dit qu'il était venu pour lui parler, et ils entrèrent dans son cabinet.

La conférence ne fut pas longue ; j'étais restée dans le salon avec l'écuyer de Madame, le chevalier de Sosent, Gourbillon, son valet de chambre, et quelques personnes étrangères. On raconta beaucoup de circonstances ; mais le genre de blessures qui n'étaient que des égratignures, et quelques contradictions échappées au garde du corps firent croire que c'était un imposteur qui avait imaginé une fable pour obtenir quelque grâce.

La soirée ne se passa pas sans en avoir la preuve, et, je crois, de son propre aveu. Le Roi vint le soir chez Madame. Il parla de cet événement avec beaucoup de sang-froid et dit :

« Le monsieur qui a voulu me tuer était un scélérat fou ; celui-ci est un vil gueux. »

Il n'appelait jamais Damiens, lorsqu'il en parlait (ce qui n'a duré que quelque temps pendant son procès), que *ce monsieur*.

J'ai entendu dire qu'il avait proposé de l'enfermer dans un cachot ; mais que l'horreur du forfait avait fait insister les juges à ce qu'il subît tous les tourments de ses pareils, les régicides.

Beaucoup de personnes, et des femmes même, ont eu la curiosité barbare d'assister à cette exécution, entre autres, Mme de P****, femme d'un fermier général, et très belle. Elle avait loué une croisée ou deux pour douze louis, et l'on jouait dans la chambre en attendant le supplice.

Cela fut raconté au Roi, et il mit les deux mains sur ses yeux en disant :

« *Fi, la vilaine* ! »

On m'a dit qu'elle et d'autres avaient cru faire leur cour

par là et signaler leur attachement pour la personne de Louis XV.

Deux choses me furent racontées par M. Duclos, lors de l'assassinat du Roi : la première est la singulière anecdote de M. le comte de Sponheim, qui était duc de Deux-Ponts et héritier du Palatinat et de la Bavière.

Il passait pour être l'ami de Sa Majesté et faisait de longs séjours en France. Il venait très souvent chez Madame ; le Maître le traitait avec beaucoup de considération et lui témoignait de l'amitié.

M. Duclos nous raconta que le duc ayant appris à Deux-Ponts l'assassinat du Roi, il était aussitôt monté en voiture pour se rendre à Versailles.

« Mais, dit-il, admirez l'esprit de courtisanerie d'un prince qui peut devenir demain électeur de Bavière et du Palatinat : il ne trouve pas que ce soit assez, et, à dix lieues de Paris, il prend de grosses bottes, monte un cheval de poste, et arrive en claquant son fouet dans la cour du Château. Si ce n'était pas de la charlatanerie, et que ce fût une impatience réelle, il aurait monté à cheval à vingt lieues d'ici.

— Je ne pense pas comme vous, dit un monsieur que je ne connaissais pas. L'impatience prend souvent à la fin d'une entreprise, et l'on emploie le moyen le plus prompt qui est en notre pouvoir.

« D'ailleurs, il se peut faire que M. le duc de Deux-Ponts ait voulu, en se montrant ainsi à cheval, servir le Roi qu'il aime, en faisant voir aux Français combien Sa Majesté est aimée et honorée dans les pays étrangers. »

Duclos reprit la parole et dit :

« Et M. de C*****, savez-vous son histoire? Le premier

jour que le Roi a reçu du monde, il s'est tant poussé qu'il est entré un des premiers avec un assez mauvais habit noir. Et le Roi l'ayant regardé, s'est mis à rire et a dit :

« Voyez donc C**** qui a la moitié de la basque de son habit emportée. »

M. de C**** a regardé comme s'il n'en savait rien, et a dit :

« Sire, il y a tant de monde qui s'empresse de voir Votre Majesté, qu'il faut faire le coup de poing pour avancer ; et c'est sans doute cela qui a fait déchirer mon habit.

— Heureusement qu'il ne vaut pas grand'chose, a dit M. le marquis de Souvré; et vous n'en auriez pas pu choisir un plus mauvais pour le sacrifier. »

On avait donné à Madame un fort bon conseil : c'était de faire envoyer à Constantinople, en qualité d'ambassadeur, M. le Normant d'Étioles, son mari. Cela aurait diminué une partie du scandale qu'il y avait à voir Madame avec le titre de marquise à la Cour et son mari fermier général à Paris.

Mais il était tellement attaché à la vie de Paris, à ses habitudes à l'Opéra, qu'on ne put jamais le déterminer. Madame chargea un M. Darboulin, qui avait été de sa société avant qu'elle fût à la Cour, de négocier cette affaire. Il s'adressa à une Mlle Rem, qui avait été danseuse à l'Opéra, et qui était la maîtresse de M. Le Normant. Il lui fit les plus belles promesses ; mais elle était comme lui et préférait la vie de Paris. Elle ne voulut point s'en mêler.

Louis XV était souvent importuné par les Parlements ; il tint à leur sujet un bien étrange propos, que répéta devant moi M. de Gontaut au Dr Quesnay.

« Hier, dit-il, le Roi, se promenait dans le salon avec un air

LA SULTANE A LA TAPISSERIE

Portrait de MADAME DE POMPADOUR, [illegible] de face.

(Peint par Van Loo.)

soucieux. Mme de Pompadour lui demanda s'il avait de l'inquiétude sur sa santé, parce qu'il est, depuis quelque temps, un peu indisposé. Il a répondu :

« Non, mais je suis bien ennuyé de toutes ces remontrances.

— Que peut-il en arriver, a dit Madame, qui doive inquiéter sérieusement Votre Majesté? N'est-elle pas le maître des Parlements, comme de tout son royaume?

— Cela est vrai, a dit le Roi ; mais, sans ces conseillers et ces présidents, je n'aurais pas été frappé par ce *monsieur* (il appelait toujours ainsi son assassin).

— Ah ! Sire ! s'est écriée Mme de Pompadour.

— Lisez le procès, a-t-il dit, ce sont les propos de ces messieurs qu'il nomme, qui ont bouleversé sa tête.

— Mais, a dit Madame, j'ai souvent songé que si on pouvait envoyer à Rome M. l'archevêque...

— Trouvez quelqu'un qui fasse cette affaire-là, a-t-il dit, et je lui donnerai tout ce qu'il voudra. »

Quesnay dit que le Roi avait raison dans tout ce qu'il avait dit.

L'archevêque fut exilé peu de temps après, et Louis XV était sérieusement affligé d'avoir été réduit à prendre ce parti.

« Quel dommage, disait-il souvent, qu'un aussi honnête homme soit aussi opiniâtre !

— Et aussi borné, dit un jour quelqu'un.

— Taisez-vous, lui dit brusquement le Maître.

M. l'archevêque était très charitable et d'une extrême libéralité ; mais souvent il faisait des pensions sans discernement. Une surprise assez plaisante faite à sa bonté naturelle est celle-ci. Mme La Caille, qui jouait les duègnes à

l'Opéra-Comique, lui fut adressée comme une mère de famille qui méritait sa protection. Le prélat lui demanda ce qu'il pouvait faire pour elle.

« Monseigneur, lui dit l'actrice, deux mots de votre main à M. le maréchal de Richelieu le porteraient à m'accorder une demi-part. »

M. de Beaumont (l'archevêque), à qui la langue du théâtre était peu familière, pensa que *demi-part* signifiait une portion plus généreuse dans les aumônes de M. le maréchal ; et le billet de recommandation fut écrit de la manière la plus pressante.

Le maréchal répondit : « Qu'il remerciait M. l'archevêque de Paris de son intérêt pour le Théâtre-Italien et pour la dame La Caille, sujet assez utile à ce spectacle ; que, néanmoins, elle avait la voix fausse ; mais que celle de M. l'archevêque la recommandait mieux qu'un grand talent et que la demi-part était accordée. »

M. de Beaumont avait accordé une pension de cent louis à une jolie femme, très pauvre, et qui portait un beau nom, qui ne lui appartenait pas. La crainte qu'elle ne donnât dans le vice l'avait engagé à lui faire une aumône aussi forte, et la femme jouait l'hypocrite à merveille: sortie de l'évêché en grandes coiffes, elle se divertissait avec plus d'un amant.

Les grands ont la mauvaise habitude de parler devant leurs gens fort indiscrètement. M. de Gontaut dit un jour ces mots couverts, à ce qu'il croyait, au duc de... :

« On a si bien pris ses mesures qu'on viendra à bout de persuader à M. l'archevêque d'aller à Rome avec le chapeau de cardinal ; et, s'il veut, on lui donnera un coadjuteur. »

On avait trouvé un prétexte très plausible pour amener cette proposition, et la faire trouver flatteuse à l'archevêque et conforme à ses sentiments. L'affaire avait été adroitement entamée et le succès paraissait certain. Le Roi avait l'air de ne rien savoir, vis-à-vis de l'archevêque. Le négociateur agissait comme d'après son idée, pour le bien des affaires. C'était un ami de l'archevêque, et qui était bien sûr d'être récompensé.

Un valet de chambre du duc de Gontaut, fort joli garçon, avait parfaitement saisi le sens de ce qu'il avait dit mystérieusement. Il était un des amants de la dame aux deux cents louis, à qui il entendait parler quelquefois de M. de Beaumont, dont elle se disait parente. Il crut bien faire de l'avertir qu'on travaillait auprès de lui pour le déterminer à résider à Rome, uniquement pour l'éloigner de Paris.

La dame ne manqua pas d'avertir l'archevêque, craignant de perdre sa pension, s'il partait. Cet avis cadrait si bien avec la négociation entamée, que l'archevêque n'eut aucun doute sur sa vérité. Il se refroidit peu à peu avec le négociateur, qu'il regarda comme un traître, et finit par se brouiller avec lui.

Ces détails n'ont été sus que longtemps après. L'amant de la dame ayant été mis à Bicêtre, on trouva dans ses papiers des lettres d'elle qui mirent sur la voie, et on lui fit avouer le reste. Pour ne pas compromettre le duc de Gontaut, il fut dit au Roi que le valet de chambre avait su l'affaire par une lettre qu'il avait prise dans l'habit de son maître.

Le Roi se donna le plaisir d'humilier M. de Beaumont, en conséquence des informations qu'il avait prises sur la conduite de la dame, sa protégée. Elle fut trouvée coupable

d'escroqueries faites de concert avec son cher amant. Mais, avant de la punir, le lieutenant de police fut chargé de voir Monseigneur et de lui rendre compte de la conduite de sa parente et pensionnaire.

L'archevêque n'eut aucune objection à faire, après les preuves qu'on lui donna. Il dit sans s'émouvoir qu'elle n'était point sa parente, et levant les bras au ciel :

« C'est une malheureuse, dit-il, qui m'a ravi le bien des pauvres par ses impostures. Mais Dieu sait qu'en lui donnant une pension aussi forte, je n'ai point agi légèrement. J'avais, dans ce temps, l'exemple d'une jeune femme qui m'avait demandé dix-huit cents francs, me promettant de vivre sagement, ce qu'elle avait fait jusque-là : je la refusai. Et elle me dit, en sortant :

« Je tournerai à gauche, Monseigneur, puisque le chemin m'est fermé à droite. »

« La malheureuse n'a que trop tenu parole ; elle a trouvé moyen d'avoir chez elle un jeu de pharaon, qu'on tolère ; et à la plus mauvaise conduite, elle joint l'infâme métier de corruptrice de la jeunesse ; sa maison est le repaire de tous les vices.

« Jugez, d'après cela, monsieur, continua-t-il, s'il n'était pas prudent à moi de faire à la femme dont il s'agit une pension convenable à l'état où je la croyais née, afin d'empêcher que, jeune, jolie, spirituelle, elle n'abusât de ces dons, ne se perdît et n'en entraînât d'autres. »

Le lieutenant de police dit au Roi qu'il avait été touché de la candeur et de la noble simplicité du prélat.

— Je n'ai jamais douté, dit Sa Majesté, de ses vertus; mais je voudrais qu'il se tînt tranquille. »

Le même archevêque faisait une pension de 1.200 livres au plus mauvais sujet de Paris. C'était un poète (Robbé de Beauveset), auteur de pièces abominables. La pension était donnée à condition que les poèmes ne seraient pas imprimés.

Je tiens le fait de M. de Marigny à qui il récita ses vers à un souper donné à quelques gens de la Cour, spécialement pour l'entendre débiter sa misérable poésie.

Le poète fit ensuite sonner de l'or qui était dans sa poche :

« C'est de mon bon archevêque, riait-il ; je lui tiens parole ; mon poème ne sera point imprimé pendant ma vie, mais je le lis.... »

Puis il rit encore :

« Que dirait ce bon prélat, s'il savait que j'ai partagé mon quartier de pension avec une charmante petite danseuse des Italiens !

— C'est donc l'archevêque qui m'entretient, m'a-t-elle dit. Que cela est drôle ! »

Le Roi le sut et en fut scandalisé :

« On est bien embarrassé pour faire le bien », dit-il.

Ce poète impie et licencieux abandonna sa vie crapuleuse et ses écrits cyniques. Il s'amenda vers le milieu de sa vie, touché des représentations du comte d'Autré, personnage très dévot qui cessa de l'être après avoir fait un catéchumène. Il disait :

« J'ai fait, pour mon salut, ce qu'on fait pour la milice : j'ai mis un homme à ma place.

CHAPITRE IX

Le théâtre de la Marquise.
Les actrices seules choisissent les pièces.
Le Roi contrôle les entrées.
Le duc de Nivernais donne des leçons aux acteurs.
La voix du duc d'Ayen.

Dans le temps qu'on jouait la comédie aux Petits Appartements, j'obtins, par un moyen singulier, une lieutenance de roi pour un de mes parents ; et cela prouve bien le prix que mettent les plus grands aux plus petits accès à la Cour.

Madame n'aimait rien demander à M. d'Argenson. Pressée par ma famille qui ne pouvait concevoir qu'il me fût difficile, dans la position où j'étais, d'obtenir pour un bon militaire un petit commandement, je pris le parti d'aller trouver M. le comte d'Argenson.

Je lui exposai ma demande et lui remis un mémoire. Il me reçut froidement et me dit des choses vagues. Je sortis ; M. le marquis de Voyer, son fils, qui était dans son cabinet, et qui avait tout entendu, me suivit :

« Vous désirez, me dit-il, un commandement ; il y en a un de vacant, qui m'est promis pour un de mes protégés. Mais si vous voulez faire un échange de grâces et m'en faire obtenir une, je vous le céderai. Je voudrais être *exempt de police*, et vous êtes à portée de me procurer cette place. »

Je lui dis que je ne concevais pas la plaisanterie qu'il faisait.

« Voici ce que c'est, dit-il. On va jouer le *Tartufe* dans les Cabinets ; il y a un rôle d'exempt qui consiste en très peu de vers. Obtenez de Madame la marquise de me faire donner ce rôle, et le commandement est à vous. »

Je ne promis rien, mais je racontai l'histoire à Madame, qui me promit de s'en charger. La chose fut faite, j'obtins le commandement pour mon parent et M. de Voyer remercia Madame comme si elle l'eût fait faire duc.

Ce fut dans les derniers mois de l'année 1747 que se réunirent les acteurs qui composèrent la troupe (car c'est le nom technique que l'on donne à ces réunions d'acteurs de société), jalouse de produire ses talents sous les yeux du Roi.

Louis XV avait entendu citer très souvent, et toujours avec éloge, les talents de Mme la marquise de Pompadour pour la comédie, pour le chant, qui l'avaient rendue célèbre à Étioles, sur le théâtre de M. de Tournehem, son oncle, et sur celui de Mme de Villemur, dont elle était l'amie particulière.

Plusieurs courtisans de Sa Majesté, et entre autres le maréchal de Richelieu, y avaient assisté. M. le duc de Nivernais et M. le duc de Duras y avaient été acteurs. En fallait-il davantage pour exciter la curiosité du Roi et pour seconder Madame dans la pensée qu'elle avait de développer à ses yeux tous ses moyens de plaire?

On choisit le Cabinet des Médailles pour le *théâtre*. A peine était-il construit que le choix des acteurs fut fait.

La troupe n'avait pas tardé à se compléter, quoique, pour s'y voir admis, il fallût avoir joué précédemment avec quelque succès sur des théâtres de société.

Voici le nom des acteurs choisis pour cette troupe :

MM. le duc d'Orléans, le duc d'Ayen, le duc de Nivernais, le duc de Duras, le comte de Maillebois, le marquis de Courtenvaux, le duc de Coigny, le marquis d'Entraigues ;

MMmes la duchesse de Brancas, la marquise de Pompadour, la comtesse d'Estrades et Mme de Marchais, parente de la Marquise, depuis comtesse d'Angivilliers.

Telle fut la première composition de la troupe, avant qu'elle se permît de jouer l'opéra

Dans la première assemblée, on choisit pour directeur M. le duc de la Vallière ; pour secrétaire et souffleur, l'abbé de la Garde, secrétaire de Madame et son bibliothécaire.

Ensuite on composa des statuts, que voici :

1° Relatif à l'admission. Pour être admis comme sociétaire, il faut prouver que ce n'est pas la première fois que l'on joue la comédie, pour ne pas faire son noviciat dans la troupe ;

2° Chacun y désignera son emploi ;

3° On ne pourra, sans avoir obtenu le consentement de tous les sociétaires, prendre un emploi différent de celui pour lequel on a été agréé ;

4° On ne pourra, en cas d'absence, se choisir un *double* (droit expressément réservé à la société, qui le nommera à la majorité absolue) ;

5° A son retour, le remplacé reprendra son emploi ;

6° Chaque sociétaire ne pourra refuser un rôle affecté à son emploi, sous prétexte que le rôle est peu favorable à son jeu, ou qu'il est trop fatigant.

Ces six premiers articles sont communs aux actrices comme aux acteurs.

LES BUVEURS DE LAIT

Soixante-neuvième estampe (d'après Boucher, 1751) de la *Suite d'Estampes gravées par Madame la Marquise de Pompadour*

7° Les actrices seules jouiront du droit de choisir les ouvrages que la troupe doit représenter ;

8° Elles auront pareillement le droit d'indiquer le jour de la représentation, de fixer le nombre de répétitions, et d'en désigner le jour et l'heure ;

9° Chaque acteur sera tenu de se trouver à l'heure très précise désignée pour la répétition, sous peine d'une amende que les actrices seules fixeront entre elles ;

10° L'on accorde aux actrices seules la demi-heure de grâce, passée laquelle l'amende qu'elles auront encourue sera décidée par elles seules.

Copie de ces statuts sera donnée à chaque sociétaire, ainsi qu'au directeur et au secrétaire qui sera tenu de les apporter à chaque répétition.

On voit par ces statuts arrêtés unanimement que le projet était de donner quelque suite à ces spectacles. C'était beaucoup, pour Mme de Pompadour, de se procurer la facilité de retrouver et de suivre ses amusements les plus chers, de les faire adopter dans une société nouvelle. Les sociétaires, moins habitués à ce genre de talents, et par conséquent plus timides, ne pouvaient offrir de rivalité dangereuse.

La Marquise, annoncée par tant de succès précédents, en avait acquis plus de confiance ; mais ces succès n'avaient encore flatté que sa vanité, et ceux qu'elle espérait étaient plus attrayants : ils intéressaient son cœur. C'était peu pour elle de plaire au plus grand nombre des spectateurs ; le suffrage d'un seul suffisait à son ambition.

Elle ne devait qu'aux charmes de sa figure une conquête dont chaque jour lui faisait sentir le prix ; elle n'attendait que de ses talents le bonheur de la fixer.

En justifiant aux yeux du Roi le goût qu'elle avait toujours eu pour les arts, elle se ménageait le droit de s'intéresser en leur faveur, et s'en occupait.

Le souvenir agréable qu'elle avait conservé des auteurs dont la célébrité répandait plus d'éclat dans la société de M. de Tournehem, était encore trop récent pour être effacé de sa mémoire. Son orgueil avait été flatté d'y compter tour à tour pour habitués, Voltaire, Crébillon (qu'on y voyait plus assidûment par la précaution qu'on avait prise d'éviter qu'ils s'y trouvassent ensemble), et presque toujours Gresset, alors dans toute la force de son talent.

La nièce n'était pas moins impatiente que l'oncle de leur prouver sa reconnaissance ; Crébillon, leur ami, fut le premier qui s'en ressentit : la Marquise obtint de faire imprimer, aux dépens du Roi, par l'Imprimerie Royale, ses œuvres dramatiques.

Voltaire était devenu plus difficile à obliger ; il avait contre lui toute la famille royale. La lutte était dangereuse pour Mme de Pompadour ; mais elle osa la tenter.

Voltaire ne s'était annoncé dans la comédie que par sa pièce de l'*Enfant prodigue,* sur laquelle les suffrages de la Cour lui avaient été favorables : ce fut cette pièce que Mme de Pompadour proposa et fit agréer pour début à la nouvelle troupe.

L'auteur n'en apprit le succès que quelques jours après la première représentation, parce que les acteurs n'appelaient pas aux représentations les auteurs des ouvrages qui avaient déjà paru sur les théâtres publics.

On crut cependant qu'il était juste de procurer aux auteurs la satisfaction et l'honneur de paraître devant le Roi, quand

leur ouvrage avait contribué à ses plaisirs. Mme de Pompadour, qui avait eu cette idée, acceptée aussitôt, y ajouta celle de donner ses entrées, à chacun des spectacles, aux auteurs dont les ouvrages auraient été donnés ou le seraient par la suite.

Cette proposition ne dépendait pas seulement de la troupe ; il fallait que le Roi y donnât son consentement. La Marquise l'obtint et se pressa de l'annoncer à Voltaire, qui ne manqua pas de se trouver à sa seconde représentation et qui sentit bien à qui il devait la satisfaction d'avoir eu son ouvrage représenté le premier devant Sa Majesté, mais encore la facilité d'être plus souvent sous ses yeux.

C'était le seul théâtre où l'on se fût permis de témoigner par des battements de mains la satisfaction que donnaient les ouvrages dramatiques joués devant Sa Majesté. La comédie de l'*Enfant prodigue* était donc la première que l'on eût honorée de cette faveur éclatante ; la Marquise jouait dans la pièce.

Les applaudissements du Roi donnaient le signal. Lui seul accordait l'entrée au spectacle, à l'exclusion des auteurs et même des acteurs, qui ne pouvaient y faire entrer leurs parents sans sa permission expresse. Pendant les deux premières années, les femmes en furent absolument exclues.

La Marquise avait senti la nécessité de ne jamais donner deux fois de suite le même spectacle. Pour le second, elle songea à Gresset.

Sa comédie du *Méchant* disputait encore son succès ; elle réussit complètement à la Cour.

M. le duc de Nivernais excella dans le rôle de Valère. A la première scène, le ton ingénu qu'il prêtait à son personnage,

sa promptitude à céder sans réflexion à l'homme dont l'esprit lui paraissait bien supérieur au sien, l'orgueil de se rapprocher de lui, présenté avec une franchise faite pour rendre Valère intéressant, en offrant en lui plus de faiblesse que de penchant pour le vice, voilà ce qui avait échappé à l'acteur qui, le premier, jouait ce rôle sur le Théâtre-Français.

L'effet que produisit cet ouvrage sur le petit théâtre fut tel que Madame, occupée d'obliger Gresset, obtint du Roi de faire venir à la seconde représentation l'acteur Rosali, qui, surpris de voir tout le parti que M. de Nivernais tirait de ce rôle, en profita et se modela si bien sur lui, qu'à Paris, l'ouvrage dut à cet heureux changement tout le succès qu'on ne songe plus depuis à lui disputer.

Les chasses de Louis XV et d'autres circonstances pareilles décidaient de l'intervalle d'une représentation à l'autre.

On avait commencé par jouer la comédie ; on s'occupa d'y joindre des actes d'Opéra. L'orchestre avait été formé dès le début de la troupe ; il était composé d'un tiers d'amateurs et de deux tiers d'artistes de la Maison du Roi. En voici la liste, dans laquelle on distinguera les amateurs par ce signe *.

Clavecin : M. Ferrand* (parent de Madame) ;

Violoncelles : MM. Jeliotte, l'abbé Lainé, Chrétien, Picot, Dupont, Antonio, Dubuisson ;

Bassons : MM. le prince des Dombes*, Marlière, Blaise ;

Hautbois : MM. Desseller, Desjardins ;

Violes : MM. le comte de Dampierre*, le marquis de Sourches*.

Violons premiers dessus : MM. Mondonville, La Lande, Le Roux, le marquis de Courtomer*, Mayer ;

MADAME INFANTE
Fille de Louis XV

Violons second dessus : MM. Guillemain, Caraffe l'aîné, Marchand, Fauchet*, Belleville* ;

Trompette : M. Caraffe cadet.

Cor de chasse : M. Caraffe troisième.

Quand il fut question de jouer des actes d'opéra, Dehesse, acteur de la Comédie-Italienne et son maître de ballet, fut choisi pour celui de la troupe.

La danse, dont il était chargé de choisir les sujets, était composée de jeunes personnes des deux sexes, depuis l'âge de neuf à dix ans jusqu'à celui de douze inclusivement. Passé cet âge, ils se retiraient et jouissaient du droit d'être placés selon leur talent, mais sans autre début, soit à l'Opéra, soit dans les ballets du Théâtre-Français ou Italien.

Il n'y avait de danseurs seuls que les sociétaires désignés ci-après :

1re Année : M. le marquis de Courtenvaux, premier danseur ; M. le comte de Langeron, en double et deuxième danseur.

2e Année : M. le duc de Beuvron, M. le comte de Melfort.

La troisième année, la troupe renonça à jouer la comédie pour composer son spectacle entier d'opéras et de ballets.

Les répétitions se faisaient chez la Marquise et commençaient pendant le voyage de Fontainebleau : on disposait à Versailles le théâtre sur lequel on faisait en arrivant les représentations générales. Les spectacles continuaient jusqu'au carnaval inclusivement.

La troupe n'offrit, dans ses premiers débuts lyriques, de ressources en acteurs pour le chant que M. le duc d'Ayen, Mme la duchesse de Brancas et Mme de Pompadour. Ainsi tous

les actes ne devaient réunir que ce même nombre de personnages. Dans ce seul genre d'ouvrages, on n'admettait aux répétitions que les auteurs des paroles et de la musique.

Chaque auteur de la musique avait le droit de battre la mesure dans l'orchestre, quand on jouait son ouvrage. Il était peu de ces auteurs qui cédassent ce droit.

Sur le théâtre, Bury était chargé de la conduite du spectacle et de la surveillance des chœurs. Il ne paraissait sur la scène que deux hommes et deux femmes de chaque côté ; les autres chanteurs, en dehors du théâtre, en bordaient les coulisses.

Les acteurs, qu'ils jouassent ou non dans la pièce, avaient leur entrée dans la salle. J'ai dit que les femmes n'y étaient pas admises ; mais les actrices qui ne jouaient pas étaient placées dans une loge située le long des coulisses, et dans laquelle la Marquise s'était réservée deux places, dont l'une était toujours occupée par Mme la maréchale de Mirepoix.

CHAPITRE X

Un homme nu dans la chambre du Roi.
Elle va trop vite, elle versera en chemin.
Le Dauphin psalmodie à tue-tête.
Le prince de Kaunitz et ses quatre valets à poudrer.
Erreur de la présidente amoureuse de l'if.

« Il vient de m'arriver une singulière chose, » dit le Roi en entrant chez Madame, qui finissait de s'habiller. J'étais seule avec elle.

« Croiriez-vous qu'en rentrant dans ma chambre à coucher, sortant de ma garde-robe, je me suis trouvé face à face avec un monsieur?

— Ah ! Dieu ! Sire, s'écria Madame effrayée.

— Ce n'est rien, reprit-il ; mais j'avoue que j'ai eu une grande surprise : cet homme a paru tout interdit.

« Que faites-vous ici ? » lui ai-je dit, d'un ton assez poli.

« Il s'est mis à genoux en disant :

— Pardonnez-moi, Sire, et, avant tout, faites-moi fouiller. »

« Il s'est hâté lui-même de vider ses poches ; il a ôté son habit, tout troublé, égaré ; enfin il m'a dit qu'il était cuisinier de... et ami de Beccari qu'il était venu voir. Il s'était trompé d'escalier, et toutes les portes s'étant trouvées ouvertes, il était arrivé jusqu'à ma chambre, dont il allait bien vite sortir.

« J'ai sonné; Guimard est entré et a été fort surpris de mon tête-à-tête avec un homme en chemise. Il a prié Guimard de passer avec lui dans une autre pièce et de le fouiller dans les endroits les plus secrets.

« Enfin le pauvre diable est rentré et a remis son habit. Guimard me dit :

— C'est certainement un homme qui dit la vérité et dont on peut, au reste, s'informer. »

« Un autre de mes garçons du Château est entré et s'est trouvé le connaître :

— Je réponds, m'a t-il dit, de ce brave homme, qui fait d'ailleurs mieux que personne le bœuf à l'écarlate. »

« Voyant cet homme si interdit qu'il ne savait trouver la porte, ni se tenir en place, j'ai tiré de mon bureau cinquante louis :

— Voilà, Monsieur, pour calmer vos alarmes.

« Il est sorti, après s'être prosterné. »

Madame se récria sur ce qu'on pouvait ainsi entrer dans la chambre du Roi. Il parla d'une manière très calme de cette étrange apparition; mais on voyait qu'il se contraignait et que, comme de raison, il avait été effrayé.

La Marquise approuva beaucoup la gratification ; et elle avait d'autant plus de raison, que cela n'était nullement la coutume du Roi.

M. de Marigny, me parlant de cette aventure que je lui avais racontée, me dit qu'il aurait parié mille louis contre le don des cinquante louis, si tout autre que moi lui eût raconté ce trait :

« C'est une chose singulière, ajouta-t-il, que toute la race des Valois ait été libérale à l'excès ; et il n'en est pas tout

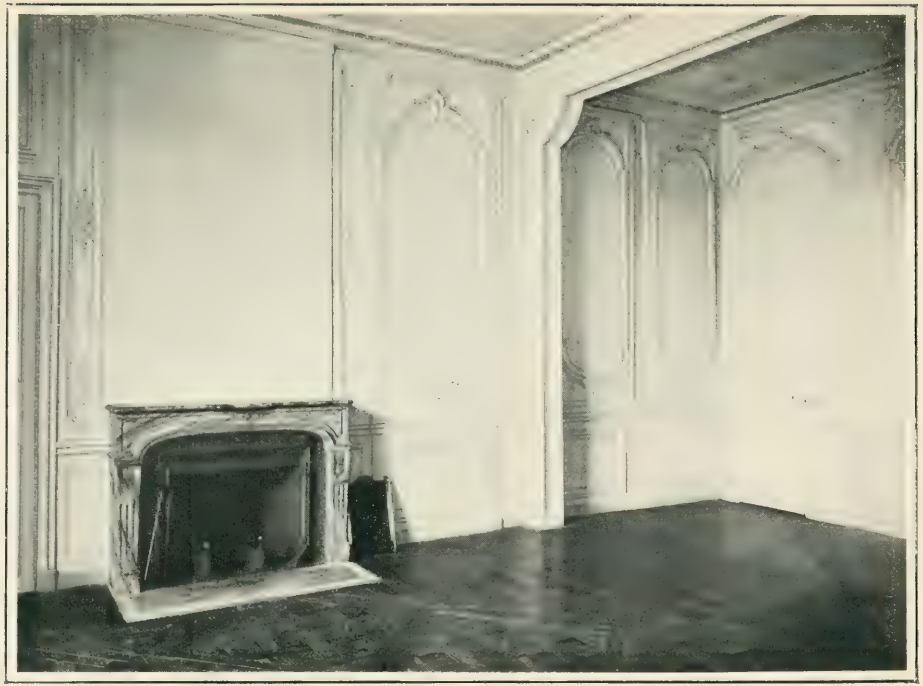

SALLE A MANGER DE MADAME DE POMPADOUR, à l'Appartement « d'en haut » (1745-1751).
Cet appartement se trouve à l'Attique du Nord, les fenêtres sont placées entre les statues du pourtour; la « Grande Marquise » y montait par un ascenseur dit fauteuil volant *ou* chaise à se guinder.

fait de même de celle des Bourbons, accusée d'être un peu avare. Henri IV a passé pour être avare. Il donnait à ses maîtresses, parce qu'il était faible avec elles, et il jouait avec l'âpreté d'un homme dont la fortune dépend du jeu. Louis XIV donnait par faste.

« C'est une chose bien étonnante que celle qui aurait pu malheureusement arriver. Le Roi pouvait être assassiné dans sa chambre sans que personne en eût connaissance, et sans qu'on pût savoir par qui. »

Madame fut plus de quinze jours affectée de ce petit événement.

Le Roi eut une maîtresse qui inquiéta beaucoup la Marquise ; c'était une femme de qualité dont le mari était parmi les plus assidus courtisans. Il était né sans bien, et sa femme était peu riche. Un homme attaché au Roi et qui avait occasion de visiter les habits qu'il quittait, me demanda un rendez-vous et me dit qu'il avait beaucoup de respect pour Madame, parce qu'elle était bonne et utile au Roi ; que le Roi ayant changé d'habit, comme il serrait ce vêtement, il en était tombé une lettre, qu'il avait eu la curiosité de la lire, et qu'elle était de la comtesse de... qui avait déjà cédé à ses désirs.

Il me rapporta ensuite les termes dans lesquels elle exigeait le renvoi de Madame dans les quinze jours, au moins cinquante mille écus d'argent comptant, un régiment pour un de ses parents, un évêché pour un autre, etc. Je répondis à cette personne que j'en ferais part à la Marquise, elle se conduisit avec une grandeur d'âme singulière

Elle me dit :

« Je devrais instruire le Roi de la trahison de son domes-

tique, qui peut user des moyens qu'il a par sa place pour dérober des secrets importants. Mais il me répugne d'être l'auteur de sa perte ; cependant je ne puis le laisser auprès de Sa Majesté, et voici ce que je vais faire :

« Dites-lui qu'il y a un emploi de dix mille livres vacant en province ; qu'il le demande au ministre des finances et qu'il emploie toutes ses protections ; il lui sera accordé. Mais, s'il parle de la lettre, on instruira le Roi de sa conduite. Par ce moyen, je crois faire tout ce que mon attachement et mon devoir me prescrivent : je débarrasse Sa Majesté d'un serviteur infidèle, sans le perdre.

« C'est un hasard que je trouve heureux, dit-elle encore, qui m'a fait, ce matin, être instruite de la vacance de cet emploi ; et j'en dédommagerai celui qui s'est adressé à moi pour l'obtenir. »

Je m'acquittai des ordres de Madame dont j'admirai la délicatesse et l'adresse. Elle ne fut pas inquiète de la dame quand elle vit ses prétentions :

« Elle va trop vite, me dit-elle, elle versera en chemin. » La dame mourut.

Le duc de Choiseul fut connu dans sa jeunesse sous le nom de comte de Stainville ; il eut longtemps une sorte de célébrité dans le monde par son esprit, son ton léger et sa gaîté. Le talent de persiflage et quelques tracasseries qu'on lui attribuait, plutôt malicieuses que méchantes, avaient faussement fait supposer que Gresset l'avait eu en vue dans sa comédie du *Méchant*.

Il eut beaucoup de succès auprès des femmes, quoique son extérieur n'eût rien de séduisant. Il était d'une taille médiocre avec des cheveux presque roux et une figure qu'on peut dire

laide. Mais l'expression de ses yeux l'animait, et des manières nobles, polies et quelquefois audacieuses, donnaient à toute sa personne un caractère qui la faisait distinguer et qui en dérobait les défauts.

Des propos inconsidérés lui avaient attiré la haine de Madame. Il s'appelait lui-même *le chevalier de Maurepas* pour exprimer qu'il était le second dans l'ordre des ressentiments de la favorite. Mais bientôt il sentit que l'animosité d'une femme aussi puissante était pour lui un obstacle à tout avancement. Une circonstance imprévue lui fournit une occasion de faire oublier ses torts.

Une jeune femme, la comtesse de Choiseul-Romanet, venait de paraître à la Cour. Elle était de la plus charmante figure et n'avait pas moins de coquetterie que de grâce.

Elle fit à Louis XV des agaceries auxquelles le Maître parut n'être pas insensible. Elle disait partout qu'elle était incapable de manquer à son mari, qu'elle détestait tous les jeunes gens qu'elle voyait à la Cour, mais que, pour le Roi seul, elle ne résisterait pas.

Le Roi, naturellement timide, s'enhardit et fit à la jolie comtesse une déclaration par écrit.

La réponse était embarrassante pour une femme qui, prétendant être maîtresse en titre, ne voulait pas céder trop promptement, et cependant ne pas faire entrevoir de trop grands obstacles. Son parent, le comte de Stainville, lui parut l'homme le plus propre à la conseiller dans une circonstance aussi délicate.

Elle le prie de passer chez elle, lui confie sa position, lui communique la lettre du Roi et lui demande un projet de réponse.

M. de Stainville demande jusqu'au lendemain pour réfléchir et emporte la lettre. Et il se rend de suite chez Madame.

Introduit aussitôt auprès d'elle, il commence par lui avouer qu'ayant eu à s'en plaindre, il s'est permis contre elle des propos qui ont dû la choquer :

« Je ne viens pas, dit-il, pour me justifier, ni pour feindre des sentiments qui pourraient paraître bien soudains. Mais on peut cependant estimer les personnes, sans avoir pour elles de l'affection.

« Je suis convaincu, que vous êtes, Madame, infiniment utile à Sa Majesté par vos conseils, et que vous voulez sincèrement le bien de l'État. Ces considérations m'engagent à vous faire la confidence d'une intrigue ourdie contre vous, qu'il est intéressant de déjouer au plus tôt. »

Il montre alors la lettre du Roi et ne cache pas qu'il aurait un grand chagrin de voir une femme à laquelle il est allié, acquérir un crédit dont le mauvais usage serait une tache pour sa famille.

Madame passait de l'étonnement à la crainte, et ensuite à l'admiration pour un si généreux caractère. Quelle magnanimité chez un homme que jusqu'alors elle avait eu le tort de haïr ! Ils concertèrent ensuite les moyens de faire avorter les projets de la comtesse de Choiseul-Romanet.

« Voilà ce que c'est que la Cour. Tout est corruption, du grand au petit, disais-je un jour à Madame, qui me parlait de quelques faits qui étaient à sa connaissance.

— Je t'en dirais bien d'autres, me répondit-elle, mais la petite chambre, où tu te tiens souvent, t'en apprend assez. »

C'était un petit réduit près de la chambre de Madame, où

je ne recevais personne, et d'où l'on entendait une partie de ce qui se disait. Le lieutenant de police entrait quelquefois secrètement par cette chambre, et y attendait.

Trois ou quatre personnes considérables y passaient aussi dans le plus grand mystère, et plusieurs dévots qui étaient, dans le fond, du parti opposé à Madame. Mais ils ne se contentaient pas de petits objets : l'un demandait un gouvernement de province, celui-là l'entrée au Conseil du Roi, un autre une place de capitaine des gardes de la Maison militaire ; et ce dernier l'aurait obtenu, si la maréchale de Mirepoix ne l'eût demandée pour son frère, le prince de Beauvau.

Le chevalier Du Muy n'était pas du nombre de ces solliciteurs ; la charge de connétable ne l'aurait pas déterminé à faire une avance à Madame, encore moins à trahir son maître, le Dauphin.

Ce prince était d'une lassitude extrême de son rôle ; importuné sans cesse par des ambitieux qui faisaient les dévots et les Catons, il agissait quelquefois par prévention contre un ministre, mais bientôt il retombait dans l'inaction et dans l'ennui.

Marié en premières noces à une infante d'Espagne dont il n'eut point d'enfant, il épousa ensuite Marie-Josèphe de Saxe, qu'il aima tendrement ; dès lors, il se renferma dans son intérieur. Dès lors et sans le savoir, il se trouva le chef d'un parti de frondeurs qui le représentaient comme le protecteur des mœurs et le zélé défenseur de la religion. Le Roi, voyant dans son fils des dispositions qui semblaient devoir l'éloigner de lui, le traita avec froideur ; et le Dauphin a passé vingt ans de sa vie à ne voir le Roi que pendant quelques moments et comme courtisan.

On a remarqué cette singularité dans les rapports entre le père et le fils, que celui-ci n'appelait le Roi ni *Sire*, ni *mon père ;* il trouvait le moyen d'éviter, par des périphrases, toute expression nominative et ne faisait à Sa Majesté que de courtes réponses, et d'un air embarrassé.

Dans sa première jeunesse, il s'était plu à chanter des psaumes, parce qu'il avait une de ces voix fortes et étendues, appelées *basses-tailles*. Il contrefaisait pour s'amuser les basses-tailles de la Chapelle, et ceux qui l'entendirent, par hasard, publièrent que c'était un vrai bigot qui ne s'occupait qu'à chanter vêpres.

S'entretenant avec le maréchal de Richelieu, il lui dit :

« Monsieur le maréchal, vous avez la réputation de faire très bien les portraits ; faites le mien.

— Je vais, dit le maréchal, après s'être défendu, vous obéir ; mais je suis vrai, et il pourra m'échapper des choses qui déplairont peut-être.

— Je ne m'en fâcherai pas, dit le Dauphin. »

Et le maréchal répliqua :

« Les princes sont comme les chats qui font la patte de velours ; mais la griffe est dessous et paraît bien vite. »

Le Dauphin insista et le duc lui dit :

« Puisque M. le Dauphin l'ordonne, voici son portrait :

« Quand je vois Monseigneur, je crois être dans le magasin de l'Opéra. »

Le prince se mit à rire et le maréchal continua :

« On voit, dans le magasin de l'Opéra, le costume d'un grand prêtre, d'un guerrier, d'un philosophe, d'Arlequin et d'un berger ; et tout cela se trouve dans M. le Dauphin. »

Quoique cette comparaison peignît l'incertitude présu-

mée des idées de ce prince et le présentât sous un aspect peu flatteur, il ne s'en offensa point et continua de plaisanter.

Louis XV disait quelquefois :

« Mon fils est paresseux, et son caractère est polonais, vif et changeant ; il n'a aucun goût ; la chasse, les femmes, la bonne chère ne lui sont de rien. Il croit peut-être que s'il était à ma place, il serait heureux.

« Dans les premiers temps, il changerait tout, aurait l'air de recréer tout, et bientôt après il serait ennuyé de l'état de roi, comme il l'est du sien. Il est fait pour vivre en philosophe avec des gens d'esprit. »

Le Roi ajoutait :

« Il aime le bien, il est véritablement vertueux et il a des lumières. »

Le Dauphin était un jour appuyé sur le grand balcon du château de Bellevue, les yeux fixés sur Paris. Un homme qui le voyait familièrement, s'approcha de lui, et lui dit :

« M. le Dauphin a l'air bien pensif.

— Je songeais, répondit ce prince, aux délices que doit éprouver un Souverain, en faisant le bonheur de tant d'hommes. »

Triste, ennuyé, n'ayant pas la force de se distraire, il finit par tomber dans une maladie qui altéra sa santé. Dans le même temps, une dartre lui vint au-dessous du nez, et pour la faire disparaître, il usa secrètement d'une drogue de charlatan. La Dauphine en fut instruite; elle s'empara de la drogue et la jeta. Le Dauphin se fâcha et se fit rapporter de la même drogue. La dartre disparut, mais l'humeur glissa dans le sang et se jeta sur la poitrine. Bientôt après il toussa et sa mélancolie lui fit rejeter tout conseil.

Il partit, malade, pour Compiègne, en juillet 1765. Le régiment Dragons-Dauphin y vint et le prince s'empressa de le faire manœuvrer. Un jour qu'après s'être échauffé il assista à une manœuvre à pied dans un pré très humide, il se mouilla les pieds, et, comme l'heure du Conseil pressait, il s'y rendit en voiture sans changer de linge et de chaussures. Le lendemain, il eut un gros rhume qu'il refusa de soigner ; il continua de se livrer avec excès à la fatigue, au chaud et au froid, tout le temps que le régiment resta à Compiègne.

De retour à Versailles, sa poitrine parut attaquée. Le Roi chargea Senac, son premier médecin, de le voir, de lui parler de son état et de la nécessité d'un régime suivi. Le Dauphin lui dit :

« Je serai toujours aise de vous voir, pour causer d'histoire et de littérature avec vous. Mais mon appartement vous sera fermé, si vous me parlez de ma santé. »

Senac insista ; le Dauphin lui dit avec vivacité de s'en aller. Le rhume négligé et l'humeur dartreuse rentrée altérèrent de plus en plus sa poitrine. Louis XV, alarmé, lui envoya de nouveau son premier médecin.

Senac, se rappelant les ordres de Monseigneur, fit semblant, dès qu'il fut dans le cabinet du prince, de s'adresser à un personnage de la tapisserie, et se mit à lui prédire tout ce qui arriverait d'un mal de poitrine négligé. Le Dauphin lui dit :

« Je vous avais défendu de me parler de ma santé.

— C'est à Alexandre que je parle, repartit Senac. »

Le Dauphin rit de ce détour inspiré par l'attachement, et Senac finit en disant qu'il ne serait plus temps dans deux mois, et qu'Alexandre mourrait.

LE COMTE DE SAINT-GERMAIN

Mis [illegible] personnage [illegible] en France [illegible] par le [illegible] de Belle-Isle [illegible] 1784.

La Cour se rendit à Fontainebleau au mois d'octobre, et la maladie avait fait de si grands progrès, qu'il n'y eut bientôt plus d'espoir. Le Dauphin, voyant alors la mort s'approcher, se soumit à tous les remèdes. Mais il était trop tard et il mourut le 20 décembre. L'ouverture de son corps prouva incontestablement qu'il était mort d'un ulcère au poumon.

Dès que le Dauphin se rendit compte de la gravité de son état, il ne s'occupa plus que des services qu'il pouvait encore rendre à ceux qu'il aimait. Il fit donner à un page qu'il affectionnait une compagnie de cavalerie. Et comme M. de Choiseul l'avait remis plusieurs fois, il le fit venir et lui dit :

« Monsieur, je veux que ce jeune homme soit placé pendant que je vis ; on l'oublierait bien vite quand je serai mort. »

Il ne disait plus que des choses obligeantes à tous ceux qui environnaient son lit, et même à ses plus bas domestiques. M. le maréchal de Richelieu le louait de ce courage de héros avec lequel il s'oubliait lui-même, pour ne songer qu'aux autres.

« Eh ! Monsieur le maréchal, ne dois-je pas, dit-il, exprimer ma plus vive reconnaissance à tous ceux qui s'intéressaient à moi, et mériter le regret qu'ils ont de me perdre ? »

....Madame n'eut jamais tant de crédit, que lorsque M. de Choiseul fut entré dans le ministère.

Du temps de l'abbé de Bernis, elle s'occupait à le maintenir, et il ne se mêlait que des affaires étrangères, dont il n'était pas fort instruit, à ce que l'on disait.

Madame avait fait le traité de Versailles, dont, à la vérité, l'abbé lui avait donné la première idée. Le Roi parlait souvent à Madame sur cet objet, à ce que m'ont dit plusieurs

personnes; mais je n'ai jamais rien entendu par moi-même à ce sujet, sinon que Madame donnait les plus grands éloges à l'Impératrice, et à M. le prince de Kaunitz qu'elle avait beaucoup connu.

Elle disait que c'était une tête carrée, une tête ministérielle ; et un jour qu'elle s'exprimait ainsi, quelqu'un chercha à donner des ridicules au prince sur sa coiffure, et sur les quatre valets de chambre qui, avec des soufflets, faisaient voler la poudre dont Kaunitz ne recueillait en courant que la partie superfine.

Madame dit :

« C'est Alcibiade qui fait couper la queue à son chien, pour donner à parler aux Athéniens, et détourner leur attention des choses qu'il voulait leur cacher. »

.....Mme de Vieux-Maisons est une des plus grandes suivantes de Cupidon, et, ce qui pis est, une des plus méchantes femmes qu'on puisse voir. Elle est la sœur de Mme de Vauvray, très belle femme que le duc d'Ayen a aimée en amant romanesque, ce qui ne lui ressemble guère.

Il s'était fait passer pour maître de musique et lui a donné des leçons. Un beau jour, à Saint-Roch, elle voit son maître de musique en habit superbe, suivi de valets ! On pense que c'est pour se divertir plutôt que par grand sentiment qu'il a joué ce rôle.

Mme de Vieux-Maisons n'avait pas de plus grande amie que la présidente Portail. Un amant, qu'elles se disputèrent, jeta un froid entre elles. Elles se rencontrèrent chez Mme de *** et se querellèrent. La présidente reprochait à l'autre de courir après les hommes.

— C'est bien à vous, riposta Mme de Vieux-Maisons, qui

avez couru après le Roi, au bal de la Ville, à Versailles, et qui avez été attrapée par un de ses domestiques, qui a fait de vous tout ce qu'il a voulu ! »

Et aussitôt, sans qu'on pût l'interrompre, elle commença l'histoire. La présidente Portail s'en alla furieuse, sans entendre le reste, qu'on décida sans peine Mme de Vieux-Maisons à raconter. Elle dit :

« Au bal, pour le mariage du Dauphin (25 février 1745), plusieurs femmes cherchaient à faire la conquête du Roi. Et la présidente Portail n'était pas la moins empressée. Le Roi et quelques courtisans de sa société intime parurent déguisés en ifs, taillés dans le goût de ceux des jardins du château.

« Il s'amusa quelque temps au bal. Et, ensuite, fatigué de la gêne et du poids de son déguisement, il rentra chez lui par une porte de derrière. On porta sa mascarade chez son premier valet de chambre qui a un petit appartement dans l'antichambre de Sa Majesté.

« M. de Briges, écuyer du Roi, était l'ami du premier valet de chambre. Il le pria de lui prêter le déguisement, ainsi que la clef de son appartement. Il s'habilla en if et parut dans la salle. La foule des prétendantes était infinie ; toutes crurent revoir le Roi ; la présidente se chargea de l'agacer plus que toutes les autres.

« Il ne fut pas cruel et proposa à la Portail de le suivre dans le petit appartement de son premier valet de chambre. La présidente ne se le fit pas répéter et se hâta de l'y suivre.

« Il n'y avait point de lumière parce que M. de Briges avait eu, auparavant que de rentrer au bal, la précaution de l'éteindre.

« L'écuyer prodigua les plus belles promesses à Mme Portail, la pressa vivement,... et elle crut avoir rendu le Roi heureux.

« Mais, en sortant du petit appartement, le vêtement en désordre, sa coiffure défaite, les yeux rayonnants d'orgueil, elle vit tout à coup Sa Majesté qui traversait le salon de l'Œil-de-Bœuf, vêtu à l'ordinaire et suivi de ses courtisans habituels. Aussitôt l'if, qui lui donnait le bras, la quitta et s'évada. Elle vit qu'elle avait été trompée et devint furieuse. Longtemps après, par quelques indiscrétions, elle sut, ainsi que moi, le nom de celui qui avait si bien joué le rôle du Roi. »

[illegible] A [illegible] MADAME DE POMPADOUR, à l'appartement « du haut » (1745-[illegible])

CHAPITRE XI

Un valet qui n'a encore que 500 ans de service.
L'ambassadeur dupé.
Un joli couple d'escrocs.
Le roi de France juge le roi de Prusse.
« En révolution, les Français n'y vont pas de main morte. »

Le comte de Saint-Germain, qui se donnait déjà deux mille ans, disait que ce n'était qu'un acompte. Il s'attribuait même la faculté de transmettre le don d'une longue vie. Prenant, une fois, son domestique à témoin d'un fait qui remontait assez haut :

« Je n'en ai pas connaissance, répondit celui-ci; M. le comte oublie qu'il n'y a que cinq cents ans que j'ai l'honneur de le servir. »

Chez Madame, où il était très bien venu, il dit à Louis XV :

« Pour estimer les hommes, il ne faut être ni confesseur, ni ministre, ni lieutenant de police. »

Le Roi ajouta :

« Et roi !

— Ah ! dit-il, Sire, vous avez vu le brouillard qu'il faisait, il y a quelques jours : on n'y voyait pas à quatre pas. Les rois, je parle en général, sont environnés de brouillards encore plus épais, que font naître autour d'eux les intrigants, les ministres infidèles. Et tous s'accordent, dans toutes les

classes, pour leur faire voir les objets sous un aspect différent du véritable. »

J'ai entendu cela de sa bouche, auprès de Madame, qui était incommodée et dans son lit. Il y avait M. de Gontaut, Mme de Brancas et l'abbé de Bernis.

Pendant une autre visite, Madame étant souffrante et restant sur sa chaise longue, il lui fit voir une boîte qui contenait des topazes, des rubis, des émeraudes. Il paraît qu'il y en avait pour des trésors. Madame m'avait appelée pour voir toutes ces belles choses. Je les regardais avec ébahissement, mais je faisais signe par derrière à ma maîtresse que je croyais tout cela faux.

Le comte chercha quelque chose dans un portefeuille, grand deux fois comme un étui à lunettes ; il en tira deux ou trois petits papiers qu'il déplia, fit voir un superbe rubis, et jeta de côté sur la table avec dédain une petite croix de pierres blanches et vertes. Je la regardai, et dis :

« Cela n'est pas tant à dédaigner. »

Je l'essayai, et j'eus l'air de la trouver fort jolie. Le comte me pria aussitôt de l'accepter ; je refusai, il insista. Madame refusait aussi pour moi. Enfin il pressa tant et tant, que Madame, qui croyait que cela ne pouvait guère valoir plus de quarante louis, me fit signe d'accepter.

Je pris la croix, fort contente des belles manières du comte ; et Madame, quelques jours après, lui fit présent d'une boîte émaillée sur laquelle était un portrait de je ne sais plus quel sage de la Grèce, pour faire comparaison avec lui. Je fis, au reste, estimer la croix, qui valait quinze cents livres.

Il proposa à la Marquise de lui faire voir quelques portraits en émail de Petitot, et elle lui dit de revenir après dîner, pen-

dant la chasse. Il montra ses portraits, et Madame lui dit :

« On parle d'une charmante histoire que vous avez racontée, avant-hier, en soupant chez M. le Premier (titre du premier écuyer du Roi), et dont vous avez été témoin, il y a cinquante ou soixante ans. »

Il sourit et dit :

« Elle est un peu longue.

— Tant mieux, » dit Madame, et elle parut charmée.

M. de Gontaut, Mme de Brancas, la petite maréchale et la comtesse d'Amblimont arrivèrent, et on fit fermer la porte. Ensuite, la Marquise me fit signe de m'asseoir derrière un paravent. Le comte fit beaucoup d'excuses sur ce que son histoire ennuierait peut-être. Il dit que quelquefois on racontait passablement, et qu'une autre fois ce n'était plus la même chose. Et il s'exprima ainsi :

« Le marquis de Saint-Gilles était, au commencement de ce siècle, ambassadeur d'Espagne à La Haye, et il avait connu particulièrement dans sa jeunesse le comte de Moncade, grand d'Espagne et l'un des plus riches seigneurs du pays. Quelques mois après son arrivée à La Haye, il reçut une lettre du comte qui, invoquant son amitié, le priait de lui rendre le plus grand des services.

« Vous savez, lui disait-il, mon cher marquis, le chagrin que j'avais de ne pouvoir perpétuer le nom de Moncade ; il a plu au Ciel, peu de temps après que je vous eus quitté, d'exaucer mes vœux et de m'accorder un fils. Il a manifesté de bonne heure des inclinations dignes d'un homme de sa naissance; mais le malheur a fait qu'il est devenu amoureux, à Tolède, de la plus fameuse actrice de la troupe de comédiens de cette ville.

« J'ai fermé les yeux sur l'égarement d'un jeune homme qui ne m'avait donné jusque-là que de la satisfaction. Mais ayant appris que la passion le transportait au point de vouloir épouser cette fille, et qu'il lui en avait fait la promesse par écrit, j'ai sollicité le roi pour le faire enfermer. Mon fils, instruit de mes démarches, en a prévenu l'effet et s'est enfui avec l'objet de sa passion. J'ignore, depuis plus de six mois, où il a porté ses pas; mais j'ai quelque lieu de croire qu'il est à La Haye.

« Le comte conjurait ensuite le marquis, au nom de l'amitié, de faire les perquisitions les plus exactes pour le découvrir et l'engager à revenir auprès de lui.

« Il est juste, ajoutait-il, de faire un sort à la fille, si elle consent à rendre le billet de mariage qu'elle s'est fait donner, et je vous laisse le maître de stipuler ses intérêts, ainsi que de fixer la somme nécessaire à mon fils pour se rendre, dans un état convenable, à Madrid; je ne sais si vous êtes père; si vous l'êtes, vous pourrez vous faire une idée de mes inquiétudes.

« Le comte joignait à cette lettre un signalement exact de son fils et de sa maîtresse.

« Le marquis n'eut pas plutôt reçu cette lettre, qu'il envoya dans toutes les auberges d'Amsterdam, de Rotterdam et de La Haye. Mais ce fut en vain, il ne put rien découvrir.

« Il commençait à désespérer de ses recherches, lorsque l'idée lui vint d'y employer un jeune page français fort éveillé. Il lui promit une récompense, s'il réussissait à découvrir la personne qui l'intéressait si vivement, et lui donna son signalement. Le page parcourut durant plusieurs jours tous

LOUISE HENRIETTE DE BOURBON-CONTI

[illegible]

les lieux publics sans succès. Enfin, un soir, à la comédie, il aperçut, dans une loge, un jeune homme et une jeune femme qu'il considéra attentivement.

« Il remarqua de suite que, frappés de son attention, le jeune homme et la jeune femme se retiraient au fond de la loge. Du coup, il ne douta plus du succès de ses recherches. Sans perdre de vue la loge, il observa attentivement tous les mouvements qui s'y faisaient.

« Au moment où la pièce finit, il se trouva sur le passage qui conduisait des loges à la porte ; il remarqua que le jeune homme, en passant devant lui et considérant à l'habit aux couleurs de l'ambassadeur qu'il portait, avait cherché à se cacher, en mettant son mouchoir sur sa bouche. Il le suivit sans affectation jusqu'à l'auberge à l'enseigne « *Au vicomte de Turenne* », où il le vit entrer avec la femme. Sûr d'avoir trouvé ce qu'il cherchait, il courut bien vite l'apprendre à son maître.

« Le marquis de Saint-Gilles se rendit aussitôt, couvert d'un manteau et suivi de son page et de deux domestiques, au « *Vicomte de Turenne* ». Arrivé à cette auberge, il demanda au maître de la maison où était la chambre d'un jeune homme et d'une jeune femme, qui logeaient depuis quelque temps chez lui. Le maître de l'auberge fit d'abord quelques difficultés de l'en instruire, s'il ne les demandait pas par leur nom.

« Le page lui dit alors de faire attention qu'il parlait à l'ambassadeur d'Espagne, qui avait des raisons pour voir ces personnes. L'aubergiste dit qu'elles ne voulaient point être connues, et qu'elles avaient défendu qu'on laissât entrer chez elles ceux qui, en les demandant, ne les nommeraient

pas ; mais, par considération pour l'ambassadeur, il indiqua la chambre et le conduisit tout au haut de la maison, dans une des plus vilaines chambres.

« Il frappa à la porte qu'on tarda quelque temps à ouvrir ; enfin, après avoir frappé assez fort de nouveau, la porte s'ouvrit à moitié. A l'aspect de l'ambassadeur et de sa suite, celui qui avait entr'ouvert la porte, voulut la refermer, disant qu'on se trompait. L'ambassadeur la poussa fortement et fit signe à ses gens d'attendre au dehors.

« Resté dans la chambre, il vit un jeune homme d'une très jolie figure, dont les traits étaient parfaitement semblables à ceux spécifiés dans le signalement. Avec lui était une jeune femme, belle, très bien faite, et également ressemblante par la couleur de ses cheveux, la taille et le tour du visage, à celle qui lui avait été décrite par son ami, le comte de Moncade. Le jeune homme parla le premier ; il se plaignit de la violence qu'on avait employée pour entrer chez un étranger, qui était dans un pays libre, et qui y vivait sous la protection des lois.

« L'ambassadeur lui répondit en s'avançant vers lui pour l'embrasser :

« — Il n'est pas question ici de feindre, mon cher comte; je vous connais, et je ne viens point ici pour vous faire de la peine, ni à cette jeune dame, qui me paraît fort intéressante. »

« Le jeune homme répondit qu'on se trompait, qu'il n'était pas comte, mais fils d'un négociant de Cadix ; que cette jeune femme était son épouse et qu'ils voyageaient pour leur plaisir. L'ambassadeur jeta les yeux sur la chambre, fort mal meublée, dans laquelle était un seul lit, et sur le bagage très mesquin qui était çà et là, et ajouta :

« — Est-ce ici, mon cher enfant, — permettez-moi ce titre qu'autorise ma tendre amitié pour Monsieur votre père, — est-ce ici que doit demeurer le fils du comte de Moncade? »

« Le jeune homme se défendait toujours de rien entendre à ce langage. Enfin, vaincu par les instances de l'ambassadeur, il avoua en pleurant qu'il était le fils du comte de Moncade, mais qu'il ne retournerait jamais auprès de son père, s'il fallait abandonner une jeune femme qu'il adorait. La femme, fondant en larmes, se jeta aux genoux de l'ambassadeur, en lui disant qu'elle ne voulait pas être cause de la perte du comte de Moncade; et, sa générosité, ou plutôt son amour triomphant de son propre intérêt, elle consentait, pour son bonheur, disait-elle, à se séparer de lui.

« L'ambassadeur admire un si noble désintéressement. Le jeune homme s'en désespère, fait des reproches à sa maîtresse, et ne veut point, dit-il, l'abandonner et faire tourner contre elle-même, contre une personne si estimable, la générosité sublime de son cœur.

« L'ambassadeur riposte que l'intention du comte de Moncade n'est point de la rendre malheureuse ; il annonce qu'il est chargé de lui donner une somme convenable pour qu'elle puisse retourner en Espagne ou vivre dans tel endroit qu'elle voudra.

« La noblesse de ses sentiments et la vérité de sa tendresse lui inspirent, dit-il, le plus grand intérêt, et l'engagent à porter aussi haut que possible la somme qu'il est autorisé à lui donner. En conséquence, il lui promet dix mille florins, environ trente mille livres, qui lui seront comptés au moment où elle remettra l'engagement de mariage qui lui a été fait

et que le comte de Moncade aura pris un appartement chez l'ambassadeur et promis de retourner en Espagne.

« La jeune femme a l'air de ne pas faire attention à la somme, de ne songer qu'à son amant, à la douleur de le quitter, au sacrifice cruel auquel la raison et son propre amour l'obligent de souscrire. Tirant ensuite d'un petit portefeuille la promesse de mariage signée du comte :

« — Je connais trop son cœur, dit-elle, pour en avoir besoin. »

« Elle la baise avec une espèce de transport, plusieurs fois ; puis elle la remet à l'ambassadeur, qui reste surpris de tant de grandeur d'âme. Il promet à la jeune femme de s'intéresser à jamais à son sort et assure le comte que son père lui pardonne. Il proteste qu'il recevra à bras ouverts l'enfant prodigue revenant au sein de sa famille désolée ; le cœur d'un père est une mine inépuisable de tendresse. Quel sera le bonheur de son ami, affligé depuis si longtemps, lorsqu'il apprendra cette heureuse nouvelle et combien il se trouve lui-même heureux d'être l'instrument de sa félicité !

« Tels sont, en partie, les discours du marquis de Saint-Gilles ; et le jeune homme en paraît vivement touché. L'ambassadeur, craignant que l'amour ne reprenne, pendant la nuit, tout son empire et ne triomphe de la généreuse résolution de la dame, presse le jeune comte de le suivre à son hôtel. Les pleurs, les cris de douleur que cette cruelle séparation occasionne, sont difficiles à exprimer ; ils touchent très sensiblement le cœur de M. de Saint-Gilles, qui promet encore sa protection à la jeune femme.

« Le petit bagage du comte ne fut pas embarrassant à porter. Il se trouva installé, le soir même, dans le plus bel ap-

partement de l'ambassadeur, comblé de joie d'avoir rendu à l'illustre maison de Moncade l'héritier de ses grandeurs et de tant de magnifiques domaines dont elle était en possession.

« Le lendemain de cette heureuse journée, le jeune comte voit arriver, à son lever, tailleurs, marchands d'étoffes, de dentelles, etc., et il n'a qu'à choisir. Deux valets de chambre et trois laquais sont dans son antichambre, et choisis par le marquis parmi ce qu'il y a de plus intelligent et de plus honnête dans cette classe ; ils se présentent pour être à son service.

« L'ambassadeur montre au jeune comte la lettre qu'il vient d'écrire à son père, dans laquelle il le félicite d'avoir un fils dont les sentiments et les qualités répondent à la noblesse de son sang ; et il lui annonce son prompt retour.

« La jeune dame n'est point oubliée ; il avoue devoir en partie à sa générosité la soumission de son amant, et ne doute pas que le comte n'approuve le don qu'il lui fait de dix mille florins, laquelle somme vient de lui être remise, le jour même. Il ajoute même qu'il vient de la voir partir.

« Les préparatifs pour le départ du jeune comte furent rapidement faits. Une garde-robe magnifique, une excellente voiture furent embarquées à Rotterdam sur un vaisseau faisant voile pour la France, et sur lequel fut arrêté le passage du comte qui, de ce pays, devait se rendre en Espagne. On remit au jeune comte une assez grosse somme d'argent, à son départ, et des lettres de change considérables sur Paris. Et les adieux de l'ambassadeur et de ce jeune seigneur furent des plus touchants.

« Le marquis de Saint-Gilles attendait avec impatience

la réponse du comte de Moncade et, se mettant à sa place, jouissait du plaisir de son ami. Au bout de quatre mois, il reçut enfin cette réponse si vivement attendue ; et l'on essaierait vainement de peindre la surprise de l'ambassadeur en lisant ces mots :

« Le Ciel ne m'a jamais, mon cher marquis, accordé la satisfaction d'être père, et, comblé de biens et d'honneurs, le chagrin de n'avoir pas d'héritiers et de voir finir en moi une race illustre, a répandu la plus grande amertume sur ma vie.

« Je vois avec une peine extrême que vous avez été trompé par un jeune aventurier, qui a abusé de la connaissance qu'il a eue de notre ancienne amitié. Mais Votre Excellence n'en doit pas être la dupe. C'est bien véritablement le comte de Moncade que vous avez voulu obliger ; il doit acquitter ce que votre généreuse amitié s'est empressée d'avancer, pour lui assurer un bonheur qu'il aurait senti bien vivement. J'espère donc, Monsieur le marquis, que Votre Excellence ne fera nulle difficulté d'accepter la remise, contenue dans cette lettre, de trois mille louis de France dont elle m'a envoyé la note. »

La manière dont le comte de Saint-Germain faisait parler le jeune aventurier, sa maîtresse et l'ambassadeur firent pleurer et rire tour à tour. L'histoire est vraie dans tous les points, et l'aventurier surpasse en adresse Gusman d'Alfarache, à ce que dirent toutes les personnes présentes. Madame eut l'idée d'en faire une comédie, et le comte lui envoya l'histoire par écrit, telle que je l'ai copiée ici.

Je me souviens que le même jour le Roi tint un propos qui fit de la peine à Madame. Il était question du roi de Prusse, et le Maître dit :

« C'est un fou qui risquera le tout pour le tout, et qui peut gagner la partie, quoique sans religion, sans mœurs et sans principes. Il veut faire du bruit, et il en fera : Julien l'Apostat en a bien fait ! »

« Jamais, dit Madame, lorsqu'il fut sorti, je ne l'ai vu si animé. Mais enfin la comparaison avec Julien l'Apostat n'est pas mauvaise, vu l'irréligion du roi de Prusse. S'il se tire d'affaire, avec tous les ennemis qu'il a, il sera dans l'histoire un grand homme. »

M. de Bernis lui dit :

« Madame est juste dans ses jugements ; car elle n'a pas lieu, ni moi non plus qui l'approuve, de se louer du roi de Prusse. »

Jamais le public ne fut plus déchaîné contre la Marquise qu'après la nouvelle de la bataille de Rosbach. C'étaient, tous les jours, des lettres anonymes, pleines des plus grossières injures, des vers sanglants, des menaces de poison, d'assassinat.

Elle fut longtemps plongée dans la plus vive douleur et ne dormait qu'avec des calmants. La protection qu'elle accordait au prince de Soubise excitait tout le mécontentement, et le lieutenant de police avait bien de la peine à calmer les esprits sur son compte.

Le Roi prétendait que ce n'était point la faute de M. de Soubise. M. Du Verney, frère de M. de Montmartel, était l'homme de confiance de Madame pour ce qui concernait la guerre, à laquelle on dit qu'il s'entendait parfaitement bien, quoique n'étant pas militaire. Le vieux maréchal de Noailles, l'appelait avec mépris : le général des farines ; et le maréchal de Saxe dit à Madame que Du Verney en savait plus que ce

vieux maréchal. Chez Madame, dans une réunion, où se trouvaient le Roi, le ministre de la guerre et deux maréchaux, il donna un plan de campagne qui fut généralement applaudi.

Ce fut lui qui fit nommer M. de Richelieu pour commander l'armée, à la place du maréchal d'Estrées. Il vint chez Quesnay deux jours après, et j'étais chez lui. Le docteur se mit à parler guerre et je me souviens qu'il dit :

« Les militaires font un grand mystère de leur art ; mais pourquoi les jeunes princes ont-ils tous de grands succès? C'est qu'ils ont de l'activité et de l'audace. Pourquoi les souverains qui commandent leurs troupes font-ils de grandes choses? C'est qu'ils sont maîtres de tout hasarder. »

Ce discours me fit impression.

Lorsque le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, fut tué à l'armée, Madame engagea le Roi à aller voir le maréchal. Il eut quelque peine à s'y déterminer. Madame lui dit avec une espèce de colère, mêlée de douceur et de plaisanterie :

« Barbare dont l'orgueil
Croit le sang d'un sujet trop payé d'un coup d'œil. »

Le Roi se mit à rire et dit :

« De qui sont ces beaux vers?

— De Voltaire, répondit Madame.

— Je suis un barbare, répliqua Sa Majesté, qui lui ai donné une charge de gentilhomme ordinaire et une pension. »

Louis XV se rendit chez le maréchal, suivi de toute sa cour. Il ne parut que trop vrai que cette visite si solennelle consola le maréchal de la perte de son fils, du seul héritier de son nom.

Portrait de MADAME DE POMPADOUR
[illegible] l'Appartement [illegible]
(Peint par Boucher).

Quand le maréchal mourut, après avoir fait le Roi son héritier en partie, on le transporta sur une mauvaise civière, couvert d'une mauvaise couverture, à son hôtel. Je le rencontrai ; les porteurs riaient et chantaient. Je crus que c'était quelque domestique et, ayant demandé qui c'était, je fus fort surprise d'apprendre que c'était un homme comblé d'honneurs et de richesses. Telle est la Cour : les morts ont tort ; ils ne sauraient trop tôt disparaître.

Le Maître dit :

« Voilà donc M. Fouquet mort ! »

Le duc d'Ayen riposta :

« Il n'était plus Fouquet ; Votre Majesté lui avait permis de quitter ce nom, dont cependant le plus beau de son nez était fait. »

Le Roi leva les épaules. Le maréchal avait effectivement obtenu des lettres patentes enregistrées, pour ne pas signer Fouquet, étant ministre. C'est ce que j'appris à cette occasion

M. de Choiseul eut le ministère de la guerre à la mort du maréchal de Belle-Isle ; sa faveur allait en croissant chaque jour. Madame le considérait plus qu'elle n'avait fait d'aucun ministre, et les manières du duc avec elle étaient les plus aimables du monde, respectueuses et galantes. Il n'était pas un jour sans la voir.

M. de Marigny ne pouvait pas souffrir M. de Choiseul ; mais il n'en parlait qu'avec ses intimes. Un jour il se trouva chez Quesnay, où j'arrivais ; ils parlaient de M. le duc de Choiseul.

« Ce n'est qu'un petit-maître, dit le docteur ; et, s'il était plus joli, fait pour être un favori d'Henri III. »

Le marquis de Mirabeau entra, et M. de la Rivière peu après.

« Ce royaume, dit Mirabeau, est bien mal ; il n'y a ni sentiments énergiques, ni argent pour les suppléer.

— Il ne peut être régénéré, dit M. de la Rivière, que par une conquête comme à la Chine, ou par quelque grand bouleversement intérieur. Mais malheur à ceux qui s'y trouveront : le peuple français n'y va pas de main morte. »

Ces paroles me firent trembler ; je m'empressai de sortir. M. de Marigny en fit de même, sans avoir l'air d'être affecté de ce qu'on disait.

« Vous avez entendu, me dit-il ; mais n'ayez pas peur ; rien n'est répété de ce qui se dit chez le docteur ; ce sont d'honnêtes gens, quoique un peu chimériques. Ils ne savent pas s'arrêter ; cependant ils sont, je crois, dans la bonne voie. Le malheur est qu'ils passent le but. »

J'écrivis cela en rentrant.

CHAPITRE XII

La brigade des infaillibles.
Le garde des sceaux sur le prie-Dieu.
La femme du soldat aux gardes et la Marquise.
Le faux nez en vessie.
La fille de la sorcière épouse un président au Parlement.

M. Duclos, qui avait la place d'historiographe de France, vacante depuis le départ de Voltaire pour la Prusse, allait chez le Dr Quesnay et pérorait avec sa chaleur ordinaire. Je l'entendis qui disait à deux ou trois personnes :

« On est injuste envers les grands, les ministres et les princes : rien de plus ordinaire, par exemple, que de mal parler de leur esprit. J'ai bien surpris, il y a quelques jours, un de ces petits messieurs de la brigade des infaillibles, en lui disant que je lui prouverais qu'il y a eu plus de gens d'esprit dans la maison de Bourbon, depuis cent ans, que dans toute autre.

— Vous avez prouvé cela ? dit quelqu'un en ricanant.

— Oui, répliqua Duclos, et je vais vous le répéter.

« Le grand Condé n'était pas un sot, à votre avis ; et la duchesse de Longueville est citée comme une des femmes les plus spirituelles. M. le Régent est un homme qui avait peu d'égaux en tout genre d'esprit et de connaissances. Le prince de Conti, qui fut élu roi de Pologne, était célèbre par son

esprit, et ses vers valent ceux de La Fare et de Saint-Aulaire ; M. le duc de Bourgogne était instruit et éclairé.

« Mme la Duchesse, fille de Louis XIV, avait infiniment d'esprit et faisait des épigrammes et des couplets. M. le duc du Maine n'est connu généralement que par sa faiblesse; mais personne n'avait plus d'agrément dans l'esprit. Sa femme était une folle, mais qui aimait les lettres, se connaissait en poésie, et dont l'imagination était brillante et inépuisable.

« En voilà assez, je crois, dit-il ; et, comme je ne suis point flatteur, et que je crains tout ce qui en a l'apparence, je ne parle point des vivants. »

On fut étonné de cette énumération, et chacun convint de la vérité de ce qu'il avait dit. Il ajouta :

« Ne dit-on pas tous les jours du marquis d'Argenson (ministre des affaires étrangères) : *d'Argenson la Bête*, parce qu'il a un air de bonhomie et un ton bourgeois? Mais je ne crois pas qu'il y ait eu beaucoup de ministres aussi instruits et aussi éclairés. »

Je pris une plume sur la table du docteur et je demandai à M. Duclos de me dicter tous les noms qu'il avait cités et le petit éloge qu'il en avait fait :

« Si vous montrez cela à Mme la Marquise, dites-lui bien comment cela est venu, et que je ne l'ai pas dit pour que cela lui revienne et aille peut-être ailleurs. Je suis historiographe, et je rendrai justice; mais aussi je la *ferai* souvent.

— J'en serai garant, dit le docteur, et notre Maître sera peint tel qu'il est. Louis XIV a aimé les vers, protégé les poètes ; cela était peut-être bon dans son temps, parce qu'il faut commencer par quelque chose ; mais ce siècle-ci sera bien plus grand. Il faut convenir que Louis XV, en envoyant

LE [illegible] DE BULLES DE SAVON

[illegible] d'après [illegible] de la [illegible]

au Mexique et au Pérou des astronomes pour mesurer la terre, présente quelque chose de plus imposant que d'ordonner des opéras. Il a ouvert les barrières à la philosophie, malgré les criailleries des dévots ; et l'Encyclopédie honorera son règne. »

Duclos, pendant ce temps, hochait la tête. Je m'en allai et je tâchai d'écrire tout chaud ce que j'avais entendu. Je fis copier, par un valet de chambre qui avait une belle main, ce qui concernait les princes, et je le remis à Madame. Mais elle me dit :

« Quoi ! Vous voyez Duclos ? Est-ce que vous voulez faire le bel esprit, ma chère bonne ? Cela ne vous va pas.

— Aussi en suis-je bien éloignée ; » et je lui dis comment je l'avais trouvé par hasard chez le docteur, où il allait passer une heure, quand il venait à Versailles. Elle me dit :

« Le Roi sait que c'est un honnête homme. »

Madame était malade, et le Roi venait la voir plusieurs fois par jour. Je sortais lorsqu'il entrait ; mais étant restée près d'elle pendant quelques minutes, pour lui donner un verre d'eau de chicorée, j'entendis Sa Majesté qui parlait de Mme d'Egmont, et Madame leva les yeux au ciel en disant :

« Ce nom me rappellera toujours une chose bien triste et bien barbare ; mais ce n'est pas ma faute. »

Ces mots me restèrent dans l'esprit, et surtout le ton dont ils avaient été prononcés. Comme je restai auprès de Madame jusqu'à trois heures après minuit, à lui faire la lecture une partie de ce temps, il me fut aisé de tâcher à satisfaire ma curiosité. Je pris le moment où la lecture était interrompue, pour lui dire :

« Madame avait un air consterné, quand le Roi a prononcé le nom d'Egmont. »

Elle leva, à ces mots, les yeux au ciel :

« Vous penseriez bien comme moi, si vous saviez ce dont il s'agit.

— Il faut donc que cela soit bien touchant, répondis-je, car je ne crois pas que cela regarde Madame.

— Non, dit-elle; mais, après tout, comme je ne suis pas la seule au fait de cette histoire, et que je vous connais discrète, je vais vous la raconter.

« Le dernier comte d'Egmont avait épousé la fille du duc de Villars. Mais la duchesse n'avait jamais habité avec son mari, et la comtesse d'Egmont est fille du chevalier d'Orléans (fils légitimé du Régent, grand prieur de France, et général des galères). A la mort de son mari, jeune, belle, aimable, et héritière d'une immense fortune, elle était l'objet des vœux de tout ce qu'il y avait de plus distingué à la Cour.

« Le confesseur de la mère de la comtesse d'Egmont entra un jour chez elle et lui demanda un entretien particulier. Alors il lui révéla qu'elle était le fruit d'un adultère, dont sa mère faisait depuis vingt-cinq ans pénitence.

« Elle ne pouvait, lui dit le directeur, s'opposer à votre premier mariage, dont elle a gémi : Dieu n'a pas permis que vous ayez des enfants. Mais, si vous vous remariez, vous courez, madame, le hasard de faire passer dans une famille étrangère des biens immenses qui ne vous appartiennent pas et qui sont le produit du crime. »

« Mme d'Egmont écouta ce détail avec terreur. Sa mère entra au même instant, fondant en larmes, et demanda à genoux à sa fille de s'opposer à sa damnation éternelle. Mme d'Egmont tâchait de rassurer sa mère et elle-même.

« Que faire? » demanda-t-elle.

« Le directeur lui répondit :

— Vous consacrer entièrement à Dieu, et effacer ainsi le péché de votre mère. »

« La comtesse, qui était tout effrayée, promit ce qu'on exigeait et forma le projet d'entrer aux Carmélites.

« J'en fus instruite ; je parlai au Roi de la barbarie que la duchesse et son directeur exerçaient sur cette malheureuse femme ; mais on ne savait comment l'empêcher. Le Roi, plein de bonté, engagea la Reine à lui offrir une place de dame du palais ; il fit parler adroitement à la duchesse par ses amis, pour qu'elle détournât sa fille d'entrer aux Carmélites. Tout fut inutile et la malheureuse créature fut sacrifiée. »

Le premier médecin du Roi vint chez Madame. Il parla de fous et de folie. Sa Majesté y était, et tout ce qui concernait les maladies de tous genres l'intéressait. Senac dit qu'il connaissait, six mois à l'avance, les symptômes de la folie.

Le Roi demanda :

« Y a-t-il des gens, à la Cour, qui doivent devenir fous?

— J'en connais un, qui sera imbécile avant trois mois, » répondit Senac.

Le Roi le pressa de le lui désigner. Il s'en défendit quelque temps ; enfin il dit :

« C'est M. de Séchelles, le contrôleur général des finances.

— Vous lui en voulez, riposta Madame, parce qu'il ne vous a pas accordé ce que vous lui demandiez.

— Cela est vrai, acquiesça le premier médecin. Mais cela ne peut m'engager qu'à dire une vérité désagréable, et non pas à inventer... C'est de l'affaiblissement ; il veut, à son âge, faire le galant, et je me suis aperçu que la liaison de ses idées lui échappe. »

Le Roi se mit à rire ; mais, trois mois après, il vint chez Madame, et lui dit :

« Séchelles a radoté en plein Conseil ; il faut lui donner un successeur. »

La Marquise me raconta cela, en allant à Choisy.

Un peu plus tard, Senac revint et demanda à Madame à lui parler en particulier :

« Vous aimez M. Berryer, lui dit-il ; je suis fâché d'être dans le cas d'avertir Mme la marquise qu'il sera fou ou cataleptique avant peu.

« Ce matin, je l'ai vu à la Chapelle, où il était assis sur une de ces petites chaises qui sont très basses, et qui ne servent qu'à se mettre à genoux. Ses genoux lui touchaient au menton.

« J'ai été chez lui au sortir de la messe ; il avait les yeux égarés, et son secrétaire lui ayant dit quelque chose, il s'écria du ton le plus emphatiquement ridicule :

« *Taisez-vous, plume. Une plume est faite pour écrire, et non pour parler.* »

Madame, qui aimait le garde des sceaux, fut très fâchée, et pria le premier médecin de ne point parler de ses découvertes. Quatre jours après il tomba en catalepsie, après avoir déraisonné. C'est une maladie dont je ne connais pas même le nom que je me suis fait donner par écrit. On demeure dans la position où l'on est au moment de l'attaque : une jambe en l'air, si on l'a, et les yeux ouverts, etc. Cette dernière histoire, à la mort du ministre (15 août 1762), fut connue de toute la Cour.

Madame avait la fantaisie de consulter une sorcière, appelée Mme Bontemps, qui avait prédit à M. l'abbé de Bernis sa

fortune et qui lui avait dit des choses surprenantes. M. de Choiseul, a qui elle en parla, lui dit qu'elle lui avait prédit aussi de belles choses.

« Je le sais, dit Madame, et vous lui avez en revanche promis un carrosse ; mais elle marche toujours à pied, la pauvre sorcière. »

Voilà ce que me dit la Marquise, en me demandant comment elle pourrait se déguiser pour la voir sans être connue. Je n'osai lui rien proposer, crainte de ne pas réussir ; mais je parlai, deux jours après, à son chirurgien, de l'art qu'avaient les pauvres de faire paraître des ulcères et de changer leurs traits. Il me dit que cela était facile.

Je laissai tomber la chose, et quelques moments après, je lui dis :

« Si l'on pouvait changer ses traits, on se divertirait bien au bal de l'Opéra ! Qu'est-ce qu'il faudrait changer dans moi, pour me rendre méconnaissable?

— D'abord, me dit-il, la couleur de vos cheveux, ensuite le nez, et puis mettre une tache dans quelque endroit du visage, ou un petit poireau et quelques poils. »

Je me mis à rire :

« Faites-moi arranger tout cela pour le bal prochain ; il y a vingt ans que je n'y ai été. Mais je meurs d'envie d'embarrasser quelqu'un, et de lui dire des choses qu'il n'y a que moi qui puisse lui dire. Un quart d'heure après, je reviendrai me coucher.

— Il faut, répliqua-t-il, qu'on prenne la mesure de votre nez ! Ou bien, prenez-la avec de la cire, et on fera le nez. Vous avez le temps de faire arranger une petite perruque blonde ou brune. »

Je rendis compte à Madame de ce que m'avait dit le chirurgien ; elle en fut enchantée. Je pris la mesure de son nez et du mien, et je les portai chez le chirurgien. Deux jours après, il me donna les deux nez, avec une verrue pour Madame, pour mettre sous l'œil gauche, et de quoi peindre les sourcils.

Les nez étaient très délicatement faits, à l'aide d'une vessie, je crois ; et cela, avec le reste, rendait la figure méconnaissable sans qu'il y eût rien de choquant.

Tout cela fait, il ne s'agissait plus que de faire avertir la sorcière, et l'on attendit un petit voyage à Paris que Madame devait faire pour voir sa maison (l'hôtel d'Évreux, devenu depuis, le Palais de l'Élysée.

Ensuite je fis parler, par une personne avec qui je n'avais aucun rapport, à une femme de chambre de la duchesse de Ruffec, pour qu'elle obtînt un rendez-vous de la sorcière.

Elle fit des difficultés, à cause de la police ; on lui promit le secret, et on lui indiqua l'endroit où elle devait se rendre. Rien n'était plus opposé au caractère de la Marquise, qui était très timide, que de pareilles choses. Mais sa curiosité était portée à l'extrême, et d'ailleurs tout fut arrangé pour qu'il n'y eût pas le moindre risque.

Madame avait mis M. de Gontaut dans sa confidence, ainsi que son valet de chambre. Cet homme louait près de l'hôtel du duc deux chambres pour sa nièce, alors malade à Versailles. Nous sortîmes le soir, suivies du valet de chambre, homme sûr, et de M. de Gontaut, à pied. Il n'y avait tout au plus que deux cents pas de chemin.

Nous trouvâmes, en arrivant, deux petites pièces où il y avait du feu ; les deux hommes se tinrent dans l'une et nous dans l'autre. Madame s'était mise sur une chaise longue, avec

un bonnet de nuit qui lui cachait sans affectation la moitié du visage ; et moi j'étais auprès du feu, appuyée sur une table sur laquelle étaient deux chandelles; auprès étaient sur des chaises des hardes de peu de valeur.

Madame la sorcière sonna, et ce fut une petite servante qui lui ouvrit ; elle alla ensuite attendre avec ces messieurs. On avait préparé des tasses à café et une cafetière; et j'avais eu bien soin de faire mettre sur un petit buffet des petits gâteaux et du vin de Malaga, parce que je savais que Mme Bontemps s'en aidait. Sa figure d'ailleurs l'indiquait.

« Cette dame-là est donc malade? » dit-elle, en voyant Madame languissamment couchée. Je lui dis que cela ne durerait pas ; mais qu'il y avait huit jours qu'elle gardait la chambre. Elle fit chauffer un peu le café ; elle prépara les deux tasses qu'elle essuya bien, en disant que rien d'impur ne devait se mêler à son opération. J'eus l'air d'être bien aise de boire un coup pour donner à notre oracle une occasion de se désaltérer ; ce qu'elle fit sans qu'on la priât beaucoup.

Quand elle eut bu deux ou trois petits verres, — car j'avais eu soin de n'en pas avoir de grands, — elle versa son café dans une des deux grandes tasses.

« Voilà la vôtre, me dit-elle, et voici celle de votre amie ; laissons-les reposer. »

Ensuite elle jeta un coup d'œil sur nos mains, et nous dévisagea ; puis elle tira de sa poche un miroir, et nous y fit regarder, et nous regarda dedans. Après cela, elle prit un verre de vin. De là elle entra en enthousiasme, en regardant ma tasse et tous les linéaments que faisait le café qu'elle avait versé. Elle dit d'abord :

« Cela est bien : du bien-être..., mais voici du noir, des chagrins... Un homme devient un grand consolateur... Voyez dans ce coin, des amis qui vous prêtent de l'appui... Eh! quel est celui-là qui les poursuit?... Mais le bon droit l'emporte; après la pluie le beau temps... Grand voyage heureux...

« Tenez, voyez-vous ces espèces de petits sacs? C'est de l'argent qui a été compté ; et en voilà qui le sera aussi, à vous, s'entend... Bien, bien... Voyez-vous ce bras? Oui, c'est un bras fort qui soutient quelque chose : une femme voilée, je la vois, c'est vous...

« Je connais tout cela, moi, c'est comme une langue que j'entends... On ne vous attaque plus... je le vois, parce qu'il n'y a plus de nuages là, dit-elle, en montrant un endroit plus clair...

« Mais, mais, je vois de petites lignes qui partent de l'endroit principal. Ce sont des fils, filles et neveux, et c'est couci, couça. »

Elle eut l'air d'être accablée d'un effort :

« Voilà tout ! Vous avez eu du bien d'abord, ensuite du mal. Vous avez un ami qui a tant fait qu'il vous en a tirée. Vous avez eu des procès ; enfin la fortune s'est raccommodée avec vous, et cela ne changera plus. »

Elle but un coup :

« A vous, dit-elle à Madame, et elle fit les mêmes cérémonies pour la tasse. Ensuite elle dit :

« Ni beau, ni laid, j'entrevois là un ciel serein ; et puis toutes ces choses qui semblent monter, ces lignes qui s'élèvent : ce sont des applaudissements... Voici un homme grave qui étend les bras, voyez-vous? Regardez bien....

— Cela est vrai », dit Madame avec surprise (parce que cela avait cette apparence).

— Il montre là un carré ; c'est un grand coffre-fort ouvert... Beau temps... Mais voilà des nuages dorés d'azur qui vous environnent... Voyez-vous ce vaisseau en pleine mer? Comme le vent est favorable! Vous êtes dessus, vous arrivez dans un pays superbe, dont vous devenez la reine...

« Ah ! que vois-je ! Regardez un vilain homme tordu, bossu, qui vous poursuit... ; mais il en sera pour un pied de nez... J'en vois un très grand qui vous soutient dans ses bras... Tenez, regardez, c'est une espèce de géant... Voilà bien de l'or, de l'argent ; quelques nuages par-ci, par-là... Mais vous n'avez rien à craindre... Le vaisseau sera quelquefois agité, mais ne périra pas... *Dixi.* »

Madame dit :

« Quand est-ce que je mourrai, et de quelle maladie?

— Je ne parle jamais de cela, dit-elle, voyez plutôt... le destin ne le veut pas... et je vais vous faire voir qu'il brouille tout, » ajouta-t-elle en lui montrant plusieurs tas de marc de café confus.

— A la bonne heure pour l'époque, reprit Madame, mais le genre de mort? »

La sorcière regarda et dit :

« Vous aurez le temps de vous reconnaître. »

Je donnai seulement deux louis, afin de ne rien faire qui pût se remarquer. La sorcière nous quitta après nous avoir recommandé le secret. Nous rejoignîmes M. de Gontaut, à qui nous racontâmes tout. Il rit beaucoup et dit :

« C'est comme dans les nuages : on peut y lire tout ce qu'on veut. »

Il y avait dans mon horoscope quelque chose de frappant pour moi, c'était le consolateur, parce qu'un de mes oncles

avait pris soin de moi, et nous avait rendu les plus grands services. Ensuite j'avais eu un grand procès et enfin l'argent m'était arrivé par la protection et les bienfaits de Madame.

Quant à la Marquise, son mari était assez bien dépeint avec le coffre-fort. Ensuite, le pays dont elle devient la reine, paraissait indiquer son état à la Cour. Mais ce qu'il y avait de plus remarquable, c'était l'homme tordu et bossu dans lequel elle crut reconnaître M. le duc de la Vallière, qui était très mal fait. Madame était enchantée de son équipée et de son horoscope, qu'elle trouvait très juste.

Elle envoya chercher, le surlendemain, M. de Saint-Florentin, ministre d'État chargé du département de Paris. Elle lui recommanda la sorcière, pour qu'il ne lui fût pas fait de mal. Il lui répondit qu'il savait pourquoi elle lui faisait cette recommandation, et se mit à rire. Madame lui ayant demandé la raison, il lui raconta son voyage avec une singulière exactitude. Mais il ne savait rien de ce qui s'était dit ; ou du moins, il en fit semblant.

Il promit à Madame que, pourvu qu'elle ne fît rien dont on eût à se plaindre, on ne la poursuivrait pas pour son métier, surtout si elle l'exerçait fort secrètement. Il ajouta :

« Je la connais, et j'ai eu, comme un autre, la curiosité de la consulter. C'est la femme d'un soldat aux gardes françaises, qui a un certain esprit, et le défaut de s'enivrer. Il y a quatre ou cinq ans qu'elle s'est emparée de l'esprit de Mme la duchesse de Ruffec, à qui elle a persuadé qu'elle lui procurerait un élixir de beauté, pour la remettre comme elle était à vingt-cinq ans.

« Les drogues nécessaires pour le composer coûtent fort cher à la duchesse ; et tantôt elles sont mal choisies, tantôt

le soleil auquel elles ont été exposées n'était pas assez fort ; tantôt il fallait une certaine constellation qui n'a pas eu lieu. Quelquefois aussi elle prétend démontrer à la duchesse qu'elle est embellie ; et elle se laisse aller à le croire.

« Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est l'histoire de la fille de la sorcière, qui était belle comme un ange, et que la duchesse a élevée chez elle. La Bontemps prédit à sa fille, en présence de la duchesse, qu'elle épouserait un homme qui aurait soixante mille livres de rente. Cela n'était guère vraisemblable pour la fille d'un soldat aux gardes, et cependant cela est arrivé.

« La petite Bontemps a épousé un fou, appelé le président Beaudouin. Mais ce qu'il y a de plus tragique, c'est qu'elle avait ajouté qu'elle mourrait en couches de son premier enfant, et qu'elle est réellement morte en couches à dix-neuf ans, frappée sans doute vivement de la prédiction de sa mère, à laquelle l'événement si extraordinaire de son mariage donnait toute confiance. »

Madame dit au Roi la curiosité qu'elle avait eue ; il en rit, en disant qu'il aurait voulu que la police l'eût fait arrêter. Mais il ajouta une chose très sensée :

« Il faudrait, dit-il, pour bien juger de la vérité ou de la fausseté de pareilles prédictions, en rassembler une cinquantaine. On verrait que ce sont presque toujours les mêmes phrases, qui tantôt manquent leur application, et tantôt se rapportent à l'objet. Mais on ne parle pas des premières, et on parle beaucoup des autres. »

CHAPITRE XIII

M. de Briges, dit *bel homme*, ou l'amant discret.
Revue des amants prêtés.
La Marquise « froide à l'excès pour l'amour. »
Un meuble excellent pour une favorite.
L'eunuque blanc.

Je l'ai entendu dire, et il est certain, que M. de Briges a vécu dans la société intime de Madame, quand elle était Mme d'Étioles. Il montait à cheval avec elle ; et, comme c'est un si bel homme qu'il en a conservé le surnom de *bel homme*, il était fort simple qu'on le crût l'amant d'une très belle femme.

J'ai entendu dire quelque chose de plus fort ; c'est que le Roi avait dit à M. de Briges :

« Convenez-en avec moi, que vous avez été son amant. Elle me l'a avoué ; j'exige cette preuve de votre sincérité. »

M. de Briges a répondu à Sa Majesté que Mme la marquise était maîtresse de dire, pour s'amuser sans doute, ou pour tout autre motif, ce qu'il lui plairait, mais que lui ne pouvait pas mentir ; qu'il avait été son ami, qu'elle était charmante, et avait beaucoup de talents ; qu'il se plaisait dans sa société, et qu'il n'y avait rien par delà l'amitié dans le commerce qu'il avait eu avec elle

Il ajouta que son mari était de toutes les parties, qu'il avait les yeux d'un jaloux, et qu'il n'aurait pas souffert qu'il eût été si souvent avec elle, s'il eût eu quelque soupçon. Le Roi persista et lui dit qu'il avait tort de cacher une chose dont il était sûr.

On a prétendu aussi que l'abbé de Bernis avait été l'amant favorisé. Il est un peu fat, ledit abbé. Il était d'une belle figure, et poète. La Marquise était l'objet de ses vers galants, et l'abbé recevait quelquefois avec un sourire qui laissait à penser, quoiqu'il niât la chose, les compliments de ses amis sur sa bonne fortune.

L'abbé de Bernis a eu, pendant toute sa vie, un avantage singulier et précieux : celui d'avoir besoin de très peu de sommeil pour se bien porter. Dans le temps où il suivait la négociation du traité de Versailles, négociation qui lui coûtait un travail infini, il passait toute la journée à la Cour, toutes les soirées en compagnie, et même au jeu, quoiqu'il ne l'aimât en aucune manière; ensuite il travaillait toute la nuit.

Sa liaison avec Mme de Pompadour n'a pas été ce que l'on a affecté de croire. Il la connaissait peu avant qu'elle eût été *arrangée* avec le Roi. Je dis *arrangée*, car cette affaire d'amour a été menée singulièrement.

Il était convenu, décidé comme pour un mariage entre potentats, qu'elle serait maîtresse du Roi, bien des mois avant que le Roi la prît. On peut dire que sa famille l'a élevée, et particulièrement M. de Tournehem, son oncle, avait soigné son éducation et développé ses talents si divers et si rares, uniquement dans cette vue ; elle-même, plus tard, faisait une pension de 600 livres à une sorcière, la

dame Lebon, qui lui avait prédit, à l'âge de neuf ans, qu'elle serait un jour la maîtresse de Louis XV.

Lorsque le Roi partit pour l'armée (1745), on agita, dans un conseil privé, quelle société on donnerait à la future maîtresse, pendant l'absence de son amant. Le Maître voulut personnellement que l'abbé de Bernis devînt sa société intime.

Quoique Louis XV eût été singulièrement content de son préceptorat auprès de la Marquise, pendant la campagne, et celle-ci fort contente de sa direction, les deux amants ne se sont décidés que longtemps après à lui faire faire un grand chemin.

On a dit quelquefois à la Cour que Madame aimait le prince de Beauvau ; c'est un homme fort galant, qui a grand air, qui joue gros jeu au salon ; il est le frère de la petite maréchale ; et tout cela fait que Madame le traite fort bien, mais sans rien de marqué. Elle sait d'ailleurs qu'il aime une femme très aimable.

Il est bien simple qu'on parle de M. de Choiseul. Madame l'aime plus que tous ceux que je viens de citer ; mais il n'est point son amant. Une dame que je connais bien, et que je n'ai pas voulu dénoncer à Madame, a fait un conte de toute fausseté à ce sujet. Elle a prétendu, ou du moins j'ai tout lieu de le croire, qu'un jour, ayant entendu le Maître qui arrivait, j'avais couru à la porte du cabinet de Madame, que j'avais toussé d'une certaine manière, et que, le Roi s'étant heureusement amusé à causer un moment avec quelques dames, on avait eu le temps de tout rajuster, et que Madame était sortie avec moi et M. de Choiseul, comme si nous avions été tous les trois ensemble.

Il est très vrai que j'entrai très naturellement pour remettre quelque chose à la Marquise, sans savoir si le Roi arrivait ; qu'elle sortit avec M. de Choiseul qui avait un papier à la main, et que je sortis quelques minutes après.

Le Roi demanda à M. de Choiseul ce que c'était que le papier qu'il tenait, et celui-ci répondit que c'étaient des remontrances du Parlement. Trois ou quatre dames ont vu ce que je dis ; et comme, à l'exception d'une très méchante, les deux ou trois autres étaient honnêtes et entièrement dévouées à Madame, mon soupçon n'a pu tomber que sur celle que j'indique, et que je veux bien ne pas nommer, parce que son frère m'a toujours bien traitée...

Madame avait la tête vive et le cœur sensible ; mais elle était froide à l'excès pour l'amour. D'ailleurs il lui aurait été bien difficile, à la manière dont elle était entourée, d'avoir un commerce intime avec quelqu'un. Il est vrai que cela était bien moins difficile avec un ministre tout-puissant, qui avait à chaque instant à l'entretenir secrètement.

Mais je dirai une chose plus décisive : M. de Choiseul avait une maîtresse charmante, la princesse de Robecq, et Madame lui en parlait souvent. Il avait, en outre, un reste d'inclination pour la princesse Kinski, qui l'avait suivi de Vienne. Il est vrai qu'il la trouva bientôt ridicule.

Tout cela était bien fait pour éloigner Madame d'un commerce amoureux avec le duc ; mais ses talents la séduisaient, ainsi que son amabilité. Il n'était pas beau ; mais il avait des manières à lui, une vivacité agréable, une gaîté charmante ; c'est ainsi qu'on en parlait généralement. Il aimait beaucoup Madame, et si cela put être d'abord par intérêt, bientôt après il acquit assez de forces pour se

soutenir par lui-même. Et cependant il n'en fut pas moins dévoué à la Marquise, et pas moins assidu. Il savait l'amitié de ma maîtresse pour moi et me dit un jour de l'air le plus sensible :

« Je crains, ma chère dame, qu'elle ne se laisse gagner par la mélancolie, et ne meure de chagrin. Tâchez de la distraire. »

Je me dis en moi-même : Quel triste sort pour la favorite du plus grand roi !

Un jour, Madame avait passé dans son cabinet avec M. Berryer, et Mme d'Amblimont était restée avec Mme de Gontaut, qui m'appela pour me parler de mon fils. Un instant, M. de Gontaut, qui venait d'entrer, dit :

« D'Amblimont, à qui donnes-tu les Suisses (la charge de colonel général des Suisses et Grisons, dont le traitement annuel était de 100000 livres) ?

— Attendez un moment, dit la comtesse, que j'assemble mon conseil... A M. de Choiseul....

— Ce n'est pas si bête, répondit M. de Gontaut, mais je t'assure que tu es la première qui y ait songé. »

Il nous quitta aussitôt, et Mme d'Amblimont me dit :

« Je parie qu'il va faire part de mon idée à M. de Choiseul. »

Il revint peu de temps après, et M. Berryer étant sorti, il dit à Madame :

« Il est venu une singulière idée à d'Amblimont.

— Quelque folie ! dit Madame.

— Pas trop folie. Elle prétend que les Suisses doivent être donnés à M. de Choiseul. Et, si les engagements du Roi avec M. de Soubise ne sont pas trop positifs, je ne verrai rien de mieux.

[illegible] PHILIPPEAUX, [illegible] SAINT-FLORENTIN

[illegible] 17[illegible]-177[illegible]

Chargé [illegible] département [illegible] ministère de [illegible]

[illegible]

— Le Roi n'a rien promis, et c'est moi qui lui ai donné des espérances plus que vagues, en lui disant que cela se pourrait. Mais, quoique j'aime M. de Soubise, je ne crois pas qu'il puisse être mis en comparaison avec M. de Choiseul pour le mérite. »

Le Roi étant entré, Madame, sans doute, lui fit part de cette idée. Un quart d'heure après, étant venue parler à la Marquise, j'entendis le Maître qui disait :

« Vous verrez que, parce que le duc du Maine et ses enfants ont eu cette place, il croit devoir l'obtenir comme étant prince (Soubise). Mais le maréchal de Bassompierre ne l'était pas, et savez-vous que M. de Choiseul est son petit-neveu?

— Votre Majesté sait l'histoire de France mieux que personne, » répondit Madame.

Deux jours après (en 1762), Mme de *** me dit dans ma chambre :

« J'ai deux grandes joies : M. de Soubise n'aura pas les Suisses, et Mme de Marsan (sa sœur) en crèvera de rage, voilà la première ; et M. de Choiseul les a, voilà la plus vive ! »

. . . . . .

Tout le monde parlait d'une jeune demoiselle dont le Roi était épris (1762) autant qu'il pouvait l'être. Elle s'appelait de Romans (Anne Coupier, dite de Romans) et était charmante. Madame savait que Louis XV la voyait, et ses confidentes lui en faisaient des rapports alarmants. La seule maréchale de Mirepoix, la meilleure tête de son conseil, lui donnait du courage :

« Je ne vous dirai pas qu'il vous aime mieux qu'elle ; et,

si par un coup de baguette, elle pouvait être transportée ici, qu'on lui donnât ce soir à souper, et qu'on fût au courant de ses goûts, il y aurait pour vous peut-être de quoi trembler.

« Mais les princes sont, avant tout, des gens d'habitude. L'amitié du Roi pour vous est la même que pour votre appartement, vos entours ; vous êtes faite à ses manières, à ses histoires. Il ne se gêne pas, ne craint pas de vous ennuyer. Comment voulez-vous qu'il ait le courage de déraciner tout cela en un jour, de former un autre établissement, et de se donner en spectacle au public, par un changement aussi grand de décoration? »

La demoiselle devint grosse. Les propos du public, de la Cour même, alarmaient la Marquise. On prétendait que le Roi légitimerait son fils, donnerait un rang à la mère.

« Tout cela, dit la petite maréchale, est du Louis XIV ; ce sont de grandes manières, qui ne sont pas celles de notre Maître. »

Les indiscrétions, les jactances de Mlle de Romans la perdirent dans l'esprit de Louis XV. Il y eut même des violences exercées contre elle, dont Madame est innocente. On fit des perquisitions chez elle ; on prit ses papiers ; mais les plus importants, qui constataient la paternité du Roi, avaient été soustraits.

Enfin la demoiselle accoucha ; elle fit baptiser son fils sous le nom de Bourbon (depuis, l'abbé de Bourbon), fils de Charles de Bourbon, capitaine de cavalerie. La mère croyait fixer les yeux de toute la France et voyait dans son fils un duc du Maine. Elle le nourrissait et allait au bois de Boulogne toute chamarrée des plus belles dentelles, ainsi que son fils, qu'elle portait dans une espèce de corbeille. Elle

s'asseyait sur l'herbe, dans un endroit solitaire, mais qui fut bientôt connu, et, là, donnait à téter à son royal enfant.

Madame eut la curiosité de la voir ; elle se rendit un jour à la manufacture de Sèvres, avec moi, sans rien me dire. Quand elle eut acheté quelques tasses, elle me dit :

« Il faut que j'aille me promener au bois de Boulogne. »

Elle me donna l'ordre pour arrêter à l'endroit où elle voulait mettre pied à terre. Elle était très bien instruite ; et, quand elle approcha du lieu, elle me donna le bras, se cacha dans ses coiffes, et mit son mouchoir sur le bas du visage. Nous nous promenâmes quelques moments dans un sentier, d'où nous pouvions voir la demoiselle allaitant son enfant. Ses cheveux, d'un noir de jais, étaient retroussés avec un peigne orné de quelques diamants.

Elle nous regarda fixement, et Madame la salua. Puis, me poussant le coude, elle me dit :

« Parlez-lui. »

Je m'avançai et lui dis :

« Voilà un bien bel enfant !

— Oui, répondit-elle, je peux en convenir, quoique je sois sa mère. »

Madame, qui me tenait sous le bras, tremblait ; et je n'étais pas trop rassurée.

Mlle de Romans me demanda :

« Êtes-vous des environs ?

— Oui, Madame, je demeure à Auteuil, avec cette dame, qui souffre en ce moment d'un mal de dents cruel.

— Je la plains fort, car je connais ce mal, qui m'a souvent bien tourmentée. »

Je regardais de tous côtés, dans la crainte qu'il ne vînt

quelqu'un qui nous reconnût. Je m'enhardis à lui demander si le père était un bel homme.

« Très beau, répliqua-t-elle ; et, si je vous le nommais, vous diriez comme moi .

— J'ai donc l'honneur de le connaître, Madame?

— Cela est très vraisemblable. »

Madame, craignant, comme moi, quelque rencontre, balbutia quelques mots d'excuses de l'avoir interrompue, et nous prîmes congé. Nous regardâmes derrière nous à plusieurs reprises pour voir si l'on ne nous suivait pas, et nous regagnâmes la voiture sans être aperçues :

« Il faut convenir que la mère et l'enfant sont de belles créatures, dit Madame, sans oublier le père ; l'enfant a ses yeux. Si le Roi était venu pendant que nous étions là, croyez-vous qu'il nous eût reconnues?

— Je n'en doute pas, Madame, et dans quel embarras j'aurais été! Et quelle scène, pour les assistants, de nous voir toutes deux ! Mais quelle surprise pour elle ! »

Le soir, Madame fit présent au Maître des tasses qu'elle avait achetées ; elle ne dit pas mot qu'elle s'était promenée, dans la crainte que le Roi, en voyant Mlle de Romans, ne lui dît que des dames de sa connaissance étaient venues tel jour.

Mme de Mirepoix dit à la Marquise :

« Soyez persuadée que le Roi se soucie fort peu d'enfants. Il en a assez et ne voudrait pas s'embarrasser de la mère et du fils. Voyez comme il s'occupe du comte de Luc, qui lui ressemble d'une manière si frappante !

« Il n'en parle jamais, et je suis sûre qu'il ne fera rien pour lui. Encore une fois, nous ne sommes pas sous Louis le Quatorzième. »

MARIE LEC[illegible]INSKA, fille de Stanislas, roi de Pologne (17[illegible]-1768)

[illegible]

Mariée en 1725 à Louis XV [illegible] 10 enfants (2 princes et 8 princesses)

C'est ainsi que s'expriment les Anglais ; elle avait été ambassadrice à Londres.

..... On avait fait des changements dans l'appartement ; et je n'avais plus comme auparavant une sorte de niche, où l'on m'avait permis de me tenir, pour entendre autrefois Caffarelli, et depuis Mlle Fel et Jélyotte. J'allais donc plus fréquemment à mon logement de la ville. C'est là où je recevais le plus souvent des visites ; et j'y allais surtout quand Madame allait à son petit ermitage, où M. de Gontaut ordinairement l'accompagnait.

Mme du Chiron, femme d'un premier commis de la guerre, vint me voir et me dit :

« Je suis bien embarrassée de vous parler d'une chose qui vous embarrassera peut-être aussi. Voici le fait. Une femme très pauvre et que j'oblige quelquefois, prétend être parente de Mme la marquise. Elle sait que je vous connais ; elle me persécute pour que je vous parle d'elle et que vous en parliez à Mme la marquise. Voici son placet. »

Je le lus et je lui dis que le mieux était qu'elle écrivît directement à Madame ; que je connaissais sa bonté et que, si elle disait vrai, j'étais sûre qu'elle serait satisfaite.

Elle suivit mon conseil. La femme écrivit. Elle était dans le dernier degré de misère. J'appris que Madame avait commencé par lui faire donner six louis, en attendant des éclaircissements. Colin fut chargé de les prendre, et s'adressa à M. de Malvoisin, parent de la Marquise, et officier estimé. Le fait était vrai.

Madame alors lui envoya cent louis, et lui assura une pension de quinze cents francs. Tout cela fut fait promptement et la parente, dès qu'elle se fut fait habiller propre-

ment, vint faire ses remerciements. Ce jour-là, le Roi, qui venait à la même heure, vit sortir cette dame. Il demanda qui c'était.

« C'est une de mes parentes fort pauvre, dit Madame.

— Elle venait donc pour vous demander?

— Non.

— Et pourquoi donc?

— Pour me remercier d'un petit service que je lui ai rendu, répondit Madame, en rougissant de crainte d'avoir l'air de se vanter.

— Eh bien ! puisque c'est votre parente, dit le Roi, permettez-moi aussi de l'obliger ; je lui donne cinquante louis sur ma cassette, et vous savez qu'elle peut envoyer toucher la première année demain. »

Madame fondit en larmes et baisa à plusieurs reprises les mains du Roi.

C'est elle qui m'a raconté cela trois jours après, pendant une nuit qu'elle avait un peu de fièvre. Je me mis aussi à pleurer de la bonté de Sa Majesté. J'allais trouver le lendemain Mme du Chiron, à qui je racontai la bonne fortune de sa protégée.

J'oublie de dire que je fis part à Madame, après son récit, de la connaissance que j'avais de cette affaire. Elle approuva ma conduite ; elle me permit d'apprendre à cette dame la bonté du Roi dont le mouvement, honnête pour elle et sensible, la toucha davantage que cinquante mille livres de rente qu'il lui eût accordées.

Louis XV avait une grande considération, ainsi que la Marquise, pour Mme de Choiseul ; et Madame disait :

« Elle dit toujours la chose qui convient. »

Mme de Gramont, sœur de M. de Choiseul, ne leur était pas aussi agréable, et je crois que cela tenait au son de sa voix et à son ton brusque ; car on dit qu'elle avait beaucoup d'esprit et qu'elle aimait le Roi et Madame avec passion. On a prétendu qu'elle faisait des agaceries à Sa Majesté et qu'elle voulait supplanter la Marquise. Rien n'est plus faux, ni plus bêtement imaginé.

Madame dit à M. le duc d'Ayen que M. de Choiseul aimait beaucoup sa sœur.

« Je le sais, répondit-il, et cela fait du bien à beaucoup de sœurs.

— Qu'est-ce que cela veut dire?

— D'après M. de Choiseul, on croit du bon air d'aimer sa sœur. Et je connais de sottes bêtes dont le frère n'avait pas fait jusqu'ici le moindre cas, qui sont aujourd'hui aimées à la folie. Elles n'ont pas sitôt mal au bout du doigt que le frère est en l'air pour faire venir des médecins de tous les coins de Paris ! Ils se persuadent qu'on dira chez M. de Choiseul : « Il faut convenir que M. de..... aime bien sa sœur ; il ne lui survivrait pas, s'il avait le malheur de la perdre ! »

Madame raconta cela à son frère, devant moi, en ajoutant qu'elle ne pouvait rendre le ton comique du duc. M. de Marigny lui dit :

« Je les ai devancés sans faire tant de bruit ; et ma petite sœur sait que je l'aimais tendrement avant l'arrivée de la duchesse de Gramont de son chapitre. Cependant je crois que le duc d'Ayen n'a pas tort ; cela est plaisamment observé, à sa manière, et vrai en partie.

— J'oubliais, ajouta Madame, que M. le duc d'Ayen avait dit : « Je voudrais bien être à la mode ; mais laquelle de mes

« sœurs prendrai-je? Mme de Caumont est un diable incarné;
« Mme de Villars est une sœur du pot ; Mme d'Armagnac,
« une ennuyeuse ; Mme de La Marck, une folle !

— Voilà de beaux portraits de famille, Monsieur le duc, » disait Madame.

Le duc de Gontaut riait aux éclats pendant ce temps-là. C'était un jour que la Marquise gardait le lit qu'elle raconta cette histoire ; M. de Gontaut se mit aussi à parler de sa sœur, Mme du Roure; je crois du moins que c'est le nom qu'il a dit.

Il était fort gai, et passait pour *faire* de la gaîté.

« C'est, disait quelqu'un, un meuble excellent pour une favorite ; il la fait rire, il ne demande rien, ni pour lui, ni pour les autres. Il ne peut exciter de jalousie, et ne se mêle de rien. »

On l'appelait l'eunuque blanc...

La maladie de Madame augmenta, et si promptement, qu'on eut beaucoup d'inquiétudes ; mais une saignée au pied la rétablit comme par miracle. Le Roi lui témoigna un grand intérêt, et je ne sais si cela ne fit pas autant d'effet que la saignée. M. de Choiseul s'aperçut, quelques jours après, qu'elle paraissait plus gaie et me le dit ; je lui répondis ce que je viens de dire à propos de la saignée. Le Roi donna, une fois, six mille livres à Madame pour la récompenser de s'être laissé saigner (juin 1761).

Madame avait des battements de cœur terribles : il semblait que son cœur sautait. Depuis qu'elle avait été nommée dame du palais, elle se piquait d'une grande assiduité auprès de la Reine, autant que ses forces le permettaient ; elle ne pouvait cependant passer l'appartement à la suite de

Sa Majesté, à cause de ses palpitations de cœur (1756).

Elle consulta beaucoup de médecins, et je me souviens que l'un d'eux la fit promener dans sa chambre, lui fit soulever un poids, et l'obligea à marcher vite. Elle était surprise de ce traitement ; il lui dit :

« C'est le moyen de savoir si cela vient de l'organe, parce que le mouvement accélère les battements de cœur ; sinon, cela vient des nerfs. »

Je citai le médecin, qui n'était pas fort connu de mon oracle, Quesnay ; celui-ci me dit que cette conduite était d'un habile homme. Le médecin s'appelait Renard et vivait au Marais.

Madame crachait le sang, et l'avait toujours craché, dès sa première jeunesse. Une vie toujours en l'air et sur les grands chemins, mille et mille occupations, le grand tourbillon du monde et le perpétuel souci d'amuser le Roi, avaient affecté chaque jour davantage sa frêle santé. Ses ennemis disaient qu'elle avait la mine sucée et malsaine et qu'on aurait dit, autrefois, qu'elle avait un talisman, un anneau constellé.

Elle était sujette à de gros rhumes qui lui donnaient la fièvre, qu'elle gagnait particulièrement dans ces salons de Marly, diaboliques pour les rhumes, disait-elle, où il faisait un chaud énorme, et froid en sortant, et où on entendait, en mai, plus tousser qu'à Noël.

Elle avait des suffocations, soupirait souvent. Un jour je fis semblant de remettre à M. de Choiseul, qui sortait, un placet, en lui disant tout bas que je voudrais bien lui parler pendant quelques moments, par intérêt pour ma maîtresse. Il me permit de venir aussitôt que je le voudrais, ajoutant qu'il donnerait l'ordre de me faire entrer de suite.

Je lui dis que Madame était triste et abattue ; qu'elle se livrait à des idées fâcheuses que j'ignorais ; qu'un jour elle m'avait dit :

« La sorcière a dit que j'aurais le temps de me reconnaître avant de mourir ; je le crains, car je ne périrai que de chagrins. »

M. de Choiseul parut très touché, loua mon zèle et me dit qu'il s'était déjà aperçu de quelque chose conforme à ce que je lui apprenais ; qu'il ne parlerait pas de moi, mais qu'il tâcherait de l'engager à s'expliquer. Je ne sais ce qu'il lui a dit, mais depuis Madame eut l'air beaucoup plus calme.

Un jour, longtemps après, Madame dit à M. de Gontaut :

« On me croit bien du crédit ; mais sans l'amitié de M. de Choiseul, je n'obtiendrais pas une croix de Saint-Louis. »

APPENDICES

[illegible] MARQUIS DE MIRABEAU
(1715-1789)

APPENDICES

LES DERNIERS JOURS DE MADAME DE POMPADOUR ET SON TESTAMENT

Le *Journal de la femme de chambre* est resté inachevé ; ou bien ses derniers feuillets ont disparu, se sont envolés.

Ou bien encore, la brave main domestique, qui notait avec tant de joie chaque retour à la santé de la Marquise, s'est pieusement refusée à retracer l'agonie de sa bienfaitrice.

On doit cependant le regretter, car le stoïcisme de Mme de Pompadour mourante étonna les contemporains et vainquit, un moment, ses ennemis. Quelques heures avant d'expirer, elle donnait audience et travaillait avec les ministres ; on a dit très justement « qu'elle avait fini, les rênes de l'État à la main. »

Bachaumont rapporte ce mot adressé à son confesseur, le curé de la Madeleine, pressé de retourner à Paris :

« Un moment, Monsieur le curé ; nous nous en irons ensemble »

C'est la fin d'un beau rêve, cette douce gaîté au seuil de la mort.

Un grand seigneur, qui faisait régulièrement sa cour à la Marquise pour se pousser et pousser les siens, le prince de Croÿ, bon soldat, courtisan insatiable, dévot tempéré, ami intermittent, dont le *Journal* vient d'être publié (1906), a laissé, des derniers jours du règne de la Marquise, un curieux récit, encadré de commentaires particulièrement suggestifs.

Quelques années plus tôt (1886), les *Mémoires* de Dufort, comte de Cheverny, introducteur des ambassadeurs, avaient déjà donné une intéressante relation de cet événement, « qui faillit modifier la politique de l'Europe. »

Ces deux récits se complètent admirablement ; ils peuvent servir à combler la lacune du *Journal de la femme de chambre* ; et de plus, ils doivent refléter avec exactitude les diverses nuances de l'opinion, à la Cour.

EXTRAIT DU *Journal inédit du duc de Croÿ* (1718-1784) PUBLIÉ D'APRÈS LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE CONSERVÉ A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT, PAR LE VICOMTE DE GROUCHY ET P. COTTIN.

... « Le 7 avril (1764) Mme de Pompadour, revenue de Choisy (sur l'ordre du Roi) à Versailles, eut une forte rechute dont on augura mal. Elle n'avait jamais été guérie de sa fluxion de poitrine qu'on disait n'avoir pas été prise à temps. D'ailleurs, depuis longtemps, elle engraissait extrêmement et paraissait bouffie, et son état avait été jugé très mauvais depuis très longtemps.

..... Son état empirait. On ne savait si ce serait les Choiseul, Mme de Gramont ou Mlle de Romans, qui prendraient le grand rôle.

Le 12, on désespéra absolument. Elle eut recours, pour cette fois, à la religion. Cependant le Roi y descendait toujours; mais, voyant que cela était si long et sans ressource, il s'était un peu fait un calus là-dessus, et n'en paraissait pas si fort affecté.

Enfin la nuit du 14 au 15, elle reçut les sacrements. Quoiqu'étant dans le château de Versailles, elle envoya chercher son mari, qui fit dire qu'il était malade. Apparemment qu'elle promit tout ce qu'il convenait à son curé de Paris. Elle montra beaucoup de courage et de résignation.

Le Roi l'avait vue peu de temps la veille, mais il ne la revit plus depuis ses sacrements, et depuis longtemps elle n'était que son amie. C'est lui qui lui annonça qu'il fallait recevoir les sacrements.

Elle ne pouvait être couchée : le dépôt de la fluxion l'étouffant, elle était toujours dans un fauteuil, suffocant, comme cela arrive en pareil cas, et souffrant beaucoup. On la vit recevoir l'Extrême-Onction avec résignation et désirer que cela finisse, tant elle souffrait, puis en demander pardon à son confesseur. Enfin elle mourut le 15 avril, jour des Rameaux, en parlant avec fermeté dans son fauteuil, à sept heures et demie du soir, âgée de quarante-quatre ans.

En général, elle fut regrettée, étant bonne et ayant fait du bien à presque tous ceux qui s'étaient adressés à elle. Ainsi finit un des plus longs règnes qui se soient jamais vus. Il avait commencé à l'âge de vingt-cinq ans, au commencement de 1745 : ainsi c'était près de vingt ans !

Il n'y avait peut-être pas un emploi et une grâce qui ne fût venue d'elle. Elle n'avait jamais fait renvoyer que les trois ou quatre ministres qui avaient voulu la supplanter ou voler hautement de leurs propres ailes ; et elle n'avait jamais fait de mal, ou que forcément. Mais il était arrivé à la France bien des malheurs de toute espèce, de son temps, et bien des dépenses inutiles !

C'était presque le plus grand événement qui pût arriver

en France : d'un côté, il fallait voir sur qui tomberait la confiance totale du Roi, car il fallait quelqu'un qui pût le déterminer pour le choix des grâces et des emplois ; et cela pouvait changer tout le système de la Cour.

De l'autre, c'était elle qui avait fait et qui soutenait l'alliance de la Maison d'Autriche. Ainsi, cela pouvait mener à nous rebrouiller avec la reine de Hongrie et à nous procurer la guerre, malgré l'extrême besoin de la paix.

Peu de moments devant sa mort, elle dit adieu et congédia MM. de Soubise, de Choiseul et de Gontaut, qui étaient alors dans sa chambre, en disant : « Cela approche ; laissez mon âme, mon confesseur et mes femmes ! » Elle rappela M. de Soubise et lui remit encore des clefs.

Elle régla tout, appela son homme d'affaires (Colin), lui dit de faire venir un tel carrosse pour la porter tout de suite à sa maison de Versailles (actuellement l'hôtel des Réservoirs). En général, elle arrangea tout en détail, avec l'esprit d'ordre qu'elle avait au mieux. Elle ne montra jamais de regret de quitter la vie, témoigna la plus grande fermeté et tranquillité, et peut-être trop. On dit, à ce sujet, qu'on a remarqué que les femmes meurent avec plus de fermeté que les hommes.

Elle fit le prince de Soubise son exécuteur testamentaire. Son testament fut plus d'une Romaine que d'une chrétienne, hors le préambule, qui est à craindre qu'il n'ait été donné du notaire. En général, ce testament paraît dicté par l'amitié, et on y reconnaît une bonne personne qui avait de l'ordre et qui paraissait digne d'avoir des amis.

On remarqua que, le soir de cette mort, le Roi contremanda le grand couvert, et soupa avec le duc d'Ayen, appa-

CHATEAU DE VERSAILLES, LE PARTERRE DU NORD ET LE PARC
Vues de la fenêtre de la chambre à coucher de la Marquise à l'Appartement « d'en haut ».

remment comme capitaine des Gardes, et avec MM. de Gontaut et de la Vallière, les amis de la défunte, et que le duc de Choiseul n'en fut pas. Tout dépendait des impressions qu'elle avait laissées au Roi, si elle lui en avait laissé de marquées.

M. de Soubise alla à Paris, peut-être pour l'exécution testamentaire, charge qu'il était étonnant qu'on lui eût proposée, mais qui, dans le métier de courtisan, le dénotait comme celui en qui on devait avoir le plus de confiance, et pouvait le mener au premier crédit, s'il avait les talents pour en profiter, et l'envie d'aller encore plus haut.

Au milieu de ce chaos, grâce à Dieu, je restais très calme par mes principes, et je n'allai pas à la Cour, la Semaine Sainte m'occupant plus sérieusement.....

..... (A la fin du mois de mai). On disait, dans Paris, que les ministres étaient à l'Observatoire, et cela était assez juste, parce que, depuis la mort de Mme de Pompadour, chacun regardait de quel côté le Roi pencherait. Mais il parut, du moins pour ce temps-là, qu'il voulait rester libre et ne se lier avec aucune femme. Après en avoir été bien pressé, il mena les anciennes amies de Mme de Pompadour dans ses voyages de Saint-Hubert; mais on remarqua qu'il ne dit pas un mot à Mme de Gramont, et il parut qu'il évitait toute liaison particulière.

Chaque ministre ayant département, depuis la mort de la Marquise, était plus puissant dans sa partie, puisqu'il n'avait plus besoin, pour proposer quelque chose au Roi, de passer par la volonté d'un tiers...

Le Roi, qui fut très affecté d'abord, parut se consoler et n'être pas fâché d'agir par lui-même. Il était à désirer que cela durât, car personne, dans son royaume, n'était aussi

instruit et aussi en état de le mener que lui; et, comme il avait l'esprit très juste, il aurait été à désirer qu'il se fût toujours conduit d'après ses idées propres. Personne n'était aussi ami du Roi que M. le prince de Soubise, et ne pouvait jouer un plus beau rôle ; mais il parut qu'il ne voulait continuer qu'à jouer celui qui était le plus sûr, en restant l'ami du Roi, sans chercher à faire valoir beaucoup son crédit, hors pour quelques cas qui lui étaient particuliers, ou à ses amis, comme nous l'éprouvâmes.

Tous les ministres n'osaient quitter un moment le Roi, de peur que quelqu'un ne prît le dessus. D'ailleurs tout parut rester, à la Cour, sur l'ancien pied. »

EXTRAIT DES *Mémoires sur les règnes de Louis XV et de Louis XVI et sur la Révolution* PAR J.-N. DUFORT, COMTE DE CHEVERNY, INTRODUCTEUR DES AMBASSADEURS, LIEUTENANT-GÉNÉRAL DU BLAISOIS (1731-1802), PUBLIÉS PAR ROBERT DE CRÈVECŒUR.

« ... Mme de Pompadour avait été prise, quelque temps auparavant, dans un voyage de Choisy, d'un si fort mal de tête qu'elle avait demandé le bras de Champlost pour regagner son appartement, en lui disant qu'elle souffrait si fort qu'elle ne savait où elle allait ; cet accident avait dégénéré en fièvre maligne. On l'avait ensuite ramenée à Versailles, et elle avait paru rétablie ; mais c'était une fausse convalescence, et elle était retombée dans un état très fâcheux. Le duc et la duchesse de Choiseul lui étaient réellement attachés, et la

reconnaissance, quoi qu'on en ait dit, était gravée au fond de leur cœur. Ma négociation pour l'agrément de la charge s'était heureusement terminée avant ces deux maladies, et je dois cette justice à sa mémoire que, réellement, elle avait pris parti pour moi contre son frère.

J'étais dans l'habitude, tous les lundis, d'aller souper chez la duchesse de Praslin, où se trouvait toute la Cour, ainsi que les ambassadeurs, qui ne voulaient pas partir de trop grand matin, le mardi, pour le lever du Roi. Dès que vous arriviez dans la seconde antichambre, un valet de chambre vous invitait, de la part de madame la duchesse, à rester à souper. On faisait toujours son brelan à cinq, et j'étais des habitués. On ne jouait qu'un gros dix-écus. Un valet de chambre vous changeait les écus sales contre d'autres qu'on avait fait récurer. On perçait dans la nuit jusqu'à trois heures du matin; alors ceux qui n'étaient pas des habitués s'en allaient, il ne restait que quelques dames de la Cour.

Un jour, la marquise de Flavacourt voulut tirer les cartes; c'était la mode, on y voyait tout ce qu'on voulait, et elle rencontra la mort de plusieurs personnes, entre autres celle de madame de Pompadour. Elle prétendit avoir vu dans les cartes l'élévation de l'abbé de Bernis. Sans me prêter à leur croyance, je soutins que le marc de café, les cartes, enfin tous ces mauvais tours de gibecière, se réduisaient à la connaissance de quelques combinaisons mathématiques que je devinais comme eux.

... Cependant la maladie de Mme de Pompadour empirait. Le public a beau dire, elle était regrettée dans l'intérieur. Elle avait une longue expérience du caractère du Roi, une

habitude des affaires, qui lui avait fait acquérir ce qui lui manquait, et un goût raisonné sur les arts. Elle donnait l'émulation aux artistes en achetant tout ce qui en méritait la peine, en secondant les inventions d'agrément, en les payant ce qu'elles valaient; et elle s'était fait à la Cour une société d'amis, plus par son caractère agréable que par sa place.

Elle avait le grand art de distraire l'homme du royaume le plus difficile à amuser, qui aimait le particulier par goût, et sentait que sa place exigeait le contraire; de sorte que, dès qu'il pouvait se dérober à la représentation, il descendait chez elle par un escalier dérobé, et y déposait le caractère de roi.

Toutes ces circonstances faisaient travailler les têtes à Versailles. Le Roi pouvait prendre une nouvelle maîtresse, dont l'intérêt aurait peut-être été de culbuter les ministres pour mettre en place des gens à elle. Des femmes qui, sans figure, avaient des prétentions, se remuaient, espérant suppléer par l'esprit à la jeunesse et à tout ce qui leur manquait. Le Roi avait en effet son petit sérail, et l'on ne pouvait prétendre l'enlever à une vie dont Mme de Pompadour lui avait laissé contracter l'habitude ; il ne s'agissait donc que de se mettre à la place de la Marquise, de manière qu'on eût une représentation intérieure. On sentait qu'il était impossible qu'il n'y eût pas d'intermédiaire entre le pouvoir suprême et les ministres. Une femme accorte, adroite, faisait parvenir plus facilement les réclamations, et, souvent, rendait service.

Le Roi, en défiance de lui-même, se laissait peu entraîner. Il s'en rapportait à chaque ministre pour ce qui se passait dans son département ; mais, strict sur le plan de conduite tracé par le cardinal Fleury, il n'avait jamais souffert que

Cliche Braun, Clément et Cie

MADAME DE POMPADOUR. (Peint par B[illegible])

l'un empiétât sur l'autre. Il portait cette exactitude partout, et le grand veneur et amiral de France, le duc de Penthièvre, qu'il considérait pour ses mœurs, ayant voulu empiéter un jour sur la Grande Écurie et en rendre compte directement au Roi, celui-ci lui avait dit sèchement que cela ne regardait pas son service.

Louis XV, dans l'intérieur, était le plus aimable et le meilleur de tous les hommes ; comme particulier, comme père de famille, il aurait été aimé, estimé, considéré. Il ne lui manquait que ce qui manque à tous les rois, c'est de s'assimiler aux autres hommes. Accoutumés, du moment où ils naissent, à des respects, à une espèce d'adoration, je crois fermement qu'ils se regardent comme au-dessus de l'espèce humaine.

..... J'arrive à six heures du soir le dimanche, jour de la mort de la Marquise, chez la duchesse de Praslin (cousine du duc de Choiseul). Elle était seule ; toute la Cour était occupée ; le duc et la duchesse de Choiseul avaient leur porte fermée.

J'entre et je trouve la duchesse en larmes ; cette douleur n'était pas jouée. Elle me dit :

« Vous me voyez encore tout émue, et si vous étiez venu « il y a une demi-heure, vous auriez partagé mon émotion. « Il y a une heure que j'ai appris la mort de Mme de Pom- « padour ; elle n'était pas mon amie particulière, mais je « n'avais nullement à m'en plaindre. Je me suis mise à « regarder à travers la fenêtre les mouvements que cette mort « occasionnerait. J'ai vu passer deux hommes portant une « civière ; lorsqu'ils se sont approchés (ils ont passé sous mes « fenêtres), j'ai vu que c'était le corps d'une femme, couvert « seulement d'un drap si succinct que la forme de la tête

« des seins, du ventre et des jambes se prononçait très dis-
« tinctement. J'ai envoyé aux informations ; c'était le corps
« de cette pauvre femme qui, selon la loi stricte qu'aucun
« mort ne peut rester dans le Château, venait d'être porté
« chez elle. »

Ce fut pour nous deux un beau chapitre de morale, qui fut bientôt interrompu par la foule de courtisans que cette mort attirait à Versailles.

Marigny ne put se masquer ; il disait hautement :

« Maintenant les coups de chapeau seront pour moi. »

Vilain dans tous les détails de cette immense succession, il envoya à la duchesse de Choiseul un petit chien qu'elle avait demandé en mémoire de son amie, en prenant, chose incroyable, la précaution de lui ôter son collier, parce qu'il était d'argent massif.

Il n'y eut aucun changement à la Cour ; le Roi, quelque affecté qu'il fût, habitué à se masquer, prit sur lui avec sa force accoutumée. Tout aux affaires, le vide de son intérieur en fut diminué. Les intimes, son service seuls s'en apercevaient. Quelque distrait qu'il voulût être, une habitude si longue ne pouvait se remplacer.

Les soupers des Petits Appartements tinrent, mais il n'y avait plus cette femme pour lier toutes les parties. Chaque femme de la société tâchait d'attraper le gant, si le Roi voulait le jeter; mais rien ne lui convenait, personne n'avait droit à la même confiance.

Champlost, premier valet de chambre, était alors de service et couchait dans la même chambre que le Roi. Un cordon de sonnette, passé dans son bras et tenant au lit du Roi, était le signal si dans la nuit le Roi avait besoin de lui. Le Roi

dormait peu et se levait, aussitôt éveillé, pour se dérober même à son intérieur et passer dans son cabinet.

Enfin, le jour de l'enterrement de la Marquise arriva. Le Roi, par les ordres de qui tout se faisait, savait l'heure. Il était six heures du soir, en hiver, et par un temps d'ouragan épouvantable. La Marquise avait par son testament demandé à être enterrée aux Capucines, place Vendôme, où elle avait arrangé un superbe appartement.

Le Roi prend Champlost par le bras ; arrivé à la porte de glace du cabinet intime (donnant sur le balcon qui, de la cour, fait face à l'avenue), il lui fait fermer la porte d'entrée, et se met avec lui en dehors sur le balcon.

Il garde un silence religieux, voit le convoi enfiler l'avenue, et, malgré le mauvais temps et l'injure de l'air auxquels il paraissait insensible, il le suit des yeux jusqu'à ce qu'il perde de vue tout l'enterrement.

Il rentre alors dans l'appartement ; deux grosses larmes coulaient encore le long de ses joues, et il ne dit à Champlost que ce peu de mots :

« *Voilà les seuls devoirs que j'aie pu lui rendre* ! »

Paroles les plus éloquentes qu'il pût prononcer dans cet instant. »

Testament de la marquise de Pompadour

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

« Je, Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour, épouse séparée de biens de Charles-Guillaume Le Normant, écuyer, ai fait et écrit mon testament et ordonnance de ma

dernière volonté, que je veux être exécutée dans son entier.

« Je recommande mon âme à Dieu, le suppliant d'en avoir pitié, de me pardonner mes péchés, et de m'accorder la grâce d'en faire pénitence et de mourir dans des dispositions dignes de sa miséricorde, espérant apaiser sa justice par les mérites du sang précieux de Jésus-Christ, mon Sauveur, et par la puissante intercession de la sainte Vierge, et de tous les saints et saintes du Paradis.

« Je désire que mon corps soit porté aux Capucines de la place Vendôme, à Paris, sans cérémonie, et qu'il y soit inhumé dans la cave de la chapelle qui m'a été concédée dans leur église.

« Je laisse à M. Colin, en reconnaissance de son attachement à ma personne, une pension de six mille livres ; à M. Quesnay, quatre mille livres ; à M. Nesmes, trois mille livres ; à M. Lefèvre, piqueur, douze cents livres. — A mes trois femmes, à Mlle Jeanneton, à mes trois valets de chambre, cuisiniers, officiers, maître d'hôtel, sommelier, concierge, à chaque le revenu à dix pour cent du fonds de cinq cents livres ; et pour rendre mes intentions plus claires, je vais citer un exemple : Mme Labbaty est à moi depuis douze ans ; si je mourais dans le moment, on lui paierait six cents livres de rente viagère, faisant douze fois cinquante à dix pour cent de cinq cents livres de fonds, attendu que chaque année de service, il lui sera augmenté cinquante livres de plus. Je laisse à mes laquais, cochers, suisses, porteurs, portiers, jardiniers, femmes de garde-robe et de basse-cour, le fonds de trois cents livres dont on leur paiera le revenu, en suivant la même méthode, que je viens d'expliquer dans l'article ci-dessus.

« Je laisse au reste de mes domestiques qui ne sont point

compris dans les deux articles ci-dessus nommés, cent cinquante livres en fonds, dont il leur sera fait la pension de la même manière expliquée ci-dessus. Plus, j'ordonne que toutes les pensions et fondations faites de mon vivant, auront pleine exécution ; plus, je donne à mes femmes de chambre tout ce qui concerne ma garde-robe en habits, linges, hardes, y compris les dentelles.

« Plus, je donne à ma troisième femme de chambre une gratification de trois mille livres, non compris sa rente viagère; plus, à la femme de garde-robe servant journellement auprès de ma personne, douze cents livres de gratification, non compris sa rente viagère.

« Plus, à mes trois valets de chambre, trois mille livres de gratification.

« Je supplie le Roi d'accepter le don que je lui fais de mon hôtel de Paris, étant susceptible de faire le palais d'un de ses petits-fils.

« Je désire que ce soit pour Mgr le comte de Provence.

« Je supplie aussi Sa Majesté d'accepter le don que je lui fais de toutes mes pierres gravées par Guay, soit brasselets, bagues, cachets, etc., pour augmenter son cabinet de pierres fines gravées

« Quant au surplus de mes meubles et immeubles, biens de quelque nature et en quelques lieux qu'ils soient situés, je les donne et lègue à Abel-François Poisson, marquis de Marigny, mon frère, que je fais et institue mon légataire universel ; et, en cas de mort, je mets en son lieu et place M. Poisson de Malvoisin, maréchal des logis de l'armée, actuellement chef de brigade des carabiniers, et ses enfants.

« Je nomme pour exécuteur de mon présent testament

M. le prince de Soubise, auquel je donne le pouvoir d'agir et faire tout ce qui sera nécessaire pour l'entière exécution d'icelui, et notamment d'indiquer tels fonds, rentes et effets de ma succession qu'il jugera à propos, pour pourvoir au paiement exact de toutes les pensions viagères par moi léguées ; et, au cas qu'il ne s'en trouve pas de convenables, je lui donne le pouvoir de prendre sur les deniers comptants qui proviendront de la vente de mes meubles, la somme suffisante pour être employée en acquisition de fonds ou rentes dont les revenus serviront à acquitter lesdites pensions viagères, comme aussi de nommer et de choisir telle personne qu'il jugera à propos et aux appointements qu'il lui fixera, pour faire la recette des revenus destinés par mon exécuteur testamentaire, et faire le paiement desdites pensions viagères à chacun desdits légataires, lesquels, au moyen de ladite destination ne pourront rien prétendre, ni avoir aucuns privilèges, ni hypothèques sur tous les autres biens de ma succession.

« Quelque affligeante que soit pour M. de Soubise cette commission que je lui donne, il doit la regarder comme une preuve certaine de la confiance que sa probité et ses vertus m'ont inspirée pour lui. Je le prie d'accepter deux de mes bagues, l'une, mon gros diamant couleur d'aigue-marine, l'autre, une gravure de Guay représentant l'Amitié ; je me flatte qu'il ne s'en défera jamais et qu'elles lui rappelleront la personne du monde qui a eu pour lui la plus tendre amitié.

Fait à Versailles, le 15 novembre 1757.

Jeanne-Antoinette Poisson

Marquise de Pompadour. »

Ier Codicille (inscrit au dos du testament).

« Je substitue à Abel-François Poisson, mon frère, marquis de Marigny, ma terre de marquisat-paierie de Ménars et ses dépendances, et telle qu'elle se trouvera le jour de mon décès, et à ses enfants et petits-enfants mâles et toujours à l'aîné; s'il n'a que des filles, la substitution n'aura pas lieu, et la terre sera partagée entre elles.

« Au cas de mort de mon frère sans aucune postérité, je mets en son lieu et place et aux même conditions M. Poisson de Malvoisin, actuellement chef de brigade des carabiniers.

30 mars 1761.

IIe Codicille (au dos du testament et dicté le jour même de la mort de la Marquise).

« Ma volonté est de donner comme marques d'amitié, pour les faire ressouvenir de moi, aux personnes suivantes :

« A Mme du Roure, le portrait de ma fille en boîte garnie de diamants. Quoique ma fille n'ait pas l'honneur de lui appartenir, elle la fera ressouvenir de l'amitié que j'avais pour Mme du Roure.

« A Mme la maréchale de Mirepoix, ma montre neuve de diamants.

« A Mme de Château-Renaud, une boîte du portrait du Roi, garnie de diamants, qu'on devait me livrer ces jours-ci.

« A Mme de Choiseul, une boîte d'argent garnie de diamants.

« A Mme la duchesse de Gramont, une boîte avec un papillon de diamants.

« A M. le duc de Gontaut, une alliance couleur rose et blanche

de diamants, enlassée d'un nœud vert ; et une boîte de cornaline qu'il a toujours beaucoup aimée.

« A M. le duc de Choiseul, un diamant couleur d'aigue-marine et une boîte noire piquée à pans et gobelet.

« A. M. le maréchal de Soubise, une bague de Guay représentant l'Amitié ; c'est son portrait et le mien depuis vingt ans que je le connais.

« A Mme d'Amblimont, ma parure d'émeraudes. Si j'ai oublié quelqu'un de mes gens dans mon testament, je prie mon frère d'y pourvoir, et je confirme mon testament ; j'espère qu'il trouvera bon le codicille que l'amitié me dicte et que j'ai fait écrire par M. Colin, n'ayant que la force de le signer.

La marquise de Pompadour.

à Versailles, le 15 avril 1764.

. . . . . .

Mme de Pompadour, qui avait connu Buffon dès le temps où elle était Mme d'Étioles, légua au grand naturaliste son perroquet, l'un de ses chiens et son sapajou. Buffon accepta volontiers le legs de la Marquise et les trois petites bêtes vécurent et moururent à Montbard.

LOUIS DE FRANCE, [illegible]

[illegible] Dragon [illegible]

MADAME DE POMPADOUR ET LES MINISTRES DISGRACIÉS

Le *Journal de la femme de chambre* revient à plusieurs reprises sur les relations et les luttes de la Marquise avec trois ministres, le comte d'Argenson, M. de Machault et l'abbé de Bernis.

Le comte d'Argenson n'a pas laissé de mémoires, semble-t-il ; mais son frère, le marquis d'Argenson, *la Bête*, écrivait pour lui. Son *Journal*, tenu au jour le jour, respire la haine la plus violente contre madame de Pompadour ; mais il s'arrête au 18 janvier 1764, et l'auteur est mort le 26 du même mois, *la plume à la main*, comme a écrit un annotateur. Nous y perdons un morceau passionnément dramatique, où le marquis d'Argenson n'eût pas manqué de rappeler combien de fois il avait prophétisé la chute de son frère.

Mais, par contre, nous possédons une très curieuse relation de l'événement où le ministre disgracié raconte lui-même le coup qui le frappe, en cherche les causes avec une surprise mêlée de terreur ; un récit qu'il fait sur l'heure à sa femme et à l'amant de sa femme, le marquis de Valfons, aide de camp du maréchal de Saxe, officier général, vrai type du « roué » militaire.

M. d'Argenson, parfaitement au courant de la liaison de

sa femme, disait, un jour, à M. de Valfons, qui sollicitait un gouvernement militaire :

« Il y a deux places qui vous conviendraient également: le gouvernement de la Bastille, et celui des Invalides. Si je vous donne celui de la Bastille, tout le monde dira que je vous y ai envoyé ; si je vous donne les Invalides, on croira que c'est ma femme. »

Voici le récit de l'aide de camp :

« Le 1er février 1757, madame d'Argenson, avec qui je passais ma vie, m'envoya à dix heures du matin un valet de chambre pour que je vinsse à l'instant chez elle. Je n'eus qu'à traverser le jardin du Palais-Royal, où donnait mon appartement ; en arrivant dans le sien, elle me donna une lettre à lire en me disant :

« Voilà ce que Paulmy, mon neveu, m'écrit par un courrier :

« C'est par ordre de mon oncle, ma chère tante, que je « vous écris, le désespoir dans le cœur. M. Rouillé vient de « lui porter un ordre de la main du Roi, pour partir de Paris « dans quarante-huit heures et se rendre à sa terre des « Ormes, en Touraine, jusqu'à nouvel ordre. Il sera à Paris « une heure après midi. Mes yeux baignés de larmes ne « me permettent que de vous assurer de mon respect. »

Je fus très affligé de cette nouvelle et je dis à madame d'Argenson :

« Qu'allez-vous devenir, Madame, dans un moment aussi pénible et si peu mérité?

— Monsieur, mon parti est pris, on fait mes malles, on graisse les roues de ma voiture ; je suis prête, malgré ma déplorable santé, à suivre partout mon mari : je viens de lui renvoyer le courrier avec un mot par lequel je lui marque

qu'il trouvera dans sa femme une amie sûre, à l'épreuve de tous les événements. »

Notre conversation se prolongea jusqu'à midi et demi, où M. d'Argenson entra dans la chambre, pâle comme la mort. Je voulus sortir.

« Non, restez, me dit-il, un tiers est nécessaire dans des moments aussi funestes ; on aura surpris la bonté du Roi. Vous connaissez plus qu'aucun autre mon respect pour Sa Majesté ; que de veilles j'ai sacrifiées à sa gloire ! Mais, mieux que cela, devait-il jamais oublier Metz, où, cru mort et abandonné de tous, je le réchauffai seul dans mes bras et ne le quittai pas d'une minute ? Je le répète, ce n'est ni son cœur, ni sa volonté qui m'exilent ; cette malheureuse femme aura fait quelques noirceurs. »

Desfarges, son hommes d'affaires, plein de zèle et de probité, était accouru.

« Allez me chercher, lui dit-il, l'état de mes affaires ; je vous ai recommandé d'avoir toujours prêt à me montrer mon bien, mes dettes et mes revenus.

— J'ai dans ma poche, répondit Desfarges, ce que M. le comte demande. Voici un papier écrit sur trois colonnes : la fin de chacune l'instruira. »

M. d'Argenson parcourut vivement ce tableau, et se tournant tristement vers sa femme :

« Hélas ! Madame, voilà ce qui m'achève ; du million que vous m'avez apporté, j'ai dépensé huit cent mille francs ; j'espérais que le temps et mon crédit me les feraient remplacer, mais tout est fini. »

Et il resta les yeux fixés sur elle. Madame d'Argenson, sans la plus petite altération, me dit :

« Donnez-moi, je vous prie, mon écritoire. »

Elle en tira une feuille de papier blanc qu'elle signa au bas, et la remettant d'un air tendre et souriant à son mari :

« Voilà mon blanc-seing, il reste encore de ma dot deux cent mille francs ; je vous conseille de vous en distraire en embellissant le château, le parc et les jardins des Ormes. Ne me parlez plus d'argent, il sera bien employé : il avait accéléré votre fortune, il fera vos amusements. Paulmy ne m'a écrit qu'un mot, pouvez-vous m'en apprendre davantage ?

— Oui, » répondit-il. Et renvoyant Desfarges, il ordonna à ses gens de ne laisser entrer personne, à l'exception de mesdames de Berville et de la Porte, ses nièces.

M'ayant fait asseoir près de lui, il continua :

« Il y a trois jours, j'ai eu une très grande discussion avec madame de Pompadour. Vous savez que depuis le malheureux événement du 5 janvier (attentat de Damiens), je ne vis ni ne respire tranquillement. Mon âme inquiète redouble de soins afin d'être instruit. On m'éveille dix fois par nuit pour me donner souvent de faux avis ; mais quand il s'agit d'une vie aussi précieuse que celle du Roi, il n'y a rien à négliger : j'écoute tout et prends toutes les précautions que me dicte mon amour pour mon Maître ; vous en voyez la récompense.

« Depuis plus de quinze jours mes gens trouvent tous les matins au pied de ma terrasse des billets abominables. Ils me les ont portés, j'ai fait placer des espions et n'ai rien pu découvrir. Le Roi, en arrivant, me questionne toujours. Il veut tout savoir, et m'a menacé de son indignation si je lui cachais la moindre chose ; je suis donc forcé, malgré moi, de répondre vrai à ce qu'il me demande. Il a lui-même lu plusieurs de ces billets ; cela l'irrite : mais comment ne pas

[illegible] DAUPHIN, [illegible] Louis XVI

[illegible]

obéir à un ordre aussi précis? Cependant madame de Pompadour me fit prier de passer chez elle, et me parlant de ces billets, me dit :

— Monsieur, il serait essentiel de cacher ces abominations au Roi. Il ne dort plus et se tourmente. Continuez de veiller à sa sûreté, mais ne lui en parlez plus. »

« Je répondis :

« Madame, personne ne le désire plus que moi. Priez le Roi, dans ces moments de bonté et de familiarité où il ne peut rien vous refuser, de ne plus me faire de questions. Je serai trop heureux et trop content de garder un silence que je crois utile et nécessaire à la santé du Roi ; mais je ne le puis toutes les fois qu'il me questionnera.

— Je le sens, reprit madame de Pompadour avec aigreur, vous aimez mieux le voir malheureux et faire le bon valet. Mais, Monsieur, ces billets sont fort extraordinaires ; il est bien étonnant que Berryer, qui a toute la police à ses ordres, n'en trouve et n'en rapporte aucun, et que vos gens en petit nombre, qui ne les cherchent point, en découvrent toujours. »

« Je sortis aussitôt, et j'ignore quelles ont été ses manœuvres depuis ce moment ; mais croyez que ma disgrâce en est le résultat.

« J'étais ce matin, à huit heures, à prendre un bain d'aromates pour ma goutte, lorsqu'on m'a annoncé M. Rouillé ; je lui ai fait dire que j'avais les jambes dans l'eau. Il a insisté.

« On lui a dit, de ma part, que j'allais dans un quart d'heure prendre ma redingote, me mettre dans ma chaise (à porteurs) et passer chez lui, où nous causerions. Il est bon de vous dire qu'un instant auparavant, Dourlens, mon valet de chambre, m'avait dit tout bas :

— Monsieur, on déménage de l'autre côté.

« C'était M. de Machault ; je savais son exil. M. Rouillé devenant plus pressant, je l'ai fait entrer, en m'excusant de l'état où je le recevais. Il m'a remis, d'un air navré et d'une main tremblante, en témoignage de regrets sincères, car c'est un ami de tous les temps, la lettre du Roi, qui m'apprend mon malheur.

« J'ai fait descendre Paulmy, à qui j'ai dit de vous écrire la lettre que vous avez reçue ; c'est tout ce que j'en sais. J'ai arrangé mes papiers et suis parti. Croyez que la confiance que le Roi me témoigna le jour fatal (le 5 janvier, jour de l'attentat de Damiens) en me donnant ses clefs les plus secrètes pour Trianon a irrité tous mes ennemis : en voilà la preuve.

— Vous savez, lui dis-je en l'interrompant, que le soir même je vous engageai à éloigner madame de Pompadour, dont le crédit devait vous devenir funeste.

— Eh ! le pouvais-je? Elle plaît au Roi, elle l'amuse, le captive ; je n'ai point voulu l'excéder par des manèges peut-être infructueux, mais sûrement très ennuyeux, et très embarrassants pour lui. »

On avait servi ; il nous vit dîner et ne voulut pas même prendre son lait. Ses deux nièces entrèrent à ce moment, et par leurs caresses et leurs propos parurent suspendre ses tristes réflexions. M. de Paulmy arriva avec sa femme. Après une longue conversation, M. d'Argenson lui dit :

« Il est temps, mon neveu, que vous repartiez pour Versailles ; le Roi peut avoir des ordres à vous donner. »

M. de Paulmy insista, et avant de sortir, se précipita dans ses bras, en criant qu'il n'avait plus rien à faire à Versailles,

puisque son oncle n'y pouvait plus aller. M. d'Argenson lui répéta qu'il était trop heureux que le Roi eût encore voulu garder quelqu'un de la famille, et qu'il devait partir pour l'en remercier.

J'accompagnai M. de Paulmy à sa chaise et retournai ensuite auprès de M. d'Argenson, qui dit à sa nièce :

« Il faut vous trouver aussi chez la Reine ; quand le Roi passera pour le grand couvert, vous lui ferez votre révérence. »

Il nous força de jouer, nous vit souper, et au retour, me prenant en particulier :

« J'ai un service essentiel à vous demander, Monsieur.

— Je suis à vous plus que jamais, lui répondis-je, mettez-moi à l'épreuve.

— Eh bien, envoyez chercher votre chaise et des chevaux de poste ; vous arriverez encore avant que Paulmy soit couché, et vous lui direz de faire l'impossible pour savoir le motif de mon exil, car je l'ignore totalement. La Reine peut le savoir : madame de Villars voudra bien le lui demander. »

Il me nomma deux ou trois de ses amies ; je le priai de me donner un mot écrit pour M. de Paulmy :

« Je m'en garderai bien ; vous sentez que dans ce moment-ci ma maison est entourée d'espions ; on peut vous arrêter en sortant, et je serais au désespoir que la démarche que l'amitié vous dicte, pût vous nuire. N'écrivons rien ; Paulmy s'en rapportera bien à ce que vous lui direz. »

J'arrivai à minuit et demi à Versailles.

M. de Paulmy, après m'avoir écouté, courut chez madame de Luynes, où était la Reine, et chez madame de Villars qui s'acquitta adroitement de ce qu'on exigeait

d'elle. Mais la Reine ne savait rien. M. de Paulmy alla courir dans plusieurs appartements et rentra deux heures après minuit chez lui, où je l'attendais.

N'ayant pu rien apprendre, il me dit de coucher à Versailles et que dans le courant de la journée il serait peut-être plus heureux. Mais ce fut aussi vainement qu'il fit de nouvelles enquêtes ; il n'en fut pas plus instruit : je repartis le soir et trouvai M. d'Argenson dans la plus grande impatience, très fâché que nous n'eussions pu rien découvrir.

Madame d'Argenson revint à la charge plusieurs fois, pressant son mari de lui permettre de le suivre. Il rejeta toujours son refus sur la faiblesse de sa santé et le besoin qu'elle avait d'être près de son médecin et du secours de Paris. Mais le véritable motif était que madame d'Estrades, la très bonne amie, l'accompagnait aux Ormes et qu'elle lui suffisait.

Je m'offris également à partager sa disgrâce et lui répétai avec vérité que je serais très flatté s'il me permettait de lui prouver mon inviolable attachement en allant aux Ormes. Il parut pénétré de la vivacité de mon désir et me fit mille amitiés en me disant :

« C'est impossible ; d'abord il vous faudrait la permission du Roi ; et puis on va entrer en campagne, et il vous sera plus utile de continuer votre fortune militaire. Je serai fort aise de vous revoir après votre retour. Comptez sur moi et sur Paulmy ; il est votre ministre ; j'aurai soin qu'il veille sur vous pendant votre absence. »

Le lendemain matin, à huit heures, j'étais chez lui ; je le vis partir. Il trouva au sortir de Paris madame d'Estrades, qui se mit dans sa voiture et continua sa route avec lui vers les

HERMANN-MAURICE, COMTE DE SAXE
Fils naturel d'Auguste II, roi de Pologne
(1696-1750)
MARÉCHAL DE FRANCE en 1744.

Ormes ; le marquis de Voyer, son fils, et madame de Voyer les suivaient dans une autre voiture.

Le public disait qu'une lettre très imprudente dans ses termes, écrite par M. d'Argenson à madame d'Estrades, et interceptée par madame de Pompadour, avait été montrée au Roi, qui, dans le moment de la première indignation, exila son ministre.

Pendant le séjour involontaire de M. d'Argenson aux Ormes, j'y ai fait quatorze voyages et j'ai pu causer dans la plus grande intimité avec madame d'Estrades et M. d'Argenson, de cette croyance populaire qui révoltait toujours l'ancien ministre.

« Vous connaissez, me disait-il, mon respect pour le Roi il ne s'est jamais démenti ; mais s'il eût cessé un moment me croyez-vous assez imprudent pour avoir confié à une lettre cette façon de penser dangereuse? Qu'avais-je besoin d'écrire à une femme que je voyais quatre fois par jour? N'est-il pas plus probable au contraire, que madame de Pompadour ait fait contrefaire une lettre qu'elle aura montrée et lue elle-même à la hâte au Roi, en lui disant :

— Il ne faut pas qu'il reste de vestige de pareils blasphèmes contre Votre Majesté! et aussitôt elle l'aura jetée au feu pour éviter toute vérification ; car de quoi n'est pas capable la haine d'une femme? »

On a dit depuis, et plus vraisemblablement, qu'après la conversation sur les billets trouvés, madame de Pompadour avait dit au Roi que M. Berryer, lieutenant de police, était très étonné que quatre cents personnes, employées sous ses ordres, n'en eussent jamais trouvé un seul, et qu'il se pouvait que M. d'Argenson, pour faire valoir son zèle et son activité, les fît

lui-même ; madame de Pompadour aurait accrédité ce soupçon, et fini par déterminer le Roi à éloigner de lui un ministre qui mettait tant de noirceur dans ses démarches.

Quant à moi, je suis persuadé que M. d'Argenson a ignoré le vrai motif de sa disgrâce : madame de Pompadour, qui le haïssait, y travaillait sans cesse ; en faut-il davantage ?

Il obtint deux fois pendant son exil d'aller aux eaux. Il a été toujours grand dans son séjour aux Ormes, où l'univers accourait, surtout les militaires, qu'il accablait de caresses et qui se détournaient souvent de très loin pour lui rendre leurs hommages.

Il ne vivait que de lait, et malgré les soins qu'il prenait de sa santé, elle se délabrait au point qu'il eut la permission de venir à Paris ; madame de Pompadour était morte.

A son arrivée, tout le monde vint se faire inscrire chez lui, les ministres y furent en personne ; son retour avait l'air d'un triomphe. Il ne pouvait, dans son état, recevoir que ses amis les plus intimes ; je fus du nombre. Quand j'approchai de son lit, dont il ne sortait plus, il me tendit les bras, me prit la main, qu'il serra en me disant d'une voix très faible :

« Je vous attendais avec impatience ; je suis charmé de vous voir ; ne me quittez plus. Madame d'Estrades vous dira plus longuement toute mon amitié et mes projets. Souhaitez que je vive, et je vous serai reconnaissant. »

Madame d'Estrades, qui était présente, me tira près de la cheminée et me dit :

« Oui, souhaitez qu'il vive et que le Roi rende justice à son innocence opprimée ; vous ferez un beau chemin : c'est bien la moindre des choses qu'on doive à ceux que nos malheurs nous ont encore plus attachés. »

On fit venir plusieurs médecins : deux de la Cour, deux de Paris et trois chirurgiens. Chacun fit ses questions et ses observations, mais ils ne furent jamais d'accord ni sur la cause du mal, ni sur les remèdes. Six jours se passèrent en consultations; enfin, le septième, trois médecins et trois chirurgiens se réunirent et ordonnèrent le quinquina pour calmer, disaient-ils, l'ardeur de la fièvre.

Petit, premier médecin du duc d'Orléans, aussi habile qu'expérimenté, fut seul d'un avis totalement opposé à celui de ses confrères, affirmant que le quinquina tuerait le malade. J'arrivai au milieu de ce débat ; madame d'Estrades me dit tout bas :

« Suivez M. Petit dans le salon et tâchez, pour notre consolation, de le déterminer à être de l'avis des autres.

— Dieu m'en préserve, Madame, lui répondis-je, croyez-vous que l'ignorance profonde où je suis puisse et doive avoir la moindre influence sur le savoir reconnu et constaté de M. Petit? »

Cependant je le suivis et le priai de me dire son opinion.

« Monsieur, me dit-il, je ne veux plus rentrer dans cette chambre ; je le répète en m'en allant, et vous pouvez en être assuré : si on donne du quinquina à M. d'Argenson, il est mort. »

Je le priai de rentrer ; il ne voulut jamais et partit. Je rapportai son propos à madame d'Estrades et à M. de Voyer, qui tous les deux dirent :

« Mais, que faire? Six avis de même contre un seul ! »

On questionna une seconde fois la Faculté ; le premier sentiment prévalut : le quinquina fut pris. M. Petit ne fut que trop prophète ; M. d'Argenson expira en trois heures.

Quelques moments avant sa fin, M. de Soubise vint, de la part du Roi, pour l'assurer que Sa Majesté le recevrait avec plaisir. Je crois qu'il n'a pas joui du plaisir d'entendre ces paroles ; il était à l'agonie.

J'ignore encore les intrigues qui l'ont perdu ; mais je suis sûr que pendant tout le temps de son exil et dans la plus particulière intimité, il ne lui est jamais échappé un mot d'impatience ou de critique contre le Roi ; il en a toujours parlé avec autant de respect que d'amour, rejetant tous ses malheurs sur la haine et l'adresse de madame de Pompadour. M. de Paulmy, auparavant adjoint de M. d'Argenson, lui avait succédé.

Voici le motif qui avait décidé M. d'Argenson à faire entrer son neveu dans le ministère : ce n'étaient point ses talents ; il n'en avait aucun ; totalement inférieur à sa place, il avait tous les défauts du corps et pas une qualité de l'esprit. M. d'Argenson le connaissait bien ; mais dans les moments où sa goutte ne lui permettait pas d'aller chez le Roi, il lui confiait son portefeuille et le travail à faire. De plus, M. d'Argenson avait senti par un événement récent combien il pouvait être dangereux de s'éloigner.

Dans sa tournée des places de Flandre, il avait laissé le Roi à Compiègne, après en avoir obtenu un bon pour une entreprise de lits d'hôpitaux et de casernes, montant par an à 900.000 francs.

A peine était-il parti que M. de Machault, qui le guettait toujours et cherchait à le perdre, se plaignit au Roi, comme contrôleur général, de la prodigalité de M. d'Argenson et du peu de soin qu'il prenait d'économiser les finances. Et tout de suite il montra une offre du même marché pour les

lits à 100.000 écus, et par conséquent avec une économie de 200.000 écus par an.

Un contraste si désavantageux à la manutention de M. d'Argenson frappa le Roi, qui prit le nouveau marché signé et dit : « Attendons d'Argenson ! »

A son retour de Flandre, comme il passait par Séchelles, un homme demanda à lui parler en particulier et lui apprit que M. de Machault avait formé une compagnie de sous-fermiers, à qui il faisait les plus grands avantages, à condition qu'ils prendraient sur-le-champ le marché des lits au rabais de 600.000 francs. Ils avaient accepté avec plaisir, pour le profit immense qui leur reviendrait des sous-fermes et de la protection de M. de Machault.

M. d'Argenson remercia beaucoup cet homme et lui demanda s'il était certain du fait, s'il le signerait et le ferait signer à plusieurs de ses confrères ; il dit qu'il était sûr de quatre.

« Rassemblez-les et portez-moi tout de suite cet écrit signé à Compiègne. »

En arrivant, il y trouve son homme et reçoit le papier désiré. Il va chez le Roi, qui, le faisant passer dans son cabinet, lui dit en lui montrant le second marché :

« D'Argenson, il faudrait être un peu plus attentif à mes affaires et ne pas prodiguer l'argent comme cela : qu'avez-vous à répondre?

— Sire, il faut que Votre Majesté charge son contrôleur général de passer tous ses marchés, vu la facilité de les faire à bas prix en indemnisant les entrepreneurs par de gros intérêts dans les sous-fermes, comme il l'a fait pendant mon absence ; et pour constater la vérité, voici le seing de ceux avec qui il a traité.

— Me voilà instruit, dit le Roi, j'en avais déjà quelque soupçon ; les hommes seront toujours jaloux les uns des autres, et la jalousie perdra tout. »

C'est de M. d'Argenson lui-même que je tiens ces faits.

Les conversations des Ormes étaient précieuses pour moi ; tout y était anecdotes intéressantes. On me levait le rideau sur mille circonstances que j'ignorais ; M. d'Argenson m'expliquait avec bonté les détails très circonstanciés de tout ce qui n'était pas secret de l'État, conservant toujours envers son Roi le plus profond respect et le plus sincère attachement. »

(EXTRAITS DES *Souvenirs du Marquis de Valfons*, LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI, GOUVERNEUR DU FORT DE L'ÉCLUSE, 1710-1786. PARIS, 1860.)

Le duc de Luynes, dans ses *Mémoires*, donne les deux lettres d'exil envoyées par Louis XV à ses ministres, et, détail fort intéressant, les dernières grâces qu'il leur accorda, dans leur retraite, après le premier mouvement de colère passé.

... *Du mardi*, 1er *février, Versailles.* — Ce matin, en arrivant chez le Roi, j'ai trouvé qu'on parlait d'un changement dans le ministère. Ce qui paraissait le plus sûr dans ce moment était la disgrâce de M. le garde des sceaux (M. de Machault). Quelque temps après on a su que M. d'Argenson était aussi disgracié. M. de Saint-Florentin a été ce matin chez M. de Machault lui redemander les sceaux, qu'il a rapportés chez le Roi. M. de Machault est parti

aussitôt pour sa terre d'Arnouville où il doit rester jusqu'à nouvel ordre. M. d'Argenson est exilé à sa terre des Ormes, en Touraine, et est parti sur-le-champ pour Paris. On fait beaucoup de raisonnements sur les arrangements qui suivront, mais on ne sait encore rien.

Du vendredi 4, *Versailles.* — M. d'Argenson partit avant-hier pour sa terre des Ormes, en Touraine.

On trouvera ci-après la copie des deux lettres écrites de la main du Roi aux deux ministres exilés ; autant que je peux le savoir, elles sont exactes. Le style en est bien différent ; il faudrait être bien instruit pour comprendre la raison de cette différence.

Du 1er *février* 1757.

Monsieur d'Argenson, votre service ne m'étant plus nécessaire, je vous ordonne de me remettre votre démission de votre charge de Secrétaire d'État de la guerre et de vos autres emplois et de vous retirer à votre terre des Ormes.

Du 1er *février* 1757.

Monsieur de Machault, quoique je sois persuadé de votre probité et de la droiture de vos intentions, les circonstances présentes m'obligent de vous redemander mes sceaux et la démission de votre charge de Secrétaire d'État de la marine ; soyez toujours sûr de ma protection et de mon amitié. Si vous avez des grâces à me demander pour vos enfants, vous pouvez le faire en tout temps. Il convient que vous restiez quelque temps à Arnouville.

Signé : **Louis.**

Je vous conserve votre pension de ministre de 20.000 *livres et les honneurs de garde des sceaux.*

M. de Moncrif, qui est attaché depuis fort longtemps à M. d'Argenson et qui lui a de grandes obligations, s'en va avec lui en Touraine. Il a fait demander la permission au Roi par M. de Saint-Florentin. M. d'Argenson partit hier de Paris, seul dans sa chaise. Il alla coucher à Toury, aujourd'hui à Amboise et demain chez lui.

Ses affaires sont en mauvais état. Il veut louer sa maison à Paris. Vraisemblablement Neuilly et Asnières vont être à vendre. On prétend qu'il a beaucoup de dettes et qu'il ne lui reste que 13.500 livres de rente. M. et Madame de Voyer doivent l'aller joindre. Madame d'Argenson reste à Paris, avec un fort petit ménage.

Pour M. de Machault, il est chez lui; Madame de Machault y est aussi. On me mande qu'il y ira beaucoup de monde. Leur fils aîné, qui est dans la grande piété, a pris le parti de l'état ecclésiastique ; il entre dans un séminaire. Ce n'était que par complaisance et par soumission pour son père qu'il s'appliquait aux affaires concernant la marine.

Du dimanche 6, *Versailles.* — L'exil de M. de Machault et de M. d'Argenson diminue beaucoup le Conseil d'État. Le Roi a jugé à propos de se donner aujourd'hui deux nouveaux ministres en y faisant entrer MM. de Moras et de Paulmy.

M. de Paulmy, dès le lendemain de la disgrâce de son oncle, eut l'honneur de voir le Roi, qui le reçut avec toutes sortes de marques de bonté ; il lui dit qu'il le servirait bien malgré sa jeunesse, sachant qu'il avait travaillé avec application sous son oncle ; qu'outre cela il avait fait différentes

Cliché Braun, Clement et Cie.

LA MARQUISE DE POMPADOUR
(Pastel de La Tour)

tournées sur les frontières pour s'instruire, et qu'il avait tout vu et examiné avec l'attention la plus exacte ; que tout ce qu'il craignait était que la délicatesse de sa santé ne l'empêchât de suffire à un aussi grand travail, mais qu'il fallait qu'il se fît aider de quelle manière il voudrait, le Roi voulant bien entrer dans tous les arrangements qui pourraient lui être utiles.

En conséquence de ce discours plein de bonté, il paraît décidé que M. de Crémille, qui devait faire les fonctions de major-général de l'armée destinée pour auxiliaire à l'Impératrice, et qui lui-même a une santé délicate, n'aura point cet emploi, et même n'ira point en campagne et restera ici pour travailler avec M. de Paulmy.

Du lundi 7, Versailles. — Le Roi vient d'accorder une grâce à M. le comte d'Argenson. Lorsque M. de Paulmy fut adjoint à la place de Secrétaire d'État de la guerre, pour lui donner une gratification annuelle qui ne fût point à charge au Roi, on lui donna 48.000 livres par an, à prendre savoir : 24.000 livres sur les fourrages d'Alsace et pareille somme sur ceux de Franche-Comté.

M. de Paulmy étant aujourd'hui en pleine possession de la charge de Secrétaire d'État, qui vaut environ 80.000 livres, les 48.000 livres retourneraient à la disposition du Roi ; on ne fait que changer le nom, et au lieu de celui de M. le marquis de Paulmy, on met celui de M. le comte d'Argenson.

Outre cela, M. le comte d'Argenson conserve une pension de 6.000 livres qu'il avait anciennement, et le Roi vient de donner 10.000 livres de pension à Madame d'Argenson.

Le Roi a donné aussi des marques de bonté à M. de Machault en lui conservant les appointements de ministre, y

ajoutant 10 000 livres sur les revenus du sceau et 20.000 livres de pension, en tout 50 000 livres. »

(Extrait des *Mémoires du duc de Luynes sur la Cour de Louis XV*, 1735-1758, tome XV, publiés sous le patronage de M. le duc de Luynes par MM. L. Dussieux et E. Soulié, Paris, 1864.)

Les *Mémoires* du cardinal de Bernis, en confirmant la plupart des faits rapportés par le *Journal de la femme de chambre*, lui donnent un véritable cachet d'authenticité et de véracité historique. Ils ne vont pas, malheureusement, jusqu'à la chute du cardinal, mais ils s'étendent sur ses relations avec Madame de Pompadour et rapportent d'une manière très détaillée et plus approfondie les causes du renvoi de MM. d'Argenson et de Machault ainsi que les incidents de la lutte et du triomphe de la Marquise.

Revenant de son ambassade de Venise, en 1755, l'abbé de Bernis trouvait Mme de Pompadour à peu près déchue de sa toute-puissance, brouillée avec les princes du sang, en lutte ouverte avec les principaux ministres. Ce « cœur » du Roi, qu'elle « voulait », ne lui appartenait plus depuis plusieurs années ; d'autres femmes, grandes dames du Château, belles bourgeoises de Paris, se le disputaient sans se cacher nullement, sous ses yeux même, à la grande joie de la Cour, qui croyait voir poindre le jour prochain du départ de la favorite.

La Marquise se demandait s'il fallait se résigner à la retraite, sans en attendre l'ordre ; si l'amitié du Roi, après

l'amour de l'amant, suffirait pour la maintenir et lui conserver « sa place » et son rang ; s'il fallait, enfin, subir les affronts journaliers de ses rivales, et attendre le triomphe définitif de la plus belle ou de la plus intrigante, pour sortir sous les huées de la foule des courtisans.

Malade, presque abandonnée, trahie par des amies chères, salie par les pamphlets, en horreur au peuple, aux Parisiens surtout, elle venait de prendre un grand parti : elle se retirerait de la Cour. L'abbé de Bernis arriva à Versailles à ce moment-là.

« Mme de Pompadour, écrit-il, avait besoin de consolations ; elle me vit arriver avec la plus vive joie. J'étais son ami éprouvé ; j'avais acquis une assez grande réputation qu'elle regardait comme son ouvrage. Elle ne tarda pas à m'ouvrir son cœur et à m'en découvrir toutes les blessures. »

Elle le mit au fait de l'intrigue de Mme de Choiseul-Romanet et du dévoûment que lui avait montré le comte de Stainville dans une circonstance si dangereuse.

Elle lui fit lire les copies de lettres qu'elle avait écrites au Roi pour obtenir la permission de se retirer et celles qu'elle lui écrivait encore sur les affaires. L'abbé ne vit pas dans les premières une résolution bien arrêtée de se retirer de la Cour ; et, peut-être, pour son propre compte et en vue de son avenir politique, n'en fut-il pas autrement fâché. Il se borna à conseiller de ne pas fatiguer le Maître avec des plaintes exagérées et trop fréquentes ; et l'homme d'Église, — car il venait d'entrer régulièrement dans les Ordres, à Venise — ne crut pas « blesser la vertu », en assurant à la favorite qu'elle n'était pas encore assez détachée de la Cour pour la quitter et qu'elle pouvait encore y être utile.

Quant aux lettres qu'elle avait écrites sur la politique, il ne put lui en cacher son admiration ; il n'eût pas cru que sa protectrice osât dire la vérité au Roi avec tant d'énergie et d'éloquence. Il protesta vivement qu'il l'en aimait et estimait davantage et l'exhorta à se bien garder d'affaiblir en rien son style sur ces matières.

Puis il lui indiqua le moyen de se défaire d'un prince du sang, le prince de Conti, qui avait un département presque universel sans être ministre et qui travaillait journellement avec le Roi à qui cette activité plaisait beaucoup. L'abbé y gagna, un peu plus tard, d'enlever au prince de Conti tout ce qui était relatif aux affaires du Parlement, ce qui supprima ce travail avec le Maître, qui causait tant d'inquiétude et de jalousie.

Restaient les peines du cœur. Là, pour l'ami honnête homme, pour l'ami sensible, aucun doute : la Marquise devait bannir l'humeur et l'aigreur de son commerce avec Sa Majesté ; elle n'avait plus le droit d'être jalouse, c'étaient l'avis et l'ordre même de la Faculté. « Toute son attention devait se borner à rendre sa société, avec le Roi, aimable pour rendre ses conseils plus utiles. »

Puis on s'occupa un peu des ministres en place. « Je lui fis sentir combien la division de M. de Machault et de M. d'Argenson avait été funeste à l'État ; je l'engageai même à se raccommoder avec le comte d'Argenson, et à sacrifier au bien des affaires des ressentiments personnels. Elle se rendit avec un peu de peine à mes conseils ; mais, enfin, elle me chargea de cette négociation, à laquelle M. d'Argenson se refusa constamment, non seulement dans le moment où je lui en parlais, mais encore quelques mois avant sa disgrâce.

CHARLES-LOUIS-AUGUSTE FOUQUET, DUC DE BELLE-ISLE

(1684-1701)

Maréchal de France, ministre de la Guerre.

Deux ans environ s'écoulent ; Bernis a été chargé des négociations du traité de Versailles ; il a gagné toute la confiance de Mme de Pompadour, qui l'a fait entrer au Conseil. L'attentat de Damiens, 5 janvier 1757, ayant été l'occasion de la chute des ministres de la guerre et de la marine, il est intéressant d'apprendre de Bernis lui-même comment il évolua dans cette journée, véritable journée des dupes pour le plus grand nombre, et d'où il entrevit nettement jusqu'à quel point irait sa propre fortune.

« J'avais couché à Paris, le 4 janvier, et je serais arrivé à Versailles au moment où le crime s'exécuta, si ma voiture avait été prête quand je la demandai. M. Rouillé (ministre des affaires étrangères) m'attendait à Versailles pour me communiquer les dépêches qui devaient être portées le 6 au Conseil d'État. En descendant chez lui, le suisse de ce ministre m'apprit brusquement que le Roi avait été assassiné, il y avait une demi-heure.

Mon sang se retira tout entier ; dans mon cœur je fus un moment en silence ; je le rompis pour demander au suisse si le Roi était mort ; il me dit que non, mais qu'il était bien mal. La Cour était encore à Trianon, et Versailles presque désert en ce moment ; je montai chez le Roi, après avoir fait toutes les réflexions que peut faire un ministre attaqué par la jalousie, qui a beaucoup d'ennemis, et pour seule amitié celle d'une femme. Et cette femme devait être chassée de la Cour, selon les apparences, dans peu d'heures.

Ces réflexions se présentèrent à mon esprit avec une rapidité et une clarté singulières, et, tout en montant à la chambre du Roi, je me résolus d'être fidèle ministre à toute rigueur, et ami courageux de la Marquise, sans

que mon intérêt personnel altérât ni mes devoirs, ni mes sentiments...

Je trouvai la Cour plus occupée de ce qui devait arriver à Madame de Pompadour que de l'accident funeste du Roi. S'en ira-t-elle? la reverra-t-on? voilà sur quoi l'attention de la Cour était principalement fixée. »

Il est bon de remarquer, à partir de ce moment, combien le récit de Bernis vient à l'appui des anecdotes de la Femme de chambre, qui le complètent en quelque sorte par des traits et des particularités que le cardinal a omises ou qu'il avait sans doute oubliés.

« Je descendis chez elle ; elle se jeta dans mes bras avec des cris et des sanglots qui auraient attendri ses ennemis mêmes, si les courtisans pouvaient être touchés. Je la priai avec fermeté de rassembler toutes les forces de son âme, de s'attendre à tout et de se soumettre à la Providence, lui ajoutant qu'elle ne se livrât point à des conseils timides ; qu'amie du Roi et n'étant plus sa maîtresse depuis plusieurs années, elle devait attendre ses ordres pour s'éloigner de la Cour ; qu'étant dépositaire des secrets de l'État, des lettres de Sa Majesté, elle ne pouvait disposer de sa personne ; que je l'instruirais à toutes les heures de la situation du monarque, et que je partagerais mon temps entre ce que je devais à l'État et à l'amitié.

Je la quittai en finissant ces paroles, et revins la consoler à toutes les heures de la nuit que je passai entière chez le Roi, et ensuite vingt fois par jour pendant que dura la maladie de ce prince.

Les plus grands seigneurs attachés à la Marquise et des ministres de ses amis me consultèrent sur la manière dont

il fallait se conduire avec elle dans cette crise, alléguant que plus on lui montrerait de zèle, plus on augmenterait la haine de ses ennemis et l'activité de la cabale qui voulait profiter de ce tragique événement pour la faire chasser de la Cour. Je leur répondis que les courtisans qui n'avaient ni obligation à Madame de Pompadour, ni amitié pour elle, feraient fort bien de se conduire sur la girouette du château de Versailles ; mais que ses véritables amis devaient le paraître encore davantage dans un moment si terrible pour elle, et le seul peut-être où ils puissent reconnaître les services qu'elle leur avait rendus ; que, pour moi, j'en userais ainsi, et que je croyais qu'il y avait moins à craindre d'être ami découvert que d'être ami honteux et caché. »

Le cardinal explique ensuite l'attitude de M. de Machault ; mais il cesse pour un moment d'être d'accord avec le *Journal de la femme de chambre.* Après avoir dit qu'il devint unanime d'en prendre à son aise avec Mme de Pompadour, qu'elle était peu vue et à peu près abandonnée pendant les premiers jours, il remarque bien que le garde des sceaux eut une conduite « timide et embarrassée, qui le fit soupçonner de vouloir transiger avec le parti contraire. » Il dit qu'il tient de la Marquise elle-même l'assurance que le garde des sceaux n'était pas venu l'engager à se retirer de la Cour. Or on sait, d'autre part, que le Roi chargea d'abord le comte d'Argenson de cette commission, probablement au moment même où il le fit appeler pour lui donner ses clefs et l'envoyer chercher ses papiers secrets à Trianon. On croit savoir encore que le comte, refusant prudemment de savourer sa vengeance, représenta au Roi qu'il était trop connu par sa haine pour la Marquise, que le coup lui

serait trop cruel ainsi, qu'il valait mieux en charger M. de Machault, connu de tout temps pour le premier de ses amis, et qui saurait trouver à propos des ménagements et des adoucissements. Et M. de Machault y alla, bien inconsidérément.

« Il (le garde des sceaux) n'osa pas, un jour que le Roi l'appela durant sa maladie, rendre compte sur-le-champ, comme il y était accoutumé, à Mme de Pompadour, de ce qui s'était passé entre le Roi et lui ; cela était d'autant plus extraordinaire qu'il avait été question d'elle : il crut devoir différer jusqu'au lendemain à l'informer de cet entretien avec Sa Majesté, quoique je lui eusse fait sentir que c'était laisser trop longtemps sur la roue l'amie du Roi et la sienne. Il me répondit, avec son laconisme et son air froid ordinaires, que cela serait remarqué par la Cour. »

Ce passage explique suffisamment l'exclamation douloureuse de la Marquise :

« Et c'est là un ami ! »

C'est surtout quand ils jugent l'attitude de la Marquise pendant ces onze jours de silence et de désertion générale. que les *Mémoires* de Bernis sont particulièrement précieux et qu'il est intéressant de les rapprocher du *Journal.*

« Il faut convenir qu'après les premiers moments d'attendrissement et de désespoir, la Marquise montra un grand courage et une tranquillité apparente pendant onze jours que le Roi la laissa sans lui faire rien dire de consolant ; ce prince était observé par toute sa Cour et par toute sa famille ; il s'observait lui-même dans une circonstance où il lui était bien permis de faire des réflexions noires. Mais puisqu'au moment de son assassinat il n'avait pas renvoyé

sa favorite, la Cour aurait bien dû comprendre qu'il ne la renverrait pas lorsque le péril serait passé ; la religion a un grand pouvoir sur le Roi ; mais la nature en a encore davantage sur les hommes.

Le Roi savait que la Marquise n'était que son amie, et il croyait que si la réparation du scandale exigeait qu'il s'en séparât, ce ne devait être qu'au dernier moment ; elle était dépositaire des secrets de son âme, elle était au fait de toutes ses affaires, le centre de ses ministres : ce n'était pas une maîtresse à renvoyer, c'était une amie qui ne pouvait être remplacée par personne. On juge bien sévèrement les rois ; ils sont hommes comme nous : pourquoi avoir moins d'indulgence pour eux que pour nous-mêmes? La grâce peut seule l'emporter dans nos cœurs sur l'amitié, et la grâce ne fait pas toujours des miracles.

Il faut convenir que si la Marquise avait été bien gâtée par la fortune, si elle s'était trop familiarisée avec la toute-puissance et la grandeur surprême, elle eut bien le temps pendant onze jours de rentrer dans son néant. Mais le péril passé, les réflexions s'évanouirent ; elle se rassit sur le trône avec autant d'assurance, et peut-être plus qu'auparavant, comme on le verra dans la suite.

.... Mme la comtesse de Toulouse, qui avait de l'amitié pour moi, fut chargée, me dit-elle, de la part de la famille royale, quand le Roi fut hors de danger, de m'engager à conseiller à la Marquise de se retirer, ajoutant que cette retraite ne diminuerait rien de l'amitié et de la confiance du Roi, lui assurerait la protection du Dauphin dans tous les temps, et la couvrirait de gloire aux yeux de toute l'Europe. Je répondis à cette princesse que si je n'étais

qu'un particulier, ami de Madame de Pompadour, je me chargerais volontiers de la commission, que j'avais assez bonne opinion d'elle pour savoir que cette commission serait bien reçue ; mais que j'étais ministre du Roi, et que je ne pourrais, sans connaître les intentions de Sa Majesté, donner un pareil conseil à une personne qui lui était chère, et qui de plus était dépositaire de tous les secrets de l'État... Au bout de onze jours, le Roi écrivit à Mme de Pompadour. Les intrigues et les intrigants furent déconcertés ; chacun chercha à faire sa paix avec la Marquise qui, depuis cette époque, prit un plus grand ascendant et s'ingéra plus avant qu'elle ne l'avait fait encore dans les affaires de l'État. »

S'il n'a pas connu les causes réelles de la double disgrâce du ministre de la guerre et du garde des sceaux, Bernis a vu mieux que personne peut-être les péripéties de ce duel, dont l'issue fut tant reprochée à la Marquise, après sa victoire. Nous avons entendu plus haut, d'après les *Souvenirs* de Valfons, d'Argenson exhaler sa douleur, sa surprise, sa terreur même, après la catastrophe survenue au moment où il se croyait le maître du « tripot ». Son frère, le marquis d'Argenson, *la Bête*, depuis des années lui annonçait la chute inévitable, lui faisait tout craindre de ses intrigues particulières, de celles de Mme d'Estrades ; mais en vain. Le ministre de la guerre se croyait plus puissant que jamais le matin même du jour où il fut si durement exilé.

Pourtant les avertissements ne lui avaient pas manqué et Bernis n'avait pas ménagé ses démarches pour arriver à une réconciliation publique. « Je lui avais conseillé souvent, écrit-il, de se raccommoder avec la Marquise, mais inutilement ; il était profondément rempli de l'erreur commune

aux ministres qui ont été agréables, de croire qu'ils seront toujours aimés. Soit hauteur, soit persuasion des bontés du Roi, il rejeta toutes les offres qui lui furent faites en différents temps pour se rapprocher de la favorite. »

De l'autre côté, Bernis n'était pas non plus inactif dans ses essais d'accommodement. Dès la tentative d'assassinat de Damiens, prévoyant nettement la disgrâce de M. de Machault, l'ennemi avéré de d'Argenson, — car la caractéristique des ministres de cette époque est surtout l'aveugle désir de se dominer les uns les autres et d'accaparer la faveur royale, — Bernis osa représenter à Madame de Pompadour que, ce ministre une fois sacrifié à sa vengeance, elle devait faire sa paix avec l'autre ; elle soulagerait le Roi en ne l'importunant plus sur le compte de d'Argenson, dont les services lui plaisaient ; la guerre avec la Prusse et l'Angleterre étant imminente, leur défaut de concert entraînerait bien des malheurs pour l'État.

Madame de Pompadour sentit la vérité de ces observations, elle s'y rendit, céda aux instances du cardinal et le fit son ambassadeur, en le chargeant d'assurer le ministre « du désir qu'elle avait de bien vivre avec lui pour l'amour du Roi et le plus grand bien de ses affaires. »

Le crédit plus haut que jamais de son ennemie, de l'avis unanime de la Cour, la grandeur de son influence, puisque l'impératrice Marie-Thérèse avait cru devoir s'adresser à elle pour signer un traité d'alliance avec le Roi Très Chrétien, d'Argenson ne voulut rien voir, entendre à rien ; « il ne vit dans les avances de la Marquise que les derniers efforts d'une personne qui se noie et qui s'accroche où elle peut. »

Bernis voulut le détromper ; il lui représenta vivement qu'il serait agréable à Sa Majesté de lui entendre dire que cette réconciliation venait du respect qu'il avait pour sa personne et du désir d'en tirer de nouveaux avantages pour ses affaires, que cet arrangement le mettait pour l'avenir à l'abri des coups que ne manquerait pas de lui porter une femme si puissante, qui ne pourrait jamais lui pardonner de l'avoir méprisée après la tentative décisive, si forte pour son amour-propre, qu'elle lui faisait faire dans ce moment, et malgré la répugnance qu'elle en avait d'abord montrée.

D'Argenson s'entêta davantage, se disant préparé à tout événement et, au surplus, habitué depuis si longtemps à avaler des couleuvres que son estomac les savait parfaitement digérer :

« Vous êtes homme d'esprit, ajouta-t-il en congédiant l'abbé ; faites-moi répondre honnêtement . »

La Marquise ne se tint pas pour battue; elle voulut faire une tentative plus directe. Elle envoya chercher le ministre et lui parla fortement. Plein de mépris pour la favorite, dont il eût voulu voir « la place » occupée par sa propre maîtresse, Madame d'Estrades, désireux de venger cette dernière qui venait d'être chassée de la Cour, il ne répondit aux offres de paix que par du persiflage, des plaisanteries, de l'ironie, du sarcasme.

D'après le *Journal de la femme de chambre,* la Marquise alla plus loin encore. Elle descendit son perron, monta en chaise, passa la voûte de la Chapelle, traversa la grande cour et monta chez le ministre de la guerre.

L'entrevue dura une heure ; ceux qui ont lu les récits des entrevues de la Marquise avec le président de Meinières

au sujet des affaires du Parlement, doivent regretter vivement qu'il ne reste rien de celle-ci.

La Marquise fut repoussée. Bernis la vit au retour ; il dit que quelques mots jetés au hasard lui firent comprendre sa résolution de tout sacrifier pour éloigner le comte d'Argenson. Ces mots, nous les connaissons probablement :

« Vous avez l'air d'un mouton qui rêve...

— C'est un loup qui fait rêver le mouton. »

Il ajoute, plus loin, que le Roi ne renvoya M. d'Argenson que parce qu'on lui persuada que c'était un fripon, qui attisait par ses intrigues le feu de la discorde dans Paris et à la Cour ; il était accusé de ne pas avoir porté assez d'attention sur le département de Paris qui lui était confié, d'avoir ménagé les auteurs des placards séditieux, d'avoir toléré tous les désordres pour intimider le Roi et lui faire croire que, tant qu'il ne renverrait pas la Marquise, les poignards seraient levés sur lui.

Le cardinal de Bernis, disgracié à son tour, plus tard, retrouva, en 1764, d'Argenson à Paris, où il avait obtenu de venir pour soigner sa santé très compromise. La comtesse d'Argenson venait de mourir (14 avril 1764). Il le trouva, dit-il, en proie à la mort et luttant avec l'ambition. Jamais sermon, ajoute-t-il, ne lui fit plus d'impression que le tableau de ce ministre mourant ; « sa tête était pleine d'intrigues et de projets, pendant que le froid de la mort s'emparait de sa personne ; il mourut avec le désir de vivre et de régner. » — Voir : *Mémoires et lettres de François-Joachim de Pierre, cardinal de Bernis* (1715-1758) publiés par F. Masson, 2 vol. in-8 ; voir particulièrement la remarquable introduction.

MADAME DE POMPADOUR
ET LE PRÉSIDENT DE MEINIÈRES

Depuis plusieurs semaines (décembre 1756), le Parlement, faisant momentanément trêve à ses querelles avec le clergé, s'était mis en tête d'entamer une lutte décisive avec le Roi et les ministres. La guerre avec l'Angleterre et la Prusse, prévue pour l'année suivante, occasionnerait de nouvelles demandes d'emprunts ou d'impôts ; le moment semblait venu de préparer le public à voir dans le Parlement le régisseur des finances du royaume, à n'avoir de confiance en des édits ou déclarations qu'autant qu'ils seraient enregistrés par ce corps tout-puissant.

Il était évident que le système du Parlement, sous les grands mots de l'ordre public, de la police générale du royaume et des lois fondamentales de la monarchie, ne visait qu'à énerver, s'il était possible, l'autorité souveraine et à se rendre une force intermédiaire entre le trône et la nation ; et tous les autres Parlements du royaume ne demandaient qu'à l'imiter et se hâtaient à le précéder dans toutes les voies de l'opposition et de la résistance.

Le 13 décembre 1756, le Roi vint à Paris tenir un lit de justice. Voici en quels termes Voltaire le résume :

« Après avoir entendu beaucoup de conseils secrets, le Roi annonça un nouveau lit de justice pour le 13 décembre.

Il arriva au Parlement avec les princes du sang, le chancelier et tous les pairs. Il fit lire un édit dont voici les principaux articles :

« 1° Bien que la bulle ne soit pas une règle de foi, on la recevra avec soumission ;

« 2° Malgré la loi du silence, les évêques pourront dire tout ce qu'ils voudront, pourvu que ce soit avec charité ;

« 3° Les refus des sacrements seront jugés par les tribunaux ecclésiastiques et non civils, sauf l'appel comme d'abus ;

« 4° Tout ce qui s'est fait précédemment au sujet de ces querelles sera enseveli dans l'oubli.

« Voilà quant aux matières ecclésiastiques ; et pour ce qui regarde la police du Parlement, voici ce qui fut ordonné :

« 1° La Grand'Chambre seule pourra connaître de toute la police générale ;

« 2° Les Chambres ne pourront être assemblées sans la permission de la Grand'Chambre ;

« 3° Nulle dénonciation que par le procureur général ;

« 4° Ordre d'enregistrer tous les édits immédiatement après la réponse du Roi aux remontrances permises ;

« 5° Point de voix délibérative dans les assemblées des Chambres avant dix ans de service (trente-cinq ans d'âge) ;

« 6° Point de dispense avant vingt-cinq ans ;

« 7° Défense de cesser de rendre justice sous peine de désobéissance. »

Le lendemain et les trois jours suivants, le Parlement envoya au Roi cent quatre-vingts démissions, celles de la Grand'Chambre en tête de toutes : il ne resta plus que quelques conseillers et dix présidents à mortier pour composer le Parlement.

Au nombre des démissionnaires se trouvait un homme connu par sa vaste science, l'honnêteté de sa vie, la hardiesse de ses actes et de ses écrits, et l'enjouement de son esprit : Durey de Meinières, président à la deuxième Chambre des Requêtes du Palais. Grâce à lui, nous allons saisir au vif le rôle joué dans les affaires intérieures de l'État par Mme de Pompadour et juger de la stupeur de ce parlementaire raffiné en entendant une femme si mal famée dans son milieu et à Paris discuter pied à pied avec lui des relations du Souverain avec le Parlement.

M. de Meinières eut deux entrevues avec la Marquise ; il en a écrit deux relations séparées à la demande de correspondants restés inconnus, des collègues peut-être, alors exilés en province.

Le premier en date de ces récits est de la plus grande valeur. L'habileté parlementaire d'un des principaux chefs de la sédition est aux prises avec tout l'art de la femme qui veut dominer, caresser, et convaincre tour à tour. A plusieurs reprises, le président laisse éclater son étonnement ; il manque d'arguments pour répliquer ; il laisse entendre ses silences, et ses politesses mêmes indiquent que lorsque la bouche parle, l'esprit prépare des subtilités. La conférence est d'ailleurs également honorable pour les deux parties et cette relation a toute la saveur d'une interview.

Première conversation.

Paris 6 janvier 1757.

... Vous souhaitez que je mette par écrit la conversation particulière que j'ai eu l'honneur d'avoir avec Mme la mar-

quise de Pompadour, le mercredi 26 de ce mois, à six heures du soir, à Versailles, pendant près de cinq quarts d'heure. Il ne me sera pas facile de me rappeler tout ce qui s'est dit ; cependant je crois que les faits me sont assez présents pour que je n'en omette pas un grand nombre.

Il est bon d'abord de vous instruire de ce qui y a donné lieu.

Au mois d'août 1755, je priai M. le chancelier de vouloir bien demander au Roi l'agrément d'une charge de conseiller au Grand Conseil pour mon fils. Le Roi refusa, quoique M. le chancelier revînt trois fois le demander, n'en ayant pas reçu de réponse les deux premières. S. M. marqua même une disposition très défavorable pour aucune charge dans la magistrature.

Les affaires du Grand Conseil avec le Parlement s'étant aigries, je ne vis pas de moyens de songer à mettre mon fils dans une compagnie dont je contribuais à foudroyer les prétentions.

Mon fils, pendant ce temps-là, se fortifiait dans son éloignement par le métier de la robe : le dégoût que je venais d'essuyer lui donnait un prétexte plausible pour me proposer de le mettre dans l'épée. Je n'eus pas de peine à y condescendre.

La difficulté était de m'adresser à M. d'Argenson. Je savais qu'il m'était très contraire, sans que j'en aie jamais pu démêler le motif, si ce n'est qu'il me connaissait fort attaché au Parlement, et il disait, toutes les fois qu'on parlait de moi, que mon fils n'aurait jamais de place ni dans l'épée ni dans la robe.

J'imaginai que, malgré les préventions qu'on avait aussi

données contre moi à M. le duc de Biron, je parviendrais à l'en détromper, et que je l'amènerais à me rendre service en lui représentant que j'étais la victime des persécutions et des calomnies dont M. le marquis de Stainville et le marquis de Gontaut m'accablaient, et qu'il était digne d'un homme tel que lui de réparer les maux que les injustices de ces messieurs m'avaient causés. Je l'échauffai tellement de cette belle action qu'il devint, au bout de deux conversations, passionné pour me rendre service, et s'industria lui-même pour trouver les moyens d'y parvenir : il se donna la peine d'en parler à Mme la comtesse du Roure, sa sœur ; il voulut que je la visse.

Je l'entretins de mes affaires ; elle me promit de m'aider de tout son crédit auprès de Mme la Marquise ; elle engagea M. le marquis de Gontaut à en user de même ; de manière que toute la maison de Biron, qui jusque-là m'avait été si contraire, à cause de l'intérêt que j'avais pris à M. de Thiers, mon cousin et mon ami, dans son procès contre M. de Gontaut et M. de Stainville, me devint entièrement favorable

Ce premier obstacle levé, je comptais que la première place d'enseigne aux gardes qui viendrait à vaquer me serait accordée. M. le duc de Biron me promit de la demander, et il me tint parole ; mais par une suite de mon étoile, il en fit la proposition au Roi le lendemain d'un lit de justice tenu à Versailles au mois d'août 1756. Le Roi, mécontent du Parlement, lui répondit qu'il avait déjà refusé mon fils pour une charge au Grand Conseil ; que j'étais continuellement occupé de cabales et d'intrigues dans ce Parlement, et qu'il n'accorderait aucun agrément à ce jeune homme ni pour la robe ni pour l'épée. M. le duc de Biron voulut insister, et dire que les

préventions qu'on avait données au Roi contre moi n'étaient pas fondées ; qu'il avait peut-être contribué lui-même à les inspirer, aussi bien que sa famille ; mais qu'après s'être informé des faits, il en avait reconnu la fausseté, et qu'il croyait faire une action de justice en me rendant lui-même ce service. Le Roi ne lui répondit rien, mais passa à autre chose.

M. le duc de Biron était fort fâché d'avoir si mal réussi : il exigea que j'écrivisse à Mme de Pompadour ; j'y eus quelque répugnance ; il insista, et j'y consentis, à la condition que je le prierais de remettre en même temps la lettre que j'écrivais au Roi sur le même sujet.

Mme de Pompadour, continuellement sollicitée par Mme du Roure en ma faveur, reçut ma lettre assez agréablement, promit de remettre celle que j'écrivais au Roi, mais annonça à Mme du Roure qu'elle n'en espérait aucun succès.

En effet, Mme de Pompadour m'écrivit, au commencement de septembre, qu'elle avait remis ma lettre au Roi ; que S. M. était fort indisposée contre moi, et qu'elle désirait que je la misse à portée de me rendre service en changeant de conduite à l'avenir.

On voulut que je lui fisse réponse ; je la fis, et je lui mandai que, ne croyant pas avoir rien à me reprocher dans ma conduite, je ne pouvais pas en tenir une différente, et que ne sachant pas quel était mon crime, je ne pouvais ni m'en justifier ni l'expier.

Je passe rapidement sur ces détails pour venir au fait de ma conversation.

Je ne puis cependant pas vous laisser ignorer que, malgré toutes les précautions que j'ai pu prendre et la solitude dans laquelle j'ai vécu, le ménagement que ceux de ces messieurs

du Parlement dont je suis ami ont eu pour moi, en ne venant pas chez moi, je n'en ai pas été moins en butte aux traits de la calomnie, et continuellement desservi auprès du Roi.

L'affaire des démissions est arrivée ; j'ai donné la mienne après les autres. Nouvelle occasion d'exclure mon fils de tout emploi, et de se déchaîner contre moi, sans cependant m'imputer rien sur mes sentiments de probité et d'honneur, mais seulement d'entretenir la fermentation dans le Parlement, ce qui est très faux.

Je gardais le secret sur les tentatives que j'avais faites pour procurer un état à mon fils ; à la fin, il a transpiré.

Plusieurs honnêtes gens ont pris compassion de mon sort ; Mme de Montesquiou en parla avec sentiment en ma présence, le jeudi 20 de ce mois, à M. l'abbé Baile qui est fort attaché à Mme de Pompadour ; ils décidèrent qu'il était digne d'elle de réparer une aussi grande injustice, et arrêtèrent que M. l'abbé Baile écrirait à Mme la Marquise, en lui demandant un rendez-vous pour moi, afin que lorsqu'elle m'aurait vu et entendu, elle pût se convaincre par elle-même que je n'étais pas capable d'intrigues et de cabales.

Je les laissai faire, n'imaginant pas que l'exécution suivrait d'aussi près le projet, et qu'on prît le temps où la Cour était si occupée du Parlement pour proposer de m'entendre sur l'état que je demandais pour mon fils.

Je ne m'attendais à rien ; on me fit dire par Mme de Montesquiou de me rendre à Versailles le 26 à six heures, de demander le nommé Gourbillon, valet de chambre, et que je n'attendrais pas longtemps. Effectivement, à peine eus-je été annoncé, que je fus introduit dans une pièce très grande, qui suit immédiatement la seconde antichambre.

LE PETIT MONTREUR DE MARMOTTE

Soixante-septième estampe (d'après BOUCHER, 1751) *de la Suite d'Estampes gravées par Madame la Marquise de Pompadour.*

Mme de Pompadour était seule, debout auprès du feu ; elle me regarda de la tête aux pieds avec une hauteur qui me restera toute ma vie gravée dans l'esprit, la tête sur l'épaule, sans faire de révérence et me mesurant de la manière du monde la plus imposante.

Quand je fus assez près d'elle, elle dit d'un ton de colère à son valet de chambre, qui était indécis sur le siège qu'il me donnerait : « Tirez une chaise. » Il la plaça vis-à-vis d'elle et si près, que mes genoux n'étaient pas à un pied de distance des siens.

Quand nous fûmes assis tous deux et que le valet de chambre fut sorti, je dis à Mme la Marquise, d'un son de voix mal assuré et avec un peu de tremblement :

« Madame, je n'ai jamais rien tant ambitionné avec plus d'ardeur que la faveur que vous voulez bien m'accorder aujourd'hui ; elle m'est d'autant plus sensible que je ne m'attendais pas de l'obtenir si promptement. Je désirais Madame, avec le plus grand empressement, d'avoir l'honneur de vous assurer de mon profond respect, afin que vous puissiez vous convaincre par vous-même que je suis incapable des cabales et des intrigues dont on m'accuse. J'espère que lorsque vous serez persuadée, Madame, de l'injustice de cette imputation, dont mon malheureux fils est la victime, votre bonté, votre humanité, et cette inclination que tout le monde vous connaît pour protéger l'innocence et venir au secours des malheureux, vous porteront à m'accorder votre puissante protection auprès du Roi, pour obtenir à mon fils l'agrément d'une place de cornette dans un régiment des Gardes.

« J'ai eu la douleur de tenter inutilement de le mettre au

Grand Conseil; le Roi ne lui a pas voulu accorder de provisions.

« M. le duc de Biron a bien voulu le proposer à S. M. pour une enseigne et le Roi l'a rejeté d'une façon dont le souvenir m'est bien amer. En sorte que je vois mon fils exclu de tout état à cause de moi, sans que je puisse savoir ce que j'ai fait, et quel est mon crime, pour éprouver un si rigoureux sort. »

Pendant tout ce discours, qui ne laissa pas d'être long pour quelqu'un qui se mourait de peur en le commençant, Mme la Marquise avait les yeux fixés sur moi d'une manière toute propre à me déconcerter : elle était droite comme un jonc sur son fauteuil, et elle fit seulement une petite inclination du corps, lorsque je lui parlai de son penchant naturel à obliger.

Quand j'eus fini, elle prit la parole très vivement, et elle me dit : « Comment, Monsieur, vous ignorez, dites-vous, ce que vous avez fait et quel est votre crime?

— Oui, Madame, je l'ignore absolument.

— Comment cela est-il possible? Vous n'avez donc pas un ami?

— Vous voyez bien au contraire, madame, qu'il faut que j'en aie, puisque c'est par eux que j'ai eu la grâce d'avoir l'honneur de vous faire ma cour aujourd'hui; mais aucun ne m'a jamais dit qu'il connût la cause du traitement que j'éprouve aujourd'hui.

— Comment ! Ignorez-vous la considération dont vous jouissez? »

Je me mis à rire, et je lui répondis :

« Madame, je n'aurais pas cru qu'on me fît un crime de

la considération que j'ai pu acquérir dans l'exercice de mon métier.

— Entendons-nous, Monsieur. Cette considération est fondée sur l'utilité dont vous avez été en différents temps en votre compagnie, par vos livres, vos manuscrits, vos recherches ; vous avez fourni des citations, des autorités pour des remontrances qui le plus souvent ont déplu au Roi, et S. M. en a conservé contre vous une prévention qu'il n'est pas possible d'effacer. »

Ma timidité diminuait à mesure que j'entrais en matière ; je répondis d'un ton très ferme :

« En vérité, Madame, mon inquiétude est fort soulagée, puisque j'apprends que le seul fondement des préventions qu'on a données au Roi contre moi est l'utilité dont j'ai pu être à une compagnie dont je suis membre. Ayant travaillé toute ma vie pour faire des recherches sur l'histoire et sur le droit public, ma compagnie me connaissant des ressources qui pourraient lui être utiles, et qu'elle trouvait rassemblées chez moi, au lieu de les aller puiser avec un grand travail dans plusieurs bibliothèques, me les demandait ; j'ai cru, comme citoyen, comme magistrat, et comme membre d'un corps dont les intérêts me sont chers, devoir lui procurer tous les secours qui étaient en mon pouvoir. Je ne suis nullement garant de l'emploi qu'ils ont pu faire des autorités que je leur ai indiquées. Je ne leur ai rien donné qui ne soit répandu dans les livres les plus connus ; je leur ai seulement facilité les moyens de trouver ce qu'ils cherchaient ; mais ce que je ne leur aurais pas fourni, ils l'auraient trouvé ailleurs, seulement avec plus de peine et perte de temps.

« Vous êtes judicieuse, Madame ; je prends la liberté de vous conjurer de peser si cette faute, à supposer que c'en soit une, est de nature à rendre mon fils indigne de tout emploi dans la robe ou dans l'épée.

« J'ai cru faire bien en servant une compagnie dans laquelle je suis depuis vingt-six ans.

« Je veux que ce soit une faute ; mais, Madame, est-ce à mon fils à en supporter la peine? C'est à moi. Le Roi connaît mon respectueux attachement pour sa personne ; qu'il me punisse, je ne murmurerai pas ; mais qu'il punisse mon malheureux fils de la conduite que j'ai tenue, et que je ne croyais pas capable de lui déplaire, je prends la liberté de vous dire, Madame, que je ne reconnais pas là cette bonté ordinaire du Roi, qui n'a jamais enveloppé dans sa disgrâce les parents de ceux de ses sujets auxquels il se croit obligé de marquer son mécontentement.

— Le Roi est le maître, Monsieur ; il ne juge pas à propos de vous marquer son mécontentement personnellement, mais de vous le faire éprouver en privant Monsieur votre fils de jouir d'un état. Vous punir autrement serait une affaire : vous êtes officier. Il emploie le moyen qui est dans sa main ; il faut respecter ses volontés. Je vous plains cependant, et je ne demanderais pas mieux que de me voir à portée de vous rendre service.

« Vous savez, par exemple, que le Roi désire en ce moment des marques de soumission de Messieurs des Enquêtes et Requêtes qui ont donné leur démission ; qu'il a donné des preuves de ses bontés à ceux qui lui ont écrit des lettres particulières. Si vous vouliez en écrire une de même, et, par votre exemple, engager plusieurs autres à en écrire de

CHARLES DE ROHAN, PRINCE DE SOUBISE
(1715-1787)
Maréchal de France
Peint par KLYEN. (*Collection F. Castanié.*)

semblables, ce serait un service que vous rendriez au gouvernement dans les circonstances présentes, que je serais en état de faire valoir, et alors vous pourriez espérer quelque changement dans les dispositions du Roi à votre égard. Mais quand je n'aurai autre chose à dire à S. M., sinon : Sire, j'ai vu aujourd'hui M. de Meinières ; il m'a protesté de l'attachement le plus respectueux pour votre personne, et cætera; le Roi me répondra : Qu'a-t-il fait pour me le prouver? Rien. Et les choses demeureront dans le même état, et je ne pourrai rien faire pour vous.

— Je suis, Madame, le plus malheureux des hommes du monde, car il ne m'est pas possible, dans ma façon de penser, de me prêter à écrire une lettre particulière pour redemander ma démission. Je crois cette démarche inutile pour le Roi, dangereuse pour la compagnie, et déshonorante pour moi en particulier.

« Écrire une lettre pour redemander sa démission, tant que les motifs qui l'ont fait donner subsistent, c'est avouer que l'on a commis une prévarication, ou au moins une légèreté. J'estime qu'un officier qui fait pareil aveu s'expose à encourir la juste punition qu'il mérite, ou à obtenir grâce. Un officier du Parlement qui se met dans le cas d'obtenir grâce, comme un criminel, ne peut pas monter avec honneur et sans reproche dans son tribunal, pour rendre, au nom du Roi, la justice à ses sujets.

« J'ajoute que cette lettre est dangereuse pour la compagnie. On ne sent que trop où tend le projet de ces lettres Lorsque nous aurons demandé tous la restitution de nos démissions, sans aucune assurance de l'effet de cette soumission, le Roi fera le choix de ceux à qui il jugera à propos

de les rendre sans que les autres aient rien à dire, parce qu'ils devront s'estimer heureux de ne pas avoir été compris dans le triage, et qu'ayant eux-mêmes demandé à rentrer au Palais, sans être assurés que tous ceux qui ont fait la même démarche auront la même faveur, ils ne pourront plus se refuser à reprendre le service, et ils auront à se reprocher d'avoir donné lieu à cette distinction mortifiante pour des personnes qui n'ont donné leur démission que par honneur, et pour ne pas manquer à leur compagnie. Pour moi, Madame, j'ai été malheureux toute ma vie ; j'ai au moins une consolation, c'est de n'avoir jamais causé volontairement de malheur à personne. C'est un grand repos du côté du cœur de se pouvoir rendre témoignage qu'on n'a jamais nui à qui que ce soit ; et j'ai l'honneur de vous protester, Madame, que je pardonnerai toujours bien volontiers à ceux qui seront la cause que j'éprouverai quelque disgrâce, mais je ne me pardonnerais pas d'avoir pu concourir à l'infortune de personne.

« Enfin, Madame, j'ai eu l'honneur de vous dire que cette démarche serait déshonorante pour moi. Si j'ai conservé quelque estime et quelque considération dans ma compagnie, c'est parce que l'on m'a toujours vu marcher sur la même ligne, ne jamais m'en séparer, ne jamais rien faire qui pût lui nuire : de quel œil me verrait-on tout à coup faire une chose si opposée à ma façon de penser et d'agir? J'ai l'honneur, Madame, de vous parler avec confiance, je sais que vous l'attirez de tous ceux qui ont le bonheur de vous entretenir. Je vous montre donc mon cœur, Madame ; il m'est impossible de me prêter à cette démarche sans me rendre infiniment malheureux, et malheureux en pure perte ;

car ne vous imaginez pas, Madame, que parce que j'aurai signé une pareille lettre mon exemple sera suivi d'un grand nombre d'autres ; je ne m'attirerai que des reproches durs, et personne ne m'imitera ; je deviendrai suspect, et je me rendrai inutile ; en sorte que si, par la suite, je puis vous être de quelque utilité, ce ne sera qu'autant que je me tiendrai au gros de la compagnie? Ainsi, Madame, dans l'alternative ou de perdre mon honneur, ou de voir mon fils privé d'un état, je ne balance pas. Je finirai, Madame, par une considération qui me paraît décisive pour moi, indépendamment de toutes celles que j'ai eu l'honneur de vous expliquer.

« Il y a quatre ans que je ne vais presque point au Palais, que je cherche un acquéreur, et que je voudrais pour toute chose au monde en être sorti pour n'y jamais rentrer. On sait que c'est là mon seul désir. Que voudrait dire que je redemandasse un office dont on n'ignore pas que je veux me défaire? Si je l'osais, je demanderais plutôt mon remboursement. Vous sentez donc, Madame, que je suis moins dans le cas que personne de demander ma démission.

— Monsieur de Meinières, j'ai envie de vous faire plaisir, mais je vois que cela ne me sera pas possible, car vous ne vous prêtez à rien. »

Je lui dis : « Vous en voyez les raisons, Madame.

— Elles ne valent rien. Probablement on ne vous accorderait pas tout à l'heure ce que vous désirez pour Monsieur votre fils ; ainsi cela ne paraîtrait pas être la récompense de votre complaisance.

« En second lieu, n'allant plus au Palais c'est une raison pour vous moins embarrasser de la façon dont on prendra votre démarche. Si elle est suivie d'autres, le Roi vous en

saura gré. Si personne n'imite votre exemple, ce ne sera pas votre faute, et le Roi ne vous en saura pas moins de gré. Répondez-moi à cela.

— Je n'aurai pas de peine, Madame. Premièrement, si le Roi ne m'accorde pas tout à l'heure ce que je demande pour mon fils, il me fait un grand tort, car ce fils a vingt-deux ans passés, et c'est déjà bien tard entrer au service ; et moi, Madame, en écrivant ma lettre tout à l'heure, je me fais un tort réel, je me déshonore. Quand je désire placer mon fils dans un régiment, je veux mettre au service le fils d'un homme d'honneur, et non le fils d'un homme déshonoré.

« Quant à ce que vous me faites l'honneur de me dire, que, devant quitter incessamment la compagnie, je dois moins m'embarrasser des discours qu'on tiendra sur mon compte, je vous avoue, Madame, que je ne me sens pas le courage, après avoir été vingt-six ans dans cette compagnie, honoré, de n'y laisser, en la quittant, que le souvenir d'une action si peu d'accord avec toutes celles qui auraient pu me mériter quelque estime.

« Je serais mal avec moi-même, et je crois que je me ferais capucin. Je ne puis pas absolument, Madame, me prêter à cette démarche, quelque chose qu'il m'en coûte de voir mon fils sans état. »

Mme de Pompadour se mit à rire et me dit avec une éloquence admirable :

« Je suis toujours étonnée d'entendre mettre en avant ce prétendu honneur pour ne pas faire ce que le Roi désire, ce qu'il veut, ce qu'il ordonne, et ne pas considérer qu'il est du véritable honneur de remplir les devoirs de son état, et de faire cesser le plus tôt qu'il est possible le désordre qui

règne dans toutes les parties de l'administration, par le défaut de justice. Voilà, Monsieur, en quoi il faut faire consister son honneur : à reconnaître ses torts, la légèreté, la précipitation d'une démarche si contraire à toute règle, à toute bienséance ; à tâcher, par une conduite différente, à effacer dans l'esprit du Roi et de ses sujets l'impression défavorable qu'une action de cette nature doit y causer. Je crois que personne n'ignore combien j'honore la magistrature ; mais il n'y a rien que je ne donnasse pour n'avoir point un pareil reproche à faire à ce tribunal auguste, à ce premier Parlement du royaume, à cette cour de France, qui fait d'elle-même un éloge pompeux, dans tous ses écrits, remontrances, etc. Quoi ! c'est cette cour si sage qui veut sans cesse rectifier le gouvernement, qui, en un quart d'heure, se porte à une extrémité de cette espèce ! On ne suit que sa passion, son ressentiment, son aveuglement, sa fureur, et voilà les démissions parties. C'est pourtant avec ces insensés-là que vous avez donné votre démission, Monsieur de Meinières ; et vous mettez votre honneur à ne pas vouloir vous détacher d'eux ? Vous aimez mieux voir périr le royaume, les finances, l'État entier ; et vous faites en cela consister votre honneur ? Ah ! Monsieur de Meinières, ce n'est pas là l'honneur d'un sujet véritablement attaché à son Roi, ni même d'un citoyen. »

J'avoue que je fus émerveillé de la facilité de l'élocution, de la justesse des termes que je ne rends peut-être qu'imparfaitement, et que je la considérai avec autant de plaisir que d'attention en l'entendant parler si bien. Il fallait parler à mon tour, et j'avoue que l'étonnement où j'étais m'avait fait une telle diversion, qu'à peine je songeai que

j'aurais à lui répondre, et peut-être fut-ce un bonheur pour moi, car si je m'étais occupé de mon embarras pour répliquer, j'aurais tellement été frappé de mon infériorité, que je serais demeuré muet ; mais je m'accrochai au mot d'*insensés* qui lui était échappé et je lui dis :

« Madame, ai-je pu faire autrement que de donner ma démission ?

— Vous avez fort bien fait, me dit-elle : il faut dans un corps, en suivre tous les mouvements ; la vôtre d'ailleurs a été donnée séparément ; elle n'est pas du 13 décembre ; elle est datée du 14, et vous ne l'avez donnée que le 15. Il n'y a rien à dire, et je serais la première à vous blâmer si vous ne l'aviez pas fait.

— Cela posé, Madame, si j'ai fait assez de cas de ces prétendus fols pour donner ma démission avec eux, je dois en faire assez pour ne la reprendre qu'avec eux ; et j'ose dire que les intérêts du gouvernement sont liés avec la conduite uniforme que nous tiendrons. Si les uns agissent d'une façon et les autres d'une autre, ils font voir manifestement que les motifs qui les ont déterminés à donner leur démission ne les ont pas tous également touchés et que sans les peser, par légèreté et par précipitation, ils se sont portés à cette extrémité.

« Or, j'ose dire que, quand cela serait vrai, il serait dans l'intérêt du Roi de le cacher aux yeux de ses sujets, n'étant nullement rassurant pour eux d'avoir des magistrats convaincus, par leur propre bouche, d'avoir agi avec légèreté et précipitation. Quelle impression ces magistrats seraient-ils capables de faire sur leurs esprits ? Comment parviendraient-ils à faire respecter l'autorité du Roi, quand ils cesseraient

de l'être eux-mêmes? Par cette raison, Madame, et par toutes celles que j'ai eu l'honneur de vous dire, je ne puis me prêter à une démarche particulière non convenue et non concertée, lorsqu'elle tend à détruire une démarche faite de concert et en commun. Je pense qu'il y a du déshonneur à tenir toute autre conduite.

— Ah ! Monsieur de Meinières, ne me tenez pas ce langage. Où trouverez-vous, s'il vous plaît, qu'il y a du déshonneur à faire une démarche qui est, au contraire, celle du devoir, de l'honneur, et du sujet véritablement citoyen?

— Madame, je n'ai pas besoin ici, pour me déterminer, s'il doit ou non en résulter du déshonneur ; je n'ai qu'à ouvrir les yeux et à me décider par le fait. Ceux qui ont écrit des lettres particulières, ou n'osent pas l'avouer, et par cette conduite, prouvent eux-mêmes qu'ils ne pensent pas avoir bien fait, ou s'ils l'avouent, ils essuient tant de reproches qu'ils sont obligés d'en faire des excuses à leurs confrères. Nous avons actuellement un président de Corberon qui a écrit à M. le chancelier ; toute la Chambre lui a tourné le dos et ne veut plus le voir. Il va de porte en porte humblement supplier ses confrères de lui rendre leur amitié, et il n'essuie que des dégoûts et des affronts. Je vous l'avoue, Madame, je ne me sens pas la force de jouer ce personnage, et pour rien au monde, je ne m'y exposerais ; et si, à la suite de ces lettres particulières, il y avait un triage de quelques-uns de nous, comme je le crains fort, on leur en attribuera la cause : quels déboires alors n'auront-ils pas à essuyer?

— Je n'entends pas pourquoi ces Messieurs se cachent d'avoir bien fait ; c'est sans doute parce qu'ils ne sont pas en assez grand nombre pour se déclarer, et qu'ils craignent

les vivacités et les emportements de vos Messieurs ; mais je ne les approuve point de se cacher d'une bonne action.

— Madame, il faut qu'elle ne soit pas honnête puisqu'on s'en cache. Il était si simple de profiter de la circonstance malheureuse de cet horrible assassinat, et du zèle avec lequel nous offrions nos services.

— Je n'en disconviendrai pas ; mais la lettre du président Dubois était si mauvaise.

— Madame, je ne prétends pas en faire l'apologie ; mais, premièrement, ce n'est pas la seule qu'il ait écrite, et c'est la seule dont on ait donné connaissance ici. Ce n'était pas d'ailleurs les lettres du président Dubois qu'il fallait peser, mais plutôt envisager l'assiduité de Messieurs des Enquêtes, depuis cinq heures du matin jusqu'à huit heures du soir, au Palais ou chez M. le premier président ; leur persévérance à demander des ordres était plus expressive que les lettres d'un particulier qui, écrivant au nom d'un corps, était peut-être gêné dans les expressions. J'en ai écrit une, le même jour, à dix heures du soir, à M. le premier président : elle rendait tout le sentiment dont j'étais affecté : M. le premier président a feint de ne pas l'avoir reçue. Les mouvements du cœur, que cette lettre exprimait au naturel, m'étaient communs avec tous les sujets du Roi, et en particulier avec les membres de ma compagnie. Rien n'était plus simple que de profiter de la disposition actuelle de la compagnie qui montrait le plus grand zèle et la meilleure volonté pour ce que le Roi désirait. Au lieu de saisir cette occasion, on s'amusait à épiloguer sur la lettre du président Dubois ; et j'avouerai, Madame, que je ne comprends pas comment, au milieu des alarmes où on devait être sur les

NICOLAS-RENÉ BERRYER

(1701-1702)

Lieutenant de Police, ministre de la Marine, garde des Sceaux.

jours du Roi, on conservait assez de sang-froid et de présence d'esprit pour disséquer une lettre du président Dubois. Dès ce moment, nous avons senti qu'on ne voulait pas nous accorder des ordres pour rentrer, parce que si on nous les donnait, on ne pourrait pas exécuter le triage qu'on avait tant à cœur. »

Mme la Marquise me dit :

« Je conviens qu'il est fâcheux qu'on n'ait pas saisi cet instant, et que la seconde lettre du président Dubois et la vôtre aient été ignorées. Le Roi a vu la vôtre et en a été fort content.

« Pour ce qui est du triage que vous craignez tant, vous ne me le direz pas, Monsieur de Meinières, mais si je pouvais vous prendre à foi et à serment, vous conviendriez qu'il y a tel sujet dans le Parlement dont la compagnie serait fort aise d'être débarrassée. »

Je fus quelques moments sans répondre, et je dis que je repassais dans mon esprit qui ce pouvait être, et que je n'en connaissais aucun qui n'eût son genre d'utilité, et qui ne fût très attaché à ses devoirs.

« J'ai assez éprouvé personnellement, ajoutai-je, à quel point d'honnêtes gens peuvent être victimes de la calomnie, pour prendre la liberté de vous assurer que ceux contre lesquels on donne dans ce pays-ci le plus de préventions sont les meilleurs serviteurs du Roi, et ceux qu'on a le plus d'intérêt de conserver, et qu'au contraire on s'efforce de diviser et de détruire. Il leur arrive ce qui m'est arrivé. S'appliquant aux devoirs de leur état, instruits plus exactement sur la matière qui se présente, par exemple, sur l'étendue de la juridiction ecclésiastique, ils proposeront,

à leur rang d'opiner, différents avis suivant les circonstances ; ces avis sont embrassés par le plus grand nombre, et en conséquence il se fait un arrêté ou un arrêt ; cet arrêté ou cet arrêt n'a pas le bonheur de plaire dans ce pays-ci ; on n'en sait pas mauvais gré à la compagnie qui l'a adopté, sans le concours de laquelle il n'eût pas pu être formé, mais on demande qui est-ce qui l'a proposé, et toute l'indisposition tombe sur celui qui a ouvert l'avis, en sorte que si son sentiment est suivi dans la même affaire ou dans d'autres, plusieurs fois de suite, il est perdu.

« Il faut cependant, quand on est en place pour dire son avis, le dire comme on le pense, ou trahir son devoir. Comment donc faire? Les honnêtes gens ne balancent pas, mais ils se perdent, car ils vont bonnement proposant ce qu'ils croient le mieux dans les circonstances. Il faudrait, pour n'être pas exposé à l'indisposition des Ministres et des gens de cour, qu'ils prissent de mauvais avis qu'on ne suivrait jamais, et qu'en choisissant celui qu'ils estiment le meilleur, ils eussent des moyens pour empêcher que ceux qui opinent après eux ne se rangent à leur avis ; car s'il leur arrive d'avoir eu raison, ou d'avoir été chefs d'avis cinq ou six fois dans leur vie, ils sont notés, et, à la première occasion, ils sont punis plus sévèrement que les autres. Cela est-il juste, Madame, et est-ce là le moyen de maintenir la liberté des suffrages qui est l'essence des délibérations?

— Il ne s'agit point, Monsieur de Meinières, de vouloir gêner les délibérations ; il s'agit, au contraire, de diminuer la contrainte et la tyrannie qui s'exerce dans les délibérations par ces Messieurs.

— Je ne sais pas, Madame, comment depuis deux ans

les choses se passent aux assemblées des Chambres, parce que je ne vais plus au Palais ; mais je n'ai jamais vu et je n'ai pas entendu dire que personne voulût subjuguer les opinions ; j'ai vu toujours laisser chacun opiner librement à son rang, et agréer ou rejeter, sans aucune espèce de contrainte, les différents avis proposés.

— Je vois bien, Monsieur de Meinières, que nous ne serons pas plus d'accord sur tout cela que sur le reste, et j'en suis fâchée. Je vous le répète, c'est la trop grande bonté du Roi dont il a été jusqu'à présent, qui vous rend aujourd'hui tous si entreprenants et si difficiles. A la fin, Monsieur, sa bonté se lasse et il veut être le maître. N'allez point attribuer aux Ministres le ressentiment particulier et personnel du Roi, comme vous faites toujours : il ne s'agit point d'eux ; c'est ici le Roi qui est personnellement blessé, et qui, par lui-même, et sans y être en aucune façon excité par personne, veut être obéi.

« Mais je vous demande un peu, Messieurs du Parlement, qui êtes-vous donc pour résister comme vous faites aux volontés de votre maître ? Croyez-vous que Louis XV ne soit pas un aussi grand prince que Louis XIV? Pensez-vous que le Parlement d'aujourd'hui soit composé de magistrats supérieurs en qualité, en capacité et en mérite à ceux qui composaient le Parlement d'alors? Ah ! que je le souhaiterais bien ! Qu'il s'en faut qu'ils leur ressemblent ! Mais considérez vous-mêmes ce qu'a été le Parlement depuis 1673, après que Louis XIV lui eut ôté les remontrances, jusqu'en 1715, et vous verrez si le Parlement a jamais été plus grand et plus considéré que dans cet espace de temps. Pourquoi, aujourd'hui, Messieurs du Parlement, trouvez-vous extra-

ordinaire qu'on vous ramène à l'exécution de l'ordonnance de 1667, lorsque le Parlement qui existait pour lors n'a pas soufflé mot après le lit de justice de 1673, qui était plus rigoureux? »

La rapidité et la vivacité avec laquelle Mme de Pompadour me débita ce discours, m'étonna, m'embarrassa, et me fit lâcher fort indiscrètement à mi-voix : *Ils ne l'osèrent pas.*

Elle m'entendit, et reprit avec feu :

« Y songez-vous, Monsieur de Meinières? *Ils ne l'osèrent pas*, et vous l'osez ! Pensez-vous donc que le Roi soit moins puissant que son bisaïeul? *Ils ne l'osèrent pas* ! Ah ! mon Dieu, quel sentiment ! Quelle expression ! Je sais que c'est là la façon de penser commune à Messieurs du Parlement et à d'autres ; mais il y en a peu qui l'avouent, et je suis fâchée de savoir de votre propre bouche que vous avez aussi ce sentiment.

— Madame, excusez, je vous prie, ma franchise ; j'ignore la langue de la Cour ; ma timidité naturelle ne me laisse pas toujours le choix des termes ; si je n'ai pas le bonheur de m'exprimer comme je le devrais, j'en dois tirer au moins cet avantage auprès de vous, Madame, c'est que je me fais connaître pour ce que je suis, sans talent et sans art, et par conséquent incapable des cabales et des intrigues dont on m'accuse ; c'est ce qui m'a toujours fait désirer, aux dépens même de mon amour-propre, d'avoir l'honneur de vous faire ma cour.

« Mais, Madame, je reviens à l'expression qui vous a blessée. Elle ne part pas de l'opinion qu'elle paraît présumer d'abord, que l'autorité de Louis XV soit moins grande que celle de Louis XIV. Je pense qu'elle est absolument

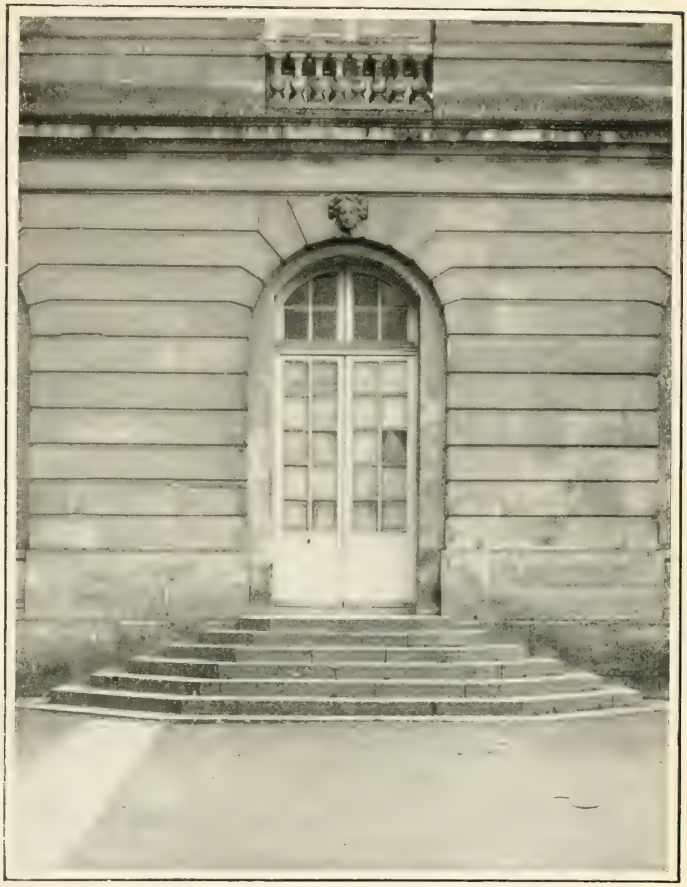

PERRON DE MADAME DE POMPADOUR, à l'Appartement « d'en bas »
(1751-1764)
Cet appartement se trouve au rez-de-chaussée, au-dessus des Grands Appartements royaux, du côté de la Chapelle.

égale, et je crois même celle du Roi régnant supérieure. Quelle différence, en effet, Madame, d'un Roi qui aime la vérité, qui la veut connaître, qui sait qu'il y a des lois, qui veut qu'elles soient respectées, et d'un monarque qui veut qu'on ne reconnaisse d'autres lois que sa volonté ! Celui sous lequel nous avons le bonheur de vivre ne veut gouverner ses peuples que par la justice, et, par conséquent, il sera toujours regardé comme plus grand que son bisaïeul; cela explique ma proposition.

« Les magistrats qui composaient alors le Parlement, n'osaient pas représenter à leur Roi ce qu'ils croyaient juste, parce qu'il n'était pas disposé à les vouloir entendre. Les magistrats du Parlement, aujourd'hui, *osent* au contraire lui faire des remontrances, parce qu'il leur a dit lui-même qu'il les écouterait toujours favorablement.

« Ajouterai-je, Madame, que c'est un grand malheur quand un prince ne veut pas écouter ceux qui sont préposés, par leur institution, pour l'avertir des surprises qui peuvent lui être faites ? Et, qu'il me soit permis de le dire, Louis XV ne serait pas aujourd'hui surchargé des dettes immenses contractées par Louis XIV, si ces Messieurs du Parlement qui vivaient dans son règne avaient opposé quelque résistance à ce torrent de créations d'offices et rentes sur la Ville qui accablent à présent l'État. »

Mme de Pompadour se leva en me disant fort gracieusement :

« Je vois bien que je ne gagnerai rien auprès de vous ; je n'en entre pas moins dans votre peine. J'ai été mère, et je sais ce qu'il doit vous en coûter pour laisser votre fils sans état. »

En me disant cela, elle me menait du côté de la porte. Je lui répondis en peu de mots :

« Je vous supplie au moins, Madame, de vouloir bien me rendre une justice entière auprès de Sa Majesté, et de lui dire que vous m'avez peut-être trouvé arrêté dans mes sentiments, mais que vous m'avez jugé absolument incapable de cabales et d'intrigues. Je prends encore la liberté de vous conjurer de l'assurer que quelque peine qu'il puisse me faire éprouver dans le cours de ma vie, je ne lui en serai pas moins très tendrement et très respectueusement attaché. »

Elle me fit une inclination de tête, et partit comme un trait pour passer dans sa chambre à coucher, où il y avait du monde. En s'en allant, elle ne cessa de me regarder, jusqu'à ce que j'eusse fermé la porte sur moi, et je m'en allai rempli d'étonnement et d'admiration. »

SECONDE CONVERSATION

Mme de Pompadour ne permit pas que le président de Meinières fût exilé comme ses confrères. Ayant appris, un peu plus tard, qu'il avait préparé un projet de pacification qui pourrait accorder le Roi et le Parlement, elle lui fit écrire par l'abbé Baile, pour lui ordonner de se rendre, le 8 février, à Versailles.

Le président commença par parler du rappel des exilés.

« Cela ne vaut rien, répliqua la Marquise ; vous revenez encore à vos désirs, il est inutile d'en parler au Roi ; c'en est fait à leur égard. Le Roi ne reviendra jamais sur leur compte, il est trop charmé de voir le Parlement purgé des mauvaises têtes, il ne vous les rendra pas ; le Roi vous l'explique par

ma bouche : ces seize Messieurs ne rentreront jamais au Parlement ; ils en sont partis eux-mêmes, ils n'y mettront plus le pied.

— Cette résolution est bien terrible. Ces Messieurs peuvent bien être exilés pour des causes particulières ; mais s'ils ne sont dépossédés de leurs offices que parce qu'ils ont donné leurs démissions, je désirerais que ces offices leur fussent conservés, et que les exils subsistassent tant qu'il plairait au Roi, dans l'espérance que le Roi les rappellerait dans un moment plus favorable.

« Je désirerais aussi que le Roi envoyât une déclaration qui dérogeât à l'édit de suppression des présidents, et qui approuvât le retour des officiers démis. Je vous assure d'ailleurs, Madame, que des seize exilés, huit désiraient de se retirer, et que les huit restants sont des gens de mérite, dont la démission est une perte. Dans ce pays-ci on est prévenu contre M. Clément ; eh bien ! ce Clément est adroit, habile ; il a un bel organe, et il est capable d'empêcher bien des fautes dans les délibérations de sa compagnie. Il y a aussi parmi les exilés des juges excellents, tels que MM. Degars, de Chavanes et Saint-Vincent. Il y a un M. Lambert qui est un homme de génie. M. de Vaudeuil est un travailleur, il a de la facilité.

— Pourquoi donc, interrompit la Marquise, ont-ils mérité, avec tout leur talent, la disgrâce du Roi qui ne fait rien sans de bonnes raisons? Car ces rigueurs ne sont pas de son goût. Cherchez d'autres expédients, Monsieur de Meinières, et ne tentez pas de leur conserver leurs offices, ce serait inutile.

— Je ne vois que ce seul expédient.

— Mais faudrait-il, Monsieur de Meinières, que l'État périt parce qu'on ne vous rendra pas vos seize exilés? Jamais les affaires du Roi n'ont été dans une si belle situation ; mais je ne vous le dissimule pas, Monsieur, si vos résistances duraient, il faudrait que le Roi manquât à ses alliés, à ses engagements, et qu'il cessât de payer les rentes, les pensions, et l'État vous aurait cette obligation. Vous avez, dites-vous, le meilleur maître qui soit dans le monde, il vous laisse voir sa peine et la situation cruelle où vous réduisez son royaume, et vous demeurez sourds et indifférents ; un faux point d'honneur vous retient ; n'est-ce pas le moyen d'ulcérer le cœur du Roi? De quoi vous plaignez-vous? Vous avez tous donné vos démissions ; le Roi a retenu celles qu'il a voulu ; Il rend les autres à ceux qui les lui demanderont : il a puni les uns et fait grâce aux autres ; n'est-ce pas le meilleur des Rois?

— Ah ! Madame, que ce mot est cruel ! On fait grâce à des criminels, et nous prétendons ne l'être point. Ou si on nous répute tels, il ne faut pas que nous continuions à rendre la justice ; nous n'aurions plus ni autorité ni considération.

— Ce que j'ai dit, Monsieur, est dur ; mais je ne suis pas un chancelier ; quand ceux qui doivent vous parler le feront, ils pèseront leurs expressions pour ne rien diminuer de la considération qu'il est essentiel de conserver à la magistrature. Mais il faut que l'honneur du Roi, qui n'est pas moins important que le vôtre, soit ménagé et sauvé : il a dit deux fois qu'il avait exilé des particuliers, qu'il avait pourvu au remplacement de leurs offices ; croyez-vous qu'il puisse changer à la face de l'univers?

— Quelle éloquence ! Madame, que ne puis-je en avoir

LE MARQUIS DE MARIGNY

une partie, je subjuguerais le monde. Et que ne puis-je vous conduire ici les Enquêtes et les Requêtes, elles souscriraient à vos vœux. Mais, quand j'irai faire le tableau de la position des affaires de l'État, ils me répondront que ce n'est pas leur faute si on les a mis dans le cas de faire une réclamation par la seule voie qui leur restait, et qu'ils ne sont plus exposés dans la triste situation de trahir leur devoir ou de souffrir les exils et les emprisonnements.

— Mais fussiez-vous simple citoyen, pourriez-vous voir de sang-froid une poignée d'hommes résister à l'autorité d'un Roi de France? N'en auriez-vous pas une mauvaise opinion? Quittez votre petit manteau de magistrat, Monsieur le président, et vous verrez tout cela comme je le vois.

— C'est le cas de céder aux circonstances. Henri IV, Madame, et avant lui plusieurs rois n'en ont pas fait difficulté ; ce Roi voulut, comme Louis XIV, réduire le Parlement à la seule Grand'Chambre, à l'ancien président et à l'ancien conseiller de chaque Chambre, et le service cessa à la Tournelle et aux Enquêtes. Le président Séguier fit voir que la déclaration du Roi était contraire à l'institution du Parlement, et Henri IV se désista de son entreprise, et tout rentra dans l'ordre.

— Il y eut, dites-vous, cessation de service au Parlement, sous Henri IV ; combien de temps?

— Depuis le 21 mai jusqu'au 6 juin.

— Y eut-il des exilés?

— Oui, Madame, le conseiller Rivière, que le Roi regardait comme un sot et qu'il rendit à la compagnie avant le 6 juin. »

La Marquise s'écria, d'un ton ironique :

« Cela est très beau pour Henri IV !

— Je m'en retourne désespéré, Madame ; j'avais compté, en proposant cet arrangement, que je ménageais l'autorité du Roi et les intérêts du Parlement ; je vois que vous ne goûtez pas mon plan. Je connais assez ma compagnie pour être certain que, s'il était proposé, il souffrirait quelque difficulté, mais à la fin, il passerait. Mais ne voulant accorder ni offices, ni liberté, je ne vois, Madame, aucun espoir de succès ; j'en suis en peine en mon particulier.

— Avez-vous votre projet par écrit ?

— Je l'ai donné à l'abbé de Bernis.

— C'est la même chose. Mettez-moi en état, Monsieur, de vous rendre service, car, en vérité, je le désire de tout mon cœur. »

Elle se leva, salua le président, et se retira. »

(Extrait des *Mémoires du maréchal duc de Richelieu* et des *Nouveaux Mélanges des bibliophiles.*)

PORTRAITS DE LOUIS XV ET DE MADAME DE POMPADOUR

Les portraits littéraires de la Marquise sont très rares; les caricatures, en vers ou en prose, sont infinies. Commençons par l'hommage venu d'une plume ennemie, de la main d'une femme qui s'acharna contre elle partout, en France, en Angleterre, en Hollande.

PORTRAIT DE MADAME DE POMPADOUR PAR Mlle DE FAUQUES

« Il y a quinze ans qu'elle règne en qualité de maîtresse du Roi, et elle pouvait avoir vingt ans, lorsqu'elle parvint enfin à atteindre un but qu'elle et sa mère disaient hautement s'être proposé. Son teint était naturellement très beau... et quoique sa constitution actuelle lui donnât un air trop languissant et à ses lèvres une pâleur qui aurait pu effaroucher l'imagination, dans ses yeux brillait un feu parlant, qui animait son visage et aidait à former le plus agréable mélange de vivacité et de tendresse.

Pour relever son coloris, ou plutôt pour suppléer à ce qui lui manquait, elle se permettait bien d'avoir recours au rouge ; mais elle n'en mettait qu'autant qu'il en fallait pour le faire soupçonner.

Ses traits étaient fins et délicats, ses cheveux châtains, sa taille de moyenne grandeur et sa figure sans défaut.

Rien n'était mieux pris que son beau buste. Elle le savait et ne négligeait rien de tout ce qui pouvait donner du relief à ses charmes. Elle inventa un négligé, qui fut mis à la mode, sous le nom de robe à la Pompadour. C'était un habit presque fait en forme de veste turque, qui serrait le col et qu'on boutonnait au défaut du poignet. Comme il était adapté à l'élévation de la gorge et qu'il collait sur les hanches, il faisait paraître tous les agréments de sa taille en paraissant vouloir les cacher.

Dans sa personne, dans son coup d'œil, dans ses gestes, tout était vif et passionné. Peut-être même y avait-il de l'excès ; car, en effet, on voyait quelque chose de si hardi dans ses manières, elle se présentait avec un air si imposant, qu'à la voir, on croyait lui entendre dire :

« Me voici ! »

Cependant on reconnaissait généralement qu'elle était une des plus belles et des plus charmantes femmes de Paris. »

Après l'ennemie, l'amateur, le bon juge.

Celui-ci se nomme Charles-Georges Leroy ; il est né en 1723, est mort en 1789 ; il a succédé à son père dans les fonctions de lieutenant des chasses, et dans l'administration des bois et des parcs de Versailles et de Marly. Il a publié de son vivant des *Lettres sur l'homme*, sous le pseudonyme du *Physicien de Nuremberg* ; après sa mort, Roux-Fazillac, ex-législateur, publia ses *Lettres philosophiques sur l'intelligence et la perfectibilité des animaux*, Paris 1802, en même

temps que *Les Portraits historiques de Louis XV et de Mme de Pompadour*; ils étaient destinés à servir à Rulhières pour son histoire de la révolution de Pologne.

Charles-Georges Leroy était lié d'amitié avec les grands Encyclopédistes, avec Helvétius, d'Alembert et Diderot tout particulièrement.

Pour apprécier plus agréablement le portrait qu'il a tracé de Madame de Pompadour il faut d'abord savourer celui que son cher Diderot, dans une lettre à un ami, a écrit sur cet observateur, que n'intéressaient pas uniquement l'intelligence et la perfectibilité des animaux. Le voici :

« Si vous saviez combien je l'aime, vous sauriez aussi combien il m'a été doux de le voir. Il y avait près de trois mois que j'en avais besoin. Il avait passé tout ce temps-là à jouir d'une petite retraite qu'il s'est faite dans la forêt. Cette retraite s'appelle les Loges. Malheur aux paysannes innocentes et jeunes qui s'amuseront aux environs des Loges ! Paysannes innocentes et jeunes, fuyez les Loges ! C'est là que le satyre habite. Malheur à celle que le satyre aura rencontrée auprès de sa demeure. C'est en vain qu'elle tendra les mains au ciel et qu'elle appellera sa mère ; le ciel ni sa mère ne l'entendront plus ; ses cris seront perdus dans la forêt ; personne ne viendra qui la délivre du satyre ; et quand le satyre l'aura surprise une fois aux environs de sa demeure, elle y retournera pour être surprise encore. Si le hasard conduit encore les pas du satyre vers elle, elle s'enfuira comme auparavant, mais plus lentement, et peut-être retournera-t-elle la tête en fuyant ; et quand le satyre l'atteindra, elle ne l'égratignera plus ; elle dira qu'elle va crier, mais elle ne criera plus ; elle n'appellera plus sa mère. Mais

le satyre ne la cherchera pas longtemps ; car il est plus inconstant encore que le libertin : le bélier qui paît l'herbe qui croît autour de sa cabane n'est pas plus libertin ; le vent qui agite la feuille du lierre qui la tapisse est moins changeant. Celles qu'il ne recherchera plus et qui se seront amusées inutilement autour de sa cabane, et il y en aura beaucoup, s'en retourneront tristes et chagrines, en disant au dedans d'elles-mêmes : « O méchant satyre ! ô satyre inconstant ! Si je l'avais su ! » Et leurs compagnes qui verront leur tristesse leur en demanderont la cause, et elles ne la diront pas ; et les autres bergères innocentes et jeunes continueront de s'amuser autour de la cabane du satyre ; et lui de les surprendre, de les surprendre encore une fois, de ne les surprendre plus ; et elles de se taire. Voilà, mon ami, ce qu'on appelle une idylle que je vous fais, tandis que le satyre, l'oreille dressée, se réjouit à dire des contes aux femmes. »

PORTRAIT DE LA MARQUISE DE POMPADOUR PAR G. LEROY, LIEUTENANT DES CHASSES

« La Marquise de Pompadour était une femme d'une taille au-dessus de l'ordinaire, svelte, aisée, souple, élégante. Son visage était bien assorti à sa taille : un ovale parfait, de beaux cheveux, plutôt châtain clair que blonds, des yeux assez grands, ornés de beaux sourcils de la même couleur, le nez parfaitement bien formé, la bouche charmante, les dents très belles, et le plus délicieux sourire ; la plus belle peau du monde donnait à tous ses traits le plus grand éclat.

Ses yeux avaient un charme particulier qu'ils devaient peut-être à l'incertitude de leur couleur ; ils n'avaient point le vif éclat des yeux noirs, la langueur tendre des yeux bleus, la finesse particulière aux yeux gris ; leur couleur indéterminée semblait les rendre propres à tous les genres de séduction, et à exprimer successivement toutes les impressions d'une âme très mobile ; aussi, le jeu de physionomie de la Marquise de Pompadour était-il infiniment varié ; mais jamais on n'apercevait de discordance entre les traits de son visage, tous conspiraient au même but, ce qui suppose une âme assez maîtresse d'elle-même.

Ses mouvements étaient d'accord avec le reste, et l'ensemble de sa personne semblait faire la nuance entre le dernier degré de l'élégance, et le premier de la noblesse.

La Marquise de Pompadour était née avec un caractère modéré, et une intelligence peu au-dessus de la commune. Sa mère, qui avait été fort élégante et ne manquait pas d'habileté, ayant, presque dès l'enfance, destiné sa fille à faire fortune par sa beauté et les talents agréables, lui avait donné, dans ce genre, une éducation très soignée. La jeune élève en avait parfaitement bien profité.

On put dire d'elle ce que Salluste disait de Fulvie : *Psallere, saltare elegantius quam necesse est probæ.* Mariée jeune, dans une maison opulente, sa beauté, son caractère et ses talents la rendirent l'objet des adorations d'une société nombreuse ; mais, soit que son sentiment intime lui dît qu'elle pouvait prétendre à mieux qu'aux hommages de cette société bourgeoise, soit que des vues d'ambition lui fussent suggérées par sa mère, il paraît qu'elle forma et nourrit assez longtemps des desseins sur le cœur de Louis XV.

D'abord, elle chercha l'occasion de se faire remarquer à la chasse, et, comme sa beauté était alors dans tout son éclat, il était impossible qu'elle ne devînt pas un objet d'attention et même d'intérêt pour un prince jeune, ardent, qui devait se sentir beaucoup de moyens de plaire, et qui avait vaincu la timidité qui, pendant longtemps, avait balancé son goût pour les femmes.

L'occasion des fêtes pour le second mariage de M. le Dauphin amena une entrevue qui, vu les dispositions réciproques, ne pouvait avoir qu'un heureux succès, et qui fut suivie de plusieurs autres. Les courtisans pénétrèrent bientôt un mystère qu'on ne prenait pas grandes précautions pour cacher ; on espérait le plus grand succès d'une publicité graduée et ménagée adroitement.

Il est vraisemblable que le Roi n'avait compté, dans toute cette intrigue, que sur un amusement passager ; mais, lorsque celle qui en était l'objet, armée de tout le pouvoir que les larmes et le désespoir peuvent prêter à la beauté, lui peignit le malheur affreux dans lequel la plongeait le sacrifice qu'elle avait eu la faiblesse de lui faire, lorsqu'elle lui montra qu'honorée, chérie, heureuse dans une famille qui l'idolâtrait, elle serait punie par l'opprobre, et le mépris général, de l'amour qu'elle avait eu pour lui, ce prince, naturellement honnête et bon, se crut entraîné, par une nécessité indispensable, à un éclat qu'il n'avait pas prévu, et qu'il eût voulu peut-être éviter.

De ce moment, l'état de maîtresse déclarée du Roi devint un rang à la cour.

La Marquise de Pompadour vit toute la France à ses pieds ; ce qu'il y avait de plus grand, même en femmes,

Dépendance de la propriété actuelle de Madame la Baronne d'Arlhac, 4, rue Saint-Médéric, à Versailles.

L'ancienne habitation ne comprenait que le petit pavillon d'aile avec les deux fenêtres encadrées de lierre.

s'empressa de lui faire la cour à des toilettes publiques, qui attestaient le pouvoir de la beauté et le respect, peut-être outré, des courtisans pour les volontés du Maître.

On peut juger de l'impression qu'un éclat si éblouissant dut faire sur une personne, accoutumée à la vérité aux hommages, mais étrangère aux manières, et surtout au respect de la plus brillante des Cours. Elle n'y parut point déplacée, elle plia même les courtisans à son propre ton, et conserva, sans beaucoup de mélange, les manières et l'ensemble d'une jeune beauté qui avait été idolâtrée dans une société qui n'était pas du premier ordre, et qui se croyait faite pour l'être partout.

L'ivresse du bonheur se faisait remarquer dans les yeux de la Marquise de Pompadour ; il faut pourtant lui rendre cette justice, qu'en jouissant de son triomphe avec un air d'empire, elle n'y mêla point de hauteur déplacée, elle conserva, avec les personnes qui avaient été ses égales, une décente familiarité. Les grands n'eurent à reprocher qu'à eux-mêmes le profond abaissement auquel ils descendirent souvent.

La Marquise de Pompadour ne conserva pas longtemps sans inquiétude le pouvoir que sa beauté lui avait acquis sur Louis XV. Elle le soutint pendant quelque temps, par l'usage des talents qu'elle avait cultivés ; cette ressource fut bientôt usée, elle eut recours à des déplacements continuels, par lesquels elle essaya de distraire le monarque ennuyé ; mais son goût pour les femmes ne lui rendait vraiment intéressantes que les distractions de ce genre.

Elle prit le parti de présider à ses amusements, afin, du moins, d'écarter par son choix toute personne entrepre-

nante qui aurait pu se saisir de l'empire. Elle voulait conserver le pouvoir sous le nom d'amitié, et elle y réussit. Pour multiplier ses rapports avec le monarque, elle chercha à entrer dans les affaires. La paresse naturelle de Louis, le pouvoir que l'habitude donne sur les âmes faibles aux personnes qui s'attachent constamment à l'acquérir, favorisèrent ce dessein. Les ministres ne proposèrent plus rien au Roi sans le concours de la favorite, devenue son amie.

Quant à elle, elle ne put apporter dans le gouvernement que ce qu'elle avait, c'est-à-dire une bonne intention générale, avec peu de lumières et nulle expérience; de là, point d'ensemble ni de plan dans la conduite, de petits motifs, de petites affections dans le choix des sujets, de la bonté et de la modération dans les affaires particulières ; mais dans les générales, outre l'ignorance naturelle à une femme qui ne s'était occupée que des arts d'agrément, la petite vanité d'une bourgeoise devenue presque premier ministre.

La fin de la marquise de Pompadour ne fut pas heureuse. Longtemps elle avait paru n'être dominée que par l'ambition, et ne faire usage de sa beauté que pour mettre un monarque à ses pieds.

On prétend qu'un ministre audacieux (le duc de Choiseul), qui avait grand intérêt à la maîtriser, tenta de lui persuader qu'on avait tort de négliger des charmes qui méritaient l'adoration. Il chercha à le lui prouver par tous les moyens de séduction auxquels il était fort exercé, et il réussit ; mais elle sentit bientôt qu'elle s'était donné un maître. Dès lors, la vie lui fut plus qu'indifférente. La sérénité qu'elle marqua pendant sa dernière maladie, porta à croire que la mort la tirait de quelque embarras, et l'on n'aperçut

pas des regrets bien vifs de la part du monarque qui avait tant fait pour elle. »

PORTRAIT DE LOUIS XV, PAR G. LEROY

« La figure de Louis XV était véritablement belle ; il avait les cheveux noirs et bien plantés, le front majestueux et serein ; ses yeux étaient grands, son nez bien formé, sa bouche était petite et agréable ; il n'avait pas les dents belles, mais elles n'étaient pas assez mal pour défigurer son sourire, qui était charmant. Un air de grandeur très remarquable était empreint sur sa physionomie, qui était encore rehaussée par la manière dont il s'était fait l'habitude de porter sa tête. Cette manière était noble, sans être exagérée, et quoique ce prince fût naturellement timide, il avait assez travaillé sur son extérieur, pour que sa contenance ordinaire fût ferme, sans la moindre apparence de morgue ; en public, son regard était assuré, peut-être un peu sévère, mais sans autre expression ; en particulier, et surtout lorsqu'il adressait la parole à quelqu'un qu'il voulait bien traiter, ses yeux prenaient un singulier caractère de bienveillance, et il avait l'air de solliciter l'affection de ceux auxquels il parlait. La taille de ce prince, quoique peu au-dessus de la médiocre, était sans noblesse ; ses épaules étaient rondes et un peu ravalées, ses hanches renflées, et ses jambes trop grêles ; une partie de ces défauts était peut-être due à l'excès avec lequel il se livrait à l'exercice du cheval.

Il est vraisemblable que la postérité, qui ne recueille que l'ensemble des faits principaux, ne sera jamais bien instruite sur les qualités personnelles de ce prince. Né avec la plus

heureuse mémoire, un discernement juste et prompt, un grand fonds de bonté, il ne lui a manqué, pour être un grand roi, que plus d'activité et de confiance en lui-même.

Il est vraisemblable que s'il eût été placé de bonne heure dans des circonstances qui l'eussent forcé d'exercer les facultés dont il était doué, elles auraient acquis une énergie qui en aurait fait un autre homme ; il sentait, et il l'a dit, qu'étant né sur le trône, il lui était impossible d'être frappé des objets comme l étaient les autres hommes, parce qu'il les avait toujours regardés d'un autre point de vue.

La paresse, qui domine naturellement tous les hommes, doit assujettir avec beaucoup plus d'empire un roi de France.

Dans la classe des rois, il est au premier rang, sans contradiction; il n'a rien à acquérir du côté du pouvoir, et il doit être content de son partage, à moins qu'il ne soit enflammé des idées de l'héroïsme, ce qui n'est pas ordinaire. Le dégoût naturel qu'ont les hommes pour l'action de l'esprit s'augmente par la facilité des jouissances; bientôt il devient par l'habitude une impuissance totale de s'appliquer, malgré l'ennui qui en est le résultat et la peine ; c'est ce que Louis XV ne tarda pas à éprouver. De là le besoin qu'il eut de se livrer aux distractions, de changer continuellement de lieu, et de remplacer, par le mouvement, l'application qui l'eût servi beaucoup mieux, mais dont l'effort lui était devenu impossible. On ne saurait croire combien cette force d'inertie avait acquis d'empire avec le temps, ni combien elle influa sur les événements de son règne ; c'est à elle qu'on doit attribuer cette insouciance absolue sur les affaires, qui livra l'État aux vues particulières et aux passions des

L'Escalier du Roi.

On voit encore au mur les anneaux de la main coulante.

ministres, et qui sacrifia si souvent ces mêmes ministres aux intrigues que la faiblesse du Prince multiplia sans fin. Né avec un goût vif pour les femmes, des principes de religion et plus encore beaucoup de timidité naturelle l'avaient tenu attaché à la Reine dont il avait eu déjà huit ou dix enfants.

Le cardinal Fleury craignit, trop peut-être, que l'ennui ne lui fît chercher des occupations ailleurs. Il redoutait le moment où il pourrait s'échapper de sa dépendance, s'il rencontrait quelque maîtresse qui eût du caractère et le désir de se mêler des affaires. On prétend qu'il fit choix lui-même de la comtesse de Mailly, qu'il jugea propre à remplir ses vues. Cette dame était fort loin d'être jolie, mais elle avait beaucoup de grâce dans la taille et dans les manières, une sensibilité déjà connue, un caractère de complaisance, fait pour abréger les formalités, cela était nécessaire pour vaincre la timidité d'un prince encore novice, que la moindre réserve eût effarouché. On était sûr, d'ailleurs, du désintéressement de celle qu'on destinait à devenir favorite et de son éloignement pour tout projet d'ambition.

Ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à établir une familiarité complète entre un prince, excessivement timide, et une femme à laquelle sa naissance, du moins, imposait quelques bienséances, quoique sa pétulance exercée tendait à les lui épargner. Tout le monde sait quelles suites elle eut, quel empire le goût pour les femmes exerça sur Louis XV, comme la variété lui devint nécessaire, et combien peu la délicatesse et toutes les jouissances des âmes sensibles entrèrent dans ses amusements multipliés.

Ce prince avait naturellement quelque goût pour les

sciences positives ; l'astronomie, l'anatomie, la chimie ne lui étaient pas étrangères. Sans chercher les savants, il aimait les rencontrer, et en savait assez pour les questionner avec intelligence sur les différents objets de leurs travaux. Il était fort instruit sur la géographie, et n'était pas sans connaissance sur l'histoire moderne. La poésie la peinture, la musique, tous les arts d'imagination n'avaient aucun attrait pour lui ; aussi ce qu'il a laissé d'établissements relatifs aux arts ne lui appartient proprement pas ; ses idées personnelles ne s'étendaient pas au delà de la vie privée.

Sa familiarité était toujours obligeante, et il avait une intention générale de plaire aux personnes avec lesquelles il vivait, ce qui, dans un prince, suppose toujours un grand fonds de bonté ; ce qui le prouve encore mieux, c'est qu'il avait su réprimer les saillies de l'humeur qui, malgré son apathie, lui auraient quelquefois échappé.

S'il était indifférent sur les grands objets qu'il s'était accoutumé à regarder comme étant éloignés de lui, les petites contradictions l'auraient facilement irrité, comme elles irritent les enfants ; mais il évitait avec soin les occasions d'être mécontent, pour être sûr de ne pas le paraître ; aussi son service intime était-il très facile et très agréable ; il paraissait souvent distinguer par des égards ceux de ses domestiques qui avaient une réputation bien établie de probité et de mérite, mais le vrai penchant était pour ceux qui n'avaient que des qualités médiocres ; il permettait à ceux-là une familiarité qu'il aurait repoussée de la part des autres.

Cet homme, toujours subjugué, était toujours tourmenté

par la crainte de l'être ; cette disposition influa constamment sur la conduite qu'il eut avec ses ministres. Son indolence le portait à céder facilement à tout ce qu'ils lui proposaient, sans prendre la peine de l'examiner, encore moins de le contredire ; son jugement sain et l'expérience qu'il avait des affaires lui faisaient souvent désavouer en secret leur conduite et leurs mesures ; rarement il se permettait des représentations, il n'y insistait jamais ; la consolation de ces âmes indolentes, que la faiblesse domine sans leur ôter l'intelligence, est le mépris pour ceux qui les conseillent mal, soit par ignorance, soit par des passions particulières.

Louis XV savait apprécier ceux qu'il employait, mais son estime n'influait en rien sur son abandon ; peut-être même était-il disposé à céder avec moins de résistance à celui qu'il estimait le moins. Cependant, un désir sourd de ne pas paraître toujours dominé lui faisait prendre quelquefois des airs glacés et des regards de maître, qui imprimaient la terreur aux plus audacieux et déconcertaient ceux qui se croyaient les plus avant dans sa confiance.

Dans ces moments, sa faiblesse semblait vouloir s'étayer de tout ce que le pouvoir a d'imposant ; mais les ministres, qui le connaissaient bien, savaient qu'il ne fallait que gagner du temps, et qu'en multipliant les intrigues, la persévérance les ferait toujours venir à bout de leurs desseins.

Une chose les inquiétait beaucoup plus, c'est la connaissance qu'ils avaient de la défiance et de la profonde dissimulation de ce Prince : on ne sait si elles lui étaient naturelles, ou si elles lui avaient éét inspirées de bonne heure par le cardinal Fleury, mais il en était venu à regarder la

dissimulation comme une qualité qui lui était absolument nécessaire, et c'est à dissimuler que se bornait pour lui l'art de gouverner.

L'expérience des hommes, parmi lesquels il y a sans doute beaucoup de fripons, avait porté sa défiance au point qu'il est fort incertain s'il croyait à la probité ; ce qu'il y a de sûr, c'est que, du moins, il regardait les personnes vertueuses comme peu capables ; on l'a vu employer des gens pour lesquels on lui connaissait un souverain mépris, que, plus d'une fois, il avait signalés comme malhonnêtes ; il ne s'en livrait pas moins à eux sans apparence de réserve.

Cette défiance, malheureusement justifiée par un grand nombre de faits, avait donné, dans les derniers temps, de l'immoralité à son caractère et mis le comble à son apathie ; elle avait surtout fait des progrès rapides, depuis qu'on avait attenté à sa vie.

Comme jusqu alors ses intentions avaient été droites, il désespéra de pouvoir jamais faire le bien, parce qu'on est toujours plus disposé à regarder comme impossible en soi ce qu'on n'a pas le courage de faire, que de s'avouer à soi-même son impuissance personnelle. C'est à ce point qu'était parvenu, par degrés, un homme qui, s'il fût né particulier, aurait été jugé, par son intelligence et son caractère, au-dessus du commun et ce qu'on appelle proprement un galant homme ; si, étant né prince, il eût reçu une bonne éducation, s'il se fût surtout trouvé dans des circonstances qui l'eussent obligé d'employer avec un peu d'énergie, les facultés que la nature lui avait données, il est vraisemblable que peu de princes eussent mieux mérité du genre humain, par la

LE PARC-AUX-CERFS
Le petit Salon du Roi (*Etat actuel*).

bonté qui aurait sûrement dirigé ses actions, si ses actions avaient été à lui. »

PORTRAIT DE LOUIS XV PAR LE DUC DE LUYNES

« *Du vendredi* 26, *Versailles.* — Le Roi paraît jusqu'à présent peu frappé de la situation présente des affaires ; on ne voit point qu'il cherche d'autre conseil que celui de ses ministres. Le caractère de notre Maître est peut-être plus difficile à dépeindre que l'on ne se l'imagine ; c'est un caractère caché, non seulement impénétrable dans son secret, mais encore très souvent dans les mouvements qui se passent dans son âme. Le tempérament du Roi n'est ni vif ni gai, il y aurait même plutôt de l'atrabilaire ; un exercice violent et de la dissipation lui sont nécessaires. Il a souvent des moments de tristesse et d'une humeur qu'il faut connaître pour ne pas la choquer ; aussi ceux qui l'approchent étudient-ils ces moments avec soin, et, quand ils les aperçoivent, remettent à un autre temps, s'il est possible, à prendre ses ordres. Ces moments d'humeur sont-ils passés, le caractère du Roi est beaucoup d'aisance et de douceur dans la société. On a vu plusieurs fois ses domestiques inférieurs, quelquefois même les principaux, manquer son service ; il attend ou il s'en passe sans montrer aucune impatience. A Choisy, à Rambouillet, il parle familièrement à ceux qui ont l'honneur de lui faire leur cour ; on est souvent tenté d'oublier qu'il est le Maître, et j'ai vu quelquefois même qu'on l'oubliait, et qu'il ne faisait pas semblant de l'avoir remarqué. Au souper dans les Cabinets, il est, pour ainsi dire, comme un simple particulier. Cette aisance dans

la société paraît encore plus à Choisy que partout ailleurs ; il est presque comme un seigneur particulier qui fait avec plaisir les honneurs de son château. Le Roi aime les femmes et cependant n'a nulle galanterie dans l'esprit ; on ne peut même s'empêcher de dire qu'il a de la dureté dans son caractère.

Le détail des maladies, des opérations, assez souvent de ce qui regarde l'anatomie, les questions sur les lieux où l'on compte se faire enterrer, sont malheureusement ses conversations trop ordinaires ; les dames mêmes ne sont pas exemptes de ces questions. Il paraît toujours voir d'un coup d'œil assez noir les maladies dont on lui rend compte. Accoutumé de tous les temps à se rapporter entièrement à quelqu'un du gouvernement de son royaume, il n'a jamais marqué d'impatience de gouverner lui-même. On prétendait même que M. le cardinal avait essayé plusieurs fois de l'engager à annoncer au moins les grâces à ceux à qui il les accordait ; mais, ce qui paraîtra sans doute singulier, un fonds de timidité naturelle, un embarras, a toujours fait une partie du caractère de ce prince. Il est vrai, comme je l'ai déjà dit, qu'il est difficile à connaître, qu'il remarque souvent ce à quoi il a paru n'avoir point fait attention

Il y a des occasions où l'on ne peut assez louer les marques d'attention et de bonté qu'il veut bien donner. Les officiers de marine, je l'ai marqué dans le temps, en ont été comblés ; il leur parlait, leur faisait des questions dont ils étaient extrêmement flattés. Il se trouve encore tous les jours des circonstances où il parle très à propos ; dans d'autres, ceux qui lui sont attachés voient avec douleur que le moindre discours de sa part serait une récompense pour ainsi dire,

au moins une intention capable de contenter ceux qui l'ont bien servi, et qu'il ne peut s'y déterminer.

On voit quelquefois qu'il a envie de parler ; la timidité le retient, et les expressions semblent se refuser ; on ne peut douter même qu'il n'ait dessein de dire quelque chose d'obligeant, et il finit quelquefois par une question frivole. Les réponses aux ambassadeurs et aux harangues de toutes espèces ne peuvent presque jamais sortir de sa bouche. Il est flatté qu'on lui marque sa reconnaissance quand il accorde des grâces ; on désirerait qu'il joignît à ces grâces celle de marquer qu'il est bien aise de les avoir faites, et l'on ne peut obtenir que d'être reçu avec un visage agréable. Les révérences de présentation, de congé, d'arrivée, demanderaient quelques discours obligeants ; ils sont malheureusement très rares ; les dames mêmes ne sont pas mieux traitées dans ces occasions ; il leur parle cependant presque toujours, mais c'est une conversation trop indifférente et qui n'a pas assez de rapport au sujet pour lequel on vient lui faire sa cour. On a vu, par ce que j'ai marqué ci-dessus à l'occasion de la charge donnée au fils de M. de Rochechouart, qu'il sait cependant donner des marques de bonté à propos. En général, le Roi parle très bien lorsqu'il veut parler ; il s'exprime en très bons termes, et conte même agréablement. Les rites et cérémonies de l'Église, le détail du calendrier font un peu trop souvent le sujet de ses conversations ; on ne peut concevoir jusqu'à quel point il est instruit sur ces matières ; il l'est en même temps sur beaucoup d'autres ; il sait assez bien ce qui regarde l'histoire de France ; il a lu assez, et lit encore. D'ailleurs tout ceux qui l'approchent en tous genres lui content une infinité de faits ; et comme il a beaucoup de

mémoire, tous ces faits lui sont présents ; malheureusement il conte trop historiquement des faits qui sembleraient devoir l'affecter ; mais la tranquillité d'esprit du feu cardinal a peut-être servi à former un caractère à peu près semblable.

Nous l'avons cependant vu quelquefois ébranlé, touché, affecté ; peut-être l'est-il sans le paraître ; mais il serait à désirer qu'il le parût davantage. Pendant le règne de Mme de Mailly, elle déterminait quelquefois le Roi à parler, ce n'était pas sans peine ; mais enfin elle en est venue quelquefois à bout dans les occasions. Quand elle savait quelqu'un affligé du silence du Roi, elle en était au désespoir et faisait tout ce qui dépendait d'elle pour obtenir quelques paroles, et se faisait un grand plaisir d'y avoir réussi. Mais c'est que Mme de Mailly aimait le Roi de bonne foi, et non seulement sa personne, mais sa gloire ; elle aurait désiré que tout le monde fût content du Roi, au moins ceux qui le servent bien.

(*Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV*, 1735-1758, TOME Ve, 1743-1744, FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, PARIS, 1860.)

LE PARC-AUX-CERFS

Historiens, romanciers, pamphlétaires de tout temps entrevirent sous ce nom quelque vaste territoire réservé à la luxure royale, « un endroit solitaire, silencieux, lugubre comme un abattoir,... où le roi, sans suite, à l'entrée de la nuit, allait commettre ses plaisirs. » L'imagerie des libelles nous montre un parc profond comme une forêt, où de malheureuses filles éplorées lèvent les bras, appellent le ciel à leur aide ; « le nombre de celles qui y furent conduites (d'après la tradition et le témoignage de plusieurs personnes attachées à la Cour) est immense, » écrit l'historiographe Lacretelle. Et cet homme bien renseigné ajoute: « On prétend que le Roi y faisait élever des jeunes filles de neuf ou dix ans... Il est difficile d'évaluer les dépenses du Parc-aux-Cerfs ; mais il ne peut y avoir aucune exagération à affirmer qu'elles coûtèrent plus de 100 millions à l'État. Dans quelques libelles, on les porte jusqu'à 1 milliard. »

Cent cinquante millions seraient le compte véritable, d'après un écrivain plus moderne, qui croit savoir que la dépense était de 170 000 francs par mois, et nous apprend que le Parc-aux-Cerfs a duré trente ans. Or, on sait aujourd'hui que cette maison fut achetée par Louis XV le 25 novembre 1755 et revendue par lui le 27 mai 1771 ; quant à la dépense totale on l'ignorera toujours, car Louis XV la

réglait généralement sur sa cassette ou par dons manuels. Mais si nous nous en rapportons à ce que Mme de Pompadour, certainement mieux informée que personne sur ce point, disait à sa femme de chambre sur le mouvement de cette cassette, il y a bien lieu de croire que tel ou tel fermier général dépensait à Paris dix fois davantage pour « sa folie. »

Primitivement, ce nom de Parc-aux-Cerfs fut donné à tout un quartier de Versailles, le plus à l'est par rapport au Château, à cause d'un vaste terrain où Louis XIII faisait élever des cerfs et autres bêtes fauves destinées à ses chasses.

Vers la fin du règne de Louis XIV, cet enclos fut transformé, percé de rues ; quelques rares maisons s'y élevèrent, mais le quartier était si pauvre que les propriétaires ne furent pas astreints à l'obligation de bâtir en briques ou de peindre les façades en façon de briques, comme le voulaient les ordonnances royales. On leur permit aussi de construire plusieurs étages, ce qui était rigoureusement interdit pour tous les alentours du Château, où les maisons ne devaient avoir qu'un étage et des mansardes ; et comme de la sorte tous les toits étaient aperçus de la demeure royale, l'emploi de la tuile y était spécialement interdit, et l'ardoise exigée afin d'obtenir un effet plus doux aux yeux.

A l'extrémité de ce quartier, le long de l'avenue de Sceaux, Louis XIV fit faire des écuries pour loger les chevaux de la compagnie des gardes du corps qui venaient faire le service à Versailles. Derrière le mur de ces écuries se trouvaient divers terrains qui furent donnés en toute propriété à des personnes qui appartenaient à la Maison du Roi. L'un de ces terrains, à l'entrée de la rue Saint-Médéric qui longe ce mur, fut donné à Jacques Desnoues, maître d'hôtel et l'un

des valets de chambre du Roi. Ce même Desnoues vendit, le 18 juin 1712, à J. B. Pizet, écuyer de la Maisonfort, le jardin et la maison qu'il avait fait construire sur cet emplacement.

Six ans plus tard, le 27 septembre 1718, Pizet revendit la propriété à Jean-Michel Crémer, maître fruitier-oranger de Paris, bourgeois de Versailles. En 1734, peu après l'achèvement de l'hôtel des gardes du corps, dont dépendaient dorénavant les écuries construites sous Louis XIV, ledit Crémer, décidé à s'isoler de tout voisinage, fit construire des murs pour clôturer le jardin et ferma les rues des Tournelles et Saint-Médéric qui devinrent ainsi des culs-de-sac; il alla même plus loin, car il trouva le moyen de barrer encore une autre partie de la rue des Tournelles, ce qui créait une nouvelle impasse sur laquelle donnaient deux portes de son jardin.

Ce fruitier-oranger, si timide ou si mystérieux, mourut en 1736, laissant pour héritiers sa veuve et son fils, Michel-Denis Crémer. D'après son testament la maison et la moitié du jardin reviennent à son fils, et l'autre moitié du jardin à sa veuve ; la dame fait aussitôt bâtir sur son lot une maison à peu près pareille à la première, à l'angle même des rues Saint-Médéric et des Tournelles.

Vers 1753, dans les premiers mois de l'année, alors qu'il était public à la Cour qu'il n'existait plus entre Louis XV et Mme de Pompadour d'autres liens, ou d'autres chaînes, comme disait la duchesse de Brancas, que celles de l'amitié, des bruits coururent à Paris et à Versailles touchant de nouvelles amours du monarque.

Voici ce que mentionne, au mois de mars de cette année, le *Journal* de l'avocat Barbier :

« On fait des contes à Paris. On dit que le Roi a trouvé dans son chemin, dans les jardins de Choisy, une jeune fille de quinze à seize ans, extrêmement jolie, à laquelle il s'est amusé ; qu'elle est logée dans le Parc-aux-Cerfs, qu'il lui a assuré une pension ; d'autres disent que c'est sur un dessin que tenait un peintre que le Roi a eu envie de voir l'original ; qu'on lui a amené cette jeune fille qui est du commun ; que le Roi lui a demandé si elle ne le connaissait pas ? Si elle ne l'avait jamais vu ? Qu'elle a répondu que non ; et enfin, après plusieurs questions pareilles, qu'elle a dit qu'il ressemblait à un écu de six francs.

Toutes ces plaisanteries se font apparemment à cause de la Marquise de Pompadour, qui a ses ennemis à la Cour, qui n'est pas aimée généralement par trop d'avidité de sa part à se rendre maîtresse de tous les emplois et des grâces ; et d'ailleurs, le Français aime le changement jusque dans les choses qui ne l'intéressent pas personnellement.

Mais quand il serait vrai que le Roi pourrait ainsi s'amuser pour une passade à quelque joli minois, cela ne lui fournirait pas les divertissements et la dissipation que Mme la Marquise peut lui procurer, mieux que toute autre, au milieu de sa Cour, et elle régnerait toujours. »

Cette petite histoire intéresse le robin ; il y revient le mois suivant, le 25 avril : « L'affaire galante du Roi avec la petite fille est vraie et continue toujours. On dit que c'est la fille d'un cordonnier. Je ne sais pas encore son nom. Elle loge dans une maison à Versailles, dans le Parc-aux-Cerfs. Le Roi y va. On dit aussi qu'elle vient au Château, où il y a tant de détours et de petits escaliers inconnus, qu'elle y peut venir sans être aperçue. Cependant, comme il n'est pas

LE PARC-AUX-CERFS. — LE JARDIN DES « PENSIONNAIRES ».

possible que le Roi fasse quelque chose et le moindre pas seul, cela est toujours su des personnes intéressées et qui sont dans l'intimité du Château.

On ne sait pas par qui a été meublée cette maison dans le Parc-aux-Cerfs. Je sais qu'on a voulu soutenir au garde général des meubles de la couronne que cela avait été meublé par ses ordres, mais il n'en est rien ; cela n'aurait pu même se faire assez secrètement par cette voie. C'est le courtisan qui est dans le secret ou un premier valet de chambre qui aura eu ordre de faire meubler cette maison.

On dit même que l'aventure a été d'abord découverte à Versailles, ou du moins soupçonnée, à l'occasion d'une belle pendule qu'un homme de Paris apportait au Parc-aux-Cerfs, sans savoir précisément où il avait affaire ; il s'est adressé à différentes maisons, où on lui a fait apparemment des questions.

On a pensé communément que c'est M. le maréchal duc de Richelieu qui a procuré ce nouvel amusement au Roi, soit qu'il ait fait trouver cette jeune fille à sa rencontre, soit qu'il lui en ait fait voir le portrait, parce que le duc de Richelieu, qui a beaucoup d'esprit, en veut essentiellement à Mme la Marquise de Pompadour. »

Après le bruit de la Ville, voici la grande nouvelle de la Cour ; c'est le prince de Croÿ qui écrit, à la date du 3 mai de la même année :

« La plus grande nouvelle que je laissai à la Cour était le goût que le Roi prenait pour une jeune beauté qui demeurait au Parc-aux-Cerfs. Cette jolie fille, que l'on prétendait que le peintre Boucher, qui avait souvent de beaux modèles, avait procurée au Roi, depuis quelques mois, prenait, à ce

que l'on croyait, du crédit aux dépens de celui de la Marquise qui s'en apercevait et en avait été incommodée. Son système, que j'avais entrevu depuis plusieurs années, de gagner l'esprit du Roi, et suivant à la lettre Mme de Maintenon, de finir par être dévote avec lui, pouvait, à ce que l'on ajoutait, ne pas avoir le temps de s'établir. Enfin, on la disait en danger. Peut-être tout cela était-il bien peu certain, le vrai de pareille aventure n'étant pas aisé à savoir. »

Enfin le marquis d'Argenson, l'ancien ministre des affaires étrangères, dans son *Journal*, dont il est souvent malaisé d'extraire des citations, tant les faits ou les réflexions de moralité s'y trouvent impudiquement racontés ou exprimés, dit, dès le mois de mars de cette même année, qu'il sait à quoi s'en tenir; que la favorite sera prochainement, très prochainement chassée, pour donner la place à une jeune fille (de quatorze ans d'abord, puis de seize), fille d'un savetier, ancien soldat au régiment irlandais, puis d'origine fort noble, dont on recherche soigneusement les titres afin de la déclarer au plus vite comme maîtresse en titre du Roi.

Ce qui importe le plus, quant à la désignation exacte, si l'on peut dire, du Parc-aux-Cerfs, à son utilisation la plus ancienne, et à son peu d'importance, c'est ce qui ressort d'une quantité de notes de d'Argenson à propos de la jeune maîtresse de Louis XV, qui n'était autre, pour ce moment-là, que la petite Morphi, née en 1737, morte en 1814, après avoir été mariée trois fois.

Ainsi d'Argenson, d'accord avec l'avocat Barbier, dit qu'en 1753, la petite Morphi était logée au Parc-aux-Cerfs, dans une maison louée, et que cette maison était si exiguë, si peu propre à deux pensionnaires, qu'il fallut renvoyer à

Paris la demoiselle qui l'occupait antérieurement, depuis quelques semaines à peine.

Il est fort probable que ce premier asile en location des rendez-vous du Bien-Aimé n'est autre que la maison du fils du fruitier Crémer ; rien ne le prouve absolument, il faut l'avouer, et l'on n'ignore pas qu'une autre propriété, dans le voisinage, rue du Sud, porte une plaque commémoratrice avec l'indication historique : Parc-aux-Cerfs. Pourtant, pour qui sait l'attachement de Louis XV à ses habitudes, à « ses escaliers », à « ses logements », il est vraisemblable qu'il n'a pas pris la peine de quitter une maison qui lui convenait parfaitement, puisque discrète et parfaitement inconnue de tous, de déménager pour aller à quelques pas de là, au fond des culs-de-sac Saint-Médéric et des Tournelles. Et tout ainsi porte à croire que, plutôt, il s'est rendu définitivement acquéreur d'un ermitage, d'une retraite qui lui réussissait si bien pour ce qu'il désirait le plus : se cacher, murer le plus intime de sa vie galante, jeter un épais voile sur ses fantaisies de passage. Et quelle maison convenait mieux de tous points que celle du fils Crémer et comment expliquer que le Roi ou ses représentants en tournée de recherches n'auraient pas arrêté leurs vues sur ce logis écarté, cerné, devant, par la haute muraille des écuries des gardes du corps, au fond du jardin par les murs de Crémer, et à droite et à gauche par les fonds des impasses, avec, en plus, au moins trois portes de dégagement?

Quoi qu'il en soit, voici un acte, découvert par M. Leroi, conservateur de la bibliothèque de Versailles ; le Roi n'achète pas en son nom, mais l'acquéreur, le même jour, se déclare command.

« Aujourd'hui est comparu par-devant les conseillers du Roi, notaires au Châtelet de Paris, soussignés, sieur François Vallet, huissier-priseur audit Châtelet de Paris, y demeurant rue des Déchargeurs, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, lequel a déclaré ne rien avoir ni prétendre en l'acquisition qui vient d'être faite sous son nom de Jean-Michel-Denis Crémer, et sa femme, d'une maison située à Versailles, rue Saint-Médéric, paroisse Saint-Louis, avec ses dépendances, par contrat passé devant les notaires soussignés, dont Me Fatu, l'un d'eux, a la minute, ce jourd'hui ; mais que cette acquisition est faite pour et au profit du Roi, le prix ayant été payé du denier de Sa Majesté à lui fourni à cet effet ; c'est pourquoi il fait cette déclaration, consentant que Sa Majesté jouisse, fasse et dispose de ladite maison en toute propriété. Sans que le paiement qui sera fait sous le nom du comparant des droits des lots et ventes, et centième denier, le décret volontaire qui sera fait et adjugé, et la jouissance et perception des loyers, qui pourra être faite aussi sous son nom, puissent affaiblir la propriété acquise à Sa Majesté de ladite maison et dépendances, déclarant que l'expédition dudit contrat d'acquisition et les titres en icelui, ont été remis par lui entre les mains du chargé des ordres de Sa Majesté, ce qui a été accepté pour Sa Majesté par les notaires ès-études soussignés, promettant, etc., obligeant, etc., etc.

Fait et passé à Paris, l'an 1755, le 25 novembre, et a signé « Vallet, Patu, Brochant. »

Cette petite maison est bien le petit pavillon que nous avons pu visiter et photographier, grâce à la courtoise obligeance de Mme la baronne d'Arlhac, qui le possède actuel-

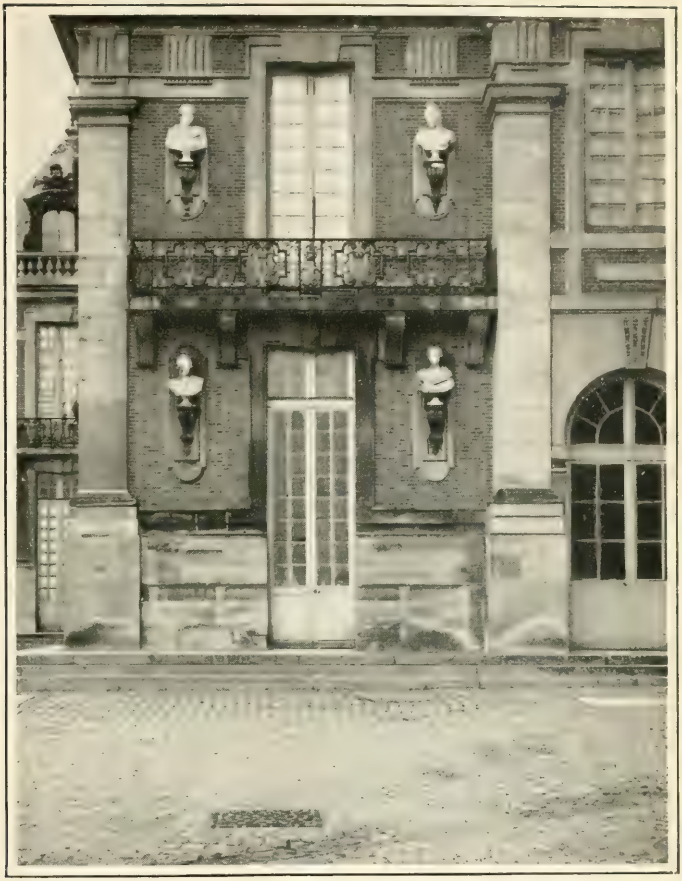

Balcon du *« Cabinet intime »*
d'où Louis XV vit, les larmes aux yeux, s'éloigner le convoi funèbre de la Marquise.
A droite, au rez-de-chaussée, à l'angle même du bâtiment, se trouvent les trois marches que Louis XV descendait quand il fut frappé par Damiens.

lement. C'est une aile en retraite du joli hôtel qui porte le numéro 4 de la rue Saint-Médéric.

Après l'avoir visitée, on sourit des débauches d'imagination des historiens très graves et sans scrupules d'informations ou soucis de déplacements, au moins autant que de la furie des folliculaires.

Le jardin est fort beau ; on y accède par un escalier de six marches, qu'on nomme encore : *le degré du Roy*. A droite vit toujours, immense et luxuriante, une vigne vierge, bientôt biséculaire, qui vit passer le Roi galant homme et ses mignonnes amies. Rien n'est plus calme que ce lieu, enveloppé de silence, inondé de ciel, où l'homme qui détestait le plus le métier de roi, venait se réfugier, pour aimer l'inconnue, la passante, qu'il eût voulue anonyme comme lui, « le seigneur polonais »; et à qui les intrigants de la Cour révélaient son rang,... quand elle ne l'apprenait pas d'elle-même, en fouillant les basques de son habit, geste fort ancien de la galanterie et qui porte à présent un nom ultra-moderne.

Bien minime, l'habitation ! Le plus petit seigneur de cette Cour magnifique, son intendant même, le moindre exempt ou enseigne aux gardes, eussent rougi de ce garage pour leurs amours les plus temporaires.

Au rez-de-chaussée, une écurie pour un cheval, une petite remise ; plus loin une vaste cuisine très aérée, avec une fenêtre sur la rue ; à la suite, à angle droit, un cabinet de bains. En face de la porte de ce cabinet commence l'escalier de bois qui conduit au premier et unique étage ; il est éclairé par une demi-fenêtre grillée sur le jardin ; le long du mur, béants et vides, des anneaux de la main-coulante de velours où se posaient les doigts parfumés du Roi.

Avant d'atteindre le palier, au coude de la rampe, une petite ouverture rectangulaire, où glisse une planchette : c'est par là que la cuisinière passait les plats du petit souper, pour éviter de se montrer.

L'appartement est intact, sauf quelques détails de mobilier ; il se compose d'un salon avec alcôve, qui mesure environ 6 mètres sur 4 ; d'une porte à glaces qui cache une armoire à lingerie ; d'un cabinet de toilette, qui a la troisième fenêtre sur la rue, les deux autres appartenant au salon. Et puis, il reste encore une chambre à coucher plus petite et un autre cabinet de toilette plus petit. La richesse du mobilier ancien, qui garnit ces pièces, fait violence à la déception qu'éprouve le visiteur, venu courageusement pour admirer « l'abattoir. »

« La maison était de très peu d'apparence, dit le *Journal de la femme de chambre*. Il n'y avait généralement qu'une seule jeune personne ; la femme d'un commis de bureau de la guerre lui tenait compagnie, jouait avec elle, ou travaillait en tapisserie. Cette dame disait que c'était sa nièce ; elle la menait, pendant les voyages du Roi, à la campagne.... Quelquefois le Parc-aux-Cerfs était vacant cinq ou six mois de suite. »

Après la Morphi, qui fut mariée en 1755, vinrent la Fouquet, fille d'une coiffeuse, — probablement celle qui savait si bien peindre et qui fit le portrait du Roi — ; puis Mlle Hénault, Mlle Robert, la Nicquet, Mlle de Romans, et peut-être d'autres encore. Elles avaient pour les servir deux femmes de chambre, une cuisinière, un cocher et un laquais. Quand il faisait beau et que la permission n'était pas refusée, la dame conduisait « sa nièce » à la promenade, en voiture, pas bien loin.

Un jour vint enfin, la Marquise étant morte, où une autre femme prit ce cœur royal, si aimant et si changeant. On croit qu'elle fut, un instant, pensionnaire de cette retraite ; mais dès qu'elle fut assurée de sa toute-puissance, Mme du Barry exigea que la maison fût fermée à jamais. Et cette fois Louis XV fit venir son notaire pour passer l'acte de vente devant ses yeux :

« Vente par le Roi notre Sire, à M. J.-B. Sévin, 25 mai 1771.

« Par-devant les notaires au bailliage royal de Versailles, soussignés, fut présent, très haut, très puissant, très excellent prince Louis, par la grâce de Dieu Roi de France et de Navarre, lequel a, par ces présentes, vendu et abandonné pour toujours et promet garantir de tous troubles, à sieur Jean-Baptiste Sévin, huissier de la chambre de Mme Victoire de France et commis principal de l'un des bureaux de la Guerre (ne serait-ce pas le mari de la « tante » des pensionnaires du logis ?), demeurant à Versailles, rue Saint-Médéric, paroisse Saint-Louis, consistant en bâtiments sur ladite rue, jardin derrière et à côté, ainsi que ladite maison se comporte sans réserve, appartenant à Sa Majesté au moyen de l'acquisition qu'elle en a fait faire sous le nom de François Vallet, huissier-priseur au Châtelet de Paris, de J. Crémer, et Élisabeth Quartier, sa femme, par contrat passé pardevant Me Patu et son confrère, notaires à Paris, le 25 novembre 1755, insinué et ensaisiné, lequel Vallet a fait sa déclaration au profit de Sa Majesté par acte passé devant ledit Patu et son confrère le même jour, le brevet original en papier de laquelle est demeuré ci-joint, auxquels Crémer et sa femme ladite maison appartenait de la manière expliquée au contrat sus-daté. Étant ladite maison en la

censive de Sa Majesté et vers elle chargée à raison de vingt sols de cens par argent par chaque an pour toutes choses, de laquelle maison dont Sa Majesté n'a jamais tiré aucun revenu, elle a toujours entendu jouir à titre particulier pour en disposer ainsi qu'elle le jugerait à propos.

« Cette vente faite à la charge dudit cens, seulement pour l'avenir à compter de ce jour, et sans être tenu par ledit sieur Sévin au paiement d'aucunsdroits de lots et ventes, contrôle, insinuation et autres, qui pourraient être prétendus à cause de la présente vente dont Sa Majesté dispense ledit sieur Sévin.

« La présente vente ainsi faite moyennant la somme de 16 000 livres ; laquelle somme Sa Majesté reconnaît avoir présentement reçue par les mains d'Alain, l'un des notaires soussignés, qui, des deniers à lui remis par ledit sieur Sévin, la lui a payée, réellement délivrée en louis d'or et monnaie ayant cours, à la vue desdits notaires, dont quittance transportant-dessaisissant-voulant procureur. Le porteur donnant pouvoir.

« Reconnaissant, ledit sieur Sévin, que Sa Majesté lui a fait remettre l'expédition en parchemin du contrat de vente susdaté, ensemble tous les titres et pièces que ledit Vallet a reconnu par icelui lui avoir été remis par lesdits Crémer et sa femme, dont décharge.

« Par ainsi, promettant, obligeant, renonçant ; fait et passé audit Versailles, *à l'égard de Sa Majesté en son appartement au Château*, et à l'égard dudit sieur Sévin ès-étude, l'an 1771, le 27 mai, avant midi. Sa Majesté a signé, ainsi que ledit sieur Sévin.

Louis.

Ducro. Sévin. Alain. »

Et la Révolution vint. Après les journées des 5 et 6 octobre 1789, les gardes du corps disparurent, les écuries furent désertes. La rue perdit son nom et prit celui de Publicola. La maison passa de mains en mains jusqu'au jour où elle fut acquise par un homme de goût, qui lui donna la belle façade actuelle.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

PRÉFACE V

CHAPITRE I. — La petite cachette. — Le Roi viole le secret de la poste. — Le confident viole le secret du Roi. — Les « demoiselles » et l'argot de Sa Majesté. — Le songe du docteur..... 1

CHAPITRE II. — L'évêque et la nourrice libertine. — La Marquise en chemise, la soubrette en jupon et le Roi en pantoufles. — Les agaceries de la duchesse d'Orléans au Palais-Royal. — La colère du Roi..... 13

CHAPITRE III. — Le chocolat à triple vanille et le potage au céleri. — Aphrodisiaques et cantharides. — Louis XV sur le canapé. — Les petits chats. — Le collier d'émeraudes, prix de vertu..... 28

CHAPITRE IV. — Un parrain pour douze francs. — Les couches de l'ingénue, le baptême de Cythère. — La mère-abbesse du Parc-aux-Cerfs. — La tontine des bâtards royaux. — Le seigneur polonais, le cordon bleu du Roi..... 38

CHAPITRE V. — Va-tout et brelan de rois. — La marquise de Coislin a manqué son coup. — Le Roi a bu trop de champagne. — Çà... et les écrouelles. — L'abbé de Bernis tire les lapins du Roi..... 51

CHAPITRE VI. — A la toilette de la Marquise. — L'orage gronde sur la tête de Mme de Pompadour. — Ses dents claquaient ! — Le loup qui fait rêver le mouton. — Et le coq chanta... 62

CHAPITRE VII. — Le petit frère récalcitrant au mariage. — Le ministre et la sorcière. — Le portrait du Roi blesse la Marquise. — La jarretière de brillants. — Les noyaux de cerises et la petite maréchale..... 79

Pages

CHAPITRE VIII. — Fi ! la vilaine ! — Le fouet de poste du duc de Deux-Ponts. — L'archevêque de Paris et le duc de Richelieu. — Le poète licencieux et le soldat de la milice. — Danseuse entretenue par Monseigneur de Beaumont..... 97

CHAPITRE IX. — Le théâtre de la Marquise. — Les actrices seules choisissent les pièces. — Le Roi contrôle les entrées. — Le duc de Nivernais donne des leçons aux acteurs. — La voix du duc d'Ayen..... 106

CHAPITRE X. — Un homme nu dans la chambre du Roi. — Elle va trop vite, elle versera en chemin. — Le Dauphin psalmodie à tue-tête. — Le prince de Kaunitz et ses quatre valets à poudrer. — Erreur de la présidente amoureuse de l'if..... 115

CHAPITRE XI. — Un valet qui n'a encore que 500 ans de service. — L'ambassadeur dupé. — Un joli couple d'escrocs. — Le roi de France juge le roi de Prusse. — « En révolution, les Français n'y vont pas de main morte »..... 129

CHAPITRE XII. — La brigade des infaillibles. — Le garde des sceaux sur le prie-Dieu. — La femme du soldat aux gardes et la Marquise. — Le faux-nez en vessie. — La fille de la sorcière épouse un président au Parlement..... 143

CHAPITRE XIII. — M. de Briges, dit *bel homme*, ou l'amant discret. — Revue des amants prêtés. — La Marquise « froide à l'excès pour l'amour ». — Un meuble excellent pour une favorite. — L'eunuque blanc..... 156

APPENDICES

La mort de la Marquise de Pompadour, son testament..... 173
Madame de Pompadour et les ministres disgraciés..... 189
Madame de Pompadour et le président de Meinières..... 218
Portraits de Louis XV et de Madame de Pompadour..... 246
Le Parc-aux Cerfs..... 265

9954-10. — CORBEIL. Imprimerie CRÉTÉ.

Imp. de Vaugirard, Paris. — H.-L. Motti, dir.

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU, Boston